

# **CPDT – Thème 4 – 2008-2009**

## **Annexe au rapport final:**

### **Vingt ans d'économie résidentielle en Wallonie**

*Auteurs:* Etienne CARLIER (GUIDE:METICES-ULB) & Julia  
PAWLOWSKA (CREAT-UCL)

*Rédacteur:* Etienne CARLIER (METICES-ULB)

Octobre 2009

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PRÉSENTATION.....</b>  | <b>7</b>  |
| <b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>   | <b>8</b>  |
| <b>1. PRODUCTION DE STATISTIQUES SUR L'ÉCONOMIE RÉSIDEN-<br/>TIELLE EN WALLONIE .....</b> | <b>10</b> |
| A. LA MACRO-ÉCONOMIE LOCALE DE LAURENT DAVEZIES. ....                                     | 12        |
| <i>Un exemple</i> .....   | 12        |
| <i>La théorie de la base</i> .....  | 12        |
| <i>Particularités du modèle</i> .....   | 13        |
| B. NOUVEAU SET 2001.....  | 14        |
| <i>Examen des quatre bases : la base résidentielle</i> .....                              | 14        |
| Les revenus importés.....   | 15        |
| Les pensions.....   | 17        |
| Les revenus du tourisme.....  | 18        |
| <i>La base sociale</i> .....  | 19        |
| <i>La base publique</i> .....   | 20        |
| <i>La base productive</i> .....   | 21        |
| C. SÉRIE 1981-1991-2001 .....   | 23        |
| <i>Les variables déterminées</i> .....  | 23        |
| <i>Évolution des différentes variables</i> .....  | 24        |
| La base résidentielle .....   | 24        |
| Aperçu rapide .....   | 24        |
| La base résidentielle en 1981 .....   | 24        |
| La base résidentielle en 1991 .....   | 25        |
| La base résidentielle en 2001 .....   | 26        |
| Les revenus importés .....  | 27        |
| Aperçu rapide .....   | 27        |
| Les revenus importés par habitant .....   | 27        |
| Les revenus importés dans la base résidentielle .....                                     | 28        |
| Les revenus importés et les revenus du travail .....                                      | 28        |
| Les revenus importés dans la base résidentielle en 1981 .....                             | 28        |
| Les revenus importés dans la base résidentielle en 1991 .....                             | 29        |
| Les revenus importés dans la base résidentielle en 2001 .....                             | 30        |
| Les travailleurs entrants .....   | 31        |
| Aperçu rapide .....   | 31        |
| Travailleurs entrants 1981 .....  | 31        |
| Travailleurs entrants 1991 .....  | 32        |
| Travailleurs entrants 2001 .....  | 33        |
| Les revenus du tourisme.....  | 34        |
| Aperçu rapide.....  | 34        |
| Le tourisme par habitant.....   | 34        |
| Le tourisme dans la base résidentielle.....   | 35        |
| Le tourisme et les revenus du travail.....  | 35        |
| Le tourisme dans la base résidentielle en 1981.....                                       | 35        |
| Le tourisme dans la base résidentielle en 1991.....                                       | 36        |
| Le tourisme dans la base résidentielle en 2001.....                                       | 37        |
| Les pensions.....   | 38        |
| Aperçu rapide.....  | 38        |
| Les pensions par habitant.....  | 38        |
| Les pensions dans la base résidentielle.....  | 39        |

|  |           |
|--|-----------|
| Les pensions et les revenus du travail.....              | 39        |
| Les pensions dans la base résidentielle en 1981.....     | 40        |
| Les pensions dans la base résidentielle en 1991.....     | 41        |
| Les pensions dans la base résidentielle en 2001.....     | 42        |
| La population .....                                      | 42        |
| Aperçu rapide .....                                      | 42        |
| Évolution de la population entre 1981 et 1991 .....      | 42        |
| Évolution de la population entre 1991 et 2001 .....      | 43        |
| Évolution de la population entre 1981 et 2001 .....      | 44        |
| L'espace bâti .....                                      | 45        |
| Aperçu rapide .....                                      | 45        |
| Évolution de l'espace bâti entre 1983 et 1991 .....      | 46        |
| Évolution de l'espace bâti entre 1991 et 2001 .....      | 47        |
| Évolution de l'espace bâti entre 1983 et 2001 .....      | 48        |
| <i>Typologie globale</i> .....                           | 49        |
| Les communes très résidentielles (type 1).....           | 49        |
| Les communes moins résidentielles (type 2).....          | 49        |
| Les communes en voie de résidentialisation (type 3)..... | 50        |
| Les communes de vieille industrialisation (type 4).....  | 50        |
| Les communes touristiques (type 5).....                  | 50        |
| Les grandes villes du sillon industriel (type 6).....    | 50        |
| <i>Bassins d'emploi - Bassins de revenus</i> .....       | 51        |
| Les bassins d'emploi 2001.....                           | 52        |
| Flux de revenus.....                                     | 53        |
| Flux inter-bassins.....                                  | 53        |
| Flux intra-bassins.....                                  | 55        |
| Le bassin de Liège.....                                  | 56        |
| Le bassin de Namur.....                                  | 56        |
| Flux inter-communes.....                                 | 57        |
| D'autres modes de constitution possibles .....           | 57        |
| CONCLUSION .....   | 59        |
| <b>2. ENQUÊTE AUPRÈS DES COMMUNES.....</b>               | <b>60</b> |
| A. ANALYSE DE DÉCLARATIONS DE POLITIQUE COMMUNALE.....   | 61        |
| <i>Deux entrées dans le corpus</i> .....                 | 64        |
| <i>Attractivité</i> .....                                | 65        |
| Etablir des associations.....                            | 65        |
| Attirer qui (quoi?), comment, pourquoi?.....             | 66        |
| Attirer des entreprises.....                             | 66        |
| Première synthèse.....                                   | 69        |
| Grands types d'activités, de moyens et de motifs.....    | 70        |
| Se développer.....                                       | 70        |
| Retrouver la vitalité.....                               | 71        |
| Assurer sa vitalité.....                                 | 71        |
| Les principaux types d'activités.....                    | 71        |
| Les activités économiques.....                           | 71        |
| Les entreprises.....                                     | 72        |
| Les commerçants et commerces.....                        | 73        |
| Les agriculteurs et l'agriculture.....                   | 74        |
| Les investisseurs.....                                   | 74        |
| Attirer des habitants.....                               | 75        |
| Quelques extraits.....                                   | 75        |

|   |            |
|---|------------|
| Augmenter le nombre d'habitants tout en préservant la qualité de vie.....             | 75         |
| Assurer l'avenir de la commune.....   | 76         |
| Des entreprises générant de l'emploi pour attirer des habitants.....                  | 76         |
| Augmenter le nombre d'habitants pour développer le pouvoir d'achat.....               | 76         |
| Fixer les habitants pour la prospérité de la commune.....                             | 77         |
| Freiner l'arrivée de nouveaux habitants pour préserver l'identité de la commune.....  | 77         |
| Maintenir le caractère rural et retenir les habitants ayant des moyens réduits.....   | 77         |
| Espèces d'habitants, motifs et moyens typiques de les attirer.....                    | 78         |
| Différentes sortes d'habitants.....   | 78         |
| Nouveaux et anciens.....  | 78         |
| Jeunes couples.....   | 78         |
| Jeunes.....   | 78         |
| Personnes âgées.....  | 79         |
| Revenus élevés et revenus faibles.....  | 79         |
| Motifs typiques.....  | 79         |
| Augmenter la richesse globale de la commune.....                                      | 79         |
| Se développer et croître.....   | 79         |
| Se développer à partir d'une situation difficile.....                                 | 79         |
| S'occuper de la commune.....  | 80         |
| Préserver l'identité de la commune.....   | 80         |
| Différents moyens pour attirer ou repousser les habitants.....                        | 80         |
| L'emploi.....   | 80         |
| Cadre de vie et qualité de vie.....   | 80         |
| Produire des centralités.....   | 81         |
| Le logement.....  | 81         |
| La fiscalité.....   | 81         |
| Les infrastructures.....  | 81         |
| <i>Tourisme</i> .....   | 82         |
| Différents tourisms et touristes.....   | 82         |
| Tourisme d'un jour et de passage.....   | 82         |
| Tourisme semi-résidentiel.....  | 83         |
| Tourisme vert.....  | 83         |
| Tourisme d'affaire.....   | 85         |
| Que cherchent les personnes.....  | 85         |
| Accueil et orientation.....   | 86         |
| Patrimoine.....   | 86         |
| Environnement naturel.....  | 87         |
| Festivités.....   | 87         |
| Développer le tourisme.....   | 88         |
| <i>Conclusions</i> .....  | 89         |
| <b>B. ANALYSE DE RÉSEAU DE TERMES</b> .....   | 90         |
| Rassemblements.....   | 90         |
| Comptages d'occurrences.....  | 91         |
| Les termes les plus cités.....  | 91         |
| Les groupes.....  | 92         |
| Représentations graphiques.....   | 92         |
| Limites des représentations proposées.....  | 93         |
| Les cent éléments les moins cités.....  | 94         |
| Des communes de vieille industrialisation.....  | 96         |
| Les communes touristiques.....  | 97         |
| <b>C. ENQUÊTE PAR INTERNET</b> .....  | 99         |
| <i>Les réponses à l'enquête par questionnaire auprès des communes wallonnes</i> ..... | 100        |
| CONCLUSIONS.....  | 102        |
| <b>3. APPROFONDISSEMENTS THÉORIQUES</b> .....   | <b>103</b> |

|  |            |
|--|------------|
| LA PRÉSENCE.....   | 103        |
| UN MODÈLE.....   | 103        |
| CLASSIFICATION GLOBALE - SET DES DONNÉES 1981-2001: TYPES DE COMMUNES ET LEUR RAPPORT<br>AVEC DES FONDAMENTAUX DE LA RÉGION.....                 | 104        |
| <b>4. ÉLÉMENTS POUR UN PROSPECTIVE DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE EN WALLONIE.....</b>   | <b>109</b> |
| A. POURQUOI PAS UNE WALLONIE "MÉTA-CITY DURABLE"?  | 110        |
| <i>Le scénario.....</i>  | <i>110</i> |
| <i>Quelques remarques.....</i>   | <i>110</i> |
| B. POURQUOI DONC UNE WALLONIE "FLEURIE"?   | 112        |
| <i>Le scénario.....</i>  | <i>112</i> |
| <i>Quelques remarques.....</i>   | <i>112</i> |
| <b>5. EN GUISE DE CONCLUSIONS : LEVIERS STRATÉGIQUES ET POLITIQUES.....</b>  | <b>113</b> |
| <b>MÉTHODOLOGIE(S).....</b>  | <b>114</b> |
| A. MÉTHODOLOGIE NOUVELLE SÉRIE 2001.....   | 114        |
| <i>Estimation de la base résidentielle.....</i>  | <i>114</i> |
| 1. Spatialisation des travailleurs et des revenus du travail en Wallonie.....  | 114        |
| 2. Revenus de pensions .....   | 115        |
| 3. Dépenses touristiques.....  | 116        |
| 3.1. Choix d'un modèle d'estimation des impacts économiques du tourisme.....   | 116        |
| 3.2. Disponibilité et sources des données .....  | 116        |
| 3.3. Estimation des chiffres d'affaires liés au tourisme au niveau des communes.....   | 117        |
| <i>Estimation de la base sociale.....</i>  | <i>117</i> |
| <i>Estimation de la base productive-exportatrice-privée.....</i>   | <i>118</i> |
| Identification des activités basiques et de l'emploi basique.....  | 118        |
| Utilisation de coefficient de localisation. L'approche par l'économie ouverte.....   | 121        |
| B. MÉTHODOLOGIE DES SÉRIES.....  | 122        |
| <i>Population active occupée.....</i>  | <i>122</i> |
| PAO 1981.....  | 123        |
| PAO 2001.....  | 123        |
| Population active occupée au lieu de résidence par secteur d'activité.....   | 123        |
| Population active occupée au lieu de travail par secteur d'activité.....   | 123        |
| Population active occupée selon le lieu de résidence et le lieu de travail.....  | 123        |
| <i>Revenus du travail.....</i>   | <i>124</i> |
| Estimation des revenus du travail pour 1981 et 1991.....   | 124        |
| 1. Disponibilité et sources des données.....   | 124        |
| 2. Estimation du revenu moyen du travail par secteur d'activité.....   | 125        |
| 3. Répartition des revenus du travail entre communes wallonnes.....  | 125        |
| 4. Estimation de revenus du travail de travailleurs sortants et entrants.....  | 126        |
| Réestimation des revenus du travail pour 2001.....   | 126        |
| Problème d'équivalence des revenus.....  | 126        |
| <i>Tourisme.....</i>   | <i>126</i> |
| Estimations de la PAO dans les principaux secteurs sensible au tourisme, inférence<br>du chiffre d'affaire et application des taux de l'OWT..... | 127        |
| Classification des communes selon le type de touristicité.....   | 127        |
| Détermination de variables pour 2001.....  | 127        |
| <i>Pensions.....</i>   | <i>128</i> |
| Estimation des pensions pour 1981 et 1991.....   | 128        |

|  |            |
|--|------------|
| 1.Estimation des pensions de l'Office National des Pensions (ONP).....   | 128        |
| 2.Estimation des pensions du Service des Pensions du Secteur Public (SDPSP).....   | 129        |
| Réestimation des pensions pour 2001.....   | 130        |
| C. ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE.....  | 130        |
| NOTES.....   | 142        |
| <b>ANNEXES.....</b>  | <b>144</b> |
| A. TYPOLOGIES 81-91-01.....  | 145        |
| <i>Typologie 1981.....</i>   | <i>145</i> |
| <i>Typologie 1991.....</i>   | <i>146</i> |
| <i>Typologie 2001.....</i>   | <i>147</i> |
| B. STATISTIQUES BASE RÉSIDENTIELLE.....  | 148        |
| <i>a. Secteurs d'activité liés au tourisme.....</i>  | <i>148</i> |
| <i>b. Fonctions touristiques des communes.....</i>   | <i>149</i> |
| <i>c. Taux de touristicité.....</i>  | <i>153</i> |
| <i>d. Table de conversion des divisions et des classes d'activité du recensement 1981 et 1991 (Rec11) vers la nomenclature NACE Rev.1.....</i> | <i>156</i> |
| <i>e. La part de pensions selon des organismes payeurs en 2001.....</i>  | <i>157</i> |
| C. RÉSEAU DE TERMES.....   | 165        |
| <i>Déclarations de politique communales 2007 : nombre de mots et de pages par déclaration.....</i>   | <i>165</i> |
| <i>Déclarations de politique communale 2007: Nombre de DPC citantes et nombre total d'apparitions.....</i>                                     | <i>168</i> |
| <i>Méta-Groupes: Nombre de DPC citantes et nombre d'occurrences.....</i>   | <i>173</i> |
| <i>Déclarations de politique communale 2007: Nombre d'occurrences des termes de recherche.....</i>   | <i>174</i> |
| <i>Déclarations de politique communale 2007: nombre de termes de recherche par déclaration.....</i>  | <i>186</i> |
| <i>Déclarations de politique communale 2007: Termes de recherche, groupes et méta-groupes.....</i>   | <i>190</i> |
| LOGICIELS LIBRES UTILISÉS.....   | 202        |

# Présentation

Ce document constitue la version texte du rapport de recherche du thème 4 de la CPDT pour la subvention 2008-2009. Il en existe aussi une version Internet, disponible auprès de la CPDT. Ce document, ainsi que le site sont composés de 5 parties auxquelles s'ajoutent un chapitre méthodologique et quelques annexes:

[Introduction générale](#): une présentation générale du document

[1. Séries et Analyses](#): des statistiques concernant l'économie résidentielle en Wallonie depuis 1981.

[2. Enquête auprès des communes](#): les résultats d'une enquête concernant la perspective des communes wallonnes sur l'économie résidentielle.

[3. Approfondissements théoriques](#): des approfondissements théoriques de la macro-économie locale de Laurent Davezies

[4. Prospective](#): quelques éléments pour une prospective de l'économie résidentielle en Wallonie

[5. Leviers stratégiques](#): l'exposé d'un certain nombre d'enjeux et de leviers stratégiques ressortant de la présente recherche

[6. Méthodologie](#): l'exposé des différentes méthodologie suivies.

[Annexes](#): une série d'annexes, comportant notamment des tableaux de référence pour la partie statistique, le corpus de texte de la partie "Enquête auprès de communes" (version Internet seulement), etc...

## A propos de la version Internet de ce document

Le document a été initialement rédigé à l'aide d'un logiciel qui permet une organisation du texte en pages liées les unes aux autres par le biais de termes cliquables (hypertexte). Ce logiciel autorise par ailleurs l'exportation du texte sous la forme d'un site Web rudimentaire. La version de base de ce document est donc un site Web. Il nous a semblé en effet que le type de rédaction et le type de lecture autorisés par la forme Internet sont parfaitement adaptés au sujet complexe dont nous traitons.

Ce n'est qu'une fois le texte achevé que nous en avons créé cette version, plus linéaire au format pdf. Cette version est quelque-peu moins riche, principalement parce que le corpus de DPC et le résultat de la catégorisation, qui représentent beaucoup de pages et sont peu lisibles sous forme linéaire, en ont été retiré. Il en est de même pour quelques éléments de références (le programme de travail de la subvention par exemple).

# Introduction générale

Ce rapport porte sur l'économie résidentielle en Wallonie. Il reprend et prolonge sous certains aspects le travail mené les trois années précédentes sur diverses thématiques associées à cette notion d'économie résidentielle (on en trouvera les rapports sur le site Internet de la CPDT).

Nous y présentons une série d'éléments dont nous espérons qu'ils contribueront à montrer l'intérêt d'analyses des territoires qui soient menées en termes de flux (de revenus, de personnes...) et de relations entre entités.

## Des statistiques sur l'économie résidentielle en Wallonie ces 20 dernières années

Après une brève présentation de la macro-économie locale de Laurent Davezies ([La macro économie locale de Laurent Davezies](#), "L.D." par la suite), nous exposerons les résultats d'une analyse du territoire wallon fondées sur les concepts de L.D., auxquels nous avons tentés d'associer une perspective plus classique sur la richesse et le développement des territoires. Cette analyse du territoire wallon se présente en deux temps.

Le premier temps correspond à une analyse fondée sur des données assez précises (dont nous devons la plus grande part aux travaux du thème 1.b.), relatives à l'année 2001, date du dernier recensement. Au cours de cette analyse nous proposerons quelques développements des formulations de L.D. en nous intéressant à la manière dont les revenus captés par un territoire sont susceptibles d'alimenter l'économie locale. Ces éléments d'analyse sont fondés sur la notion de "présence", que nous développerons et dont nous tenterons de montrer le caractère essentiel pour une analyse des flux et des mobilités. ([Nouveau set 2001](#))

Le deuxième temps de l'analyse est fondé sur une série de données originales, elles aussi produites dans la perspective analytique de la macro-économie locale de L.D.. Ces données constituent une série temporelle qui porte sur les années 1981, 1991 et 2001. Elles sont estimées principalement à partir des données des recensements des années en question. Moins précises que les données relatives à 2001, elles nous permettent cependant de proposer une analyse de l'évolution du territoire wallon ces 20 dernières années et, ultérieurement, de proposer quelques scénarios très généraux d'évolution du territoire pour les décennies qui viennent. ([Série 1981-2001](#))

En complément de ces analyses, nous présenterons les résultats de nos recherches visant à représenter de manière synthétique les flux de revenus entre bassins d'emplois, entre communes appartenant à un bassin d'emploi et, de manière générale, les flux de revenus entre communes wallonnes. Ce travail nous conduira à présenter quelques éléments de critiques du concept de bassin d'emploi et de son opérationnalisation, formulés à partir de la perspective de L.D.. ([Bassins](#))

## Une analyse des perspectives communales

Nous présentons ensuite ce qui correspond à la deuxième partie du programme de travail : les résultats d'une enquête auprès des communes concernant leurs rapports à l'économie résidentielle. L'enquête avait pour but initial de questionner le *positionnement* des communes au regard de la part plus ou moins grande de revenus résidentiels dans leur base économique.

Pour répondre à cette question, il était prévu de réaliser une enquête par questionnaire utilisant Internet pour interroger. En préparation de cette enquête, une centaine de déclarations de politique



communale (DPC) ont été récupérée sur les sites Internet de commune wallonnes et analysées. Nous avons au cours de cette analyse développé une problématique qui inclut le questionnement de notions telles que "positionnement", "développement", "attractivité"; "qualité de vie", etc... ([Analyse de DPC](#))

Avec la volonté d'objectiver un peu plus les résultats de cette analyse, nous avons tenté d'étudier ce corpus de DPC comme un ensemble de textes reliés par l'usage de termes communs, ce qui débouche sur quelques statistiques d'usages de termes dans ces DPC et une représentation globale ou plus détaillée des réseaux de termes mobilisés dans ces textes. ([Analyse de réseau de termes](#))

Enfin, nous fondants sur les acquis de ces deux analyses, nous avons élaboré un protocole d'enquête auprès des communes. L'enquête n'a malheureusement recueilli qu'une cinquantaine de réponses sur les 262 sollicitations envoyés auprès des communes. L'enquête est donc un échec d'un point de vue statistique. Quelques chiffres sont cependant présentés et commentés au regard des analyses précédentes. Nous formulons des hypothèses sur les explications possibles de cet échec et profitons de ces circonstances pour questionner et critiquer l'usage de l'enquête par questionnaire dans un tel contexte. ([Enquête par Internet](#))

## Approfondissements théoriques

En troisième lieu, nous reprenons et développons brièvement les principaux approfondissements théoriques apportés par cette recherche, qui concernent principalement la question de la circulation des revenus sur et entre les territoires. Nous proposons d'utiliser le concept de "présence" et déployons certaines des conséquences de son usage pour une analyse des flux de revenus entre communes et des conditions dans lesquelles ils sont susceptibles d'alimenter une économie locale. ([Approfondissements théoriques](#))

## Quelques éléments pour une prospective

La quatrième partie est consacrée à une tentative d'approche plus prospective de la problématique. Après un exposé de ce qui apparaît - étant donné les analyses précédentes - être les principaux enjeux et stratégies ou, plus exactement, les différentes perspectives et directions prises par différents acteurs de l'aménagement du territoire wallon, nous présentons succinctement deux scénarios d'évolutions possibles du territoire wallon. ([Quelques éléments pour une prospective](#))

## Pistes et leviers pour l'action

Nous terminons ce rapport par un recensement des principaux leviers stratégiques et politiques qui nous paraissent ressortir de cette enquête et par l'exposé de quelques pistes de recommandations à même selon-nous de rencontrer les enjeux identifiés au cours de ces analyses. ([Pistes et leviers pour l'action](#))

# 1. Production de statistiques sur l'économie résidentielle en Wallonie

L'objectif de cette partie du programme de travail est double. Il s'agissait d'abord de réaliser un set de données pour l'année 2001 qui soit méthodologiquement plus robuste que le set réalisé lors de la subvention 2005-2006. Il s'agissait ensuite de rendre possible une analyse rétrospective de la macro-économie locale wallonne à l'échelle des communes. Pour ce faire, trois nouveaux sets de données pour les années 1981, 1991 et 2001 ont été produit selon une méthodologie commune qui les rends comparables.

## **La macro-économie locale de Laurent Davezies**

Nous entamerons partie par une présentation de la "macro économie locale" théorisée par Laurent Davezies ("L.D." par la suite), dont il est souvent fait référence sous le terme "économie résidentielle". Nous discuterons brièvement et de manière assez générale de l'intérêt d'une telle approche et notamment de certains des enjeux et problèmes qu'elle révèle.

## **Nouveau set de données pour 2001**

Un nouveau set de données pour l'année 2001 a été construit. Il est amélioré par rapport au set de données qui avait été réalisé en 2005-2006, dans la mesure où il est basé sur des données produites par le thème 1 dans le cadre de ses travaux portant sur la réalisation d'une comptabilité locale. D'autre part, un set "partiel" a été réalisé dans le cadre de la construction d'une série pour les années 1981, 1991 et 2001. Cet set se présente donc sous deux formes, l'un plus précise que l'autre (cf. "Méthodologies").

## **La série 1981-2001**

La série 1981-1991-2001 a été réalisée à partir d'une analyse du set de données 2001. Le but de cette analyse était de déterminer les variables les plus déterminantes de la structuration du territoire. Ces variables-clé ont été sélectionnée d'une part en prenant en considération les variables dont le poids relatifs dans la base économique d'une commune est le plus important ainsi que les variables dont la variance est la plus importante et d'autre part, à travers la réalisation de cartes reprenant les variables sélectionnées et leurs interactions.

Il est ressorti de ces analyses que les variables les plus déterminantes sont : - base résidentielle, en francs belges par habitants; - revenus du travail captés ailleurs que dans la commune de résidence, en francs belges par habitants; - chiffre d'affaire touristique, en francs belges par habitants; - taux de chômage; - population.

Ces variables ont donc fait l'objet d'estimations pour les années en question, selon une méthodologie détaillée dans la section "Méthodologies" du présent rapport. Les données de base de ces estimations sont tirées pour la plupart des recensements 1981 et 1991 ainsi que de l'enquête socio-économique 2001.

## La notion de "présence"

Des approfondissements théoriques de la "macro-économie locale" formulée par L.D. ont été menés (ils sont détaillés plus loin dans ce document). Leur cœur concerne la notion de "présence" et son importance pour une analyse des flux de revenus entre communes et des conditions dans lesquelles ces flux sont susceptibles d'alimenter un économie locale. Afin de mesurer l'impact de ces flux sur le secteur domestique local, nous avons produit des données à partir des résultats de l'enquête socio-économique 2001 qui permettent d'approcher la population effectivement présente dans les communes wallonnes selon le moment de la journée. Nous avons pu ainsi tenter quelques mesures des rapports entre population présente et secteur domestique.

## Bassins d'emploi - bassins de revenus

Parallèlement aux analyses que nous venons d'évoquer, nous avons mené un analyse au départ de la délimitation des bassins d'emploi Wallons selon la monographie INS : "Les structures économiques de l'espace belge", basée sur des données de l'enquête socio-économique 2001.

Utilisant les données produites par le thème 1 (qui nous ont par ailleurs servi à présenter un nouveau set de données "économie résidentielle pour 2001), nous avons examinés et cartographié les flux de revenus inter-bassins, les flux intra-bassins, ainsi que les flux inter-communaux. Cette analyse nous a mené à formuler un certain nombre de réflexions et de propositions sur les mode de constitution des bassins d'emploi.

## A. La macro-économie locale de Laurent Davezies.

L'économie résidentielle est régulièrement évoquée lorsqu'il est question de développement territorial. Quel sens donner à cette expression ? Nous proposons de l'utiliser pour désigner l'économie des territoires en tant qu'elle est dépendante des revenus qui y sont amenés par des personnes. Ce qui change par rapport à la perspective habituelle sur le développement territorial, c'est l'attention portée aux revenus en tant qu'ils sont attachés aux personnes et circulent avec elles. Il s'agit non plus de s'intéresser au revenu du point de vue de l'endroit où il est généré mais plutôt du point de vue de l'endroit où il arrive et est dépensé.

### Un exemple

Prenons un exemple concret. Un vacancier qui habite Fleurus et se rend à Barcelone pour quelques jours y apporte et y dépense une partie du salaire qui lui a été versé en contrepartie du travail réalisé comme ouvrier communal à Charleroi. Le revenu en question a donc été généré sur un territoire, la commune de Charleroi, en partie dépensé dans la même commune (le sandwich du midi, un cinéma de temps en temps, quelques courses...), principalement amené dans la commune de résidence, Fleurus, où il finance l'achat d'une maison et nourrit l'économie locale, et en partie dépensé en Espagne et en France (pendant le trajet). Le salaire du vacancier dont il est question lui est versé par les pouvoirs publics wallons qui sont eux-mêmes financés par divers impôts et taxes. Il provient donc de la redistribution d'une partie du fruit de l'activité économique wallonne (mais aussi belge et européenne).

Cet exemple est construit pour illustrer les principaux phénomènes dont tient compte le modèle que nous allons ici appliquer à la Wallonie. Proposé par Laurent Davezies, il a pour ambition d'intégrer à l'analyse du développement territorial la disjonction entre lieux de production et lieux de consommation, disjonction associée à la mobilité des personnes et à la redistribution d'une partie du fruit de l'activité économique d'une région.

### La théorie de la base

Ce modèle est fondé sur la théorie de la base économique. Celle-ci considère que le développement d'un territoire dépend de sa capacité à capter du revenu sur le reste du monde – le revenu basique qui constitue la base économique – ainsi que de la circulation de ce revenu en son sein, circulation qui irrigue et soutient le secteur domestique, qui produit localement des biens et services vendus localement.

La base économique est elle-même découpée en quatre bases en fonction de la provenance du revenu qui la compose :

- la base résidentielle, qui comprend :
  - les revenus des actifs résidant localement mais travaillant hors du territoire;
  - les revenus des retraités
  - les dépenses réalisées par les touristes;
- la base productive exportatrice privée, qui comprend les revenus du travail des locaux dans les secteurs agricole, commercial et industriel exportant hors du territoire considéré;
- la base publique qui comprend les salaires des personnes travaillant dans les secteurs publics (au sens large : les emplois financés par l'État);
- la base sociale qui comprend les aides et prestations sociales autres que les retraites (allocations de chômage, allocations familiales, remboursements de soins de santé, revenus

d'insertion).

Il s'agit donc déterminer à différentes échelles la masse de revenus<sup>1</sup> qui entrent sur un territoire et de les répartir selon les agrégats que nous venons de définir.

Avant d'aller plus avant dans notre sujet il est important, pour se préserver d'interprétations erronées, de pointer quelques particularités de ce modèle.

### Particularités du modèle

Une des propriétés essentielles du modèle est sa très grande sensibilité au changement d'échelle, ainsi que l'interdépendance des différents agrégats distingués. Pour nous en convaincre, plaçons-nous un instant dans une commune quelconque et essayons d'en répartir l'emploi dans les différentes bases et dans le secteur domestique. La population active occupée devra être répartie de la manière suivante: - tous les travailleurs occupés dans une autre commune seront versés dans la base résidentielle ; parmi les travailleurs restants on mettra dans la base publique les travailleurs occupés dans le secteur public ; on répartira les travailleurs restants entre la base productive et la base domestique en fonction du caractère exportateur ou non de l'activité.

Au niveau de la commune, du fait de sa taille généralement réduite et de l'importante mobilité des actifs, la base résidentielle sera donc très importante et les autres bases de taille réduite. Par ailleurs, dans la mesure où une activité est exportatrice quand sa contrepartie monétaire provient de l'extérieur du territoire considéré, la part domestique de l'emploi à cette échelle sera très réduite tandis que la part exportatrice sera plus importante.

Que se passe-t-il lorsque nous changeons d'échelle pour nous placer au niveau de l'arrondissement? - la part des travailleurs occupés ailleurs diminue, ce qui diminue la taille de la base résidentielle et augmente la taille des autres bases, comme celle du secteur domestique ; - une fois soustraits les travailleurs relevant de la base publique, le rapport entre emplois exportateurs et emplois domestiques change en faveur de la part domestique, dans la mesure où des activités considérées précédemment comme exportatrices parce qu'elles voyaient leur contrepartie venir d'une autre commune de l'arrondissement seront maintenant considérées comme domestiques ; - par conséquent, la base économique va diminuer et le secteur domestique va croître<sup>2</sup>.

Le choix de l'échelle d'analyse est donc crucial dans la mise en œuvre de ce modèle.

Insistons sur ce fait : les bases représentent la répartition selon sa provenance du revenu capté sur le reste du monde. Une base productive dont la part dans la base économique est réduite ne signifie donc pas nécessairement qu'on a affaire à un territoire peu productif. En effet, nous ne nous intéressons pas ici à l'emploi intérieur d'un territoire donné mais bien à la population active occupée. Les travailleurs entrants ne sont donc pas pris en compte. Dès lors, on observera souvent une base productive réduite sur des territoires par ailleurs très productifs mais dont une grande partie des actifs occupés travaille en dehors de la commune, alors qu'un grand nombre de travailleurs y entrent.

## B. Nouveau set 2001

Le nouveau set 2001 révèle comme nous allons le voir une structuration du territoire wallon très semblable à celle qui était ressortie des analyses menées en 2005-2006.

Après l'examen détaillé des quatre bases économique ainsi que de composantes de la base résidentielle, la plus importante d'entre elles, nous présenterons une typologie des communes réalisée avec le même algorithme qu'en 2005-2006.

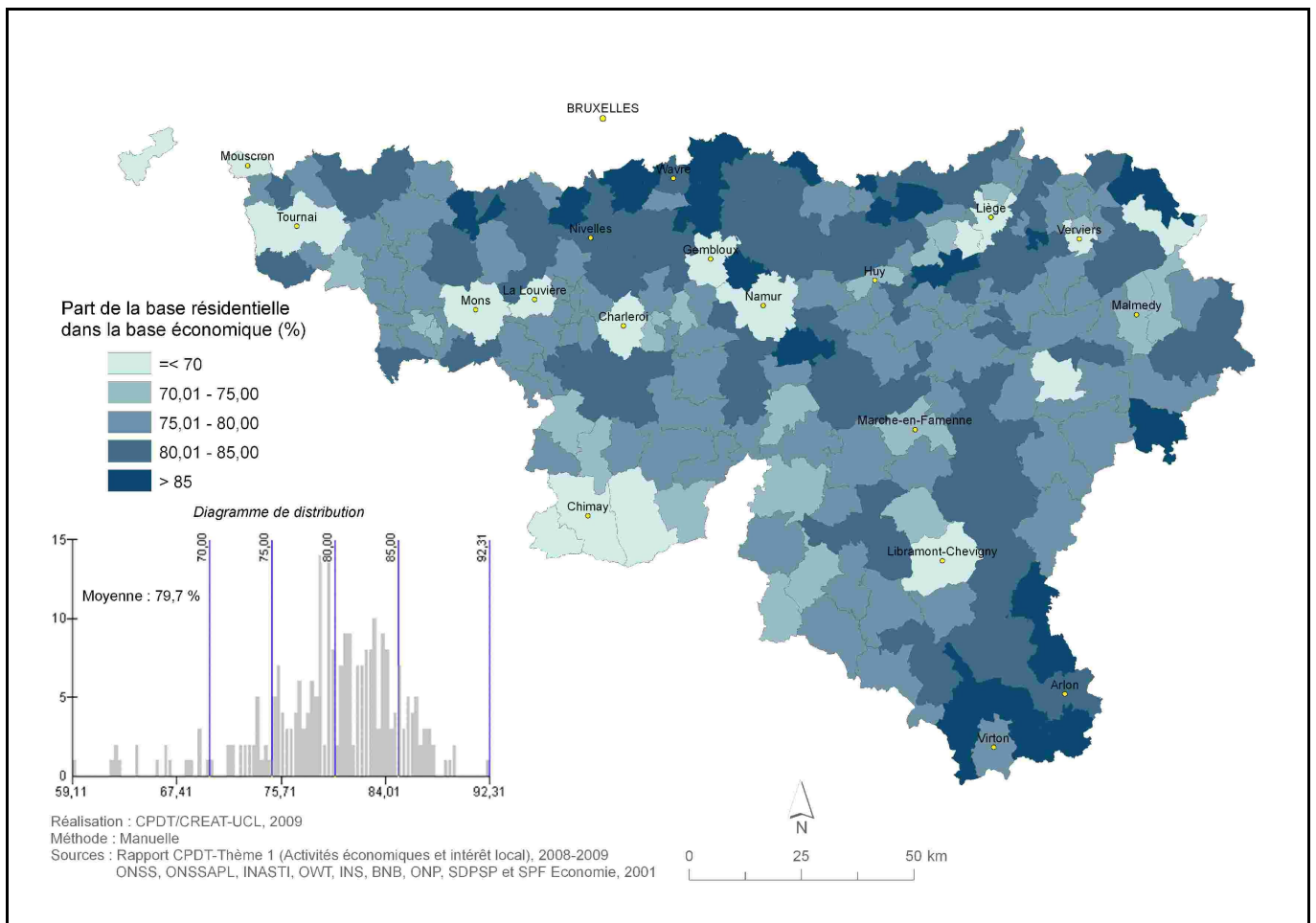
Nous examinerons ensuite la notion de présence, et effectuerons de première mesures de la présence effective de personnes dans les communes en fonction du moment de la journée. Nous tenterons de plus de mettre cette présence en rapport avec l'emploi et les revenus domestiques dans les communes.

### Examen des quatre bases : la base résidentielle

La base résidentielle constitue la plus importante des quatre bases partout en Wallonie. Elle représente en moyenne 80% de la base économique des communes. Nous constatons que de manière générale seules les grandes villes du sillon industriel - pourvoyeuses d'emploi - ont une base résidentielle dont la taille est plus réduite (entre 60% et 70% de la base économique). Cela est dû au fait que parmi les composantes de la base résidentielle ce sont, comme nous le verrons par la suite, les revenus du travail capté dans une autre commune que la commune de résidence qui forment la plus grande part de la base résidentielle.

Pointons comme exception à cette règle les communes de Chimay, Couvin et Momignies dans la botte du Hainaut, la commune de Lierneux, entre Malmedy et Marche-en-Famenne, ainsi que la commune frontalière d'Eupen, à l'est de Verviers. Remarquons encore que la commune de Seraing, adjacente à celle de Liège, partage avec cette dernière le statut de pôle d'emploi, auquel est en générale associé une base résidentielle plus faible.

Dans certaines communes, la base résidentielle dépasse 85% de la base économique (avec un maximum de 92%). Sans surprise, nous pouvons voir que les communes les plus résidentielles se situent de part et d'autre des villes du sillon industriel, d'abord, avec au nord du sillon, les communes du Brabant wallon dont beaucoup sont plutôt tournées vers Bruxelles. Ensuite, l'on trouve des communes plus résidentielles à la périphérie de certains centres d'emploi du sud wallon: Malmedy, Marche-en-Famenne, Libramont. Notons que l'extrême sud de la Province du Luxembourg est fortement résidentiel, en ce compris la ville d'Arlon. Cette zone est très fortement tournée vers le Grand Duché du Luxembourg. Pour terminer, relevons le cas des communes frontalières très résidentielles de Raeren, à l'extrême-est de la Région, vraisemblablement tournée vers Aix-La-Chapelle et Verviers, de la commune de Burg-Reuland, tournée vers le Grand Duché du Luxembourg, des communes de Fauvillers, Martelange et Attert, pour lesquelles il en est de même, et des communes qui ceignent Virton, qui pour certaines envoient des travailleurs vers la France. Notons que les communes de l'ouest wallon frontalières avec la France semblent.....!!!!



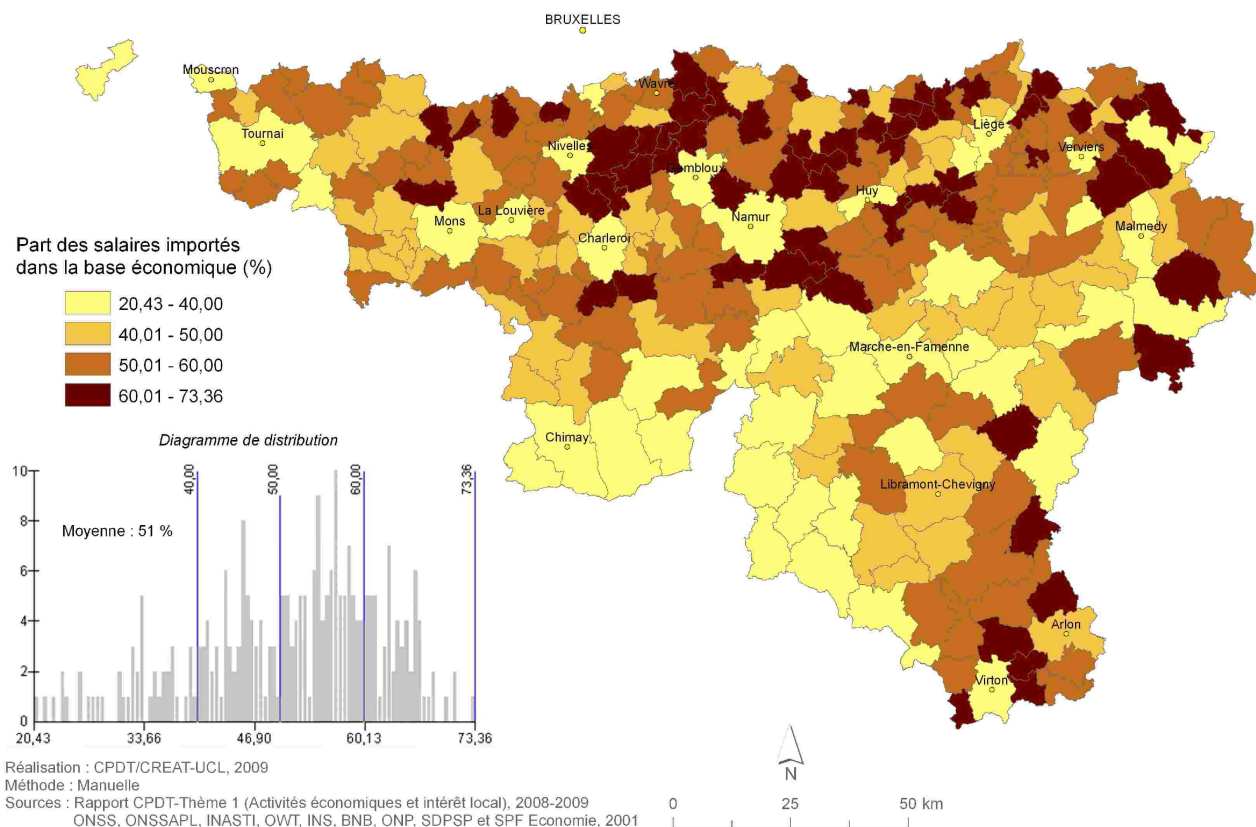
En somme, le constat principal tient dans le caractère très résidentiel de l'ensemble des communes wallonnes, en ce compris les communes considérées comme des centre d'emplois. Ce constat doit être associé à notre échelle d'analyse, les communes, dont la petite taille au regard des possibilités de transport rend visible l'importante mobilité intra-territoriale des Wallons. Les centres d'emploi n'échappent pas à ce fait.

Les revenus importés forment la plus grande part de la base résidentielle, disions-nous. Nous allons maintenant examiner les trois composantes de la base résidentielle: revenus importés, pensions et revenus du tourisme.

### Les revenus importés

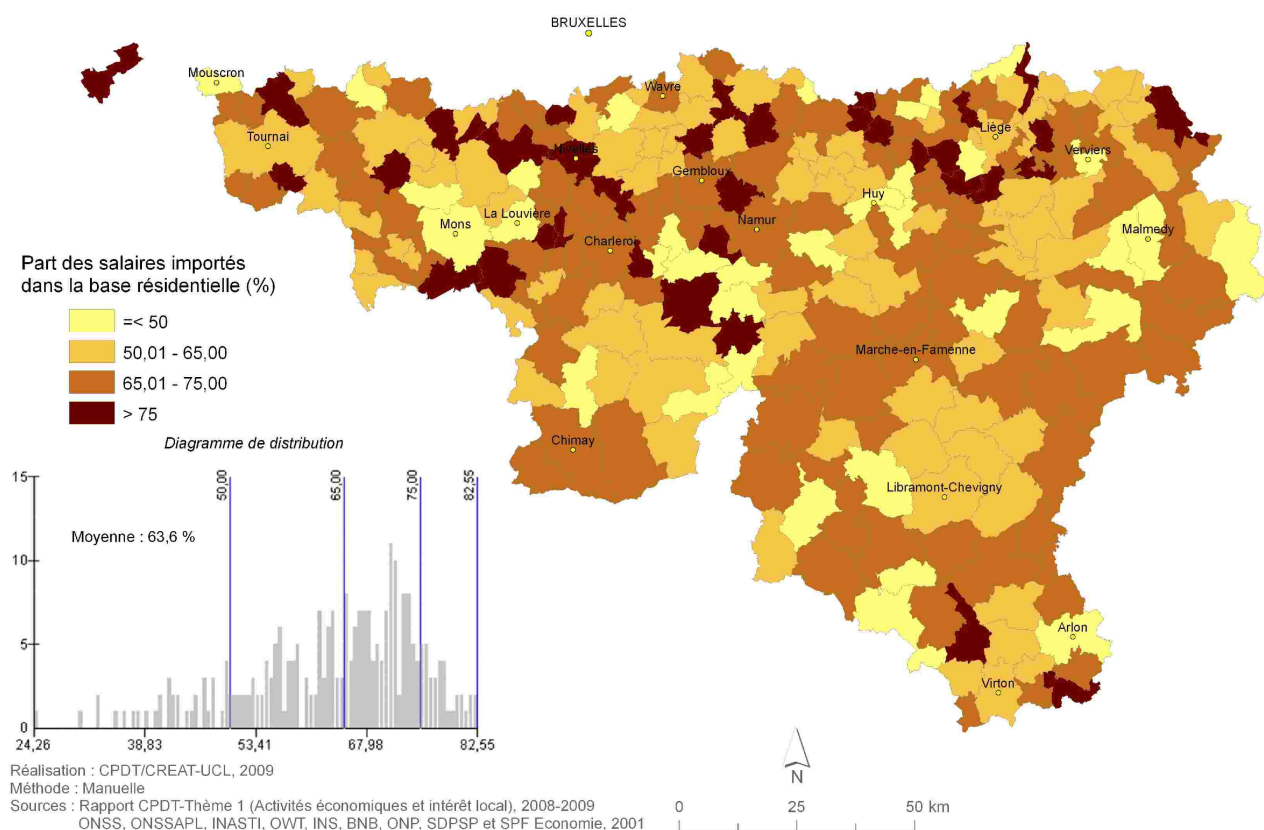
Le poids de la base résidentielle dans la base économique dépend d'abord des revenus importés par les personnes travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence. Au niveau wallon, les revenus importés représentent en moyenne 50% de la base économique des communes. La carte qui suit nous montre donc les effets de la structuration du territoire wallon en communes de travail et communes de résidence, structuration fortement due à l'augmentation globale de la mobilité spatiale des personnes. Cette structure est très marquée de part et d'autre du sillon industriel et dans les communes situées à proximité de la Région bruxelloise. On remarque notamment dans cette zone une série de communes pour lesquelles les revenus importés représentent plus de 60% de la base résidentielle. Elles se situent principalement de part et d'autre du sillon, de Liège à Charleroi, ainsi qu'entre Nivelles et Gembloux, semblant suivre en partie le tracé des autoroutes proches (E19, E411, Ring ouest de Bruxelles).

Nous retrouvons d'autre part les communes, principalement frontalières, du sud wallon fortement tournées vers le Grand Duché du Luxembourg. On remarque enfin une zone intermédiaire entre la fringe sud du sillon et l'extrême sud de la Province du Luxembourg. Les communes qui la forment ont une base économique dépendant nettement moins des revenus importés, à l'exception de quelques communes situées entre Marche-en-Famenne et Libramont.



La carte suivante représente la part des salaires importés dans la base résidentielle. Pour la majorité des communes, cette part est de plus de 65%. Les communes pour lesquelles elle dépasse 75% sont d'une manière générale situées à la périphérie de centre d'emploi. La zone que nous distinguons précédemment, formée de communes pour lesquelles les revenus importés représentent une part plus faible de la base économique, regroupe des communes qui ont une base résidentielle dans laquelle les revenus importés représentent souvent plus de 65%, ce qui s'explique par le poids plus réduit de la base résidentielle dans la base économique.





## Les pensions

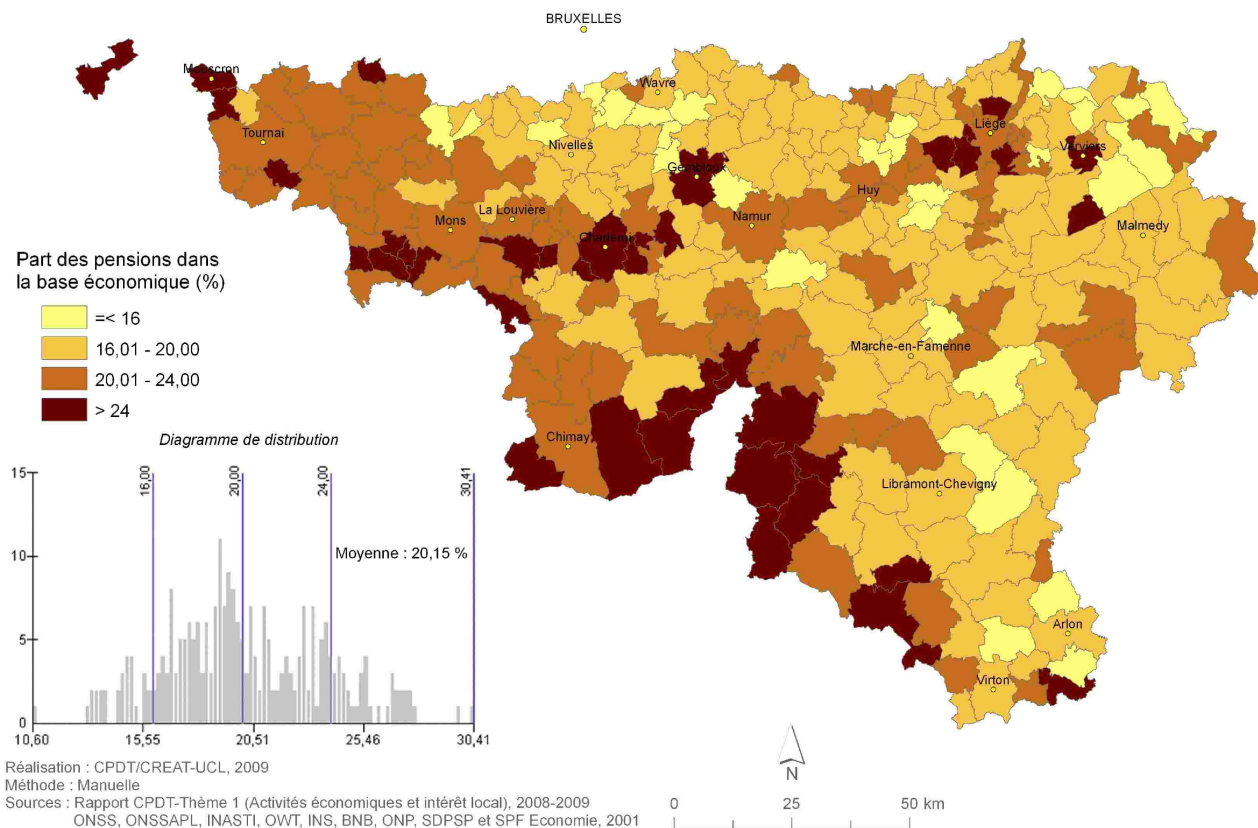
Les pensions constituent le deuxième élément d'importance de la base résidentielle ainsi qu'un élément parfois important de la base économique.

On distingue d'abord un groupe de communes du sud de la Province de Namur, situées de part et d'autre de la frontière française. Les communes du côté est de la frontière sont plutôt touristiques, tandis que celles du côté ouest sont des communes qui, comme nous le verrons par la suite, sont des communes rurales dans lesquelles la part de la base sociale dans la base économique est très importante.

On distingue ensuite la part ouest de la Wallonie, et particulièrement les communes composant la Province du Hainaut. Dans ces communes, la part des pensions dans la base économique atteint le plus souvent 20% et dans certains cas dépasse 25%. Ce fait s'explique d'une part par le caractère plutôt rural du Nord du Hainaut, et d'autre part par les effets de la désindustrialisation qui a durement touché les communes du sillon industriel. C'est le cas notamment des communes de Charleroi et de communes proches, ainsi que de communes de la région Liégeoise.

Toutes les grandes villes du sillon voient la part des pensions dans leur base économique se situer entre 20 et 24% (à l'exception de Charleroi). Pointons encore la ville de Verviers et celle de Gembloux dans lesquelles la part des pensions est là aussi importante. Remarquons encore les trois communes du sud de Liège, Esneux, Comblain-au-pont et Hamoir dans lesquelles passe l'Ourthe et pour lesquelles on peut faire l'hypothèse que l'importance de la part des pensions est en relation avec les aménités de ces lieux.

Dans le reste de la Wallonie, les pensions représentent le plus souvent entre 16 et 20% de la base économique. Nous avons, pour terminer, quelques communes dans lesquelles cette part est nettement plus faible, notamment en Brabant wallon, de part et d'autre de la partie est du sillon industriel ainsi que dans l'est et le sud est de la Wallonie.

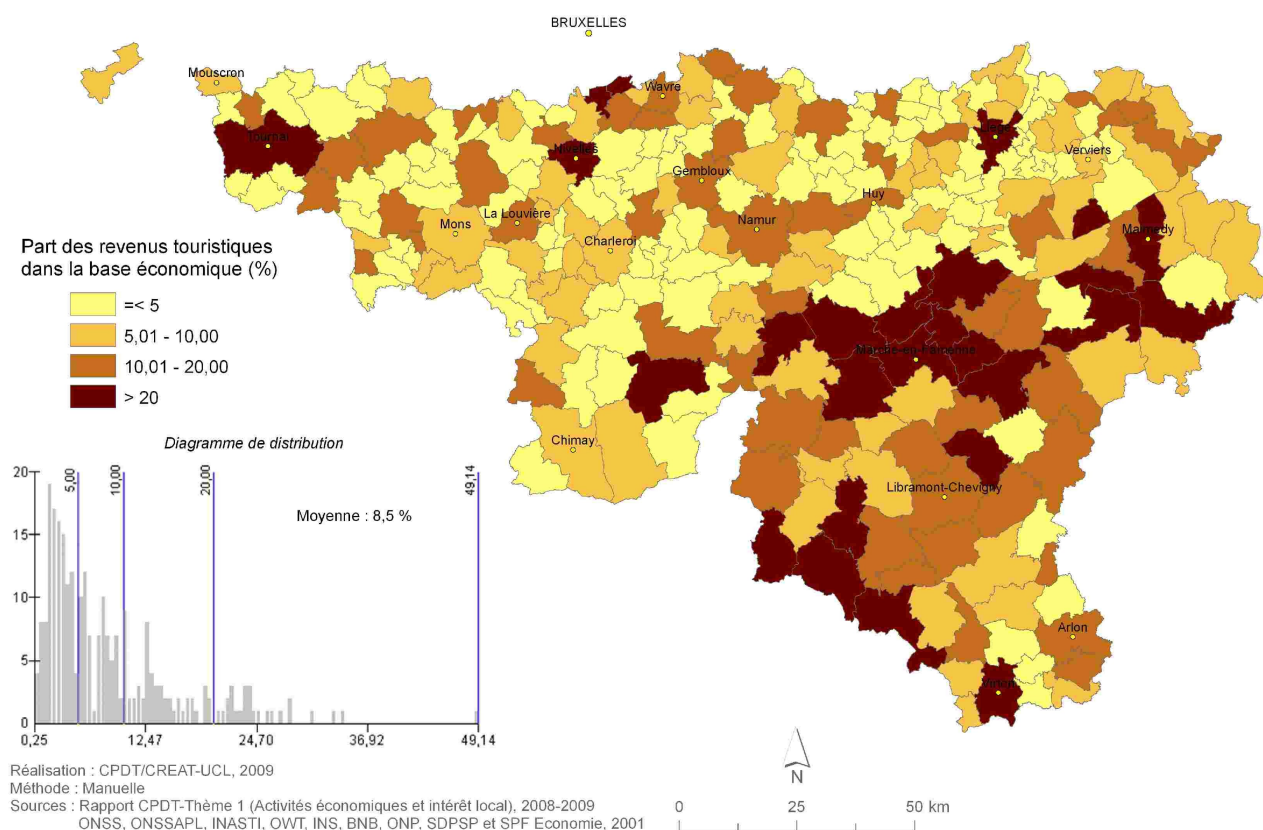


### Les revenus du tourisme

Les revenus du tourisme représente en moyenne 8,5% de la base économique. Nous avons, aux deux extrêmes, des communes dans lesquelles cette part est inférieure à 5% et souvent tend vers 0%, et des communes dans lesquelles cette part dépasse 20%, et parfois même 25%.

Les communes aux revenus touristiques faibles se situent surtout dans la partie nord de la Wallonie. Ce sont des communes dans lesquelles les revenus importés représentent une part très importante de la base économique.

Les communes aux revenus touristique élevés se situent plutôt dans le sud de la Wallonie, particulièrement autour de Bouillon, au sud est, de Marche-en-Famenne au centre, et de Malmédy à l'est. Les villes de Lièges, de Nivelles et de Tournai ont aussi un revenu touristique élevé, ce qui est moins le cas pour, Namur, Gembloux et La Louvière, et moins encore pour les villes de Charleroi et Mons. Remarquons le cas singulier des communes de Waterloo et de La Hulpe situées au nord du Brabant wallon



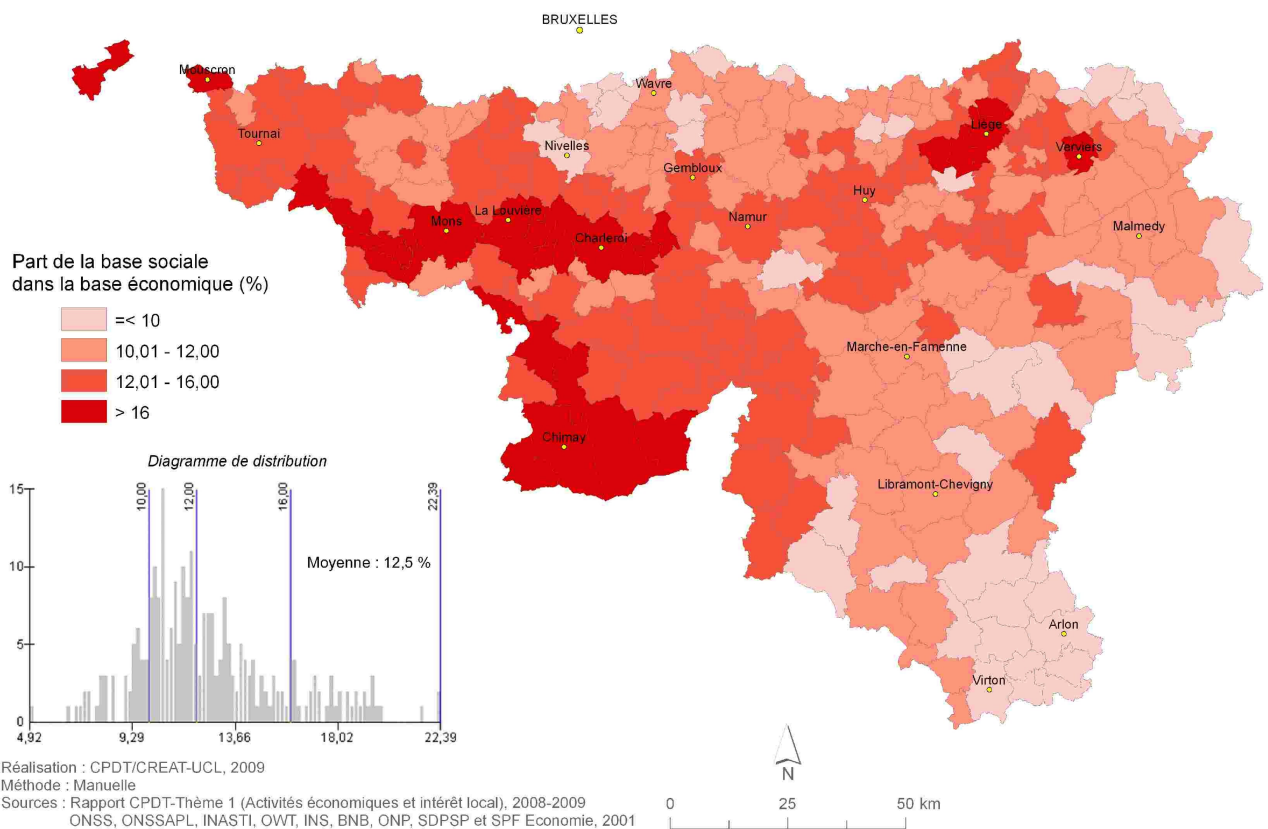
## La base sociale

La base sociale est la seconde base en importance sans pour autant atteindre en importance le poids que représente la base résidentielle, ainsi d'ailleurs que le poids des composantes de cette dernière dans la base économique. Ainsi, la part de la base sociale dans la base économique des communes représente en moyenne 12,5%, et ne dépasse pas 22%. Cette part se situe cependant le plus souvent entre 10 et 16%.

Elle dessine une géographie semblable à celle dessinée par les pensions. Elle met en relief d'une part les effets de la désindustrialisation sur les communes du sillon industriel et tout particulièrement sa partie ouest (Charleroi, Mons, La Louvière, Chimay) ainsi que sa partie est (Liège et Verviers).

Elle met d'autre part en relief un ensemble de communes plutôt rurales et moins résidentielles située surtout dans la Province de Charleroi et au Sud de la Province de Namur, ainsi que dans quelques communes bordant la frange résidentielle du sillon.

On remarquera la faible part de la base sociale dans les communes pour la plupart frontalières de l'est et du sud de la Wallonie, ainsi que dans les communes du Brabant wallon proches de la Région bruxelloise. Ces communes sont toutes fortement résidentielles.

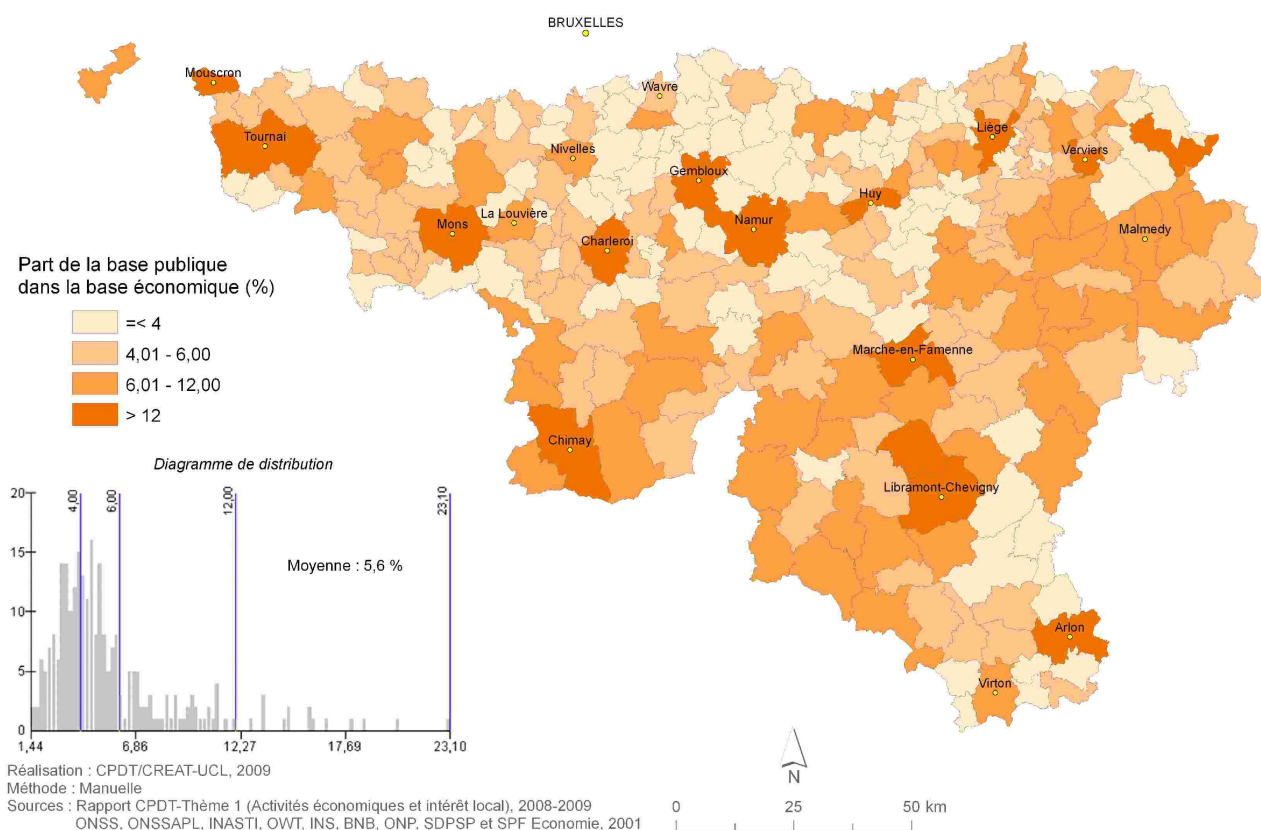


## La base publique

La base publique est d'ampleur bien moins importante que les bases résidentielle et sociale. Elle représente en moyenne 6% de la base économique des communes wallonne avec un minimum proche de zéros et un maximum de 23%. Elle pèse dans l'ensemble entre 2 et 12% de la base économique

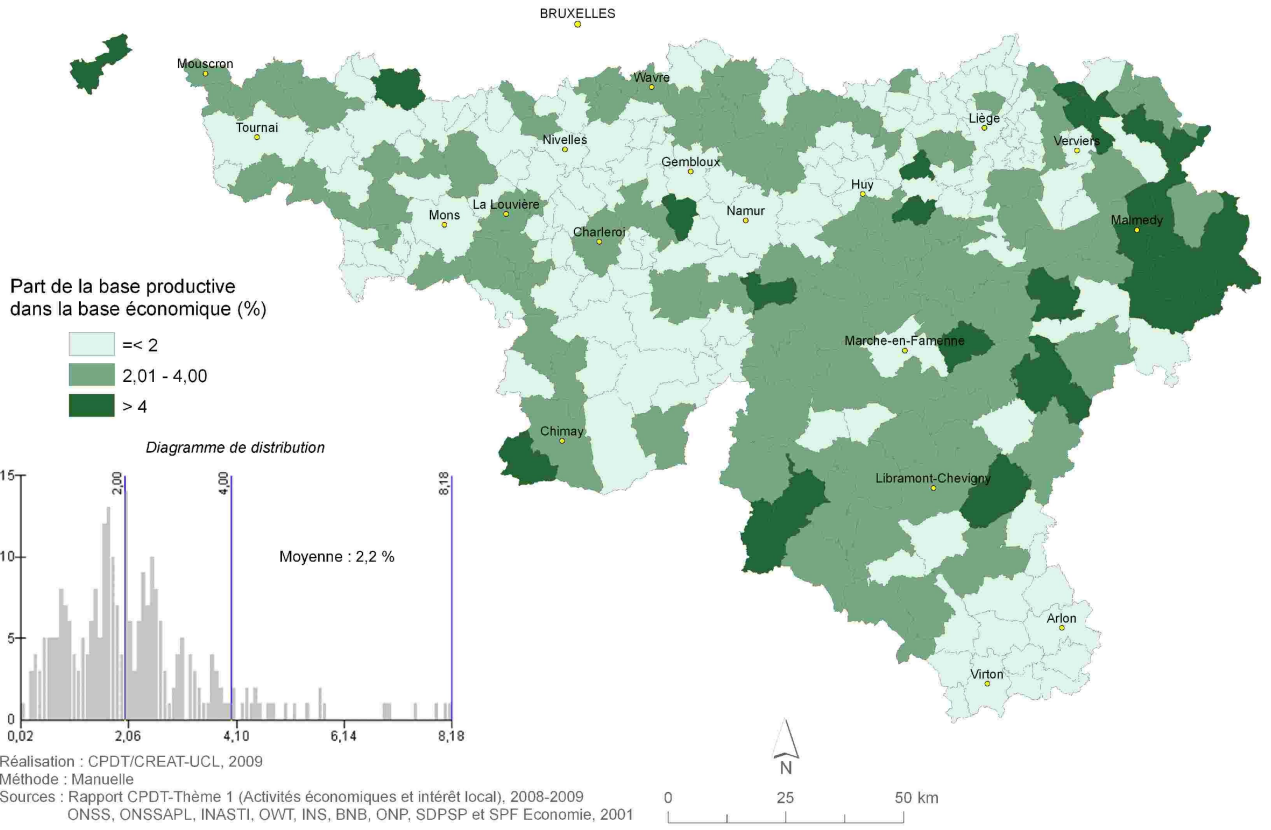
On constate, comme on pouvait s'y attendre, que les revenus d'origine publiques sont plus important dans les centres urbains, qu'ils soient de grande taille ou de taille plus modeste.

On remarque par ailleurs sa relative importance dans des communes qui n'apparaissent pas comme des centres administratif. Ce fait s'explique par la taille plus faible de la base résidentielle dans ces communes, qui limite l'effet "d'écrasement" de cette dernière et qui augmente la part des autres bases. C'est surtout le cas dans des communes du sud de la Wallonie.



## La base productive

La base productive (base "productive exportatrice privée") est la dernière en importance. Seules quelques communes voient sa part atteindre ou dépasser 4% de la base économique, avec un maximum de 8%. Cette base représente en moyenne 2% du revenu basique des communes wallonnes. Ce fait est le revers du caractère très résidentiel de l'ensemble des communes wallonnes, ne donnant à la base productive qu'un poids résiduel. Les communes "les plus productives" ne sont en fait le plus souvent que les communes les moins résidentielles.



## C. Série 1981-1991-2001

Nous présenterons dans cette partie un ensemble de données qui permettent de jeter un regard rétrospectif sur l'économie résidentielle en Wallonie ces 20 dernières années. Ces données constituent une série, dont les éléments correspondent aux années des derniers recensements.

Le principe qui a présidé à l'établissement des série est l'homogénéité de leur mode de constitution, qui assure leur comparabilité. Nous avons donc alignés les calculs sur "le maillon le plus faible" : l'année 1981. Ce qui nous a conduit, pour 2001 par exemple, à réaliser les mêmes calculs, donc des estimations là où nous possédons des données plus précises.

L'avantage d'une telle démarche réside, comme nous l'avons dit, dans la comparabilité des représentations formées, mais aussi dans le fait qu'il est possible d'estimer la qualité globale de la représentation en se basant sur l'année 2001, par une comparaison entre l'estimation "selon le maillon faible" et la meilleure estimation dont nous disposons.

Cette estimation de la précisions de nos estimations repose en bonne partie sur la qualité supérieure que nous imputons au set 2001.

### **Les variables déterminées**

Pour réaliser ces séries, nous avons dû sélectionner un certain nombre de variables ayant la double propriété d'être déterminantes dans la structuration du territoire wallon du point de vue de l'économie résidentielle au niveau communal, et ayant la propriété d'être déterminable aujourd'hui. Autrement dit, des variables pour lesquelles nous disposons de données suffisantes pour chacune des trois année.

Après une analyse du set de données pour l'année 2001, nous avons sélectionné un quelques variables déterminantes du fait soit de leur poids dans la base économique des communes, soit de leur variabilité selon les communes. Ces variables et leurs diverses combinaisons ont été analysées et cartographiées pour 2001 de manière à déterminer le set le plus réduit à partir duquel l'image de la structuration du territoire wallon est semblable à l'image du set 2001 pris dans son ensemble.

Après avoir évalué la possibilité de déterminer ces variables pour chaque année, nous avons choisi de calculer et d'analyser les variables suivantes au niveau communal:

- La base économique par habitant;
- les revenus importés par habitant;
- les revenus du tourisme par habitant;
- le taux de chômage;
- le nombre d'habitants.

Nous présentons dans la suite l'évolution de chacune de ces variables, une typologie des communes pour chacune des années, et une typologie des communes pour l'ensemble de la période construite en considérant simultanément les variables des trois années.

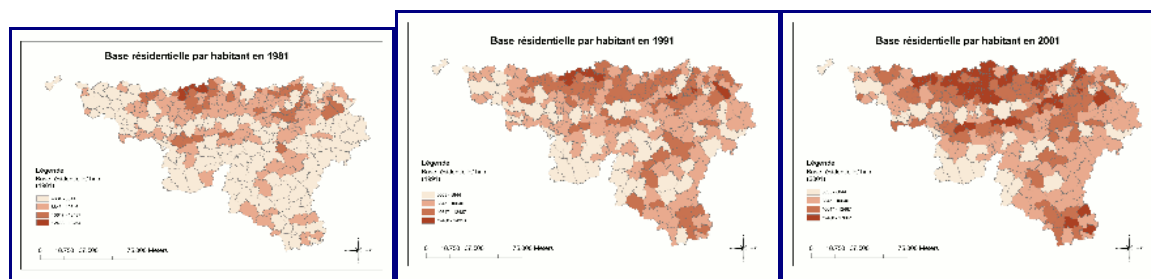
# Évolution des différentes variables

## La base résidentielle

### Aperçu rapide

Aperçu général de l'évolution de la base résidentielle entre 1981 et 2001. Ces cartes, ainsi que les cartes que nous présenterons par la suite, sont immédiatement comparables dans la mesure où les montants ont été rapportés aux montants 2001. Par ailleurs, les mêmes bornes de classes ont été utilisées sauf, selon les années, les minima et maxima.

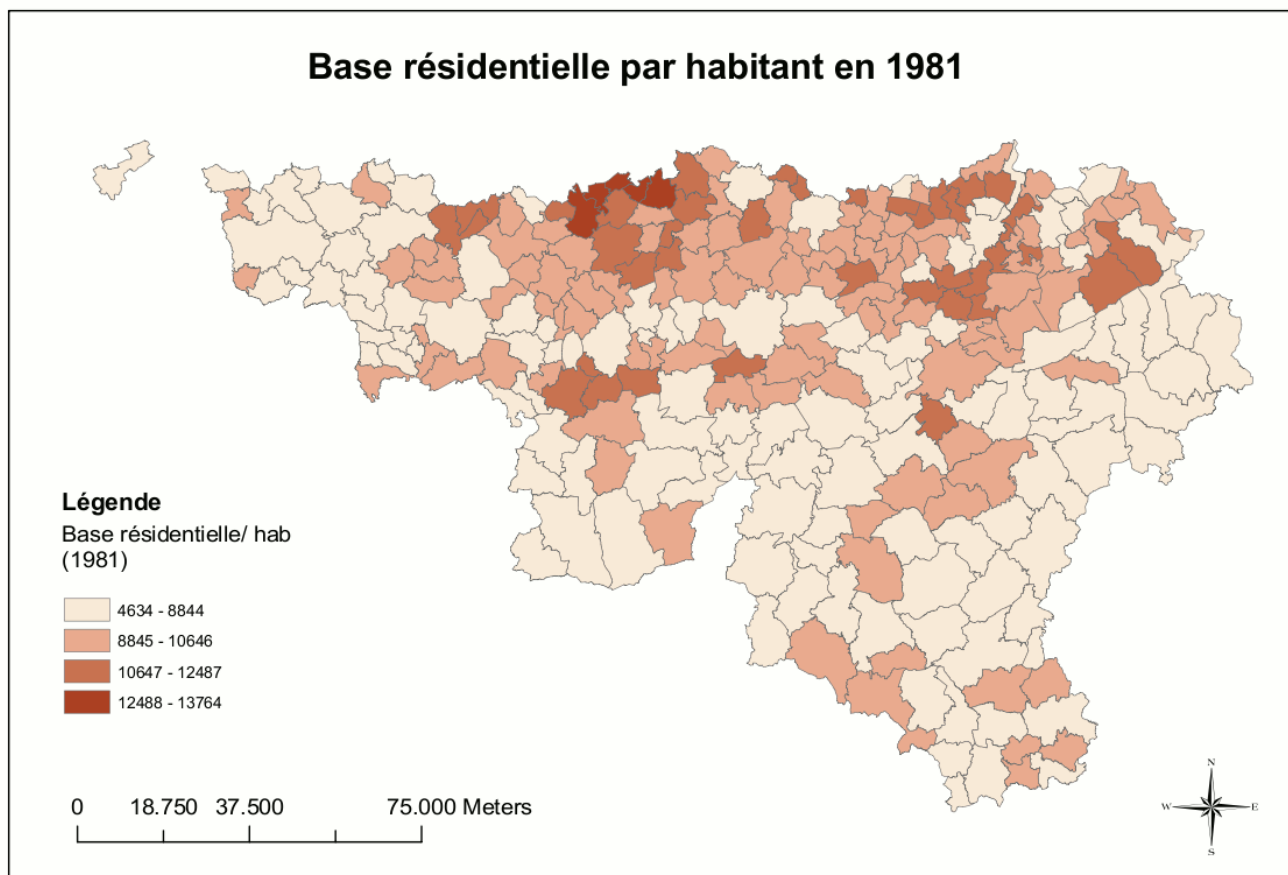
Un examen superficiel de la série de carte nous apprend que la base résidentielle par habitant a fortement augmenté en vingt ans. Cette évolution, qui mène les communes à la situation que nous leur connaissons aujourd'hui, reflétée par les données analysées pour l'année 2001, implique pour l'essentiel les communes situées de part et d'autre du sillon industriel, les communes du Brabant wallon tournées vers Bruxelles, et les communes du sud de la Wallonie, principalement celles de l'extrême sud.



### La base résidentielle en 1981

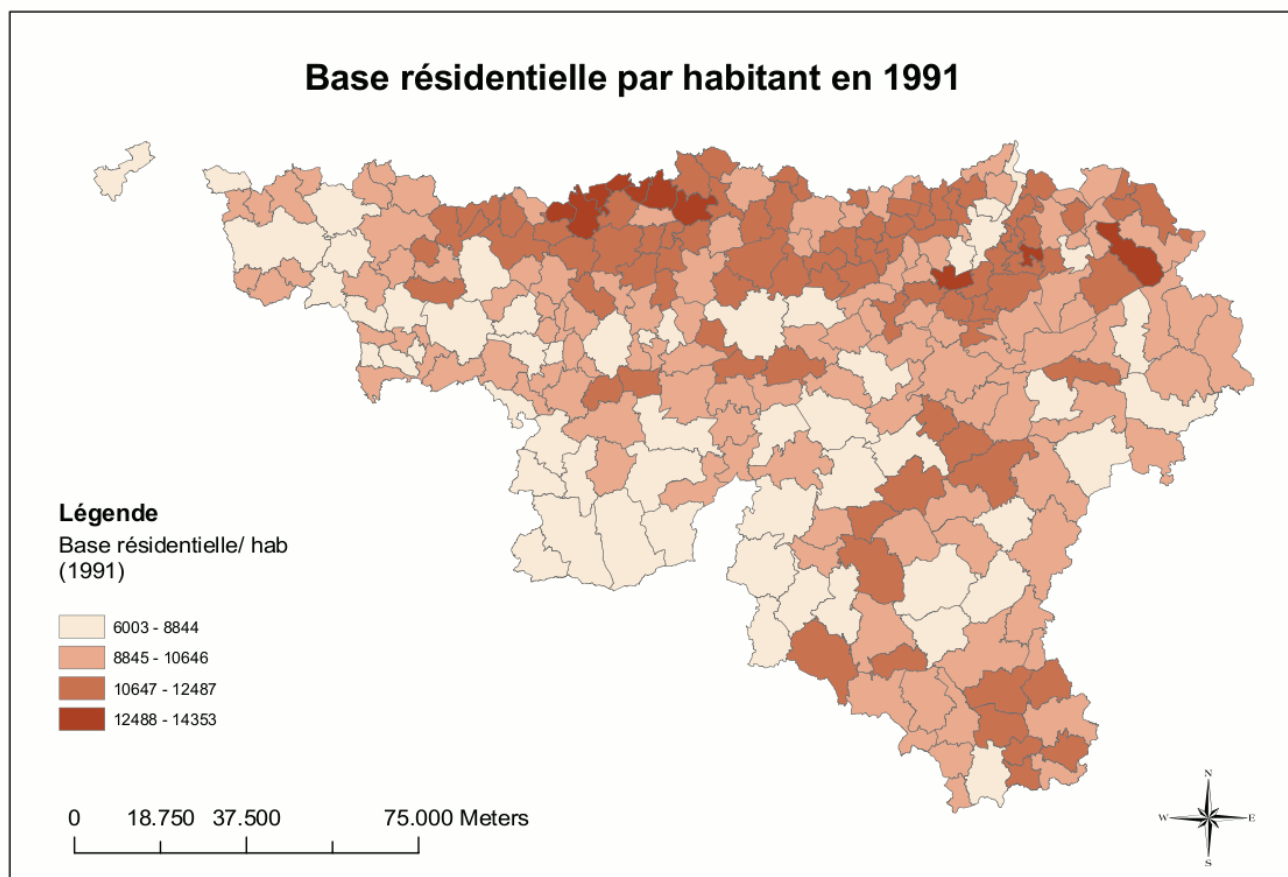
En 1981, les revenus résidentiels sont pour l'essentiel localisés au nord du sillon industriel, dans les communes tournées pour les unes vers Bruxelles, pour les autres vers les grandes villes du sillon. Ils ont aussi une certaine importance dans les communes définissant les franges nord et sud du sillon industriel. Le reste de la Wallonie, à l'exception de quelques communes pour certaines très touristiques, à une base résidentielle réduite.





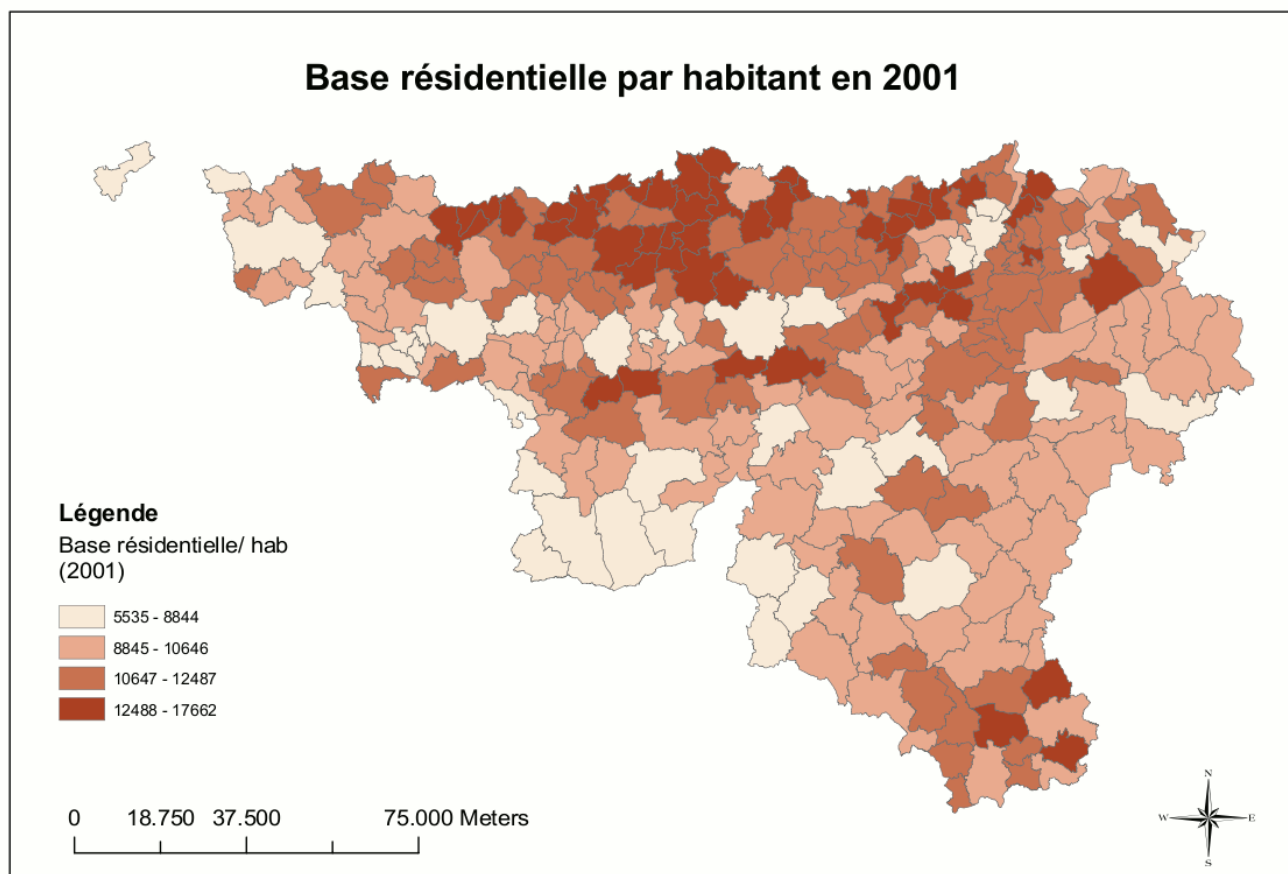
### La base résidentielle en 1991

En 1991, les communes qui avaient déjà un revenu résidentiel élevé le voient encore grandir, tandis qu'on perçoit l'augmentation qui se produit dans le sud de la Wallonie et qui correspond à un étalement urbain de plus en plus important et en une augmentation des distances journalières parcourues pour se rendre au travail.



### La base résidentielle en 2001

En 2001, les communes du sud de la Wallonie voient encore ce revenu augmenter, tandis qu'il devient de plus en plus important dans la banlieue résidentielle de Bruxelles ainsi qu'au sud du sillon industriel.



## Les revenus importés

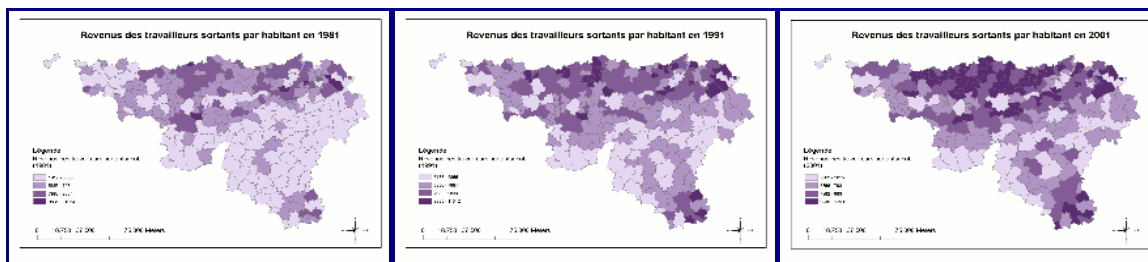
Les revenus importés constituent en 2001 la part la plus importante de la base économique et de la base résidentielle. C'est déjà très généralement le cas en 1981, comme nous pouvons le constater au vu des séries de cartes qui suivent. Nous commentons plus loin les cartes représentant le rapport entre revenus importés et base résidentielle.

## Aperçu rapide

L'aperçu rapide ci-dessous nous permet de nous constituer une représentation générale de l'évolution des revenus importés. Ils sont d'abord rapport au nombre d'habitants, ensuite à la base résidentielle et finalement aux revenus du travail.

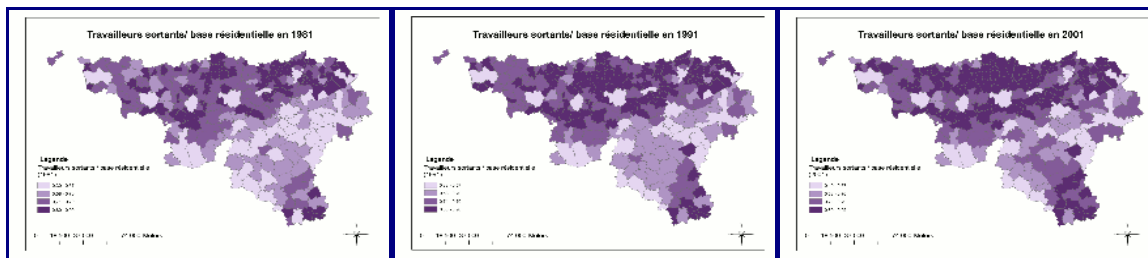
## Les revenus importés par habitant

Il est manifeste que les revenus importés par habitant augmentent fortement entre 1981 et 2001, principalement dans les zones déjà repérés que sont le Brabant wallon, les franges du sillon industriel, et l'extrême sud de la Wallonie.



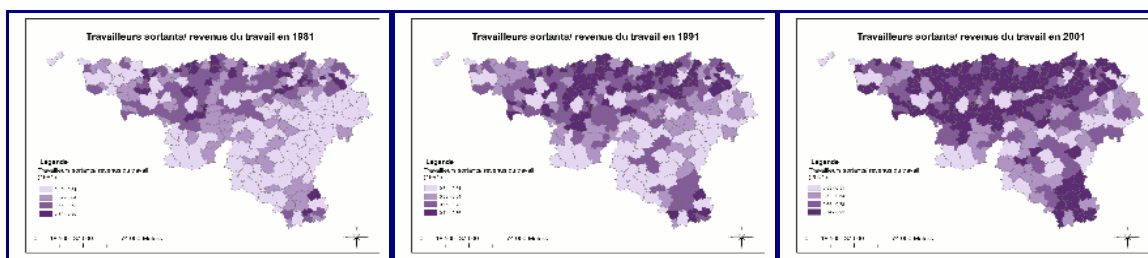
### Les revenus importés dans la base résidentielle

La part de ces revenus dans la base résidentielle ne cesse d'augmenter, principalement dans la Province du Brabant wallon et autour du sillon industriel.



### Les revenus importés et les revenus du travail

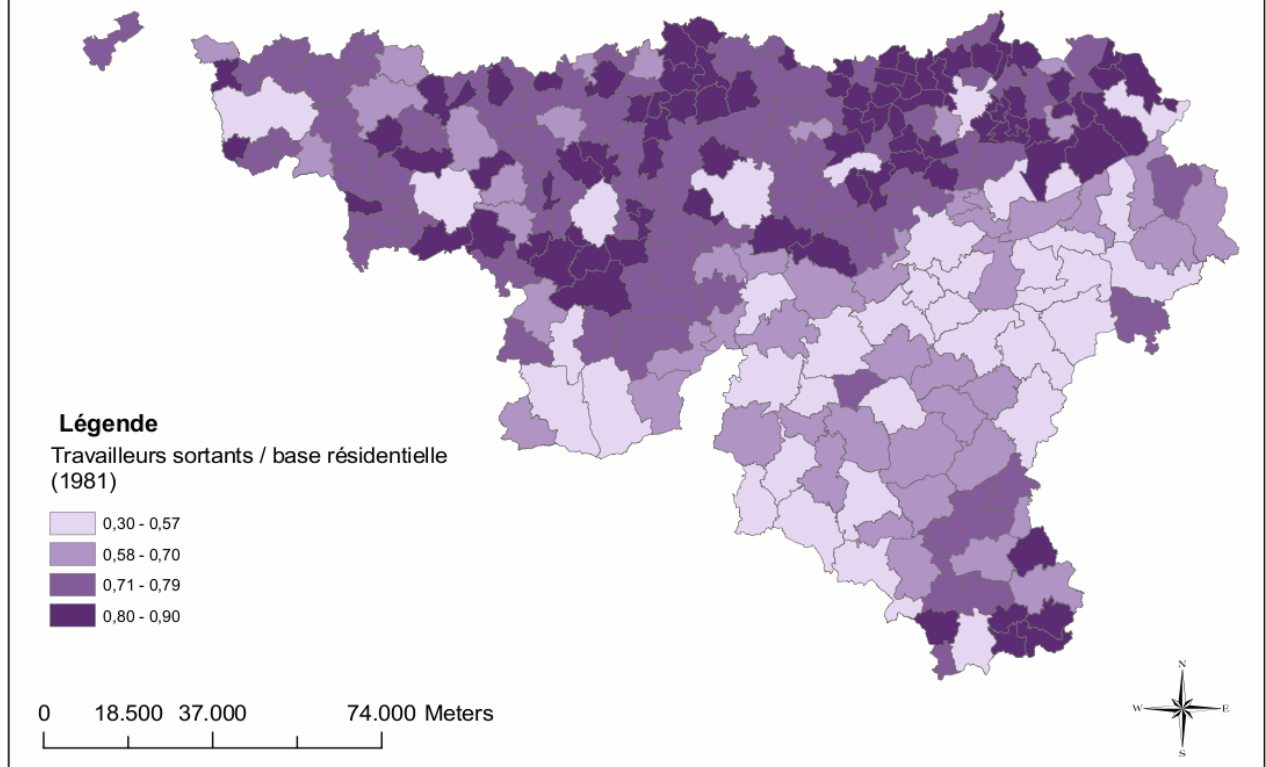
Pour terminer, il est visible que les revenus importés représentent une part de plus en plus importante des revenus du travail au niveau communal. Si en 1981 il représente maximum 50% de ces revenus dans plus de la moitié des communes wallonnes, ce n'est plus le cas en 2001 où il en représente plus de 65%.



### Les revenus importés dans la base résidentielle en 1981

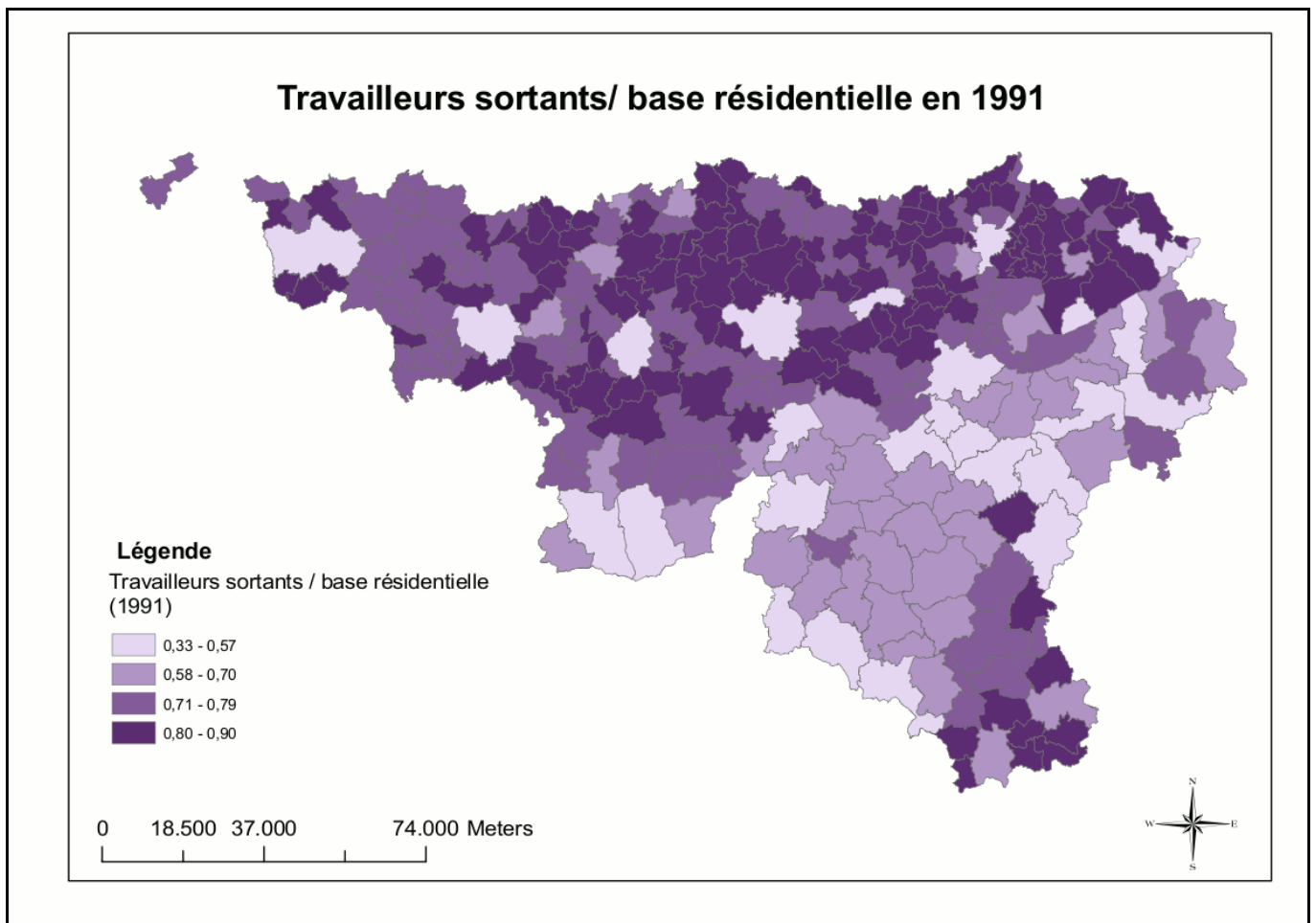
En 1981, les revenus importés constituent déjà une part importante de la base résidentielle dans toutes les communes du nord de la Wallonie, à l'exception des grandes villes du sillon industriel. Cette part est nettement plus modeste dans le sud de la Wallonie, à l'exception de quelques communes de l'extrême sud.

## Travailleurs sortants/ base résidentielle en 1981



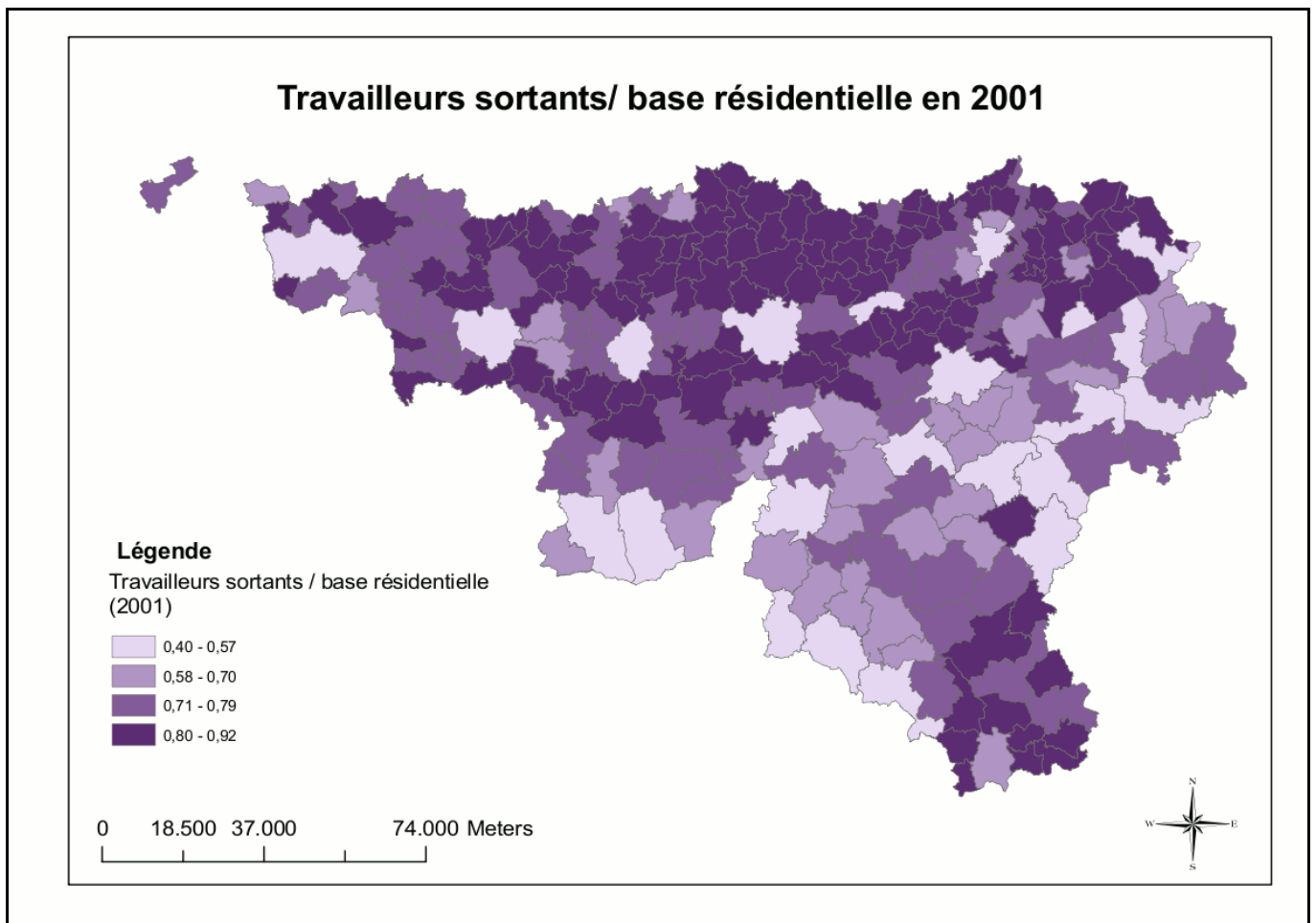
### Les revenus importés dans la base résidentielle en 1991

En 1991, les communes du brabant wallon et des franges du sillon deviennent de plus en plus importatrices de revenu, alors que le phénomène s'accroît dans le sud de la Wallonie



### Les revenus importés dans la base résidentielle en 2001

Nous sommes en 2001 dans la situation qui a déjà été analysée en détail précédemment.

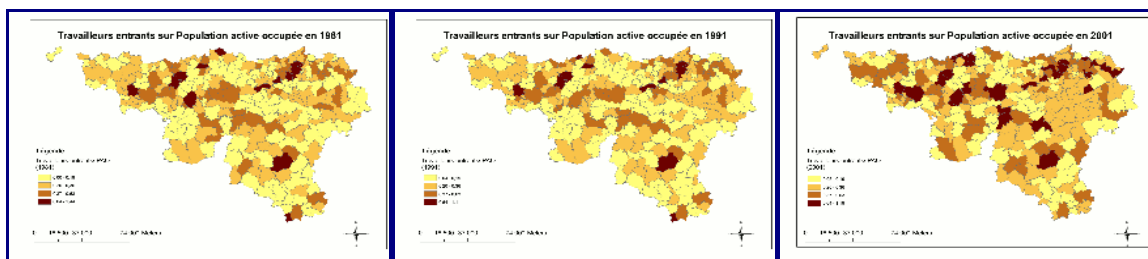


## Les travailleurs entrants

Un détour par une représentation de l'évolution du nombre de travailleurs entrants nous paraît pertinent dans la mesure où il permet de repérer les communes ayant statut de centre d'emploi, les communes ayant statut de lieu d'habitation et les communes mixtes de ce point de vue.

### Aperçu rapide

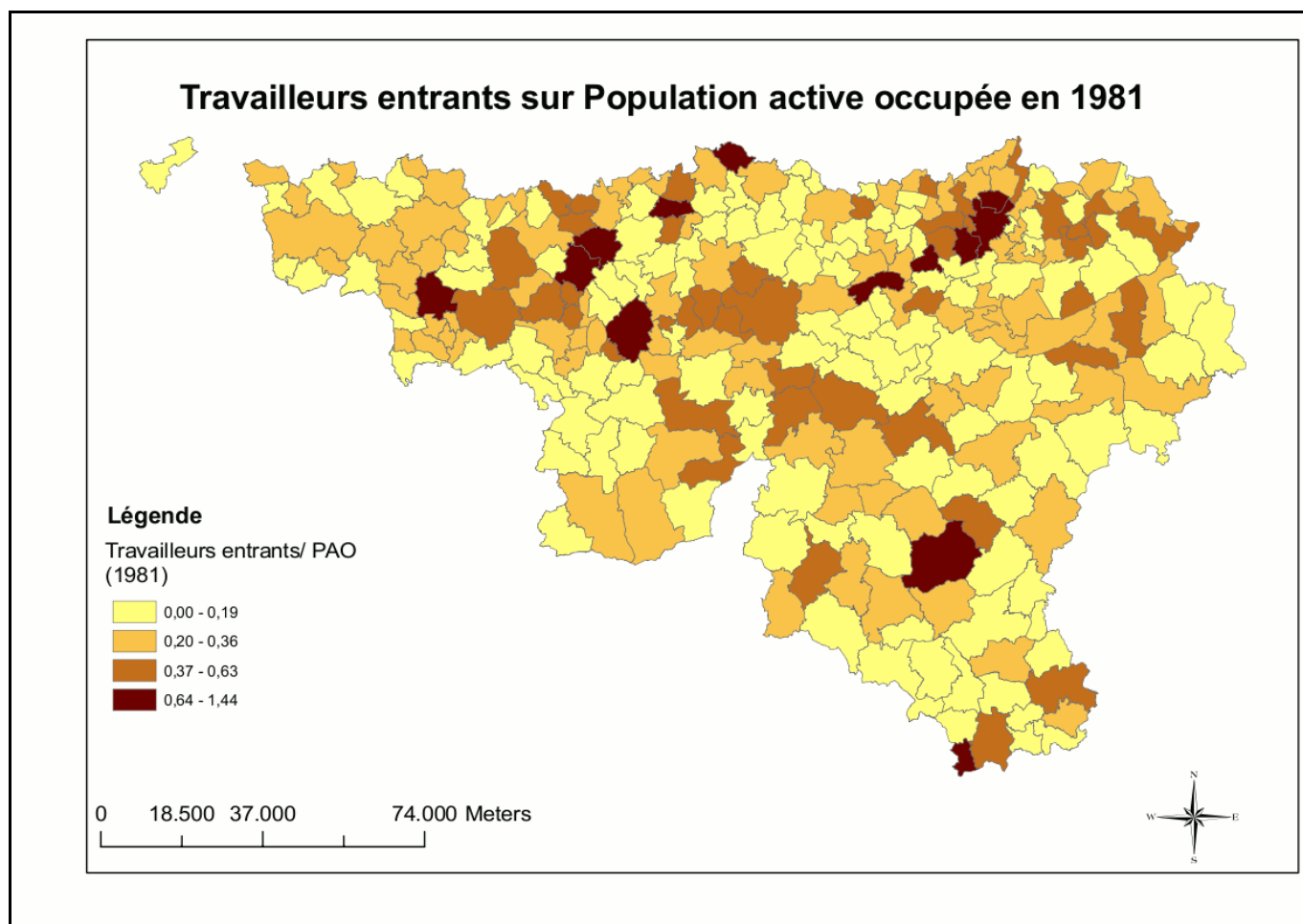
Le nombre de travailleurs entrants augmente brusquement entre 1991 et 2001 dans de nombreuses communes, définissant plus fortement un certain nombre de centre d'emploi et une série de communes plutôt mixtes. Les changements enregistrés entre 1981 et 1991 sont ténus.



### Travailleurs entrants 1981

En 1981, on distingue particulièrement au nord de la Wallonie et d'ouest en est les communes de Saint-Ghislain, de Charleroi, de Seneffe et de Nivelles, de Louvain-La-Neuve, de Beauvechain, de

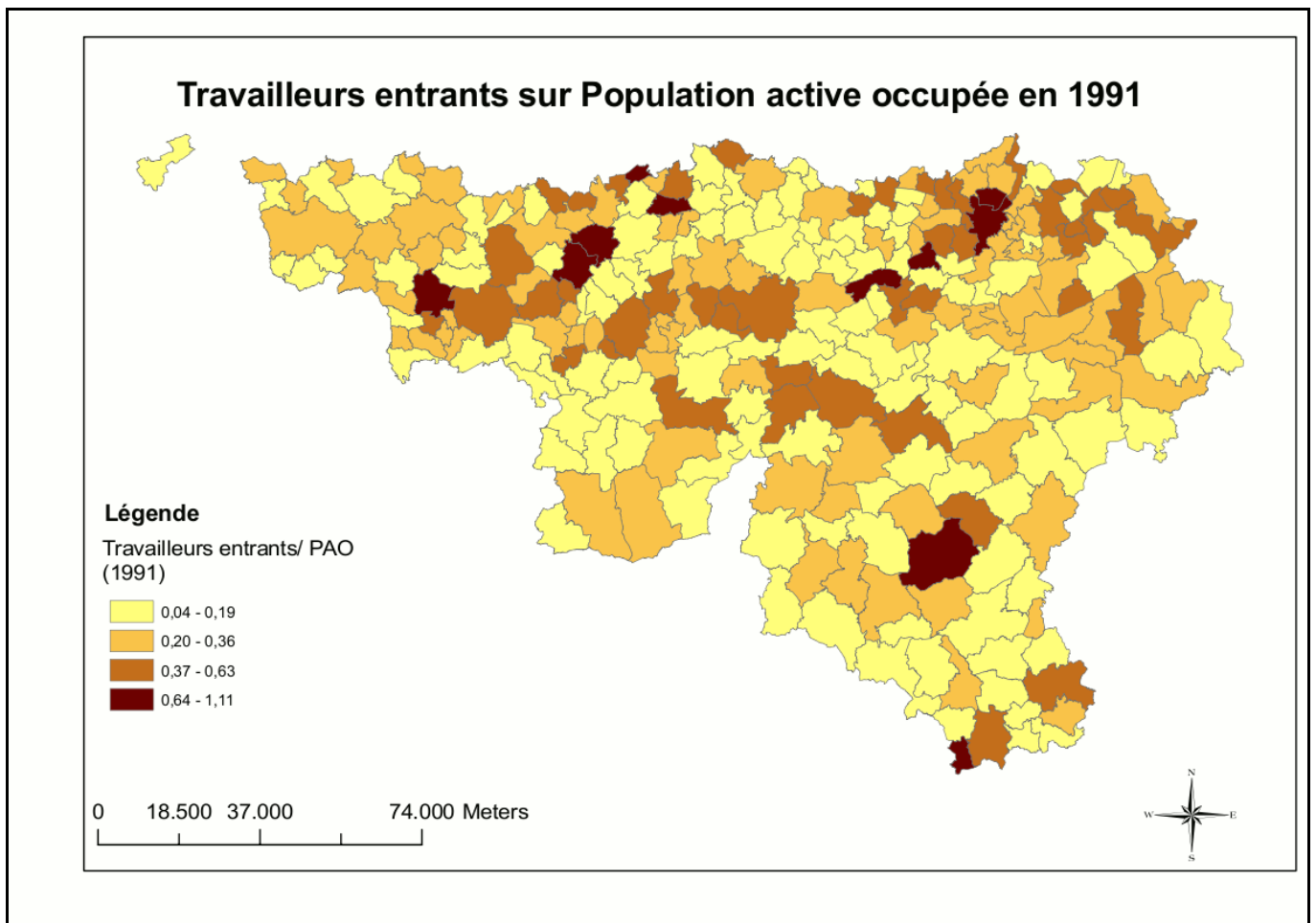
Huy, d'Engis, de Seraing, de Liège et de Herstal. Dans le sud, nous distinguons la commune de Libramont ainsi que celle de Rouvroy, à l'ouest de Virton.



### Travailleurs entrants 1991

En 1991, la commune de Charleroi sort des communes qui voient arriver le plus de travailleurs entrants, ainsi que les communes de Beauvechain et de Seraing. La commune de La Hulpe entre dans "le peloton de tête".

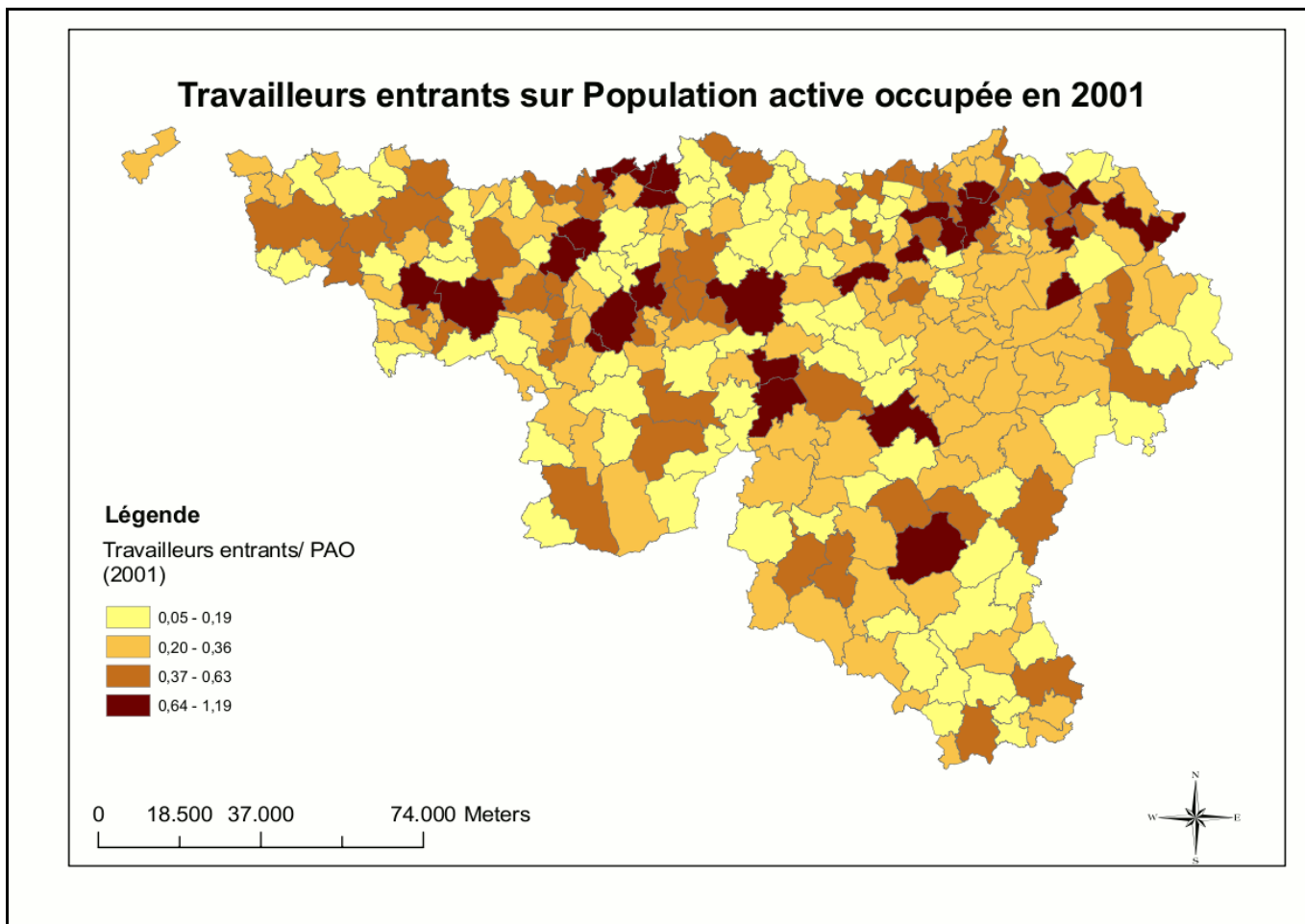




### Travailleurs entrants 2001

Le nombre de travailleurs entrants augmente brusquement entre 1991 et 2001, principalement dans les communes "pourvoyeuses d'emploi" du sillon industriel et sur l'axe Seneffe - Louvain-La-Neuve - Wavre. Une série de communes émerge parmi lesquelles Verviers, Spa, Dinant, Marche-En-Famenne. Pointons aussi le cas de Charleroi qui revient, et les communes de Montigny-Le-Tilleul et de Fleurus, ainsi que le cas de Liège, où réapparaît la commune de Seraing et arrive Grâce-Hollogne.

Mais on observe surtout une augmentation globale de la part des travailleurs entrants dans les communes wallonnes. Elles étaient nombreuses jusqu'en 1991 à ne voir arriver que moins de 20% de leur population active occupée, alors qu'elles plus nombreuses en 2001 à en accueillir de 20 à 36%, et parfois plus.



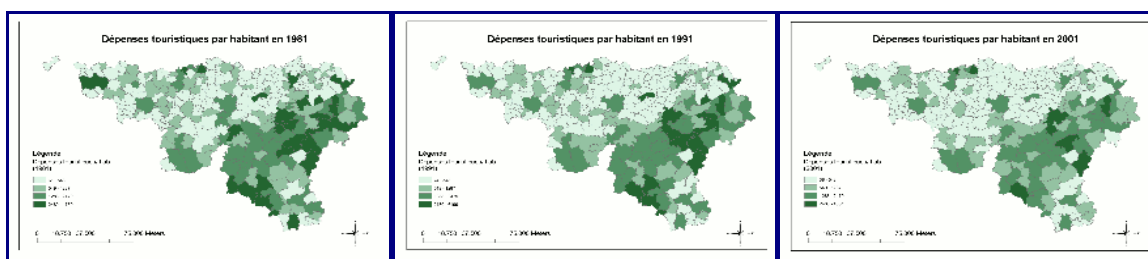
## Les revenus du tourisme

### Aperçu rapide

On observe une diminution globale de l'importance des revenus du tourisme dans la base économique des communes Wallonnes, singulièrement des communes de la partie sud de la Wallonie. Nous imputons principalement ce fait à l'augmentation générale de la part des revenus du travail importés dans la base économique des communes wallonnes.

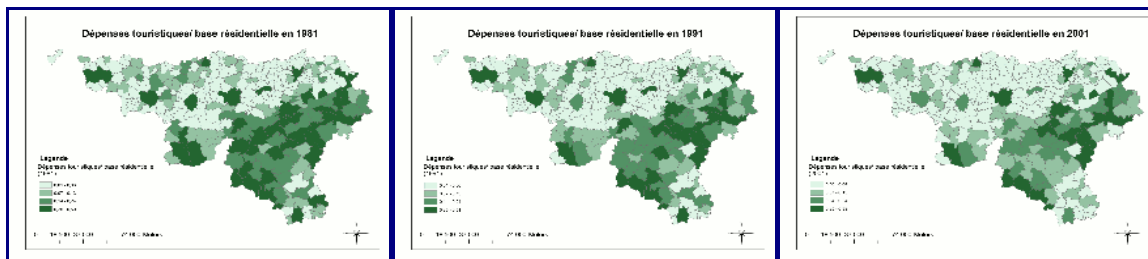
### Le tourisme par habitant

Le montant par habitant des revenus du tourisme diminue sensiblement entre 1981 et 2001.



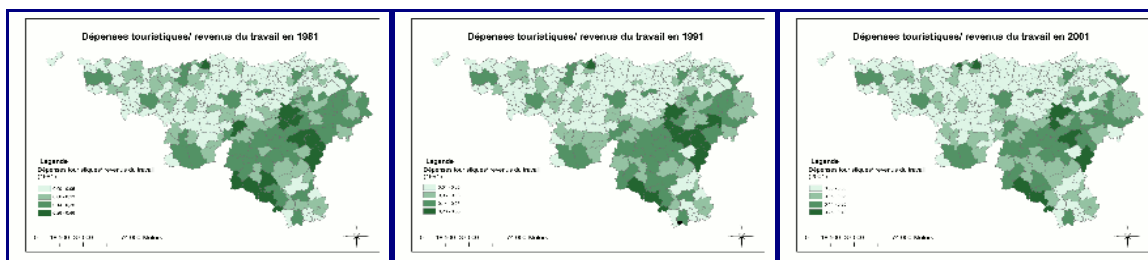
## Le tourisme dans la base résidentielle

Il en est de même en ce qui concerne la part de ces revenus dans la base résidentielle des communes.



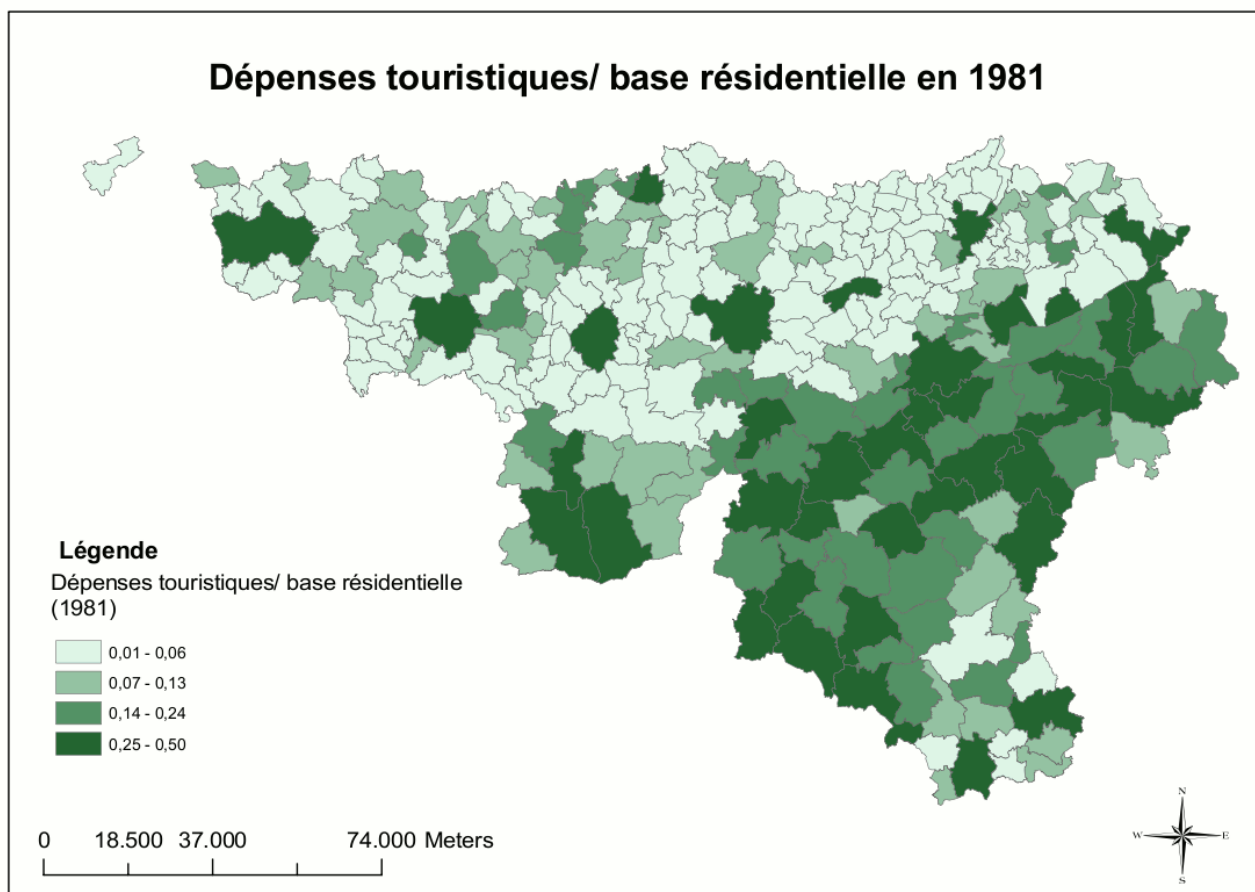
## Le tourisme et les revenus du travail

On observe également qu'entre 1981 et 2001 leur poids dans les revenus du travail diminue



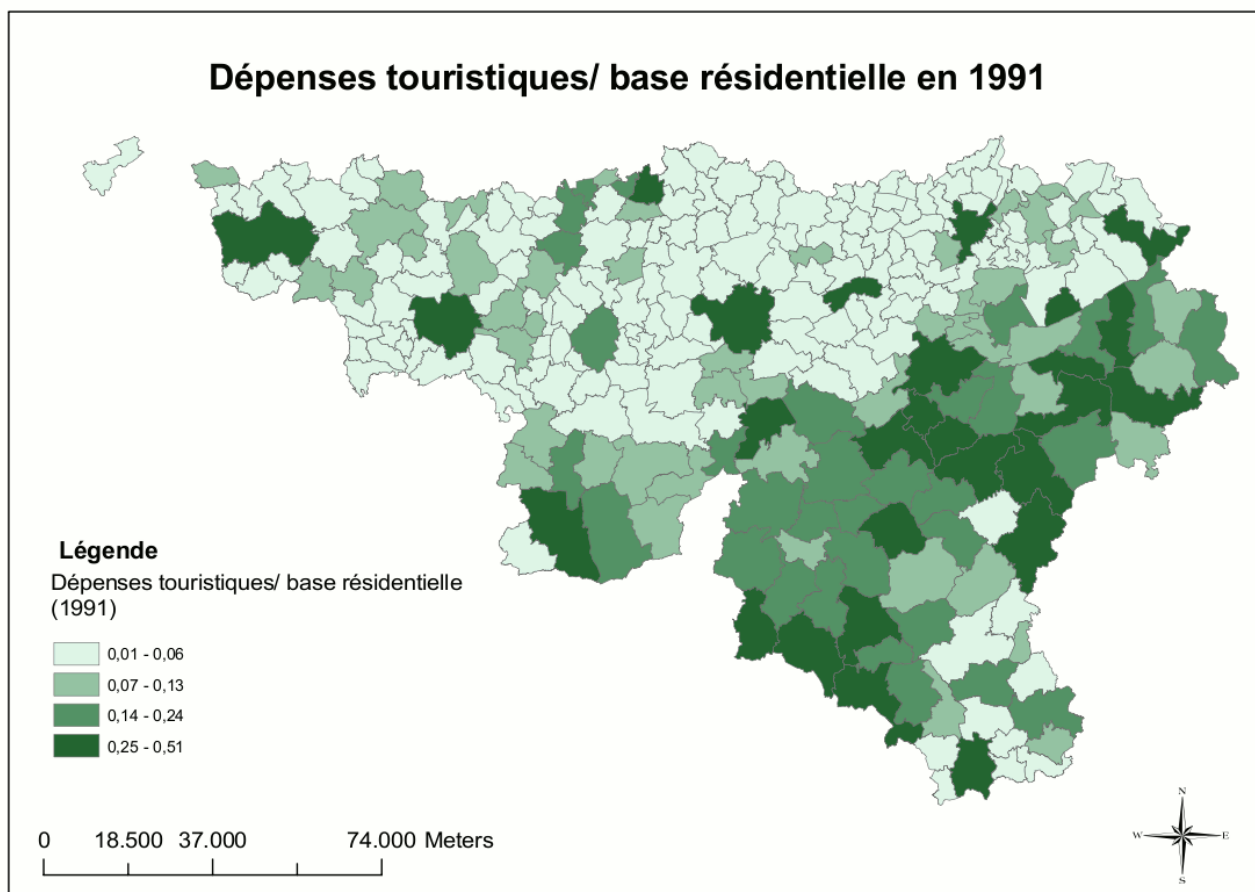
## Le tourisme dans la base résidentielle en 1981

Nous constatons que dans la plupart des communes du sud de la Wallonie, les revenus du tourisme représentent une part importante - et souvent la plus importante - de la base résidentielle. C'est la cas aussi pour les grandes communes du sillon industriel. Mais nous avons vu par ailleurs que ce sont les communes dont la base résidentielle étaient la plus réduite. Nous observons donc des communes dans lesquelles les revenus importés par des habitants travaillant ailleurs sont moins important que les revenus dépensés sur leur territoire par des habitants d'autres communes.



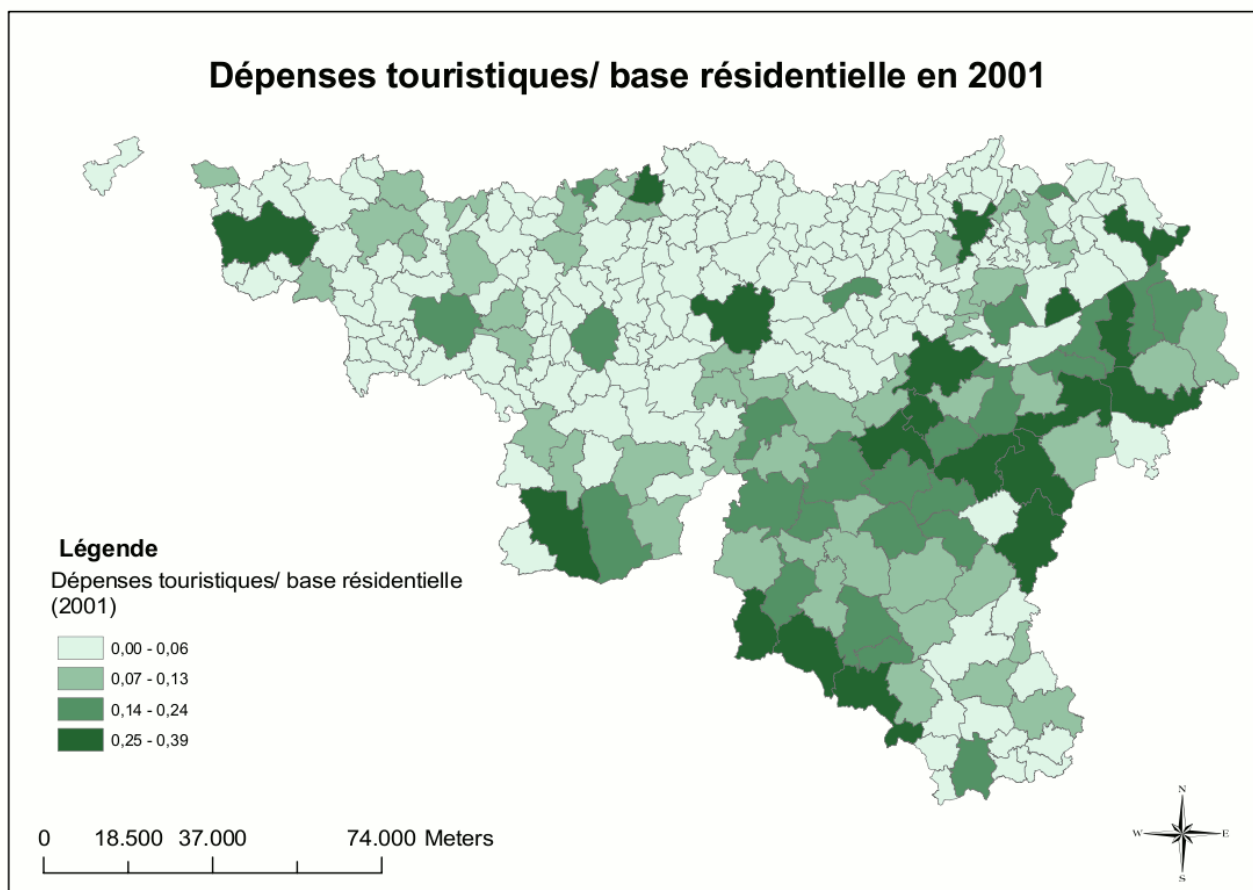
### Le tourisme dans la base résidentielle en 1991

La situation évolue déjà nettement entre 1981 et 1991, le nombre de communes que l'on peut considérer comme dépendant de manière significative des revenus du tourisme ayant diminué. Cette diminution est due en partie à l'augmentation observée des revenus du travail importé dans la base économique des communes du sud de la Wallonie.



### **Le tourisme dans la base résidentielle en 2001**

Le phénomène s'est encore accentué entre 1991 et 2001, la part maximale des revenus du tourisme dans la base résidentielle étant passée de 51% en 1991 à 39% en 2001, et le nombre de commune dans lesquelles cette part est élevée ayant fortement diminué. Ce fait est encore à mettre sur le compte de l'augmentation des revenus importés dans la base économique de ces communes.



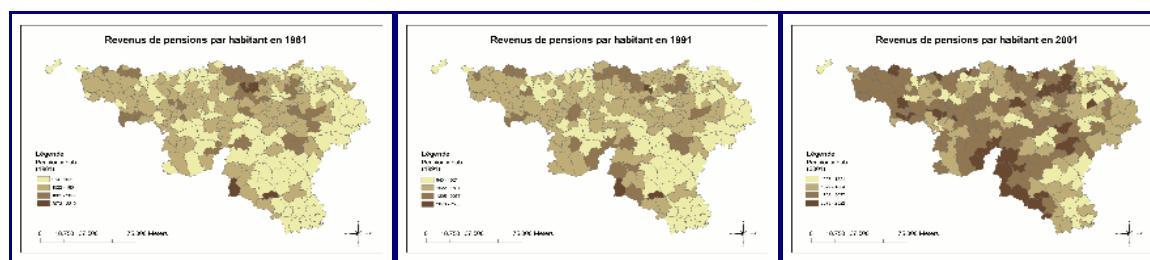
## Les pensions

### Aperçu rapide

Les revenus des pensions augmentent entre 1981 et 2001, mais brusquement entre 1991 et 2001, tandis que les changements entre 1981 et 1991 sont ténus. Cette augmentation est sensible aussi bien dans le rapport montant des pensions / habitants, que dans la part que représentent les pensions dans la base résidentielle et dans le rapport pensions / revenus du travail

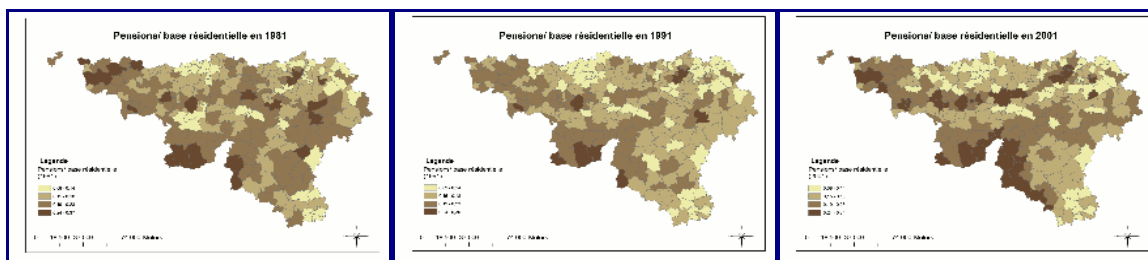
### Les pensions par habitant

Le montant des pensions par habitant augmentent globalement sur la période, faiblement entre 1981 et 1991, puis brusquement entre 1991 et 2001.



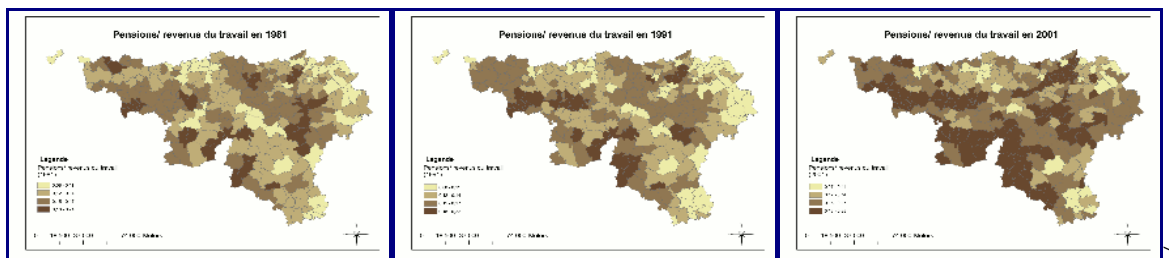
## Les pensions dans la base résidentielle

Leur part dans la base résidentielle qui avait tendance à être plutôt équivalente entre les communes en 1981 les différencie nettement en 2001. La polarisation dans les communes du sillon, les communes du sud de la Province de Namur et les communes frontalières du sud-est de la Province du Luxembourg est nette.

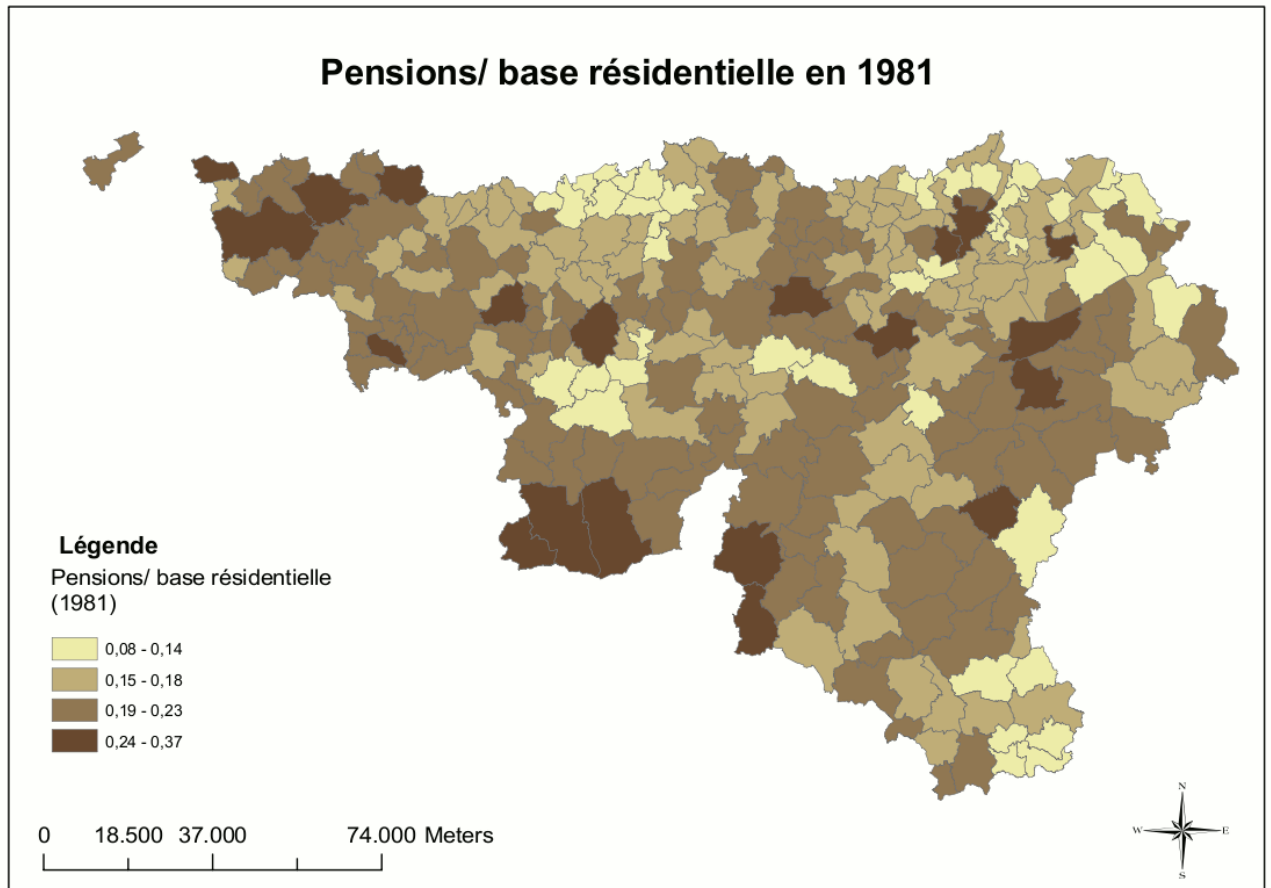


## Les pensions et les revenus du travail

Le rapport avec les revenus du travail reste globalement semblable entre 1981 et 1991, pour devenir brusquement plus important en 2001: les pensions forment une part de plus en plus importante des revenus captés par les communes.

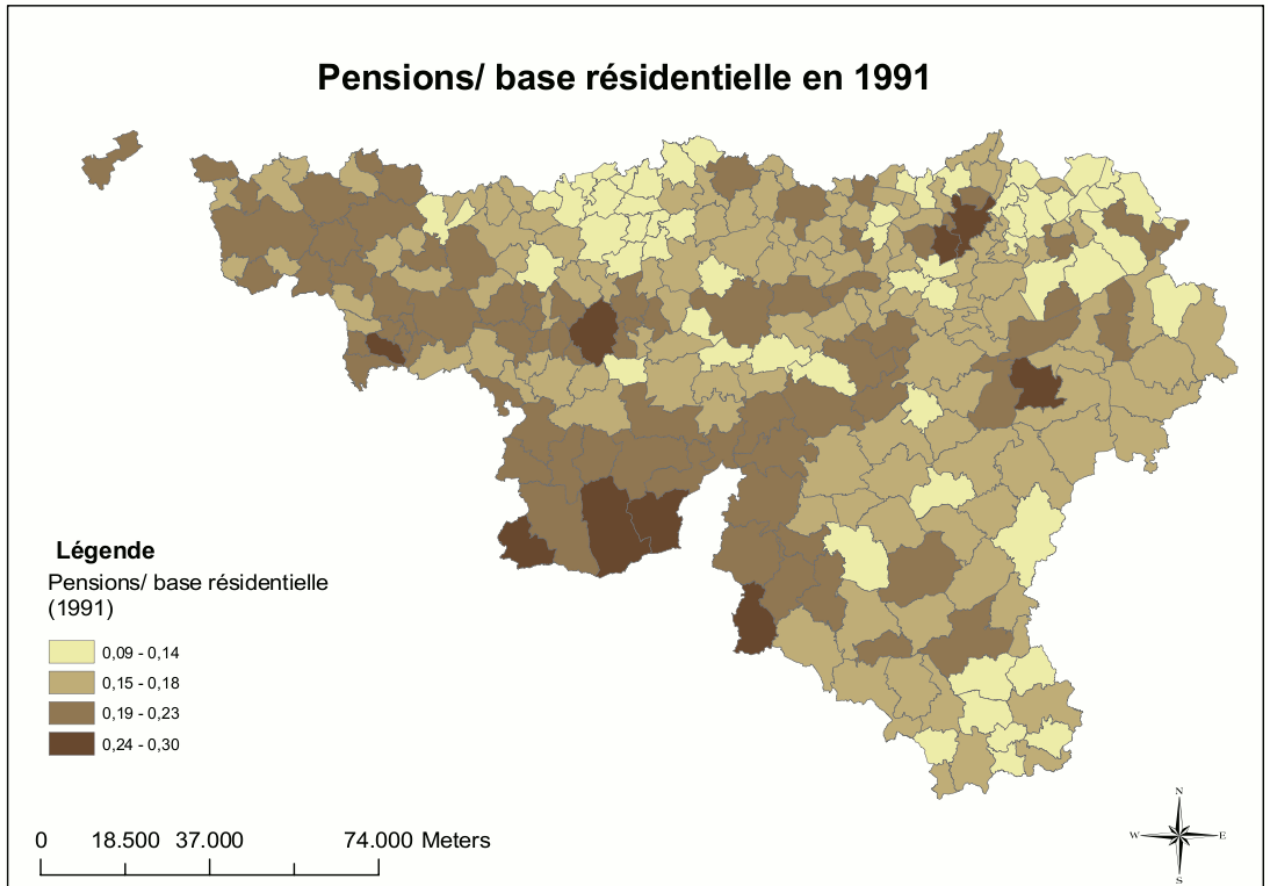


## Les pensions dans la base résidentielle en 1981

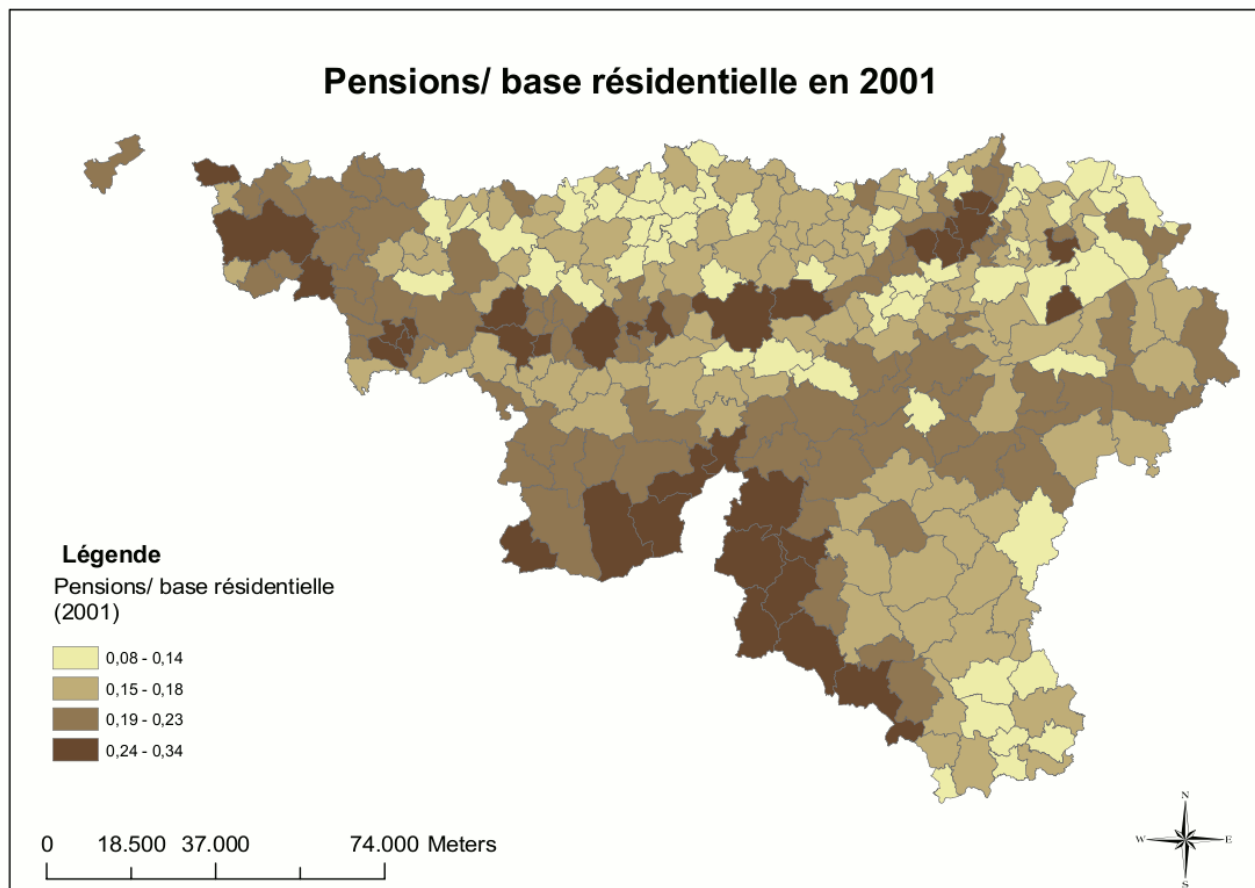




## Les pensions dans la base résidentielle en 1991



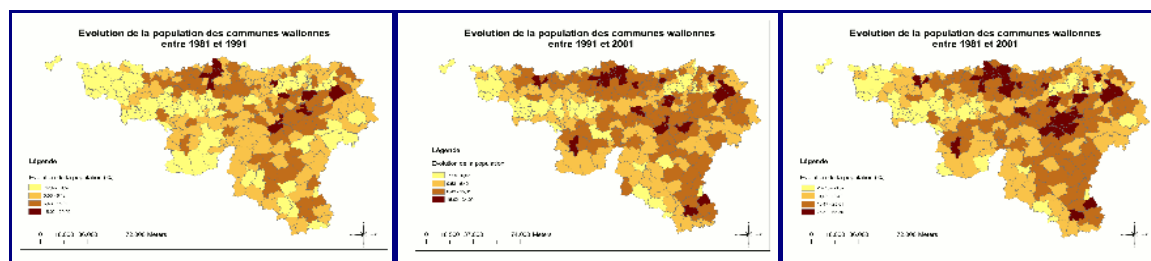
## Les pensions dans la base résidentielle en 2001



## La population

### Aperçu rapide

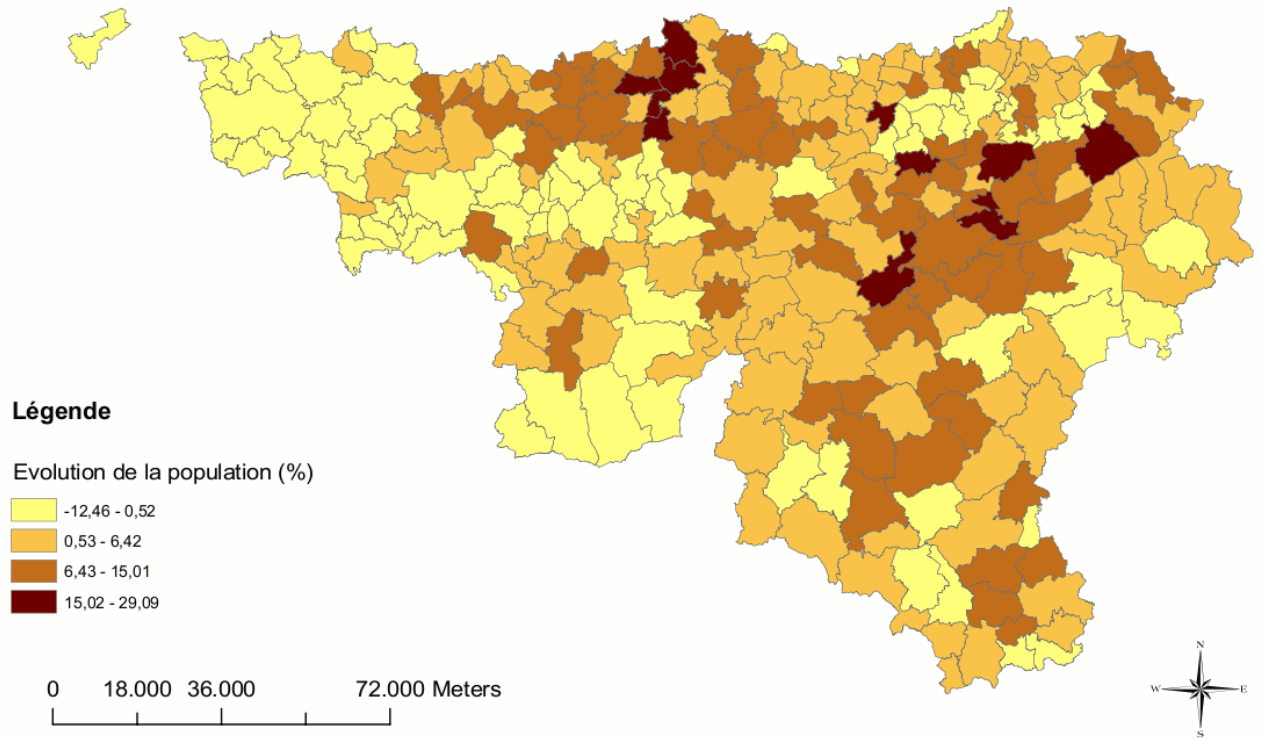
L'évolution de la population des communes entre 1981 et 2001 est bien connue: la période voit la poursuite du mouvement de péri-urbanisation. La plus grande partie des communes rurales voient leur nombre d'habitants augmenter tout au long de la période, tandis que les grandes communes urbaines voient leur population diminuer ou stagner.



### Évolution de la population entre 1981 et 1991

L'évolution entre 1981 et 1991 est nette: les communes du Brabant wallon voient leur population augmenter fortement, ainsi que les communes situées au sud du sillon industriel. De nombreuses communes du sud de la Wallonie voient leur population augmenter nettement.

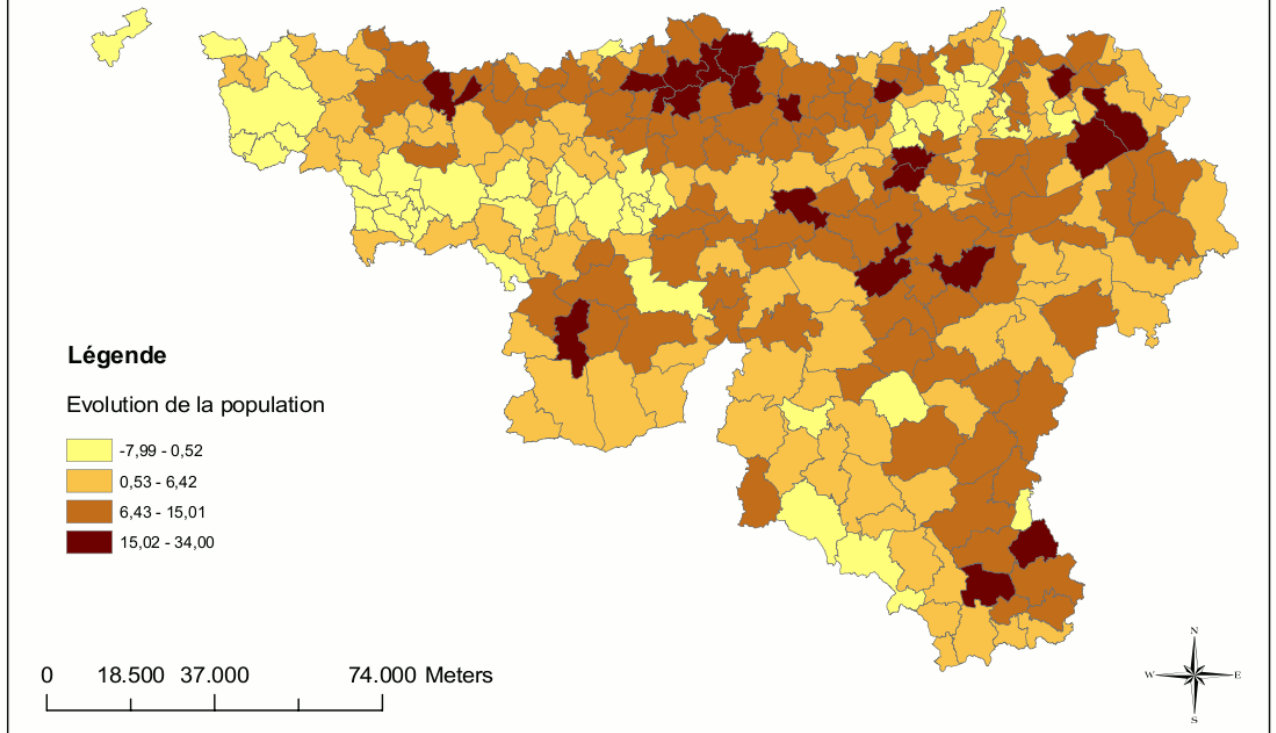
## Evolution de la population des communes wallonnes entre 1981 et 1991



### Évolution de la population entre 1991 et 2001

L'évolution s'intensifie entre 1991 et 2001 et devient quasi générale en Wallonie, à l'exception des communes de vieille industrialisation de l'ouest et de l'est du sillon

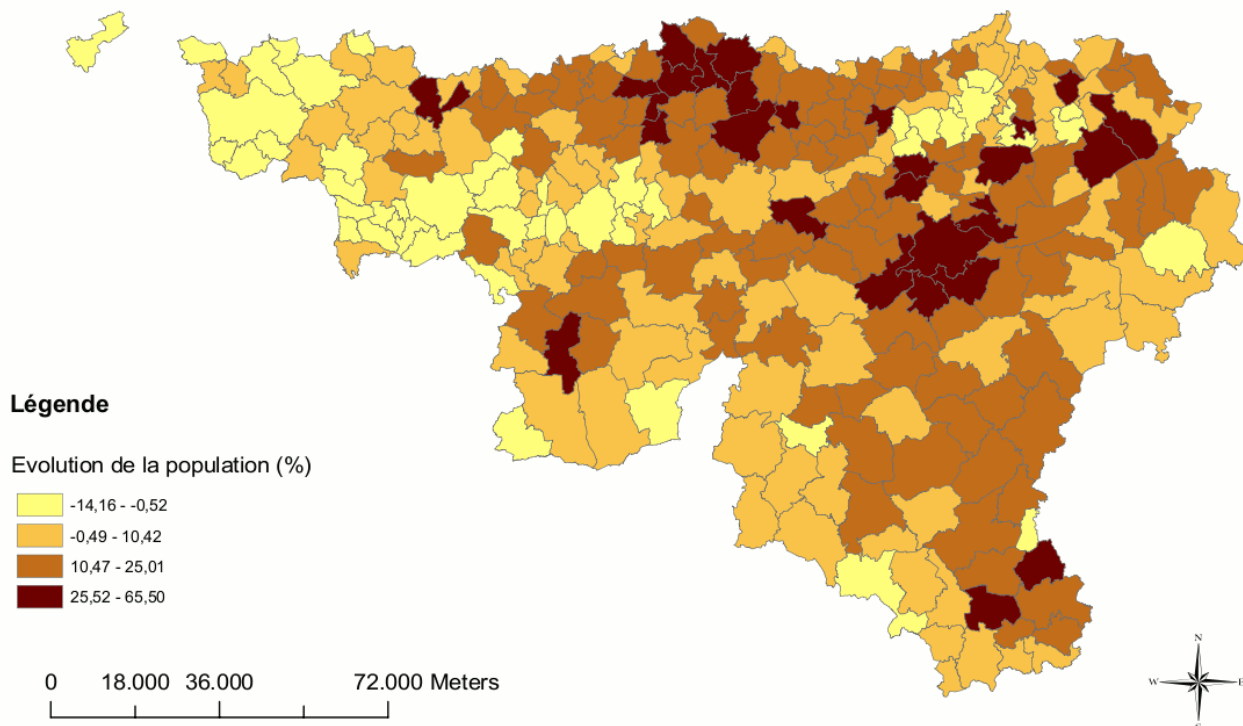
## Evolution de la population des communes wallonnes entre 1991 et 2001



### Évolution de la population entre 1981 et 2001

Le bilan de la période 1981 - 2001 est net: la péri-urbanisation a atteint la presque totalité des communes peu ou pas urbanisées. Plus de la moitié des communes enregistrent une augmentation de plus de 10% de leur population. Pour certaines, nombreuse, cette augmentation dépasse les 30%.

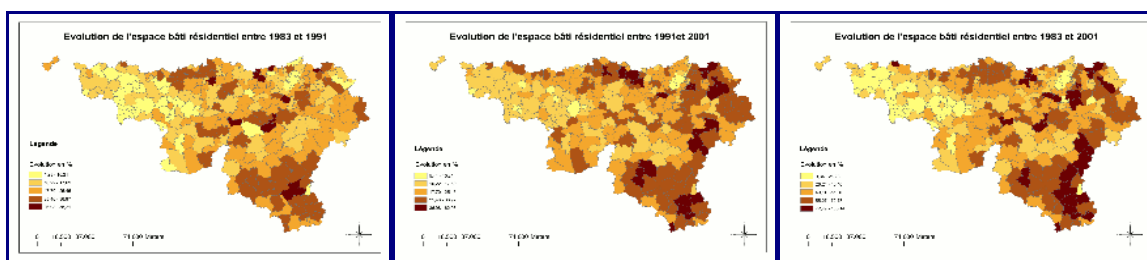
## Evolution de la population des communes wallonnes entre 1981 et 2001



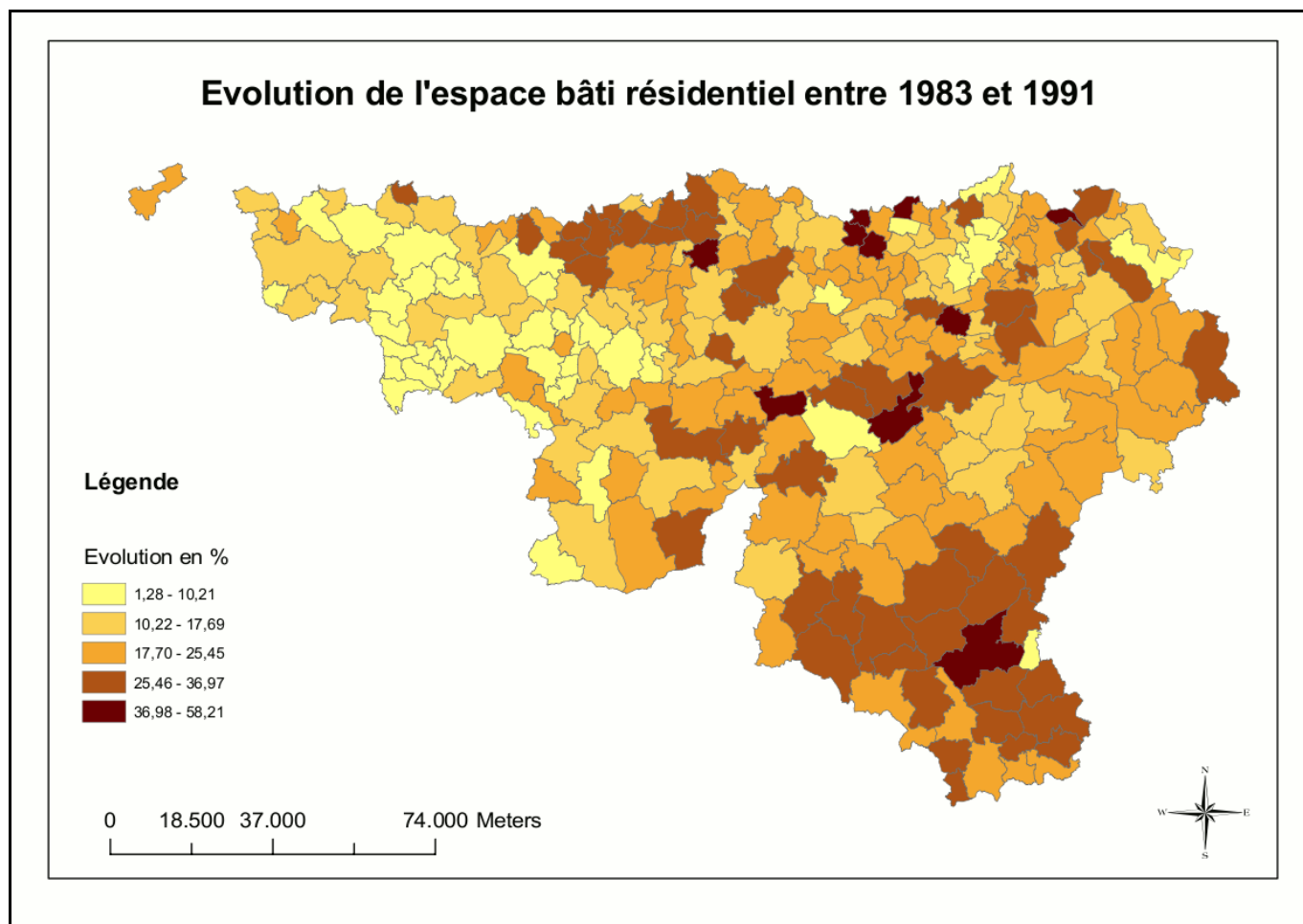
## L'espace bâti

### Aperçu rapide

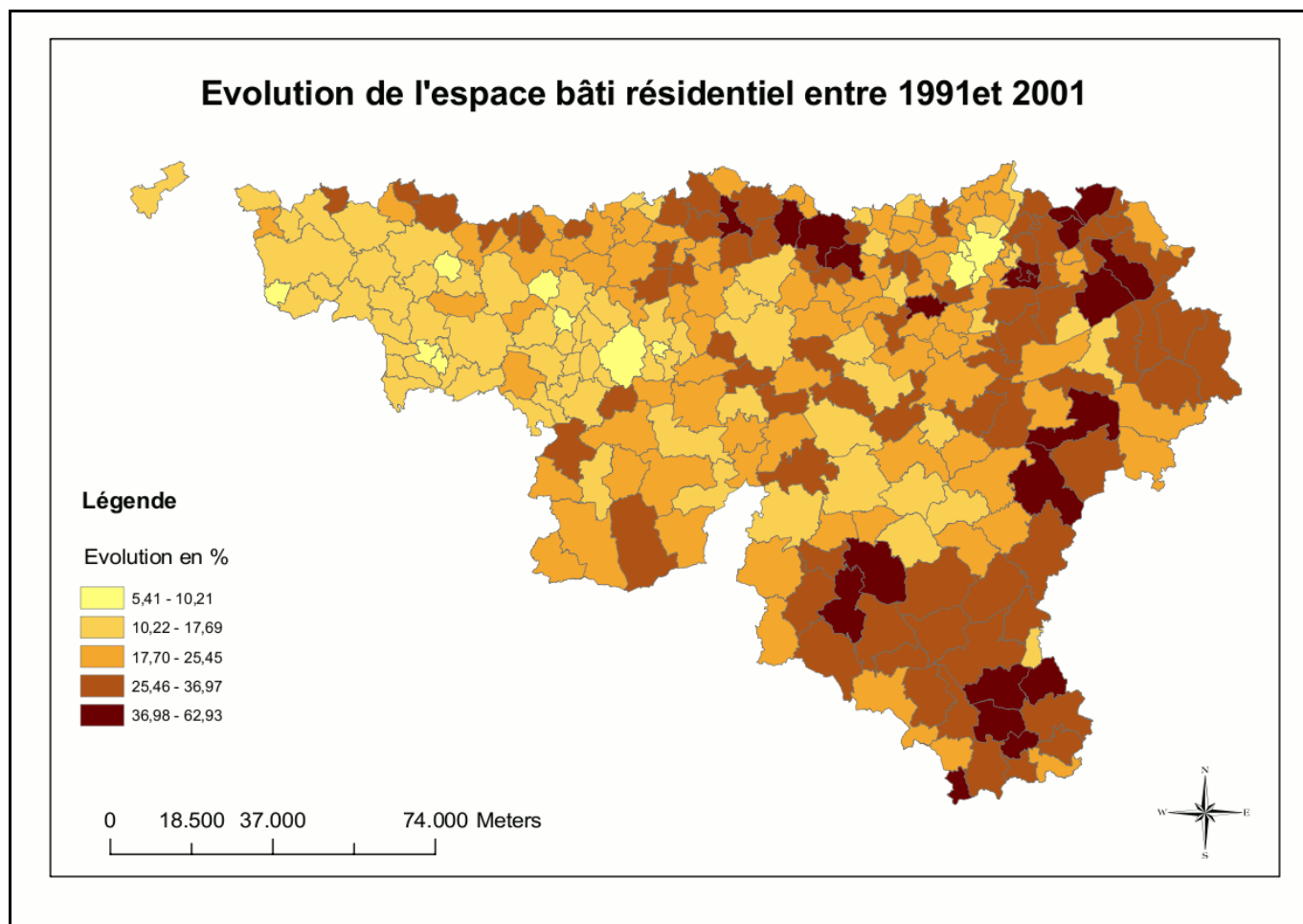
L'augmentation de l'espace bâti est très forte pour l'ensemble de la période, principalement dans les communes du sud de la Wallonie et les communes frontalières. Elle accompagne l'augmentation de la population, mais son amplitude est beaucoup plus forte, atteignant principalement les communes du Brabant wallon, du sud et de l'est de la Wallonie. Toutes les communes fortement résidentielles en 2001 ont enregistré une très forte augmentation de l'espace bâti entre 1983 et 2001.



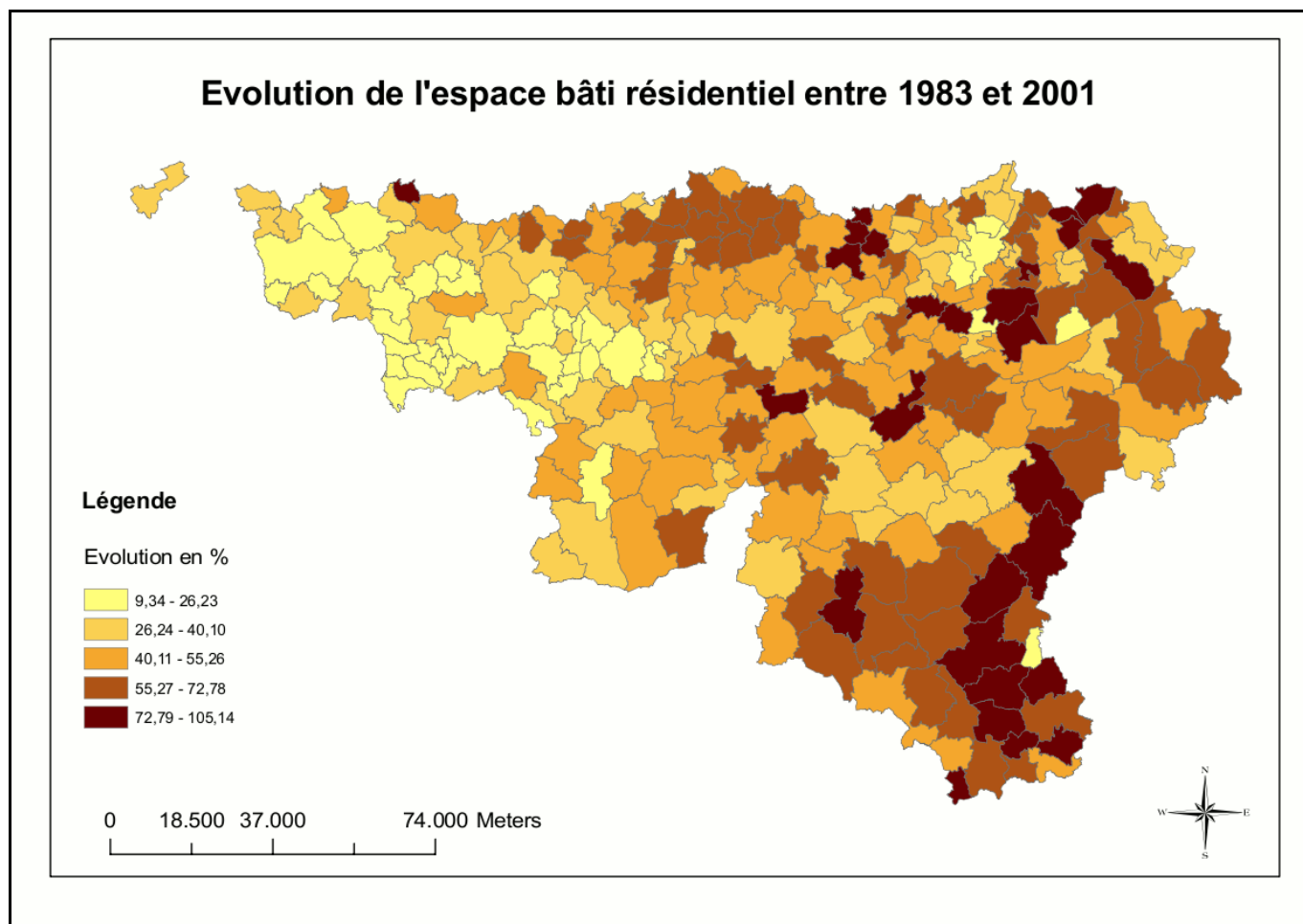
## Évolution de l'espace bâti entre 1983 et 1991



## Évolution de l'espace bâti entre 1991 et 2001



## Évolution de l'espace bâti entre 1983 et 2001





## Typologie globale

Cette typologie réunit les variables des trois années pour chaque commune, exprimées en francs belges de 2001, pour assurer une bonne comparabilité. Une typologie a par ailleurs été réalisée pour chaque année - en francs courants, qui donne des résultats semblables en termes de structuration du territoire à ceux obtenus sur le set 2001. Nous ne commenterons pas ces typologies, dont les tableaux et cartes sont donnés en annexes.

La typologie réalisée à partir des séries de variables de chaque commune représente donc des types d'évolution, plus exactement des types des relations entre les différentes variables, qui sont -notons-le- considérées par l'algorithme comme équivalentes (il ne s'agit pas d'un algorithme d'analyse temporelle). Il a été demandé à l'algorithme de constituer 6 classes qui ont été cartographiées.

Remarquons d'abord que la structure qui émerge de la classification est identique à celle observée sur le set 2001, ce qui confirme la fiabilité des estimations réalisées. Voici la composition des classes.

| TYPE    | 1             | 2      | 3            | 4          | 5            | 6              |
|---------|---------------|--------|--------------|------------|--------------|----------------|
| Pop1981 | 7.273         | 8.299  | <u>6.477</u> | 18.623     | 7.368        | <b>105.905</b> |
| RvTrH81 | <b>8.611</b>  | 7.224  | 4.854        | 6.458      | 4.325        | <u>3.365</u>   |
| TourH81 | 520           | 515    | 966          | <u>406</u> | <b>2.638</b> | 1.673          |
| BresH81 | <b>10.665</b> | 9.307  | 7.336        | 8.558      | 8.528        | <u>6.720</u>   |
| Tch81   | 6             | 7      | <u>5</u>     | <b>11</b>  | <u>5</u>     | 10             |
| Pop1991 | 7.824         | 8.507  | <u>6.532</u> | 18.212     | 7.732        | <b>101.192</b> |
| RvTrH91 | <b>9.731</b>  | 8.221  | 6.392        | 6.905      | 5.470        | <u>4.457</u>   |
| TourH91 | 472           | 488    | 900          | <u>326</u> | <b>2.682</b> | 1.400          |
| BresH91 | <b>11.654</b> | 10.259 | 8.823        | 8.875      | 9.710        | <u>7.548</u>   |
| Tch91   | <u>12</u>     | 16     | 13           | <b>27</b>  | 13           | 24             |
| Pop2001 | 8.547         | 8.957  | <u>6.916</u> | 18.001     | 8.195        | <b>98.932</b>  |
| RvTrH01 | <b>10.842</b> | 8.891  | 7.231        | 6.784      | 5.711        | <u>4.133</u>   |
| TourH01 | 400           | 373    | 738          | <u>271</u> | <b>2.133</b> | 1.299          |
| BresH01 | <b>12.953</b> | 11.101 | 9.714        | 9.010      | 9.711        | <u>7.383</u>   |
| Tch01   | <u>9</u>      | 12     | 10           | 20         | 12           | <b>21</b>      |

### Les communes très résidentielles (type 1)

Ces communes sont résidentielles par les revenus importés sur toute la période: elles ont les revenus importés les plus élevés (8611, 9731, 10842) et en augmentation constante. Il en est de même pour la base résidentielle.

Leurs taux de chômage sont les plus faibles en fin de période et parmi les plus faibles en début de période.

La population s'accroît de manière importante et régulière (7273, 7524, 8547)

### Les communes moins résidentielles (type 2)

Les revenus importés y sont les seconds en importance et s'accroissent régulièrement.

Leur population s'accroît de manière faible mais régulière (8299, 8507, 8597).

### **Les communes en voie de résidentialisation (type 3)**

Ces communes sont en moyenne les plus réduites en nombre d'habitant, dont le nombre est cependant en légère augmentation sur l'ensemble de la période (6477, 6535, 6916).

Les revenus importés sont faibles en début de période mais s'accroissent rapidement (4854, 6392, 7231), particulièrement entre 1991 et 2001.

Les taux de chômage font partie des plus faibles sur l'ensemble de la période.

### **Les communes de vieille industrialisation (type 4)**

Leur population moyenne est la seconde en importance et en légère diminution sur l'ensemble de la période (18623, 18212, 18001).

Les taux de chômage y sont très élevés sur l'ensemble de la période.

C'est dans ces communes que les revenus du tourisme sont les plus faibles sur l'ensemble de la période ainsi qu'en diminution constante (406, 326, 271), diminution qui est par ailleurs générale à tous les types dégagés.

### **Les communes touristiques (type 5)**

Les revenus du tourisme y sont les plus importants sur l'ensemble de la période (2638 2682 2133). Les revenus importés y sont faibles (deuxièmes après les grandes villes) et en progression faible mais régulière.

La base résidentielle y est de taille moyenne mais augmente avec régularité.

Les taux de chômage de ces communes sont plutôt faibles

### **Les grandes villes du sillon industriel (type 6)**

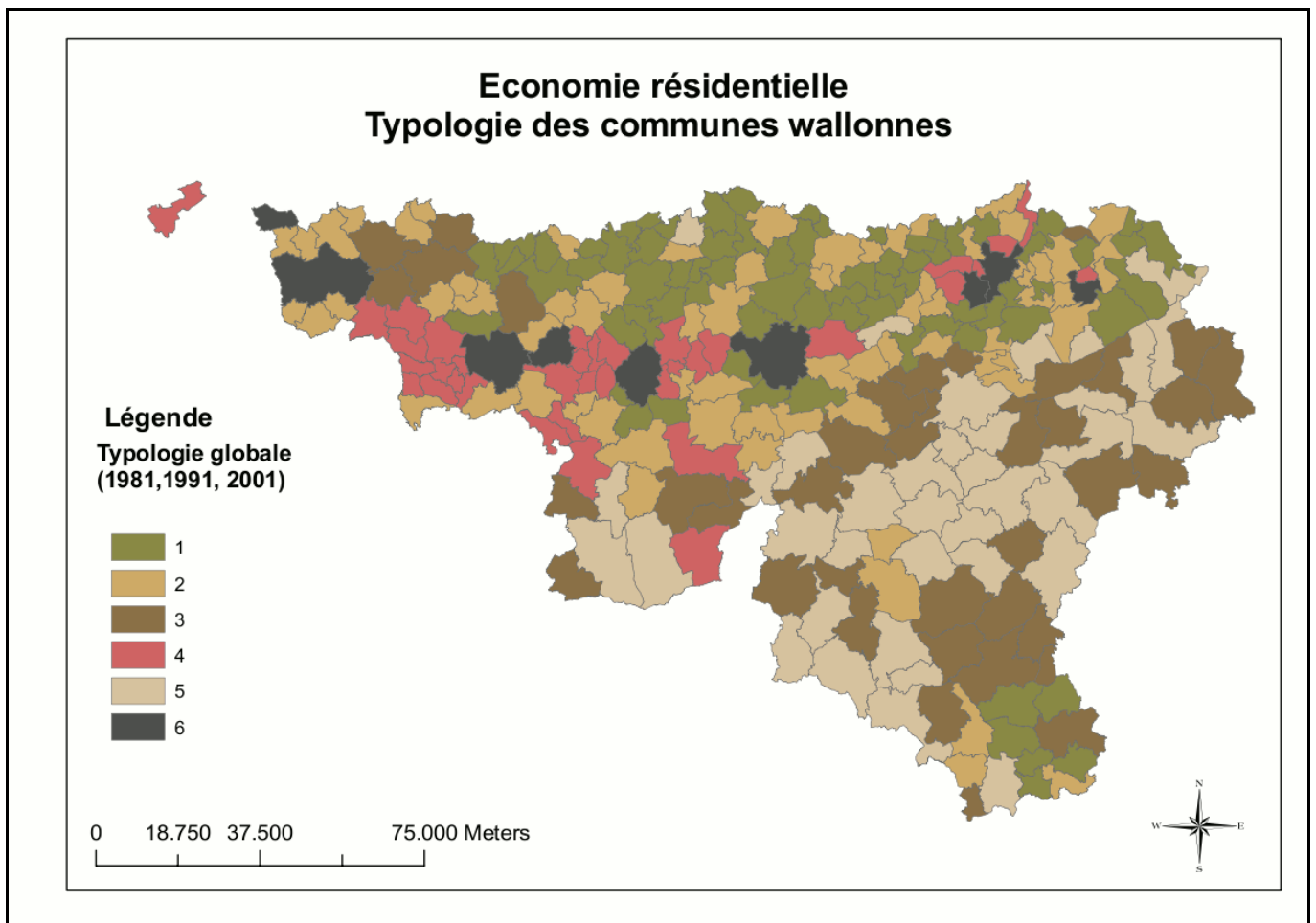
Ces communes ont la population moyenne la plus importante mais en diminution sur l'ensemble période.

Les revenus importés y sont les plus faibles pour toute la période (3365, 4457, 4133). Notons qu'on observe un pic en 1991 suivi d'une baisse en 2001.

La base résidentielle enregistre la même évolution: elle aussi augmente globalement, avec un pic en 1991 et une légère diminution en 2001 (6720, 7546, 7383).

Les revenus du tourisme y sont les seconds en importance (1673, 1400, 1299).

Les taux de chômage y sont très élevés sur l'ensemble de la période.



## Bassins d'emploi - Bassins de revenus

En complément aux analyses développées dans cette partie, nous avons saisi l'opportunité que représentait les données constituées par les chercheurs du thème 1.b pour explorer les relations de transferts de revenus entre les communes wallonnes. Nous nous sommes basés pour ces analyses sur une matrice réalisée ces chercheurs qui présente en ligne les communes de résidence des salariés (des communes wallonnes) et en colonne les communes de travail de ces mêmes salariés (principalement des communes wallonnes, mais aussi belges et étrangères). A chaque intersection de ligne et de colonne, un revenu. Ce revenu correspond à ce qui est capté par la population active de la commune de résidence (ligne) dans la commune de travail (colonne).

Ces analyses nous ont mené à réfléchir à la priorité donnée aux communes de plus grandes taille et aux communes pourvoyeuses d'emploi dans la constitution des bassins d'emploi (il s'agit ici plutôt de "bassins de revenus"). Cette priorité semble naturelle étant donné la manière dont est habituellement défini le concept de bassin, comme territoire polarisé par un ou plusieurs centres. Cette définition et son opérationnalisation ont l'avantage de réduire la complexité des relations entre entités, en les résumant. Mais c'est aussi son désavantage: elle rend invisible les autres relations entre entités (dans notre cas principalement des communes).

Ce constat réalisé, reste la difficulté à représenter de manière lisible et parlante un grand nombre de relations parfois ténues entre communes. Nous avons pour tenter de lever cette difficulté exploré les possibilités qu'offrent les techniques de cartographie de réseaux. Car c'est bien un réseau de

relations qui est dessiné par les échanges de revenus entre communes.

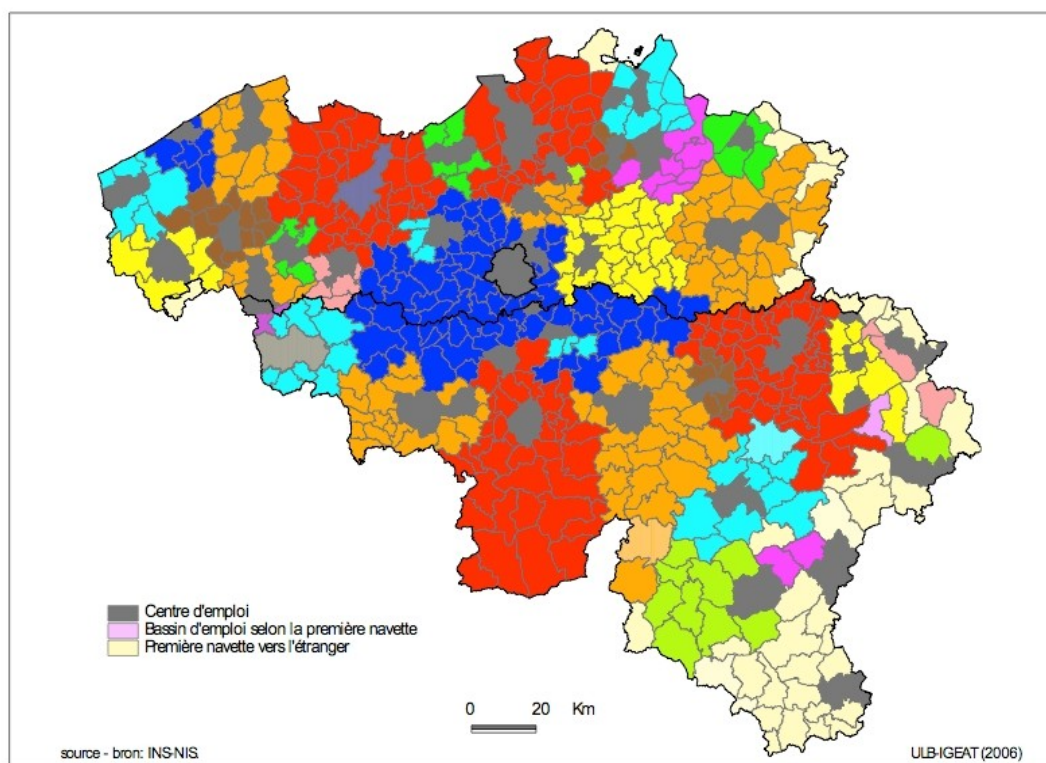
Pointons le fait que les représentations que nous allons proposer sont a-spatiales: elles ne prennent pas en compte les relations de proximité ou de distance spatiale. C'est ce fait qui rend possible la représentation de ce grand nombre de relations.

Ce sont les résultats de ces analyses au statut exploratoire que nous allons maintenant présenter.

### Les bassins d'emploi 2001

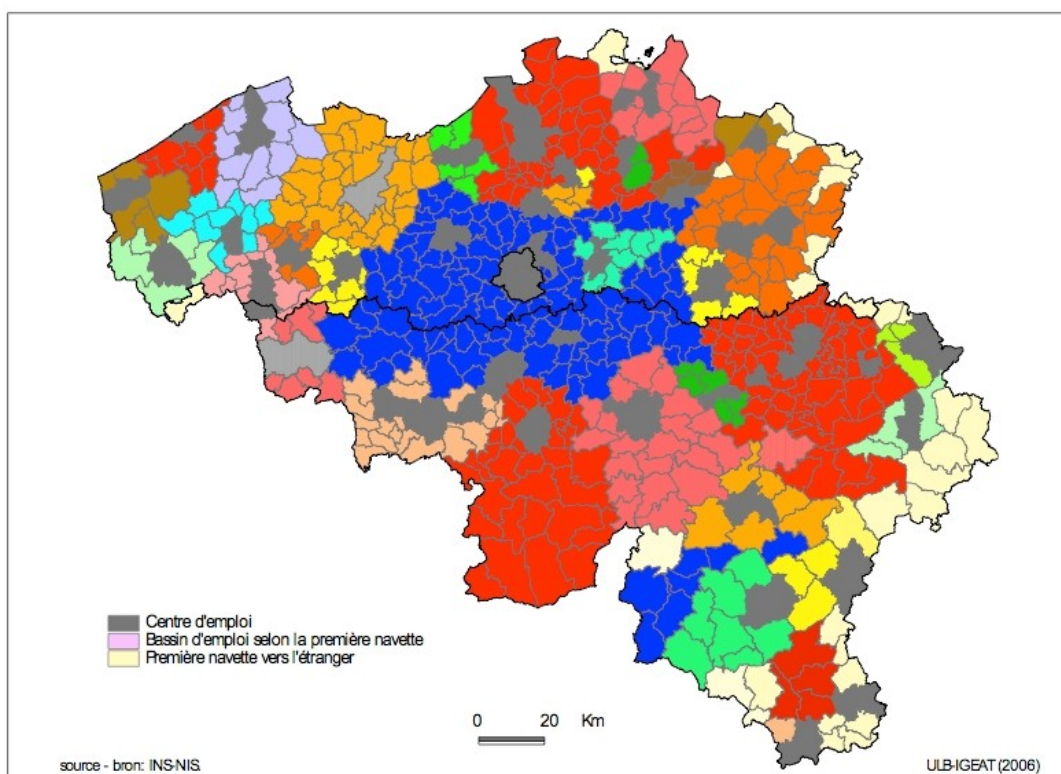
Les bassins d'emploi qui ont été constitués sur la base des données de l'enquête socio-économique l'ont été en un double mouvement: la détermination de centres d'emplois d'abord, puis la détermination des commune rattachées à ces centres ensuite. Le principe de détermination des centre d'emploi a tenu compte de leur taille et du rapport entre population active occupée et emploi intérieur.

Voici les résultats de la catégorisation, tirés de la monographie de l'INS.



**Carte 84 : Bassin d'emplois de 2001 selon la première navette, avec centre prédéfini et contrainte de la première navette vers un centre d'emploi**

Source : Enquête socio-économique, INS 2001



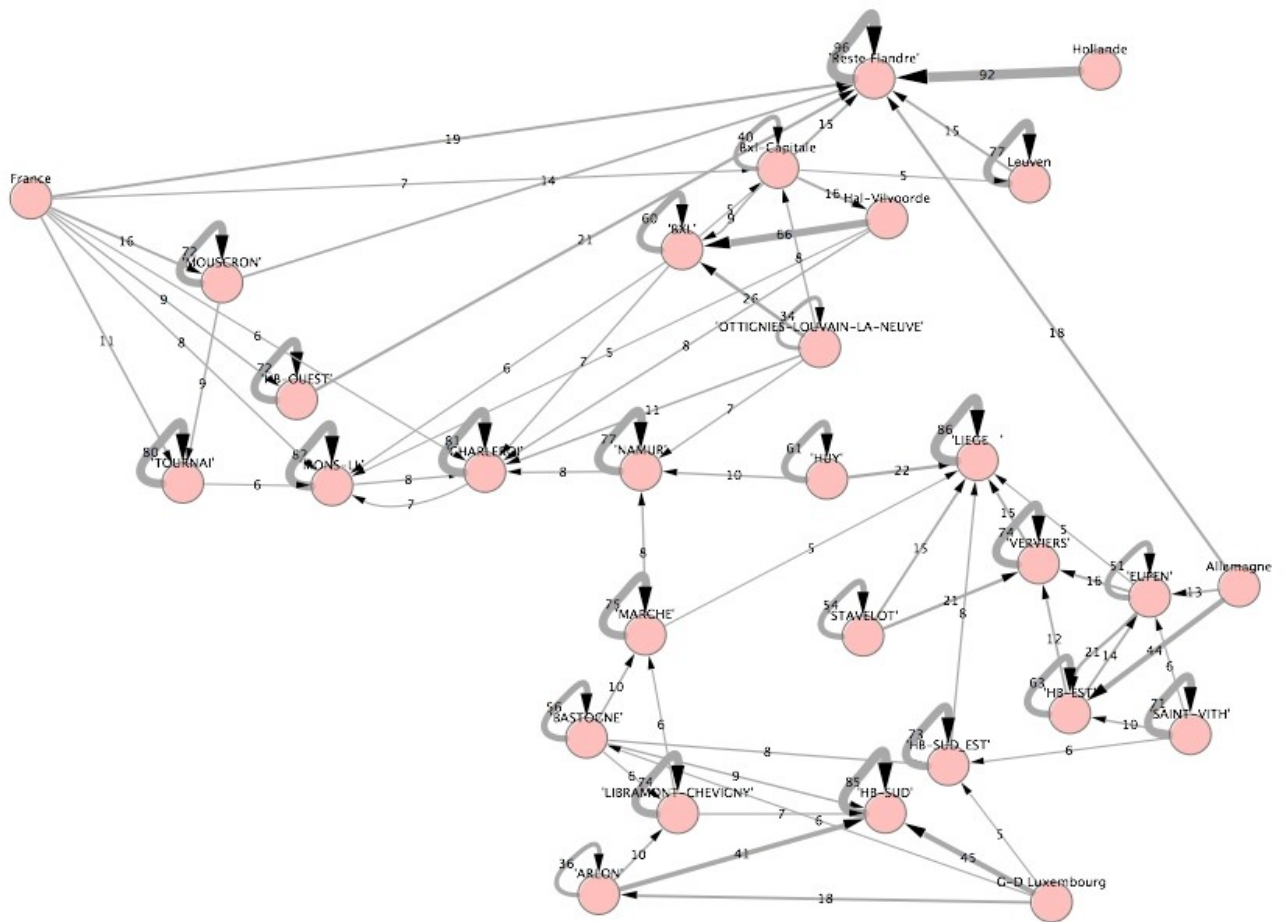
**Carte 85 : Bassin d'emplois de 1991 selon la première navette, avec centre prédéfini et contrainte de la première navette vers un centre d'emploi**  
 Source : Source : Recensements de la population, INS 1991

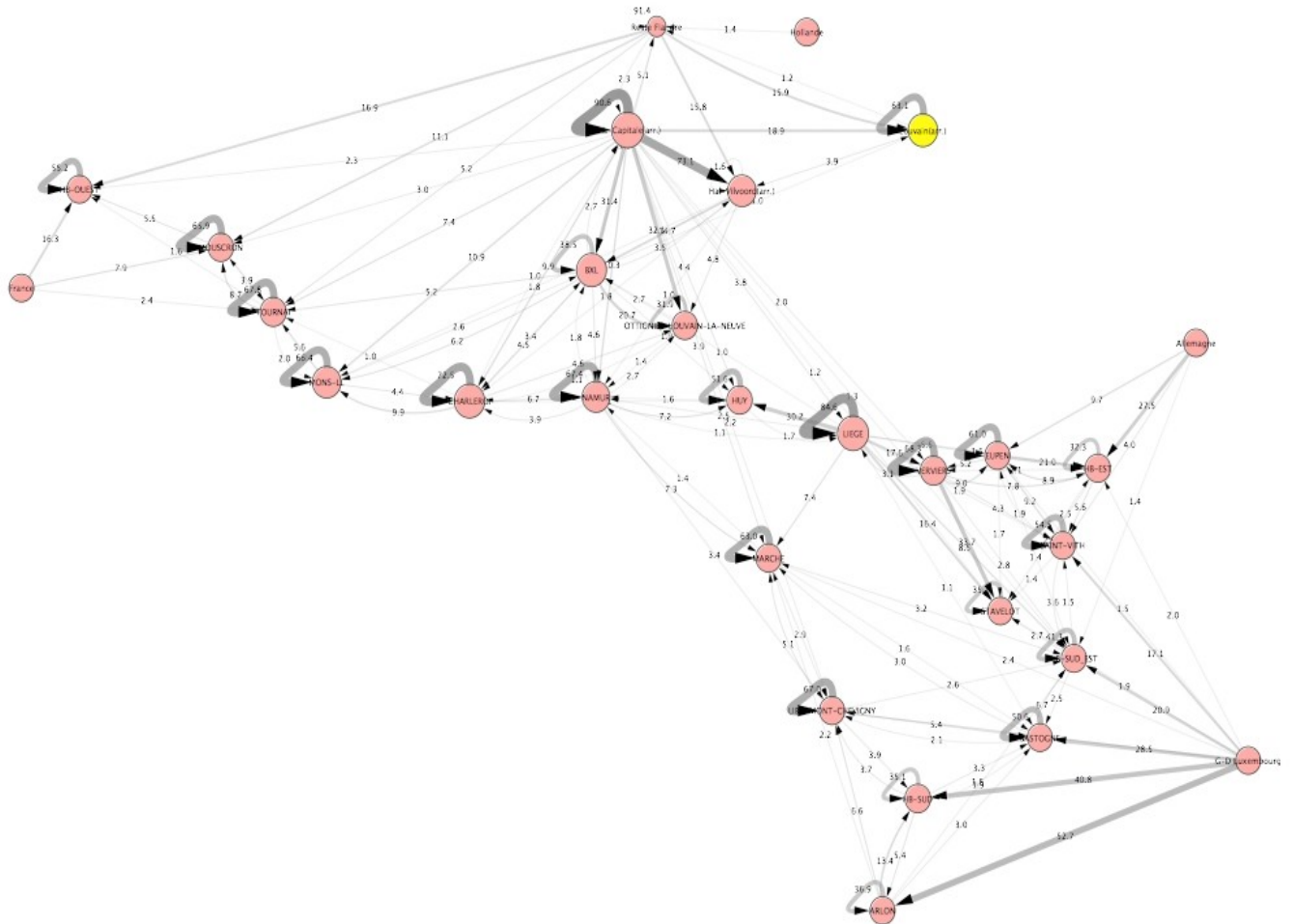
## Flux de revenus

Les quelques cartes qui suivent permettent de rendre visible un grand nombre de flux de revenus.

## Flux inter-bassins

Un examen des flux de revenus inter-bassins montrent clairement que s'il existe quelques bassins dans le sens habituel d'entités territoriales qui peuvent être définies comme structurées autour d'un ou plusieurs pôles (schéma cristallin), c'est loin d'être le cas de tous les bassins, principalement dans le sud de la Wallonie.





## Flux intra-bassins

Nous n'avons cartographié que les flux égaux ou supérieurs à 5% de l'ensemble des revenus captés par chaque commune, ce qui rend les cartes plus lisibles mais ne rends pas justice au grand nombre de flux intercommunaux.

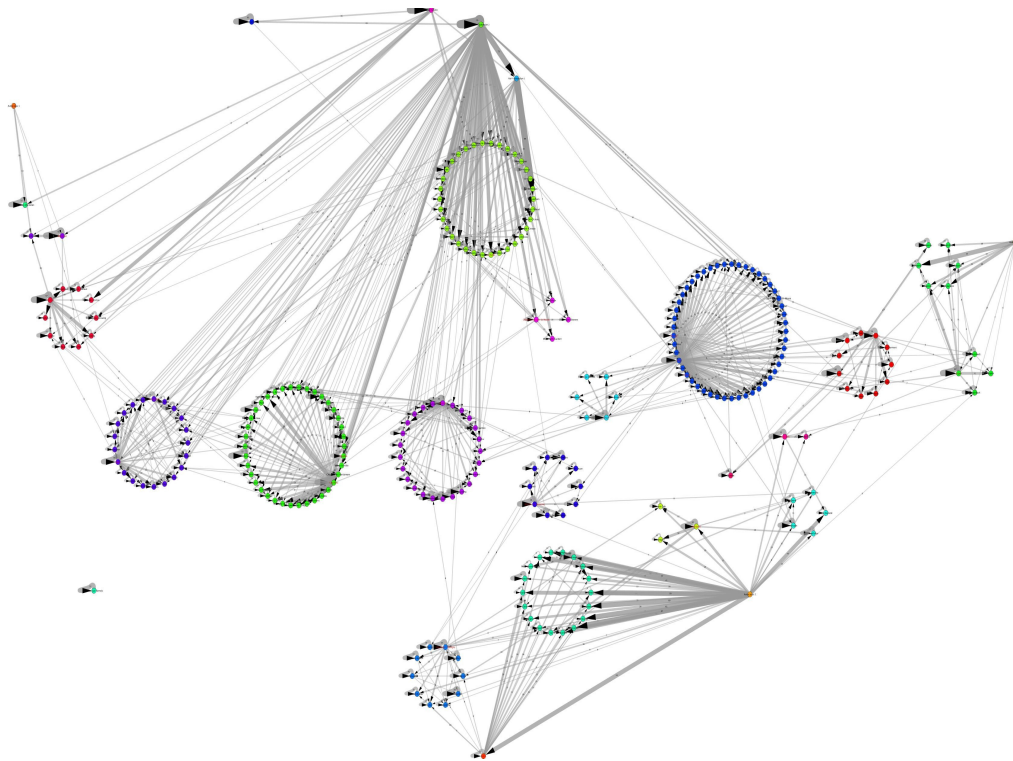
Mêmes remarques qu'en ce qui concerne les flux inter-bassins: l'homogénéité de ces bassins est très variable, les flux intra bassins ne se dirigeant pas tous, loin s'en faut parfois, vers la ou les communes pôle. Certains flux par ailleurs connectent des communes appartenant à un bassin à un autre bassin.





## Flux inter-communes

Nous présentons pour terminer une carte représentant l'ensemble des relations entre communes wallonnes, organisées par bassin d'emploi. Ici aussi, n'ont été cartographiés que les flux égaux ou supérieurs à 5%



## D'autres modes de constitution possibles

Il est possible de penser en termes de relation d'échange entre communes pour constituer des entités globales interdépendantes .

La manière habituelle de constituer les bassins alimente la perspective et la constitution du territoire en pôles, ceux-ci "noyant" et rendant invisible d'autres types de relations entre communes. C'est l'effet "trou noir" des grands centres d'emploi.

Nous proposons un autre principe d'agrégation des communes selon le double critère de :

- échange symétrique
- échange important, importance renvoyant à la part relative de ce qui est pris et donné

Ces principes restent à être traduits en un algorithme efficace.

Dans la mesure où le territoire s'est constitué (a été constitué) de manière centralisatrice, il y a des chances qu'on ne trouve que peu de situations d'échange équilibré. On trouvera donc des bassins d'emploi au sens classique, qui sont caractéristiques d'un certain type de relation à sens unique. Ou plutôt à double sens, mais n'échangeant pas de revenus sur le même plan : revenus du travail vont dans un sens, et reviennent en partie sous forme de revenus présentiels-touristiques.

Mais la mesure selon les critères proposés pourrait conduire à caractériser au moins deux types de relations :

- relations à sens unique entre bassin d'emploi et communes

- relations à deux sens, plus ou moins intenses.

## Conclusion

Une Wallonie déjà résidentielle qui se résidentialise encore, qui hérite de structures polarisées sur de grands centres d'emploi, principalement au nord, mais beaucoup moins au sud.

## **2. Enquête auprès des communes**

L'enquête auprès des communes porte sur le positionnement des communes par rapport à leur situation en termes d'économie résidentielle. Elle entend éclaircir la manière dont les communes perçoivent leur situation actuelle, les évolutions passées, les évolutions futures, leurs perspectives, leurs projets et réalisations.

Trois approches ont été mobilisées, au long desquelles cette problématique s'est étoffée.

### **Une analyse de déclarations de politique communale 2007**

Notre visée initiale était de réaliser une enquête par Internet auprès des communes. Pour préparer le questionnaire de cette enquête, le travail réalisé les années précédentes sur des questions proches a été réexaminé, et il a été décidé de reprendre le travail d'analyse de déclarations de politique communales mené en 2006-2007. Cette analyse s'est elle-même étoffée en une analyse qualitative et catégorielle classique, d'une part, en une analyse des réseaux de termes formés par les DPC, d'autre part.

### **Une analyse du réseau de termes tracé par les DPC analysées**

Le souci d'accroître l'objectivité des résultats de l'analyse qualitative nous a poussé à entreprendre une analyse des réseaux de termes tracés par les DPC. Cette analyse débouche sur deux résultats : une statistique élémentaire des termes et groupes de termes employés dans les DPC, d'une part, et des représentations cartographiques de ces réseaux de termes.

### **Une enquête par questionnaire**

Finalement, le dispositif d'enquête par Internet a été élaboré et l'enquête lancée fin juin 2009 pour se terminer fin juillet 2009. L'enquête a été un échec en termes de nombre de réponses: nous en avons reçu 50 sur les 262 attendues dans l'idéal, ce malgré plusieurs sollicitations de notre part. Différentes hypothèses expliquent cet échec, qui par ailleurs permet de développer quelques considérations sur ce type d'enquête réalisé dans un tel contexte.

## A. Analyse de déclarations de politique communale

Deux préoccupations nous ont conduit à mener une analyse approfondie de déclarations de politique communale. La première réside en la volonté de bien comprendre les termes dans lesquels les communes abordent les phénomènes que nous recouvrons - à la CPDT et dans certains milieux de l'aménagement du territoire et du développement territorial – sous l'expression « économie résidentielle ». Nous avons donc effectué un détour par l'analyse d'une série de déclarations de politique communale. Ce détour nous a conduit à une deuxième préoccupation : la volonté de tenter d'objectiver les résultats de l'analyse "qualitative" effectuée sur les déclarations de politique communale.

La question s'est de fait rapidement posée de mieux comprendre en quels termes les communes parlent d'elles-mêmes. En effet nous assumons d'un point de vue théorique et pratique que le « monde » d'une commune - entendu comme l'ensemble de ce qui existe pour elle, ce qui l'affecte et qu'elle peut affecter - n'est pas le monde d'un groupe de chercheurs, de la CPDT ou de l'administration wallonne... En d'autres termes ces différents acteurs – ou « entités » - ont des perspectives différentes. S'il peut être possible d'ignorer ces différences dans certains contextes, ce n'est certainement pas le cas dans le cadre de notre enquête. En effet, le fait d'assumer que communes, chercheurs et administrations ont fondamentalement des perspectives identiques sur le monde reviendrait - au pire - à imposer aux communes les éléments du monde des chercheurs et de l'administration, ce qui est de leur point de vue important et secondaire, leurs enjeux, les identités des uns et des autres telles qu'ils les définissent, et – au mieux – à susciter le désintérêt des communes pour nos préoccupations et questions du fait de l'écart qui existerait entre elles.

### Une analyse qualitative de déclarations de politique communale

Pourquoi avons-nous choisi d'analyser des déclarations de politique communale? La formulation par les communes d'une déclaration de politique communale étant une contrainte légale en Région wallonne, chaque commune a dû en produire une. Par ailleurs, cette déclaration est soumise à des contraintes de publicité, ce qui les rend accessibles au chercheur. Comme de plus la notion de « déclaration de politique communale » renvoie notamment aux compétences communales et est un discours produit par les communes sur elles-mêmes, ces DPC constituent un matériau de choix pour une analyse. Elles peuvent en effet être considérées comme la réponse des communes à la question : comment décrivez-vous votre monde, qu'est-ce qui est important ou secondaire de votre point de vue, quels sont vos enjeux, quels problèmes se présentent à vous, comment y faites-vous face...

Nous avons donc entrepris de repérer et de récolter sur les sites internet des communes les DPC qui y ont été publiées (la contrainte de publication de ces déclarations a été rencontrée par certaines communes par leur publication sur leur site Internet, site qui existe, à peu de chose près, dans chaque commune). Une centaine de déclarations ont été récoltées dont 95 se sont avérées utilisables par la suite. Les déclarations ont été traitées avec l'aide d'un logiciel ([Weft-qda](#)) permettant d'exécuter des recherches de termes ou de groupes de termes dans un corpus de texte, et permettant l'association d'extraits de textes à des « catégories » (plus vulgairement, des « étiquettes »).

Les 95 DPC ont donc été lues entièrement et des extraits intéressants repérés et étiquetés. Partant de l'idée qu'il existe une relation forte entre les notions d'économie résidentielle et celle d'attractivité, nous avons recherché dans les déclarations les formulations renvoyant à ces deux éléments et les connexions avec d'autres éléments faites par les communes dans leur DPC.

## A propos des déclarations de politique communale

Il nous semble important de pointer le fait que les déclarations de politique communale sont des textes qui ont été rédigés par des personnes à l'intention d'autres personnes. Ils ne sont pas à proprement parler un discours des communes, bien que les personnes qui les ont rédigés l'aient fait en assumant le point de vue de cet être collectif et hétérogène qu'est une commune. Nous avons donc ici un double mouvement de représentation : des personnes qui se comportent en représentants de la commune, autorisées en cela par le mécanisme des élections, et des textes rédigés par ces personnes qui représentent la commune, sa situation, son action...

Il ne faut donc pas passer trop vite de la DPC à la commune, considérant la première comme discours de la seconde en une relation non problématique.

De plus le destinataire de ces déclarations n'est pas tout à fait déterminé. Il ne s'agit pas d'une lettre à un proche... La déclaration s'adresse aux personnes résidant dans la commune, considérées comme des électeurs, des citoyens, des habitants,... selon les DPC . Mais elles sont adressées aussi aux élus de ces citoyens, qui les représentent. Représentations ici encore : les citoyens sont représentés « en creux » du texte comme destinataire collectif munis d'un certain nombre d'attentes, de besoins, de souhaits, de compétences... Cette représentation constituée par les élus exprime en même temps l'existence de fait de la commune et de différentes « visions du monde » qui y coexistent.

## Les DPC analysées.

La taille et le contenu des DPC en notre possession est très variable, comme en témoigne les données reprises en annexe. Elles comptent de 328 à 9554 mots et de 1 à une vingtaine de pages. D'une manière générale, la taille de la déclaration est associée à la taille de la commune en nombre d'habitants, ce qui peut s'expliquer par un différentiel de ressources humaines entre petites et grandes communes, qui peut s'expliquer aussi par des différences de dynamiques politiques entre petites communes rurales, à une extrémité du spectre, et grandes communes urbaines à l'autre extrémité. Et qui peut s'expliquer encore par la perception qu'on les élus de leur commune, perception connectée au nombre d'habitants concernés, à l'accumulation ou non de ressources humaines et matérielles dans la commune...

Quoi qu'il en soit de ces différences, les DPC obtenues ont déjà un point commun : elles ont toutes été mises à disposition sur le site internet des communes qui les ont produites. Ce fait indique déjà un certain rapport à la notion de publicité et aux moyens mis en œuvre pour la rendre effective. Qu'en est-il en effet des 157 communes qui n'ont pas utilisé ce moyen ? Et que nous indique ce fait ? Nous n'en savons rien... Sa conséquence cependant est que, si il s'agit bien ici d'une analyse sur un échantillon de DPC, il ne s'agit pas d'un échantillon construit pour être représentatif des communes selon un certain nombre de critères.

## Une approche par les associations

Le point de départ de notre investigation a consisté à formuler de manière vague ce qu'on pourrait qualifier de « pré-problématique ». Alimentée par les précédents travaux de l'équipe du thème 4, cette pré-problématique a pris la forme d'une série de notions articulées en vue de constituer une perspective sur ces textes qui soit en même-temps souple et critique. La formulation initiale de la question qui nous préoccupait : « comment les communes se positionnent par rapport à l'économie résidentielle » a été par là traduite en une série de termes par lesquels nous avons entamé notre investigation. La notion d'économie résidentielle a d'abord été comprise comme renvoyant de manière générale à la thématique de l'attractivité, donc d'abord à des termes comme « attractivité »,

attractif, attraction, attirer... ainsi qu'à des termes comme « résidents », résidentiel, habitants, « nouveaux habitants », etc... Le terme « économique » dans la formule « économie résidentielle » nous a conduit à tenter de repérer des connexions entre les termes précédemment cités et des termes associés à la notion d'économie : travail, emploi, entreprises, entrepreneurs, etc... Progressivement, le stock de connexions s'est enrichi à un grand nombre d'autres thématiques communales. La notion de « positionnement » des communes s'est traduite par prise en compte de la multiplicité des termes et des relations utilisés par les communes pour décrire leur situations, ses éléments, etc...

## Deux entrées dans le corpus

Quatre entrées principales ont initialement été dégagées par l'analyse de notre corpus de DPC. Les extraits de textes repérés durant l'analyse ont été rangés sous l'une ou plusieurs de ces entrées. Celles-ci se divisent parfois dans des entrées de second ou de troisième niveau, l'imbrication des entrées ("catégories" ou "étiquettes") représentant les ramifications de notre analyse du corpus. C'est à travers ces deux de ces quatre entrées, l'attractivité et le tourisme, que nous allons maintenant examiner nos DPC.

Notre première entrée dans l'analyse des DPC a été la notion d' **attractivité** et ses dérivés. Explorant l'usage de cette notion dans les différentes DPC, nous avons relevé un grand nombre de connexions avec d'autres notions comme celle de développement, d'image, de culture, d'urbanisme, de qualité de vie... A l'issue de ce chapitre nous aurons relevé les principales associations effectuées, ainsi que décrit et analysé la manière dont ces associations sont établies.

Nous nous sommes ensuite intéressé de plus près à la question du **tourisme**, qui elle aussi comporte de nombreuses ramifications et connexions que nous relèverons. La question du tourisme renvoie cependant à une série d'éléments intéressants: la question de la présence d'un point de vue temporel; le constat selon lequel un certain nombre d'éléments attirent les touristes mais plaisent aussi aux habitants, ce qui nous mènera à poser quelques questions aux notions de "cadre de vie" et de "qualité de vie", principalement

En cours d'analyse, il nous est apparu que la question du logement était très fréquemment citée et apparaissait comme une question cruciale pour bien des communes. Cette problématique renvoie à celle de l'attractivité, notamment par le biais des prix ou de la spéculation immobilière, mais aussi à des questions relatives à la cohésion sociale (elle non plus n'est pas étrangère à la problématique de l'attractivité) ou au cadre de vie (qui renvoie évidemment à la qualité de vie). L'analyse de cette partie du corpus reste à faire.



## Attractivité

Nous allons dans cette partie explorer les divers sens que prennent pour les communes de ce que nous nommons "attractivité", ainsi que les associations (ou connexions) qu'elles réalisent dans leur DPC entre ces attractivités et d'autres éléments.

Nous allons aussi décrire certains aspects de ce que représente pratiquement pour les communes l'attractivité, en nous fondant sur la manière dont elles la décrivent dans ces mêmes DPC. En effet nous tenons comme l'un des enjeux de cette recherche la tentative de sortir d'un usage qu'on pourrait presque dire "de sens commun" de cette notion (mais d'autres notions aussi), usage qui nous paraît avoir comme effet non explicite de reformuler ce qu'est une commune, ce que doivent être aujourd'hui ses préoccupations, les contextes dans lesquels elle doit se penser et les manières dont elle doit agir.

Quelles sont les principales associations effectuées par les communes entre attractivité et d'autres éléments? Avant de répondre à cette question, nous allons examiner un extrait de DPC afin de préciser la manière dont ces associations sont constituées.

## Etablir des associations

Voici un extrait de la DPC de Ciney ([vers les extraits](#)) qui réalise en trois phrases un certain nombre d'associations intéressantes.

*La création de crèches communales.*

*Le projet de Pin, inscrit au plan triennal dès 2007, sera finalisé, tandis qu'une 2ème crèche communale, programmée au plan triennal pour 2009, pourrait être installée dans le bâtiment appelé « annexe de la grange du Faing ». Une Commune qui se veut dynamique se doit en effet de favoriser l'arrivée de jeunes couples, producteurs de richesses. Ce qui implique des structures d'accueil pour les jeunes enfants. (c'est nous qui soulignons)*

Nous repérons d'abord qu'il est question de crèches et que leur existence est mise en rapport avec l'idée de "commune dynamique". Cette association est effectuée par l'intermédiaire de l'idée selon laquelle une "commune qui se veut dynamique" doit favoriser l'arrivée de "jeunes couples" parce qu'ils sont "producteurs de richesses". Et que l'installation effective de ces jeunes couples dépend de la présence de structure d'accueil pour "les jeunes enfants".

La population visée par ce dispositif est donc définie comme "jeunes couples", qui sont "producteurs de richesses" et qui ont de "jeunes enfants" pour lesquels "la présence de structures d'accueil" est nécessaire. Signalons que la nécessité affirmée par la commune de Ciney de la présence de structures d'accueil implique que les jeunes couples sont considérés comme ne pouvant eux-mêmes s'occuper en permanence de leurs enfants. Ils sont donc implicitement définis comme travaillant tous les deux dans des conditions qui ne leur permettent pas d'être avec leurs enfants.

La commune se veut "dynamique", elle veut attirer de jeunes couples et par là attirer de la richesse, ces jeunes couples travaillent et ont des enfants dont ils ne peuvent s'occuper en permanence, il faut donc construire des crèches et par conséquent réaliser des plans. Un monde commence à se déployer, celui de la commune de Ciney, de ses ambitions, de ses réalisations, de sa perspective sur le monde, les jeunes, le travail et les enfants.

Notons cependant qu'il ne s'agit ici "que" de texte. C'est bien connu, l'association entre des éléments "symboliques" n'est pas l'association la plus forte et la plus durable. Il est en effet possible pour l'auteur ou les auteurs de ne pas réaliser ce qu'ils déclarent, ou bien encore s'en trouver empêchés

par des circonstances indépendantes de leur volonté. Le texte n'est pas ce qu'il y a de plus "dur". Il faut, pour donner plus de réalité à ces associations, y ajouter d'autres éléments plus matériels. Nous ne pouvons malheureusement comme chercheurs ayant travaillé dans leur bureau faire plus qu'imaginer la nature de ces éléments plus matériels, nous basant pour cela sur nos travaux antérieurs ainsi que sur notre propre expérience.

### **Attirer qui (quoi?), comment, pourquoi?**

C'est à partir de cette question générique que nous allons analyser les associations établies par les communes (qui, comment, pourquoi?). Attirer des habitants, par exemple, revient bien à associer des habitants à la commune. Et pour ce faire, il faut associer différents éléments : des crèches dans lesquelles faire venir les enfants des nouveaux habitants, une politique de mobilité, etc...

Il s'agit principalement pour les communes d'attirer des entreprises, des habitants et des touristes. Pas toujours les trois. Et parfois il s'agit aussi de les maintenir sur place. Ces cibles de la volonté communale d'attraction et d'aménagements (dans le sens de "mettre en forme et préparer pour...") sont ici tout à fait génériques. Il y a différentes sortes d'habitants, de touristes, d'entreprises. Nous traiterons d'abord des entreprises, puis des habitants. Ensuite nous aborderons la question du tourisme et des touristes, qui forme l'une de nos quatre entrées principales dans le corpus de DPC. Pourquoi ce privilège accordé au tourisme? Parce que, comme nous le verrons, "le touriste" forme un contraste intéressant avec "l'habitant" qui, en même temps que leurs ressemblance, nous permet d'avancer sur des questions telles que "cadre de vie", "qualité de vie" notamment.

### **Attirer des entreprises**

Que disent les communes à propos de entreprises?

La commune d'Amblève, par exemple déclare sous le point "Économie" de sa DPC:

*Promotion des zonings et valorisation des entreprises installées sur le territoire communal · Extension de la zone économique de Damré (24 ha) · Permettre à des entreprises porteuses d'emploi et respectueuses du cadre de vie de s'implanter sur notre commune · Favoriser l'installation et le développement harmonieux des TPE (Très Petites Entreprises) et PME (Petites et Moyennes Entreprises). (c'est nous qui soulignons)*

En plus donc de "valoriser" les entreprises installées dans la commune, ce qui devrait contribuer à ce qu'elles y restent, il s'agit de "permettre" à des entreprises de s'implanter dans la commune. Parmi ces entreprises, sont distinguées les TPE et les PME, dont l'installation et le développement seront favorisés.

Notons déjà, et ce sera souvent le cas dans notre analyse, que nous avons déjà ici des indications sur les motifs de cette attraction, sur l'un des moyens de "faire de la place" aux entreprises, ainsi que sur ce qui apparaîtra par la suite comme un enjeu. La DPC parle d'entreprises porteuses d'emploi. L'emploi est souvent une question cruciale pour les communes. En attirant des entreprises, ce que les communes espère attirer c'est de l'emploi. Nous approfondiront cette question par la suite. La DPC mentionne aussi l'extension d'une zone d'activité économique: en effet, il faut bien que les entreprises s'installent quelque part, elles ne peuvent s'installer n'importe où, et leur environnement doit être favorable. Questions aussi qui seront approfondies plus tard. Un autre élément remarquable tient dans la volonté d'attirer des entreprises "respectueuses du cadre de vie". Le cadre de vie aussi est un enjeu important pour les communes, comme nous le verrons clairement par la suite.

Avec la commune d'Anderlues, nous voyons arriver un nouvel acteur :

*a. Accentuer les missions de l'ADL.*

*b. Développer une politique de soutien à la création et au développement des commerces et des entreprises.*

*c. Utiliser de manière optimale la plate-forme locale pour l'emploi..*

(c'est nous qui soulignons)

Les commerces sont aussi des entreprises, et par là procurent de l'emploi: l'ADL (Agence de Développement Local) et la plate-forme locale pour l'emploi sont là pour contribuer à cet effort qui cette fois concerne "la création" et "le développement" d'entreprises, et à la mise en relation entre celles-ci et les demandeurs d'emploi de la commune.

Nous avons déjà à ce stade précoce de notre analyse une augmentation significative du nombre d'entités identifiées et des associations entre ces entités. Entreprises, TPE, PME, commerces, ADL, plate-forme pour l'emploi, emplois, zone d'activité économique, cadre de vie. Elles sont associées les unes aux autres, formant un début de configuration.

Avec ce dernier extrait - de la DPC de Chaumont-Gistoux, nous allons assister à une véritable prolifération d'entités et associations entre ces entités:

*(...) assurer le développement d'activités propres à amener un apport financier à la commune et générateur d'emploi; mettre en place un inventaire des entreprises ; dynamiser les échanges entre elles et raccourcir les circuits d'échange et de distribution ; créer des microsites avec équipement moderne et écologique, utilisant les technologies les plus avancées, pour attirer des entreprises spécialisées dans des activités économiques 'durables', innovatrices ; encourager la création de centres de compétences ou de centres d'affaires pour l'accueil de professions libérales ou petites entreprises intégrées, directement utiles dans le cadre de vie de la commune ; valoriser le tourisme tout en respectant l'environnement en concertation avec les communes voisines ; promouvoir les produits, l'artisanat et les commerces locaux ; relancer l'association des commerçants. (c'est nous qui soulignons)*

On y parle d'abord "d'activités", terme beaucoup plus générique que celui d'entreprise. En plus de l'enjeu "emploi", y est mentionné "l'apport financier" que constitue le développement d'activités. Mais ce qui nous intéressera prioritairement, c'est la densité de la configuration proposée par la commune, qui associe un grand nombre d'éléments divers:

- des activités
- l'apport financier à la commune
- l'emploi
- un inventaire des entreprises
- les échanges entre entreprises
- les circuits d'échange et de distribution
- des microsites
- leur équipement qui doit être moderne et écologique
- les technologies les plus avancées
- des entreprises spécialisées dans des activités économiques durables
- ... qui sont aussi des entreprises innovatrices
- des centres de compétence
- des centres d'affaire
- les professions libérales
- de petites entreprises intégrées
- le cadre de vie de la commune
- le tourisme

- l'environnement
- les communes voisines
- les productions locales :
- ... produits, artisanat, commerçants
- l'association de commerçants.

Certaines de ces éléments et relations sont à des verbes qui recouvrent, désignent, laissent deviner le grand nombre d'actions et d'acteurs (humains et non humains) qu'il y aura à mobiliser et à associer:

- assurer
- mettre en place
- dynamiser
- raccourcir
- créer
- encourager
- valoriser
- promouvoir
- relancer

Reprenons certains des relations spécifiques réalisées dans le texte.

- La "mise en place d'un inventaire des entreprises" correspond de manière générique à la volonté de représenter le territoire et ce qui s'y trouve à fin d'y agir de manière plus ciblée. Cet inventaire doit pouvoir aider la commune à dynamiser les relations entre entreprises et, d'une manière générale, à les rapprocher les unes des autres, ce qui signifie les associer plus fermement.
- La création de microsites aux équipements modernes, doit constituer un "nichage" adapté à de petites entreprises innovatrices et propres. On aménage donc l'espace et ses propriétés de manière à le rendre "attractif", "confortable", "approprié" à certains types d'entités.
- Les centres de compétence et centres d'affaire doivent favoriser l'arrivée et l'installation de professions libérales et de petites entreprises "directement utiles dans le cadre de vie de la commune". Ce qui est mentionné ici ce sont ces entreprises de services principalement qui sont associées à l'existence de tels centres: services de nettoyages et d'entretien, fournisseurs divers, etc...
- Le tourisme est associé à l'environnement en tant qu'il est susceptible de le menacer et suscite la commune à entrer en rapport sur cette question avec les communes voisines.
- Et pour finir, l'association de commerçants est vue comme un moyen de favoriser les productions et producteurs "locaux", produits, artisans et commerçants.

Cet ensemble d'éléments et de relations entre éléments forme un configuration dont l'effet prévisible, si ce programme est réalisé avec un certain succès, sera d'augmenter l'activité économique sur le plan principalement de PME et de TPE, soit technologiques, soit orientées affaires et services, toutes activités qui sont susceptibles de ne pas perturber le cadre de vie de la commune et de son environnement, d'être compatible avec le tourisme et de permettre la santé du commerce et des artisans locaux. L'ensemble assurant la présence d'emploi local, des rentrées fiscales pour la commune,

Ce qui se manifeste dans cet extrait, ainsi que dans les extraits précédent est la manière dont une commune désigne un certain nombre d'éléments pour les reprendre, en affirmer l'existence, les dire souhaitable ou au contraire nuisible, la manière donc dont elle fait le tri dans les éléments qu'elle va ensuite tenter de mettre en relation les uns avec les autres. Ces mises en relation exige des

aménagements, pas seulement spatiaux, des éléments et relations préexistants: "raccourcir les circuits d'échange et de distribution" entre les entreprises par exemple; ou créer des micro-sites.

### Première synthèse

Nous pouvons à ce stade proposer un premier tableau synthétique des principales associations réalisées dans les extraits que nous venons d'analyser.

#### *Attirer des entreprises: premières associations*

| QUOI, QUI                             | COMMENT   | POURQUOI   | DPC              |
|---------------------------------------|---|--|------------------|
| entreprises installées                | promotion et valorisation   | emploi? finances                                     | Amblève          |
| entreprises porteuses d'emploi        | permettre leur implantation; promotion des zonings et extension de zone économique  | emploi   | Amblève          |
| très petites entreprises (TPE)        | favoriser leur installation et leur développement harmonieux  | idem ?   | Amblève          |
| petites et moyennes entreprises (PME) | favoriser leur installation et leur développement harmonieux  | idem ?   | Amblève          |
| entreprises                           | développer une politique de soutien à leur création   | emploi   | Anderlues        |
| commerces                             | développer une politique de soutien à leur création   | emploi   | Anderlues        |
| activités                             | réaliser un inventaire des entreprises; dynamiser les échanges entre entreprises; raccourcir les circuits d'échanges et de distribution | apport financier à la commune et génération d'emploi | Chaumont-Gistoux |
| entreprises innovatrices et durables  | créer des microsites avec équipement moderne et écologique et utiliser les technologies les plus avancées                               | apport financier à la commune et génération d'emploi | Chaumont-Gistoux |
| professions libérales                 | encourager la création de centres de compétences ou de centres d'affaire  | apport financier à la commune et génération d'emploi | Chaumont-Gistoux |
| petites entreprises intégrées         | encourager la création de centres de compétences ou de centres d'affaire  | apport financier à la commune et génération d'emploi | Chaumont-Gistoux |
| artisanat                             | promouvoir  | apport financier à la commune et                     | Chaumont-        |

|                  |   |  |                  |
|------------------|---|--|------------------|
|                  |   | génération d'emploi                                  | Gistoux          |
| commerces locaux | promouvoir; relancer l'association de commerçants | apport financier à la commune et génération d'emploi | Chaumont-Gistoux |

Faisons quelques remarques à propos de ce tableau. Il apparaît d'abord que la liste des entités susceptibles d'être désignées par un terme générique comme "activités" ou "entreprises" est déjà longue, et que nous commençons à voir que ces entités ne sont pas tout à fait équivalentes. Ce qui se manifeste notamment par le fait que des moyens spécifiques sont mis en œuvre pour attirer (ou retenir) un type déterminé "d'activités". La liste des motifs, par contre, apparaît assez courte: nous rencontrons deux types de motifs typiques, l'emploi et les finances communales. Mais nous verrons que ces motifs ne sont pas des fins en eux-mêmes, et qu'ils sont eux aussi connectés à un grand nombre d'autres éléments.

Nous remarquons ensuite que la liste des "comment" comporte deux types d'éléments: des éléments plutôt génériques, ou programmatiques, et des éléments qui renvoient à un but plus déterminé. Ainsi, les termes "promotion", "valorisation", "favoriser", "développer une politique", "encourager" ne disent rien sur la manière dont cela va effectivement être réalisé. Par contre, des éléments comme "extension de la zone économique", "création de microsites" high-techs, "réalisation d'un inventaire des entreprises" sont nettement plus finalisés, bien qu'on perçoive qu'ils demanderont encore à être associés à un grand nombre d'éléments pour être susceptibles de se réaliser.

### **Grands types d'activités, de moyens et de motifs**

Intéressons-nous maintenant au corpus de déclarations pris dans son ensemble. Nous allons faire un inventaire des entités des moyens et des motifs qui apparaissent typiques. Nous avons choisi de les classer selon les entités à attirer ou à maintenir sur le territoire. Mais nous aurions pu aussi les classer selon le type de moyens mis en œuvre et ce qu'ils sont susceptibles d'attirer, ce qui aurait été tout aussi intéressant pour notre propos. Les motifs généraux étant très typiques, c'est par eux que nous commencerons.

### **Se développer**

Le motif typique le plus général de la volonté d'attirer est le *développement*. Ce développement peut être économique ou commercial, il peut être compris d'emblée comme impliquant tous les aspects de la vie quotidienne des personnes et toutes les entités qui forment un territoire (économie, sociale, santé, culture, environnement, etc...). Il est fréquemment découpé en différents aspects, dont ceux qui sont mis à l'avant-plan sont, dans le contexte de l'attraction ou du maintien d'activités, l'emploi

pour la population locale, l'attraction de nouveaux habitants, et le tourisme. D'une manière générale, donc, l'activité économique locale est considérée comme centrale. Mais elle peut l'être dans deux types de contextes. Des communes qui possèdent déjà une activité économique importante sur leur territoire cherchent à maintenir et entretenir cette activité, favorisant l'installation de nouvelles activités en vue de prospérer sur les plans économiques, financier, culturels,... Ces communes veulent en générale gagner ou conserver le statut de pôle local ou régional sur un plan ou sur un autre.

### **Retrouver la vitalité**

D'autres communes sont dans une situation toute différente. Il y avait de l'activité économique qui "nourrissait" la commune et sa population, et parfois une région entière. Mais cette activité a disparu ou est en train de disparaître. Ce qui a des conséquences diverses qui imprime des tendances difficiles à incliner ou renverser. Le nombre de sans emploi devient important, les jeunes se délocalisent vers d'autres communes, l'âge moyen de la population augmente, les industries disparues ont laissé des friches qui défigurent l'environnement, le bâti est vieillissant du fait de la pauvreté croissante de la population, la commune possède moins de moyens financiers et ne peut donc agir que difficilement. Pour ces communes, l'attraction d'entreprises est un enjeu vital et immédiat pour elles et leurs populations. Elles cherchent ou construisent des atouts à valoriser, travaillent à réaménager des sites, à redonner un caractère plus neuf à l'urbain, à former les travailleurs potentiels de la commune.

### **Assurer sa vitalité**

Certaines communes cependant sont dans des situations qui ne nécessitent pas selon leurs analyses le développement intense d'activités économiques sur leur territoire. Leur population travaille pour l'essentiel dans d'autres communes. Dès lors, elles s'intéressent plus au développement du commerce local et des produits du terroir ainsi que, pour certaines d'entre-elles, à la protection des agriculteurs.

### **Les principaux types d'activités**

#### **Les activités économiques**

Ce terme, comme nous l'avons vu, est très générique et se prête donc à des mises en relations généralistes. Ces généralités sont cependant souvent rapidement spécifiées. De "l'activité" doit être attirée ou maintenue dans la commune parce qu'elle est liée à la présence ou l'augmentation d'emplois et de recettes fiscales pour la commune. Fréquemment, l'expression de cette volonté d'attirer de l'activité économique est rapidement mise en rapport avec le souci de préserver ou d'améliorer le "cadre de vie", et/ou de préserver l'environnement. "L'activité", en effet, nécessaire pour attirer ou maintenir une population dépositaire d'un revenu est aussi susceptible de les éloigner pour peu qu'elle dégrade le cadre ou la qualité de vie. Association difficile

dont nous reparlerons.

### **Les entreprises**

Les entreprises sont typiquement associées aux "zonings", "zones d'activités économiques", "zones d'activités artisanales", etc... La nature même de l'organisation et du contrôle du territoire en Wallonie qui s'exprime de manière essentielle par le zonage fonctionnel explique en bonne partie le souci très répandu des communes de créer, d'étendre, de promouvoir ou d'aménager des ZAE (zones d'activité économiques).

Mais les entreprises sont de nature distinctes, comme nous l'avons vu. Certaines de par leur nature faiblement ou non perturbatrice de l'environnement immédiat (ou cadre de vie) ne nécessitent la présence de ZAE: les entreprises de services, par exemple, associées à d'autres activités, comme des centres d'affaires ou de congrès.

D'autres nécessitent des ZAE aménagées pour ce qui est identifié comme des besoins particuliers: caractère esthétique des aménagements pour certaines entreprises, proximité de voies de communications rapide, aménagements modernes et nouvelles technologies. D'une manière générale, les communes sont plutôt enclines à attirer de petites et moyennes entreprises ou de très petites entreprises, qui permettent plus facilement de rencontrer les enjeux de protection de l'environnement, de constitution de cadres de vie agréables pour les habitants, et d'emploi pour ces mêmes habitants.

Mais pour attirer des entreprises, les communes souvent mettent en place ce qu'on appellera de manière générique des "guichets". Guichets d'information, guichets d'orientation, guichet de soutien aux démarches. Il s'agit par là de faciliter l'installation des entreprises, de leur faciliter le cheminement vers la localisation préparée pour elles par la commune. Des obstacles sont levés: le manque d'informations par exemple; les attraits sont mis en avant: un site bien aménagé et bien situé par exemple... Le guichet est un élément important du processus d'association entre un site sur le territoire d'une commune et une entreprise. Sans ce guichet, qui est un créateur de relations, qui en augmente la probabilité, les entreprises intéressantes et intéressées pourraient passer "à côté" de la commune sans même la voir.

Un autre élément du processus d'attraction est la présence sur le territoire d'autres activités qui forment l'environnement des entreprises visées. Ces activités peuvent être selon les cas de nature très diverses. Entreprises de services souvent, mais aussi sous-traitants, centres de formation professionnelle, commerces, professions libérales, etc... D'où l'enjeu pour et la difficulté pour une commune visant à attirer des entreprises et à promouvoir l'activité économique sur son territoire: elle doit combiner des besoins et attentes de nature parfois très diverses.



## Les commerçants et commerces

Le commerce est un point centrale de la vie des communes. Stimuler le commerce local est un enjeu quasi général dans les DPC. Au commerce est souvent associé le centre-ville (et d'autres centralités spatiales) ainsi que les rues commerçantes et, de manière plus générale, la mixité fonctionnelle. Ce qui est recherché est la vitalité, le dynamisme, l'attrait, lesquels renvoient à l'animation des personnes présentes mais aussi, souvent à des problèmes de circulation et de manque de "fluidité" du trafic automobile.

En plus d'être générateur de "vie", le nombre de commerce est considéré comme un signe d'attractivité d'une commune. Mais il est aussi conçu comme générateur d'emploi, parfois important, bien que moins systématiquement que "les entreprises".

Par commerce sont entendu différents ordres d'éléments: les petits commerces ou "commerce de proximité", les enseignes, le secteur horeca et ce qui tourne autour de l'artisanat et des produits du terroir.

- Les "enseignes" et les "commerce de proximité" sont conçus comme deux entités bien distinctes, d'abord parce que les enseignes font une concurrence destructrice au "petit commerce local". Leur compatibilité est donc parfois problématique. Mais certaines communes, désireuses de se constituer en centralité du point de vue commercial déclarent vouloir attirer des enseignes, sans pourtant déclarer craindre d'impact sur le tissu commercial local.
- Au secteur Horeca est associé aussi la vitalité et l'animation et, souvent, différentes formes de tourisme, plus exactement différentes formes de présence de personnes sur le territoire de la commune.
- L'artisanat et les produit du terroir sont une préoccupation typique des petites communes dans lesquelles il y a peu d'activité économique et qui conservent ou entendent conserver un caractère rural prononcé. Parfois "gardiens" de cette ruralité, l'artisanat et ses produits renvoie plus à l'identité d'une commune qu'à l'emploi.

Comment maintenir et attirer les commerces? Le plus souvent, les DPC parlent de "soutenir", "préserver", "encourager", "maintenir" le commerce local ou l'installation de nouveaux commerces. Mais des manœuvres plus précises sont possibles. Ainsi comme pour les entreprises, il s'agit d'aménager l'espace de manière à ce qu'il soit accueillant pour les commerces, ce qui signifie aussi accueillant pour les personnes. Des communes parlent ainsi d'embellir telle ou telle zone pour favoriser l'implantation de commerce, ou de réaménager certains espaces ou bâtis existants pour leur donner une destination commerciale. Certaines communes entendent créer un échevinat du commerce.

Comme pour les entreprises, il s'agit aussi d'informer les commerçants potentiels sur les possibilités qu'offre la commune en termes de soutien à la création d'activité ou d'accessibilité de la main d'œuvre Une série de relations qui sans cela pourrait se faire

beaucoup plus difficilement commencent à être établies. C'est le rôle notamment des Agences de développement local (ADL) et des agences pour l'emploi

### **Les agriculteurs et l'agriculture**

On notera qu'il ne s'agit jamais d'attirer des agriculteurs ou d'être attractif d'un point de vue agricole. L'enjeu agriculture réside tout entier dans son maintien, sa protection et parfois sa promotion. A l'activité agricole est en effet associé le caractère rural d'une commune. Soutenir et encourager l'agriculture - parfois "à taille humaine" - est une manière d'affirmer une certaine ruralité.

Cette ruralité est d'ailleurs souvent menacée par une nouvelle ruralité, dont l'activité agricole serait exclue, une ruralité contenue dans les notions de "cadre de vie", l'expression "la ville à la campagne", ou encore d'environnement naturel. Ces deux ruralités ne sont pas tout à fait compatibles, les "nouveaux ruraux" et "anciens ruraux" n'ayant pas le même rapport au territoire. C'est pourquoi plusieurs communes rurales dans lesquelles existe une activité agricole travaillent à rapprocher les agriculteurs des autres habitants, qui sont souvent de "nouveaux habitants", en les informant par exemple des "réalités de la vie à la campagne".

### **Les investisseurs**

Les investisseurs correspondent à de l'activité, de l'emploi, des richesses pour la commune qui sont dans un état encore virtuel. Les investisseurs s'attirent, s'orientent, les communes cherchent à faciliter leur parcours et à mettre en forme leur territoire de manière à ce que ces investisseurs deviennent des investissements et donc se localisent.

La déclaration la plus générale rencontrée dans les DPC est la volonté de communes de se rendre attractive pour les investisseurs. Plus concrètement, être attractif pour les investisseurs se décline en une série de mouvements:

- Aménagements urbains en vue d'embellir et sécuriser les zones dans lesquelles ont souhaité voir les investissements se réaliser, création de sites adaptés, réhabilitation de friches industrielles ou de bâtiment ayant eu un autre usage.
- Action sur la fiscalité, qui doit être "raisonnable" pour attirer (ou ne pas repousser) les investisseurs. D'une manière générale, les coûts associés à ces localisations possibles sont conçus comme devant être attractifs pour les investisseurs.
- Actions parfois de promotion de la commune et/ou de ses sites et de ses attraits auprès d'investisseurs potentiels, qui peut prendre la forme de véritables "opérations de relations publiques".
- Orientation ensuite des candidats investisseurs, souvent par l'accompagnement "individualisé" des projets, accompagnement qui prend parfois la forme de la création de guichets spécifiques.

On voit ici encore ce mouvement qui consiste d'abord à préparer et mettre en forme l'environnement en vue de le rendre conforme à la manière dont une commune conçoit une entité qu'elle veut voir se localiser, et ensuite à orienter ces entités vers ces localisations, à tenter de rendre de plus en plus réel ce qui d'abord n'est que virtuel : le candidat investisseurs se transformera-t-il en investissement qui lui même se transformera en activité économique, donc en emploi, donc en rentrées fiscales, donc à un enrichissement global de la commune.

### Attirer des habitants

Les principes d'analyse développés à propos des entreprises valent aussi pour les habitants. Ces derniers ne sont pas tous équivalents et nécessitent donc des moyens différents pour permettre leur attraction ou leur maintien sur un territoire (comme nous l'avons vu dans l'exemple des crèches). Par ailleurs, la volonté d'attirer ou de retenir tel ou tel type d'habitant est parfois associé à des motifs bien distincts.

Quelques éléments ressortent cependant de l'analyse, qui n'ont pas été relevés au sujet des entreprises:

- pointons d'abord le soin permanent qui doit être accordé aux habitants après leur installation de manière à ce qu'ils ne se délocalisent pas vers une autre commune;
- nous verrons ensuite que notre attention se portera un peu plus sur les relations en chaîne établies par les communes, souvent sous une forme proche de la relation causale;
- par ailleurs, nous allons voir que certaines communes cherchent à se rendre non pas attractives mais répulsives pour les habitants, ce qui ne s'est pas vu aussi clairement pour les entreprises. Rappelons-nous cependant que les communes se sont avérées souvent très sélectives dans leur volonté d'attirer des entreprises, notamment en visant des entreprises qui ne perturbent pas le cadre de vie, ou encore des entreprises n'ayant pas d'impact sur l'environnement.

### Quelques extraits

Examinons d'abord quelques extraits qui nous introduiront à certaines des thématiques principales typiquement associées aux habitants.

#### Augmenter le nombre d'habitants tout en préservant la qualité de vie

*DPC2007\_Bertogne:*

*Grâce à la collaboration de toutes et tous ici autour de cette table, nous savons que nous pourrons faire le travail attendu de nos concitoyens, et notre commune qui vient de passer le cap de 3000 habitants pourra continuer à progresser. En d'autres mots, nous voulons faire tout pour que demain il fasse encore bon vivre dans notre belle commune.*

Ces deux phrases qui clôturent la déclaration de politique communale de Bertogne en disent long.

- les personnes autour de la table pourrons faire le travail attendu des concitoyens
- ... et la commune qui vient de passer le cap des 3000 habitants pourra continuer à progresser
- **En d'autres mots** nous voulons faire tout pour que demain il fasse encore bon vivre dans notre belle commune.

Augmenter le nombre d'habitants tout en préservant la qualité de vie dans la commune, ce qui

signifie pour la commune de Bertogne "progresser", voilà la visée. Augmentation du nombre d'habitants et préservations de la qualité de vie: voilà, comme nous le verrons deux visées fortement associées et interdépendantes, mais aussi parfois difficiles à concilier.

### **Assurer l'avenir de la commune**

#### *DPC2007\_Herbeumont*

*Rendre notre commune attractive pour des jeunes de 20 à 30 ans et offrir à nos habitants un ensemble de service de qualité Au niveau de notre population, notre commune se caractérise par un taux démographique qui diminue. Nous comptons un nombre important de personnes de plus de 65 ans (21 %) et un même nombre d'enfant et d'adolescents entre 0 et 14 ans. Par contre nous comptons seulement 10 % d'habitants qui sont âgés de 15 à 24 ans. Nous devons maintenir les services offerts aux personnes du troisième et quatrième âge et sans doute encore les améliorer mais nous devons également permettre à nos jeunes de rester chez nous et de rendre attractive notre commune à de jeunes couples extérieurs. Pour ce faire, nous devons mettre nos forces vives ensemble : c'est-à-dire grouper les efforts communaux avec les différentes associations existantes œuvrant dans différents domaines : vie associative, sportive...*

Le problème d'Herbeumont, c'est sa pyramide des âges. Il n'y a pas assez de jeunes, l'avenir de la commune est donc en péril. La commune cible de ce fait deux types d'habitants: les jeunes locaux, qu'elle veut voir rester dans la commune, et de jeunes couples extérieurs, qu'elle veut attirer. Elle n'ignore pas les personnes âgées et veut maintenir et améliorer les services qui leurs sont offerts, mais elle entend aussi et surtout mobiliser les forces vives de la commune, c'est à dire les efforts communaux et les efforts des diverse associations qui constituent la vie sociale, culturelle, sportive de la commune, afin pourrait-on dire de revitaliser la commune pour que les jeunes, et les jeunes couples, y soient attirés ou maintenus.

### **Des entreprises générant de l'emploi pour attirer des habitants**

#### *DPC2007\_Sambreville*

*Aisément accessible par voies aériennes, routières, navigables et ferrées, elle doit optimiser les espaces dont elle dispose afin d'y accueillir au mieux des entreprises génératrices d'emplois et, donc, sources d'attractivité auprès de futurs habitants.*

La chaîne de relations établie ici entre par la commune de Sambreville entre son accessibilité et son attractivité est remarquables. Son accessibilité par tous les modes de transports doit être utilisées par le biais de l'optimisation des espaces en vue d'y accueillir de nouvelles entreprises - qui se localiseront donc en ces lieux pour leur caractère connecté donc moins local, entreprise qui doivent être génératrices d'emploi, l'existence même de cet emploi rendant la commune attractive pour les futurs habitants qui sont donc conçus comme se localisant à proximité de l'emploi, dans la commune.

### **Augmenter le nombre d'habitants pour développer le pouvoir d'achat**

#### *DPC2007\_Péruwelz*

*Augmenter le nombre d'habitants pour développer du pouvoir d'achat*

- *Développer l'offre en terrains à bâtir et en logements de tous types.*
- *Intégrer cette perspective dans tous les aspects de l'action communale.*
- *Assurer la promotion de Péruwelz comme ville résidentielle.*
- *Accueillir et accompagner toutes initiatives qui vont à la rencontre de cet objectif.*

L'intention de Peruwelz est claire: augmenter le pouvoir d'achat. Pour cela, elle se propose d'augmenter le nombre d'habitants. Mais pas n'importe quels habitants: des habitants "résidentiels", porteurs de revenus générés ailleurs que dans la commune. Elle veut donc développer l'offre de logements pour ces habitants et que cela se sache en promouvant Péruwelz comme vile résidentielle.

### **Fixer les habitants pour la prospérité de la commune**

*DPC2007\_Frameries*

*Cette politique active en matière d'emploi doit être doublée d'une politique économique créatrice d'emplois durables. En effet, l'activité économique est essentielle pour fixer les habitants et pour assurer la vitalité de notre commune. Plus d'entreprises, plus de commerces, plus de tourisme, c'est plus de richesse, donc plus de moyens au bénéfice de tous.*

Frameries veut fixer les habitants dans la commune par l'emploi. Par de l'emploi *durable*. Il s'agit d'éviter ici les délocalisation d'habitants. Ici aussi, la chaîne de relations est claire: de l'emploi pour fixer les habitants permet d'assurer la vitalité de la commune, ce qui signifie plus de commerces et plus de tourisme. L'ensemble est générateur de richesses pour la commune. La richesse de la commune signifie des moyens pour celle-ci, qui permettra à la commune d'agir au bénéfice de tous.

*A contrario*, pas d'entreprises, pas d'emploi, les habitants partent, ils ont peu de moyens donc il y a peu de commerces, la vitalité de la commune diminue, le tourisme s'en ressent, la commune devient pauvre et à peu de moyens, ce qui ne lui permet pas d'agir au bénéfice de tous.

### **Freiner l'arrivée de nouveaux habitants pour préserver l'identité de la commune**

*DPC2007\_Blegny:*

*De même, pour freiner autant que faire se peut la réalisation de lotissements, la redevance sur les lotissements sera redressée et une redevance sur la construction de nouvelles habitations sera mise en place.*

Plus rare est le volonté exprimée de limiter l'arrivée de nouveaux habitants. Justement, c'est l'identité des villages et la qualité de vie qui sont ici visés par cette volonté: il s'agit de freiner l'urbanisation de la commune. Comment opère-t-elle, cette commune qui ne peut décider unilatéralement d'empêcher de nouvelles constructions et qui doit s'appuyer sur des lois, arrêtés, règlements et plans pour prendre la décision d'autoriser ou non une nouvelle implantation? Elle utilise un moyen indirect. Elle agit, par le biais d'une redevance sur les lotissements et la construction de nouvelles habitations sur le portefeuille des candidats bâtisseurs, rendant ainsi la commune moins attractive.

### **Maintenir le caractère rural et retenir les habitants ayant des moyens réduits**

*DPC2007\_Fernelmont*

*Une Commune aux dimensions rurales. L'accroissement de la population et la pression foncière nous interpellent alors que notre ruralité attire de plus en plus. Il y donc matière à travailler pour assurer ce que j'appelle volontiers une ruralité active qui se veut respectueuse du passé et désireuse de protéger et valoriser ses richesses. A ce propos, l'urbanisme et l'aménagement du territoire sont à mettre en relation directe avec les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'habitat. Avec le soutien d'une Commission Consultative en Aménagement du Territoire et Mobilité représentative et active, la Commune devra se montrer attentive à la taille des terrains à bâtir et des bâtiments réservés à l'habitat collectif. Le développement de lotissements communaux et des*

*initiatives favorisant le logement à coûts modérés devront permettre de mieux rencontrer les préoccupations des jeunes et des personnes disposant de moyens limités. Le site de Robu fera à ce sujet l'objet d'un projet d'aménagement et de développement.*

L'accroissement de la pression foncière et de la population entre en contradiction avec cette "ruralité" qui justement les attire. Pour gérer cette contradiction, la commune propose le concept de "ruralité active" ("qui se veut respectueuse du passé et désireuse de protéger et valoriser ses richesses"). Il s'agit de s'affirmer comme commune rurale sans pour autant se replier sur soi. Mais cette affirmation telle que formulée dans cette déclaration exprime à nouveau une tensions: protéger *et en même temps* valoriser les richesses (cadre de vie) de la commune.

Cette affirmation prends notamment un aspects rencontré dans de nombreuses DPC: une attention particulière apportée aux jeunes et aux personnes disposant de moyens limités habitants la commune afin qu'ils ne se délocalisent pas, sous la forme du développement de lotissements communaux et du soutien d'initiative proposant des prix modérés. Un des problèmes que rencontrent en effet certaines communes est la délocalisation de nombreuses personnes aux moyens réduits associée dans la perspective de la commune à la pression foncière.

### **Espèces d'habitants, motifs et moyens typiques de les attirer**

Nous pouvons après ces quelques extraits proposer des considérations plus générales sur les différents types d'habitants évoqués dans les déclarations de politique générale, ainsi que les motifs et moyens de les attirer ou, au contraire, de les repousser.

### **Différentes sortes d'habitants**

Un habitant n'est pas égal à un habitant pourrait-on dire de manière quelque peu provocatrice. Ils ne se valent pas, ne représentent pas les mêmes coûts ni n'apportent les mêmes ressources à la commune. De plus, ils ne s'attirent et ne se repoussent pas de la même manière tant ils ont des visées, besoins, attentes et comportements spécifiques. Remarquons qu'il est clair dans le cas des habitants qu'ils peuvent parfois relever de plusieurs catégories simultanément.

Listons rapidement les grandes catégories d'habitants distingués dans nos DPC.

### **Nouveaux et anciens**

Nous avons d'abord les "nouveaux habitants" et les "anciens habitants". Ces deux types d'habitants ne font pas toujours bon ménage. L'exemple typique en est donné par la volonté déclarée de certaines communes de rapprocher par des moyens divers les nouveaux des anciens, et en particulier de rapprocher les citadins installés à la campagne de leurs occupants traditionnels: les agriculteurs.

### **Jeunes couples**

Nous avons ensuite les jeunes couples. Ceux-ci sont très recherchés par certaines communes. Ils sont conçus comme ayant un emploi, possédant un revenu et ayant des enfants. Mais s'ils intéressent fortement certaines communes, d'autres cherchent à les repousser du fait de la consommation d'espace et des problèmes d'identité et de cohésion sociale que leur arrivée massive entraîne.

### **Jeunes**

Les commune sont aussi très soucieuses de "leurs jeunes", souvent accompagnés dans les déclarations de politique communale des "personnes ayant peu de moyens". Les jeunes de la

commune, dans les communes rurales surtout, sont souvent considérés comme l'avenir de la commune, garant de son identité, de sa cohésion. Ors, ceux-ci ont tendance à se délocaliser vers des destinations où les coûts d'installation sont moins élevés dans la mesure où, semble-t-il, "jeunesse" rime avec "faibles moyens".

### **Personnes âgées**

Il y a les jeunes, mais aussi les vieux. Les vieux sont surtout présents en termes de services et donc de coûts pour la commune. Les communes ne les ignorent pas, et prennent soin d'eux. Certaines même leur donnent la parole. Mais aucune commune ne déclare vouloir attirer des personnes âgées. Sauf, pouvons-nous supposer, s'ils ont des revenus conséquents.

### **Revenus élevés et revenus faibles**

Ce qui nous conduit à ces autres catégories que sont les habitants qui ont un revenu, donc qui représentent une richesse pour la commune et les habitants à faible revenu, qui représentent parfois une charge pour la commune. Les premiers sont en générale espérés par toutes les communes, tandis que les seconds sont pour elles une préoccupation constante: comment mettre à leur disposition emploi, revenu, logement, etc...

### **Motifs typiques**

Quels sont donc les motifs typiques qui poussent une commune à vouloir attirer (ou repousser) des habitants de l'une ou l'autre catégorie?

Nous avons déjà relevé quelques motifs à la volonté d'attirer des habitants. Ces motifs peuvent être répartis en deux catégories principales: les motifs associés à une volonté d'augmenter la population, et les motifs qui ne sont pas associés à la volonté d'augmenter la population et parfois même qui sont associés à la volonté de freiner leur arrivée.

### **Augmenter la richesse globale de la commune**

De nombreuses communes cherchent à attirer de nouveaux habitants pour augmenter la richesse globale de la commune ce qui implique plus de moyens d'action pour la commune. Ces communes relèvent de trois types principaux: des communes de vieille industrialisation qui cherchent un nouveau développement; des communes déjà prospères qui cherchent à prospérer d'avantage, et des communes qui voient dans l'arrivée de nouveaux habitants une opportunité de développement.

### **Se développer et croître**

Certaines de ces communes ont des politiques globales, qu'on peut qualifier de "politique d'attractivité", résolument tournée vers une transformation de la commune en entité capable d'attirer et d'accueillir des entreprises et de nouveaux habitants, politique d'attractivité dont la finalité semble pouvoir se dire dans les seuls termes de "développement" ou de "progrès".

### **Se développer à partir d'une situation difficile**

Un autre motif typique à l'attraction de nouveaux habitants s'exprime en termes de "vitalité", qui est parfois conçue comme un cercle vertueux allant des entreprises créant de l'emploi, qui attire et fixe des habitants tout en leur donnant des moyens financiers, ce qui alimente le commerce, donne plus de moyens à la commune qui permettent à celle-ci de développer différents aspects économiques, urbanistiques, culturels, patrimoniaux, sociaux... qui rendent la commune touristiquement attractive,

etc...

### **S'occuper de la commune**

Nous avons d'autre part un certain nombre de communes qui ne cherchent pas spécialement à attirer de nouveaux habitants et qui parfois même cherchent à les repousser. Si de nombreuses communes manifestent la volonté de soigner l'accueil des nouveaux habitants, elles ne souhaitent pas toutes pour autant les attirer ou les voir arriver en masse. Ce qui semble surtout préoccuper ces communes c'est ce qu'elles peuvent faire pour la population de la commune étant donnée les problèmes qu'elles identifient. Ces problèmes relèvent des mêmes thématiques que ceux des autres communes, mais les visées de développement ou de progrès avec le sens qui leur est donné par les communes qui cherchent à attirer de nouveaux habitants sont absentes.

### **Préserver l'identité de la commune**

Les motifs qui poussent des communes à tenter de freiner l'arrivée de nouveaux habitants relèvent tous nous semble-t-il d'un enjeu identitaire, qu'il soit formulé comme préservations du caractère rural de la commune, comme maîtrise d'une urbanisation perçue comme anarchique et défigurant - ce qui signifie presque littéralement détruisant la figure de - la commune, comme préservation du cadre de vie et de la qualité de vie, ou encore comme maintien ou accentuation de la cohésion sociale.

### **Différents moyens pour attirer ou repousser les habitants**

Comment attirer ou repousser des habitants? Dans les deux cas le processus est le même que celui explicité à propos des entreprises. Il s'agit de mettre en place des conditions spécifiques qui sont telles qu'elles facilitent ou au contraire entravent la localisation des types d'habitants visés. Nous pouvons classer le travail de facilitation ou d'entrave opéré par les communes en fonction de ce sur quoi il porte.

### **L'emploi**

Comme nous l'avons vu dans les extraits précédemment présentés, l'emploi est considéré par certaines communes comme un élément propre à attirer, fixer et retenir des habitants. L'emploi suppose de l'activité économique, ce qui implique que pour ces communes la présence d'habitants dépend de la présence d'une activité économique qui offre suffisamment d'emplois. Cette activité économique, quand elle prend la forme de commerces notamment devient une source d'animation dans les communes ce qui augmente son attrait pour les habitants. Par ailleurs, l'emploi procure un revenu aux habitants et, avec l'activité économique en générale, procure un revenu plus important aux communes, ce qui augmente leurs moyens d'actions et leur permet notamment de rendre la commune encore plus attrayante pour les habitants par des aménagements et des projets divers.

### **Cadre de vie et qualité de vie**

Mais la présence d'emploi sur le territoire communal n'est pas une nécessité dans tous les cas. Beaucoup de communes sont dans des situations qui les amènent à mettre en avant le cadre de vie, la qualité de vie ou encore le caractère rural de la commune pour attirer des habitants. Ce qui est une possibilité découlant d'une augmentation de la richesse de certaines communes est un élément de départ pour d'autres communes. Celles-ci attirent de nouveaux habitants du simple fait de leur caractère rural ou semi rural, et/ou de leur proximité avec des communes dans lesquelles l'activité économique est importante. Ces communes investissent fréquemment dans l'accueil des habitants



(de la même manière et pour des raisons semblables à celles qui poussent des communes à accueillir des candidats investisseurs) dans l'embellissement de la commune, dans son animation culturelle, etc... Leur attrait tient dans le fait qu'elles se présentent comme des lieux de vie.

### **Produire des centralités**

Les communes en générale cherchent à constituer, à "animer", à "vitaliser" ou "revitaliser" l'une ou l'autre forme de centralité spatiale par le biais d'aménagements divers. Ces centralités, rues, quartier, centre-ville ou de village sont conçus comme attirant des commerces et autres activités qui eux-même attirent les habitants de la commune et parfois d'autres communes.

Nous reviendrons sur ces thématiques du cadre de vie, de la qualité de vie, de l'animation, etc... avec la question de l'attractivité touristique. Comme nous le verrons ce qui attire les touristes est souvent une source d'attrait pour les habitants, parce que ce qui les différencie principalement du point de vue qui nous occupe tient simplement en la durée de leur présence sur le territoire de la commune.

### **Le logement**

Ce qui nous amène au logement. La présence de logement soit sous la forme du terrain à bâtir, soit sous la forme de bâti offert à l'achat ou à la location est une condition incontournable à l'installation de nouveaux habitants et, de ce fait, un moyen de freiner leur arrivée. La thématique du logement est une thématique récurrente dans les déclarations de politique communal et prend un grand nombre de figures: libération de terrain à bâtir, accueil de projets immobiliers, action sur le logement social, promotion de logement "de standing" ou au contraire de logement accessible aux personnes ayant de faibles revenus, etc... Nous reviendrons plus en détail sur cette question importante qui a constitué notre quatrième entrée dans le corpus de déclarations.

### **La fiscalité**

La fiscalité est fréquemment considérée comme un moyen d'attirer ou de repousser des habitants. En effet, la commune peut parfois agir sur les coûts que représente l'installation de nouveaux habitants ou sur les coûts que représente leur résidence dans la commune, par le biais de l'augmentation ou de la diminution de taxes diverses. Cette action a cependant un impact sur les finances et donc les moyens de la commune.

### **Les infrastructures**

Pointons pour finir le soucis déclaré de certaines communes pour les infrastructures, notamment celles destinées aux enfants (les crèches et écoles), aux jeunes en générale (infrastructures sportives et culturelles), comme élément propre à encourager l'installation de nouveaux habitants, tout particulièrement de jeunes couples, ou le maintient d'habitants (les jeunes) sur leur territoire.

## Tourisme

Les touristes, contrairement aux entreprises et aux habitants "ne font que passer". Plus exactement, la durée de leur présence sur le territoire est beaucoup plus courte que celle des entreprises ou des habitants qui, rappelons-le sont eux aussi susceptibles de se délocaliser plus ou moins rapidement. Mais, si la question de savoir comment retenir quelles catégories d'entreprises et d'habitants se pose parfois de manière aiguës aux communes, elle ne se pose pas pour les touristes qui, s'il étaient retenus longtemps deviendraient des habitants ou bien constitueraient une catégorie hybrides entre habitants et touristes qu'on appelle "seconds résidents".

Du fait de cette ressemblance entre habitants et touristes, une série d'éléments considérés comme susceptibles d'attirer des habitants sont aussi tenu pour susceptibles d'attirer des touristes. Ces éléments relèvent de manière générale des catégories "cadre de vie", "qualité de vie", ou "culture", déjà relevé au sujet de l'attraction de résidents, mais aussi des thématiques du "patrimoine", des "événements" et "festivités"...

### Différents tourisimes et touristes

Comme pour les entreprises et les habitants, nous constatons qu'il existe différents types de tourisimes et de touristes. On peut distinguer dans les DPC quatre types distincts de tourisme:

- le tourisme d'un jour et de passage
- le tourisme semi-résidentiel
- le tourisme vert
- le tourisme d'affaire

### Tourisme d'un jour et de passage

Le tourisme d'un jour consiste à inciter des personnes, nommées "visiteurs", ou "touristes", à résider brièvement dans la commune pour la découvrir. Ce qui est censé attirer le tourisme ce sont les "richesses" ou encore les "atouts" de la commune, qui peuvent prendre diverses formes souvent patrimoniales : châteaux, fermes, promenades.

Mais les touristes on tendance à ne pas venir spontanément dans la commune, dont souvent ils ne savent rien. Ils est possible de combattre cette indifférence par la promotion par exemple, qui consiste principalement à faire connaître la commune à l'extérieur de celle-ci. Par ailleurs, un travail sur "l'image" de la commune est possible, qui passe notamment par cette promotion mais pas seulement: des aménagements divers peuvent être réalisés qui contribuent à rendre la commune plus attractive, comme aménager une route par exemple.

*DPC2007\_Trooz*

*l'Équipement et des Transports pour revoir l'aménagement de la route nationale. L'amélioration de l'image de notre commune ne peut que contribuer à inciter le visiteur ou le touriste d'un jour à découvrir nos richesses. Je vous inviterai donc à vous attarder quelques instants sur le château de la Fenderie. Ce château va vivre. Dans notre imaginaire d'abord, (...) (at point 7237)*

*DPC2007\_Faimes*

*TOURISME En collaboration avec la Maison du Tourisme de Hesbaye Meuse-Condruz, promouvoir le tourisme d'un jour à Faimes et faire connaître nos atouts : des magnifiques sites, châteaux, fermes, et promenades. (at point 2163)*

Le tourisme d'un jour est assez semblable au tourisme d'un jour, tenant sans doute sa spécificité du caractère plus capricieux du touriste: il ne fait que passer, consomme quelque peu dans la commune, reste éventuellement admiratif devant tel ou tel monument, puis continue sa route. Il a cependant sa place dans les grands types de tourisme, comme le montre l'extrait suivant:

*DPC2007\_Namur*

*Nous pouvons miser davantage sur trois axes : les grands événements culturels (FIFF, Namur en Mai, les festivals musicaux de l'été...), le tourisme culturel ou de passage et le tourisme d'affaires – (at point 33734)*

Le tourisme de passage peut être converti en un tourisme associé à une présence plus longue sur le territoire. La commune doit alors disposer d'hébergement et d'autres infrastructures pour accueillir ces touristes. Ceux-ci peuvent donc être "captés", déviés de leur trajectoire et d'autres projets par les efforts de la commune.

*DPC2007\_Bastogne*

*et toute une série d'autres petits projets destinés à orienter notre tourisme de passage vers un tourisme semi-résidentiel. (at point 5869)*

### **Tourisme semi-résidentiel**

Le tourisme semi-résidentiel est le nom donné à ce tourisme qui suppose une présence plus longue sur le territoire. Le tourisme doit donc venir et rester quelque temps, ce qui suppose des attraits, "richesses" et "atouts", mais aussi comme nous l'avons évoqué, des possibilités diverses d'hébergements: "gîtes, chambres d'hôte, à la ferme, structures hôtelières".

*DPC2007\_Esneux*

*De même, les éléments significatifs de notre patrimoine seront mis en valeur. La commune relayera et soutiendra par sa participation à la Fédération du Tourisme de la province de Liège et aux initiatives développées en Ourthe-Amblève, les possibilités d'hébergements en gîtes, en chambres d'hôte, à la ferme ou en structures hôtelières (...) (at point 6307)*

Mais le tourisme semi-résidentiel concerne une autre catégorie de personnes: les "seconds résidents". Pas tout à fait résidents du territoire, il y possède cependant un logement et y passent parfois le plus clair de leur temps. Très proches des "habitants", il sont parfois fortement associés aux touristes d'un jour, de passage, ou à ces touristes faisant un court séjour sur place. Nous remarquons dans l'extrait qui suit qu'au patrimoine s'ajoute d'autres éléments susceptibles d'attirer les touristes: les promenades ou "une descente en kayak"

*DPC2007\_Houyet*

*Nous renforcerons la promotion et l'accueil touristique. Une priorité va sans nul doute aux seconds résidents ainsi qu'aux gîtes et autres hébergements touristiques. D'une manière plus générale nous favoriserons l'accueil de celles et ceux qui rejoignent notre commune pour une promenade (à pied, cheval, vélo), ou encore une descente en kayak. (at point 5399)*

### **Tourisme vert**

Des catégories de tourisme mettent moins en avant la durée du séjour que ses motifs. Parmi ceux-ci, la nature, l'environnement, la ruralité, le vert.

*DPC2007\_Paliseul*

*Tourisme Le tourisme est présent à Paliseul, même si cela n'est pas spectaculaire. Fort de ses*

*nombreuses secondes résidences, gîtes et restaurants, la commune de Paliseul accueille le touriste pour un séjour de qualité tourné vers la nature. Le syndicat d'initiative l'a bien compris puisqu'il propose des promenades de qualité. (at point 5811)*

Ce tourisme qui peut prendre des formes spontanées et très peu encadrées est aussi susceptible de devenir un concept, comme nous l'indique l'extrait qui suit. "Sivry-Rance commune verte". Comme nous pouvons le voir dans l'extrait, il n'est pas nécessairement simple de revendiquer le statut de commune verte. Et comme on le voit, au vert, à la nature, s'oppose la saleté, les déchets. Ainsi la commune doit être aménagée dans plusieurs de ses aspects et les villages embellis: entrées de villages, centres, bâtiments publics, espaces de convivialité, parterres de fleurs, sentiers, ruelles, etc... Et tous ces aménagements doivent être maintenus propres et en bon état: les poubelles doivent être vidées régulièrement et les chemins tout comme le cimetière doivent être nettoyés régulièrement. Même le "patrimoine naturel" n'échappe pas à ce nettoyage. Par ailleurs, la commune a intérêt à se doter d'un "centre d'information et de communication" pour accueillir et orienter les touristes. De plus, pour éviter que le touriste ne s'égare, il est bon de le "tenir par la main", de la guider: c'est le rôle que remplissent les apparemment passifs "balises" qui jalonne les promenades, les dépliants, panneaux didactiques et cartes.

Ces efforts ont deux conséquences: ils rendent au habitants leur "fierté de vivre dans un environnement agréable", qui est aussi disposés, préparés à accueillir "un tourisme respectueux de la nature et du calme champêtre". Ce tourisme est compris comme respectueux de ce qu'est la commune. Aux touristes, sont proposés des randonnées, la découverte de productions artisanales ou encore de l'activité agricole.

Il s'agit ici d'un tourisme qui est parfois dit "intégré", ce qui signifie "non-perturbateur" de la vie du village. Pour s'en assurer, une "réglementation" est à même d'éviter tout débordement.

*DPC2007\_Sivry-Rance*

*Propreté publique – Embellissement des villages Faire de Sivry-Rance une commune propre et fleurie pour rendre à chaque habitant sa fierté de vivre dans un environnement agréable pour accueillir un tourisme respectueux de la nature et du calme champêtre, voilà notre objectif en ce domaine. Tout d'abord, les entrées des villages, les centres, les bâtiments publics (maison communale, salles, écoles, églises, abribus, cimetières...), les espaces de convivialité à l'extérieur des centres (quartiers) feront l'objet des aménagements et des réparations nécessaires. Notre petit patrimoine sera réhabilité et mis en valeur (mares, potales, chapelles, ponts, pompes ...). Des poubelles seront installées et vidées régulièrement. Des vasques fleuries seront posées en des endroits à déterminer et des parterres seront créés. Ensuite, un nettoyage régulier des rues, chemins, sentiers, ruelles, cimetières ainsi que du patrimoine naturel de la commune sera assuré. Pour ce faire, un service ouvrier sera mis sur pied par secteurs géographiques, plus communément appelés « les cantonniers ». (at point 846)*

*(...) Aux côtés des activités traditionnelles, le tourisme peut contribuer au développement de notre région. Nous optons résolument pour un tourisme vert, intégré, respectueux de nos spécificités. Nos intentions en ce domaine visent à développer le concept « Sivry-Rance commune verte » (randonnées nature, productions artisanales, découverte de l'activité agricole...) avec un office du tourisme véritable centre d'information et de communication, et une collaboration avec les initiatives touristiques locales, régionales et transfrontalières. Deux projets précis sont dès à présent à l'étude : relancer le projet « Marguerite » (70 Km de balades balisées en milieu forestier et bocager, pour promeneurs pédestres, adeptes du V.T.T. et cavaliers, avec une réglementation évitant tout abus et toute nuisance). Créer des parcours commentés (panneaux didactiques et dépliants) dans les villages de l'entité. Sivry-Rance animée, culturelle et sportive C'est avant tout une reconnaissance réelle que nous voulons apporter à la vie associative et au travail précieux des*

*bénévoles qui y consacrent leur temps. (at point 16594)*

Et puis, sans être vraiment une "commune verte", il est possible de profiter de l'existence d'une tourisme vert et d'en devenir un point d'accès. La commune s'offre à ces touristes verts, profitant quelque peu de leur passage.

*DPC2007\_Namur*

*Namur doit enfin se positionner comme la porte d'entrée d'un tourisme vert lié notamment aux balades pédestres et cyclistes. (at point 35393)*

### **Tourisme d'affaire**

Enfin, nous avons le tourisme d'affaire. Comme les autres tourisme, il nécessite des aménagements divers, des points de chute, des parcours. Le point de chute, l'attrait par excellence du tourisme d'affaire est "le centre de congrès".

*DPC2007\_Namur*

*Pour réserver un accueil de qualité à ses visiteurs, pour promouvoir le créneau porteur du tourisme d'affaires (at point 19113) (...) le Centre de Congrès est un outil dont ce créneau très prometteur devrait tirer le meilleur parti. (at point 33872)*

*DPC2007\_Dinant*

*Plusieurs années d'effort se concrétisent aujourd'hui par le début du chantier de transformation du Couvent de Bethléem. Grâce aux investisseurs privés, il deviendra un centre de congrès, un hôtel de haut de gamme, etc ... Ce projet de haute qualité urbanistique nous permet de sauver définitivement ce bâtiment prestigieux du cœur de la vallée mosane. Il deviendra un nouveau gisement d'emplois et améliorera encore l'attractivité touristique qualitative de la ville de Dinant. (at point 5955)*

*(...) La qualité ... pour nous et pour les touristes ... Seul le qualitatif peut remplacer le soleil et le ciel sans nuage qui nous font parfois défaut. Nous nous engageons à poursuivre et accentuer tous les règlements terrasses, enseignes, sites anciens protégés, chartes chromatiques, RGBSR (dans les villages). Nous nous engageons à poursuivre le soutien à toutes les initiatives en matière de tourisme qualitatif, notamment par le biais des subsides, mais aussi par la poursuite d'initiatives tout à fait concrètes, comme par exemple la signalisation touristique multilingue à Dinant et dans les villages. Nous voulons aussi concrétiser le dossier « Dinant Events » (Dinant Ville de Congrès et Ville de Séminaires). Ce dossier, géré par l'ADL, Agence de Développement Local de Dinant, en collaboration avec la Maison du Tourisme, a été officiellement approuvé par la Région Wallonne et la Communauté Européenne. Nous avons bénéficié de subsides importants pour mettre au point ce nouveau concept. Il consiste à regrouper une série d'acteurs du secteur touristique au sens large du terme en y incluant le patrimoine et ce pour attirer à Dinant l'organisation d'événements dans le secteur du tourisme d'affaires (congrès, séminaires, etc ...). Cette forme de tourisme particulièrement qualitative est surtout porteuse de valeur ajoutée pour le secteur hôtelier et plus globalement touristique et commercial de la ville de Dinant. C'est ce type de tourisme que nous devons attirer et entretenir à Dinant à travers les nouvelles infrastructures publiques et privées à installer (hôtels, parkings, aménagement de la ville, etc ...) mais aussi par l'image et la gestion qualitative de la ville de Dinant. (at point 10650)*

### **Que cherchent les personnes**

En fin de compte, donc, que cherchent les touristes, selon ces DPC. La même chose que les habitants, et d'abord la qualité de vie, l'environnement, la nature, la patrimoine. Ce ce que nous

pouvons lire dans les extraits qui suivent.

#### *DPC2007\_Esneux*

*Disposant d'un patrimoine environnemental et bâti de qualité, Esneux entend plus que jamais valoriser ces atouts touristiques et de bien-être de premier plan. Notre commune offre un cadre de vie accueillant à ses habitants. Son caractère semi-rural est réaffirmé. Les projets urbanistiques seront étudiés à l'aune de cette volonté politique constante, tout en maintenant la possibilité pour les jeunes couples notamment et tous ceux qui désirent s'installer sur la commune de le faire. (at point 9269)*

*Pour la majorité PS-Ensemble, il existe une complémentarité nécessaire entre d'une part, le développement touristique et d'autre part, la nécessité d'offrir un cadre environnemental attractif. (...) (at point 4216)*

#### *DPC2007\_Lessines*

*Pour nos concitoyens, comme pour les visiteurs d'un jour, le centre ville se doit d'être à la fois un lieu de vie, un lieu de commerces et de services ainsi qu'un lieu de tourisme. Dans cette optique, ce redéploiement du centre ville passe par : • Une meilleure gestion des espaces (habitat, zones économiques, zones touristiques, espaces verts) par l'étude et la réalisation d'un plan de ville (at point 4412)*

### **Accueil et orientation**

Les touristes doivent être accueillis et orientés. Pour cela, toute une série de moyens doivent être mis en œuvre et, à nouveau, *alignés* afin que les personnes circulent de la manière la plus fluide dans la commune ou sa nature: balisage, fléchage, cartes, parcours, entretien ou création des sentiers, mais aussi des "infrastructures" qui promotionnent et accueillent. Enfin, les potentialités doivent être converties en un tourisme effectif par le biais d'infrastructures d'accueil.

#### *DPC2007\_Tournai*

*la richesse de son environnement confèrent à notre ville un potentiel touristique et résidentiel de qualité qu'il faut valoriser en créant des infrastructures d'accueil professionnelles. (at point 40179)*

#### *DPC2007\_Namur*

*Pour réserver un accueil de qualité à ses visiteurs, pour promouvoir le créneau porteur du tourisme d'affaires, Namur doit tirer le meilleur parti d'outils tels que le Palais des expositions et le Centre de Congrès. (at point 19113)*

#### *DPC2007\_Hastière*

*En partenariat avec la Maison du Tourisme, la Fédération du Tourisme de la Province et le Commissariat Général au Tourisme, nous veillerons à développer une structure d'accueil performante en concertation avec les professionnels du secteur.(at point 4092)*

### **Patrimoine**

"Penser tourisme, c'est penser valorisation du patrimoine, propreté des rues, sécurité accueil". Voilà une série d'association directes.

#### *DPC2007\_Ecaussines*

*Sur le plan touristique, penser tourisme, c'est penser valorisation du patrimoine, propreté des rues, sécurité, accueil, ... Nous nous inscrivons en tout cas, dans les actions supra communales et régionales en la matière. (at point 7792)*

#### *DPC2007\_Fernelmont*

*Respecter le passé c'est entretenir et valoriser notre patrimoine en le faisant découvrir via un tourisme actif et des chemins et sentiers bien entretenus et balisés. Le petit patrimoine n'est pas à oublier. Il peut aussi générer des partenariats nouveaux entre Commune, propriétaires et habitants. (at point 11844)*

#### **Environnement naturel**

D'un point de vue touristique, l'environnement naturel est très fortement associé à la ballade ou la promenade, qui sont elles mêmes associés aux thématiques du balisage, du fléchage, etc... Par ailleurs, la question de l'harmonie entre le tourisme ou l'activité économique qui en découle et l'environnement est récurrente. La formule "tout en préservant" le cadre de vie, la qualité de vie ou encore l'environnement est très fréquente. Cette harmonie quand elle concerne les touristes et leurs relations avec l'environnement prend souvent la forme d'une incitation au "respect".

#### *DPC2007\_Sivry-Rance*

*Aux côtés des activités traditionnelles, le tourisme peut contribuer au développement de notre région. Nous optons résolument pour un tourisme vert, intégré, respectueux de nos spécificités. Nos intentions en ce domaine visent à développer le concept « Sivry-Rance commune verte » (randonnées nature, productions artisanales, découverte de l'activité agricole...) avec un office du tourisme véritable centre d'information et de communication, et une collaboration avec les initiatives touristiques locales, régionales et transfrontalières. Deux projets précis sont dès à présent à l'étude : relancer le projet « Marguerite » (70 Km de balades balisées en milieu forestier et bocager, pour promeneurs pédestres, adeptes du V.T.T. et cavaliers, avec une réglementation évitant tout abus et toute nuisance). créer des parcours commentés (panneaux didactiques et dépliants) dans les villages de l'entité. Sivry-Rance animée, culturelle et sportive C'est avant tout une reconnaissance réelle que nous voulons apporter à la vie associative et au travail précieux des bénévoles qui y consacrent leur temps. (at point 16594)*

#### *DPC2007\_Amblève*

*le développement des activités économiques et touristiques est indispensable mais seulement dans un souci d'harmonie avec l'environnement et la qualité de vie des voisins conformément aux normes qui ont été définies ou seront définies par la R.W. (at point 1547)*

#### *DPC2007\_Chaumont-Gistoux*

*(...) proposer un tourisme respectueux de l'environnement et du cadre de vie en concertation avec les agriculteurs, les associations, les communes voisines et la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises ; (at point 31942)*

#### **Festivités**

Les festivités et autres événements sont attirer les visiteurs aussi bien que les habitants

#### *DPC2007\_Hannut*

*Actuellement, le tourisme consiste principalement en l'accueil des voyageurs d'un jour ou de promeneurs, mais il repose surtout sur les événements organisés par les Asbl culturelles telle que Hannut Tourisme Promotion, Events, ou les différents comités de village. (at point 26040)*

#### *DPC2007\_Sprimont*

*XI. TOURISME · Promotion du tourisme d'un jour et des gîtes ruraux · Soutien aux manifestations*

*ayant un caractère touristique · Organisation d'événements touristiques · (...) (at point 12892)*

*DPC2007\_Grez-Doiceau*

*Il soutiendra et coordonnera les initiatives et fêtes valorisant notre patrimoine. (at point 14123)*

### **Développer le tourisme**

Valoriser, exploiter, stimuler, investir, promouvoir, aménager. Voilà de quelle manière se développe le tourisme, ainsi d'ailleurs que la commune prise dans son ensemble ou dans l'un ou l'autre de ses aspects.

*DPC2007\_Seneffe*

*L'objectif principal sur le plan touristique sera le renforcement de la double mission d'une politique touristique communale, à savoir promouvoir l'entité à l'extérieur; renforcer le sentiment d'appartenance à l'intérieur. Fierté et renommée résulteront d'une bonne coordination des mises en valeur croisées d'un environnement encore peu découvert et difficilement saturable, avec les nombreux témoignages du passé. (at point 39810)*

*DPC2007\_Neufchateau*

*Le tourisme est une activité d'avenir pour Neufchâteau, c'est pourquoi notre Vallée du Lac retiendra toute notre attention. Le Moulin Klepper, le lac, le Moulin Banal, le Centre culturel et sportif, l'infrastructure de jeux et de sports extérieurs, le camping sont étroitement liés. Nous voulons y développer une activité cohérente entre la nature, l'astronomie (projet "Cité des étoiles"), le secteur horeca, les loisirs. Que ce cadre ait un attrait tant pour les Chestrolais que pour les touristes. Nous agissons en partenariat avec le secteur économique, par exemple pour développer les produits du terroir et les gîtes ruraux. Nous défendons également l'implantation de la Maison du tourisme à Neufchâteau auprès de nos partenaires dans le projet "Maison du tourisme de la Forêt d'Anlier". (at point 2361)*

*Faut faire beaucoup de choses pour développer le tourisme:*

*DPC2007\_Rebecq*

*Promouvoir le tourisme vert, protéger la nature et mettre en évidence le patrimoine naturel. Créer ou renforcer le réseau d'itinéraires de promenades, randonnées, découvertes. (at point 9117)*

*Favoriser les synergies entre culture, tourisme, patrimoine et réaffecter des sites d'activités économiques architecturalement et/ou historiquement intéressants au sein de la commune. (at point 18737)*

*Le développement du tourisme constitue une double opportunité, il représente un point d'appui au développement économique local et contribue à créer de l'emploi. Il permet de préserver, de valoriser et de développer les ressources naturelles et patrimoniales de la commune (par exemple, c'est en partenariat étroit avec la commune que le Rail Rebecq Rognon poursuivra son développement). Professionnaliser le secteur touristique et culturel, miser sur nos ressources patrimoniales, environnementales et artistiques et stimuler les potentiels touristiques et culturels qui sont générateurs d'emplois. Exploiter de manière efficiente les potentiels culturels présents sur la commune et rationaliser les organismes existants. (at point 19351)*



## Conclusions

La notion d'économie résidentielle n'est pas utilisée en tant que telle par les communes, bien que nombre d'entre elles traduisent à leur manière cette notion et les enjeux de développement et d'aménagement qui y sont associés dans les discours habituel des centres de recherche et de certaines administrations. Il ne fait aucun doute que les communes sont pour la plupart extrêmement sensibles aux questions associées à la population résident dans la commune, à son éventuelle augmentation, au moyens de l'encourager, de la freiner ou de l'encadrer, ainsi qu'aux questions d'aménagement du territoire de la commune que tout cela implique. Il apparaît cependant que, si certaines communes développent une politique dont certains aspects sont axés sur la problématique résidentielle, et ce de manière tout à fait explicite, pour beaucoup d'autres communes la chose est moins claire.

Nous dirions que l'on peut imaginer trois types de communes décrivant un spectre dans la nature de la « prise en charge » de la notion d'économie résidentielle. A une extrémité du spectre, un ensemble de communes pour lesquelles attractivité et/ou économie résidentielle sont résolument affirmé comme enjeu ou finalité de leurs politiques. A l'autre extrémité, un ensemble de commune dont la politique est résolument tournée vers la seule population locale et qui ne semble pas intégrer ces thématiques dans leurs politiques. Entre les deux, un ensemble de commune dont il est difficile de dire si elles mènent un politique « résidentielle » ou non.

Anticipant toujours sur le détail de nos résultats, nous pouvons dire aussi que la notion d'économie résidentielle se révèle à l'analyse rassembler de nombreuses composantes qui parcourt virtuellement l'entièreté du spectre des compétences communales, et même les dépassent souvent.

L'existence de ce groupe intermédiaire de communes ainsi que les nombreuses associations effectuées par les communes sur un grand nombre de thématiques sont extrêmement intéressants dans la mesure où ces faits nous autorisent à formuler un certain nombre d'idées et d'hypothèses relatives aux commune, à leurs mondes, aux acteurs qui les peuplent et aux relations qu'ils entretiennent, en particulier avec une catégorie d'acteurs que nous qualifierons de « non-communaux ». Nous désignons principalement par là les centres de recherches, les gouvernements régionaux ou provinciaux, les administrations régionales, l'Europe et ses nombreux projets, les consultants en tout genre etc... qui, producteurs de savoirs, de perspectives généralisantes actualisant des mondes communs, producteurs de normes, d'orientations globales, influencent souvent directement ou indirectement la perception qu'on les communes d'elles-mêmes et leur action.

## B. Analyse de réseau de termes

Suite à l'analyse "qualitative" des DPC, nous avons voulu objectiver un peu plus ses résultats. Pour ce faire, nous avons tenté de cartographier les catégories et les DPC associées.

Il nous est apparu que, bien qu'il nous soit possible de construire une représentation plus générale de ce qui nous apparaît comme la représentation par les communes elles-mêmes de leur monde, le discours que nous étions à même de tenir demandais à nos yeux à être objectivé.

Nous nous sommes servi de la base de données générée par le logiciel précédemment utilisé pour réaliser, à l'aide d'un logiciel de représentation de réseaux, une cartographie des termes apparaissant dans les DPC. Nous avons donc réalisé un grand nombre de recherches de termes dans les textes, initialement un peu plus de 500, termes qui nous paraissaient renvoyer de manière explicite et suffisamment univoque à ce que nous avons précédemment repéré comme étant les thématiques abordées par les communes. Nous avons ensuite travaillé à cartographier les rapports entre ces termes et les DPC. Les relations étant extrêmement nombreuses et donc illisibles, nous avons cherché à produire une représentation plus claire et structurée.

Nous avons d'abord cherché à représenter les co-occurrences de termes entre textes, c'est à dire à repérer les couples de textes mentionnant des couples de termes communs (les DPC des communes A et B mentionnant chacune les termes « x » et « y », il y a co-occurrence et donc relation entre les communes A et B d'une part, et entre les termes x et y d'autre part). Cette approche s'est révélée insuffisante en termes de lisibilité : nous avons en effet ajouté un grand nombre de relations au réseau existant sans en améliorer la lisibilité.

Dans un deuxième temps nous avons généralisé la notion de co-occurrence à celle de « biclique maximale », qui désigne un groupe de n communes partageant « m » termes, de telle façon que seule le plus grand groupe commun soit retenu (les communes ABCDE partageant les termes wxyz, elles partagent aussi le terme w, le x, le couple wx etc..., seule l'association wxyz avec ABCDE est retenue : c'est une biclique maximale).

Parallèlement, nous avons regroupé les termes dans des groupes de termes afin d'en limiter la prolifération, puis nous avons associés les groupes en méta-groupes. Sans ces opérations, l'énumération de bicliques maximales n'aurait pas été possible pour des raisons techniques, principalement relatives aux temps de traitement.

L'analyse dont nous allons maintenant livrer les éléments les plus saillants est le produit d'un aller-retour entre les textes, les extraits étiquetés et les représentations plus générales et simplifiées des DPC que nous avons pu produire à l'aide de la méthode que nous venons de décrire.

### Rassemblements

Rassembler les termes sélectionnés dans des groupes, et les groupes dans des méta-groupes (groupes de groupes).

C'est aussi "rassembler" les divers sens des divers termes, les réduire à des ordres de signification généraux. Perte de sens, donc relative perte d'intérêt de ce point de vue. Mais indique quand-même les principaux courants.

## Comptages d'occurrences

Le résultat le plus familier obtenu à l'occasion de ces analyses sont des nombre. Nombre de déclarations citant tel terme, nombre de termes cités par une déclarations, nombre de déclarations qui citent un terme, etc...

On trouvera en annexe quelques tableaux qui nous renseignement notamment sur la taille des déclarations:

- [la nombre et mots et de pages par DPC](#)
- [le nombre de termes de recherche trouvé dans chaque déclaration](#)
- [le nombre d'occurrence de chaque terme de recherche](#)
- [les termes de recherche, les groupes de termes et les méta-groupes de termes](#)
- [les groupes: nombre d'apparitions et le nombre de DPC citantes](#)
- [les méta-groupes: nombre d'apparitions et le nombre de DPC citantes](#)

### Les termes les plus cités

Des termes apparaissant dans toutes les déclarations été supprimés. Il s'agit principalement de termes "commune", "déclaration", "politique", "communale". Ces termes renvoient à l'expression "Déclaration de politique communal" et apparaissent au moins une fois par déclaration. Une fois ces termes supprimés, il reste 369 termes indexés.

Les termes les plus souvent cités ne le sont jamais par toutes les communes, mais la série des quelques premiers termes rassemble toutes les DPC. Ces termes sont intéressant parce qu'ils représentent les éléments indispensables d'une déclarations de politique communale, éléments presque non-questionnable qui d'une certaine manière "vont de soi".

On remarque avec intérêt que les termes les plus souvent cités dans les DPC sont, dans l'ordre:

- développement: 88 déclarations
- projets: 88 déclarations
- jeunes: 86 ...
- culturel: 85
- aménage ("aménager", "aménagement", "aménagements,..."): 84
- logement ("logement", "logements"): 82
- environnement: 79
- collaboration: 79
- économique: 72
- accueil: 66
- partenariat: 66
- emploi: 66
- tourisme: 64
- entreprise (entreprise, entreprises): 63
- terrain: 63

- construction: 58
- rénovation: 55
- promotion: 55
- propreté: 55
- cadre de vie: 54
- convivial: 52
- aînés: 50

Les grandes thématiques repérées lors de nos précédentes analyse du corpus sont présentes.

Remarquons que le terme "attractivité" n'est utilisé que par 16 communes sur les 95 dont la DPC a été analysée, ce qui ne signifie pas que de nombreuses communes ne cherchent pas à "attirer", à "accueillir", à mettre en avant leur "atouts", etc... comme nous l'avons vu précédemment.

### Les groupes

Les groupes sont au nombre de 146. Certains groupes ne contiennent qu'un terme ("jeunes\_seul", par exemple), tandis que d'autres peuvent en contenir une vingtaine, voir plus ("aménager-rénover", par exemple).

Les groupes les plus présents dans les déclarations sont les groupes

- projet-s (93 DPC)
- développement-essor (88)
- collaboration-partenariat (88)
- jeunes seul (86)
- culturel (85)
- environnement-nature (85)
- aménagement (84)
- logement (84)...

### Représentations graphiques

Un des intérêt de la représentation par graphe est de permettre de représenter des ensembles de relations complexes qui sont "effacé" par les techniques statistiques habituelles.

Ces représentations ont cependant deux limites intrinsèques :

- des problèmes de lisibilité quand il y a trop de relations
- les difficultés associées aux placements des différents éléments, placement pour lequel il existe des méthodes automatiques pas toujours convaincantes.

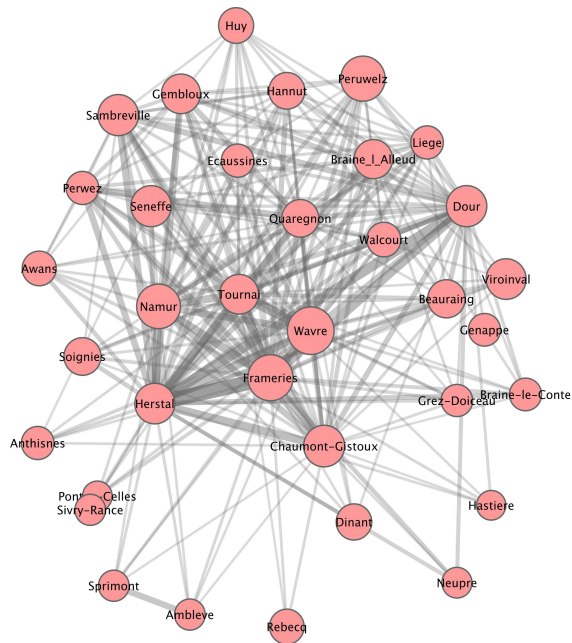
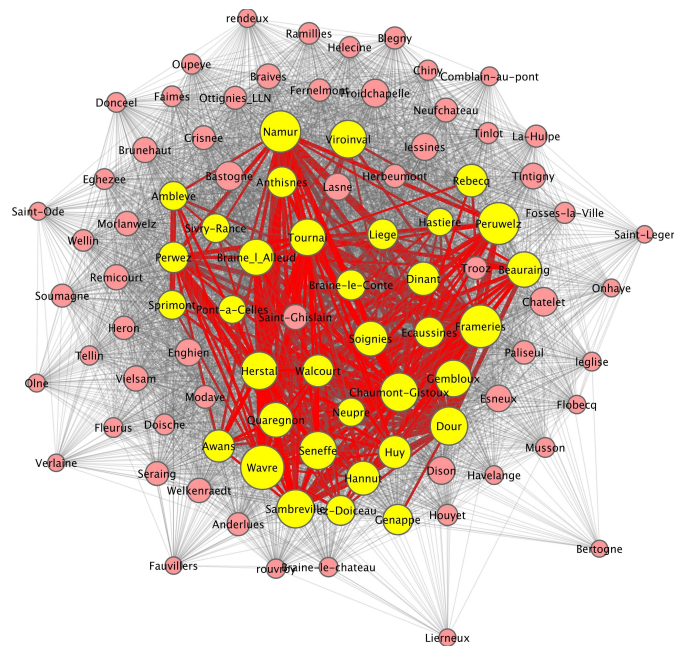
Voici quelques cartes que nous ne commenterons pas: cette approche étant expérimentale, elle reste encore à être développée et affinée afin de rendre ces représentations plus lisibles et plus "parlantes".

### **Limites des représentations proposées**

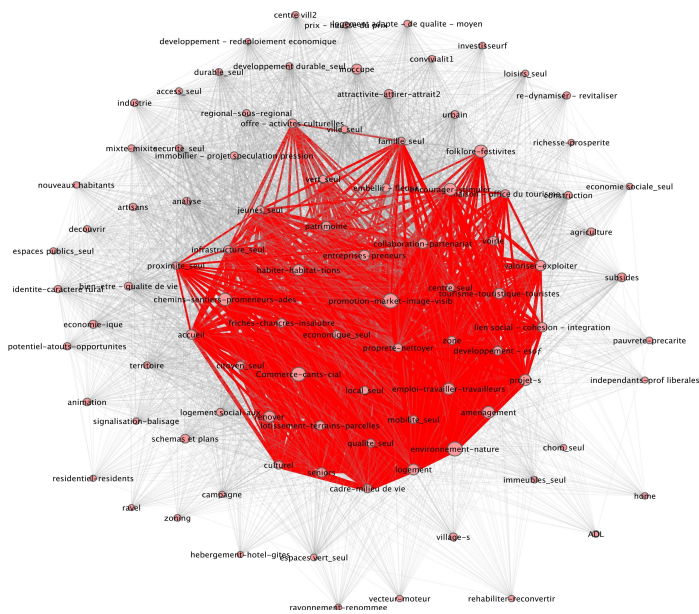
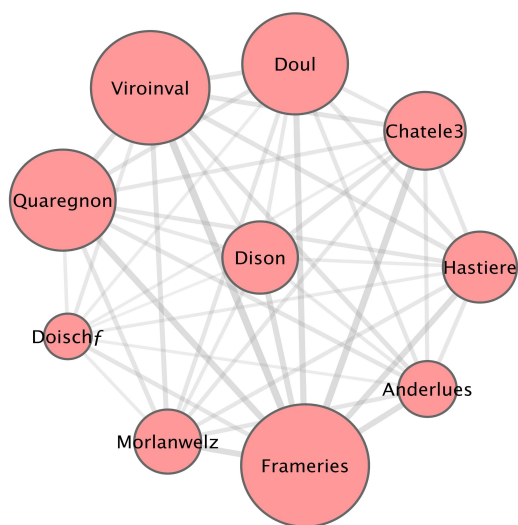
Les représentations en réseau proposées maintenant ont deux limites intrinsèques :

- des problèmes de lisibilité quand il y a trop de relations
- les difficultés associées aux placements des différents éléments, placement pour lequel il existe des méthodes automatiques pas toujours convaincantes.

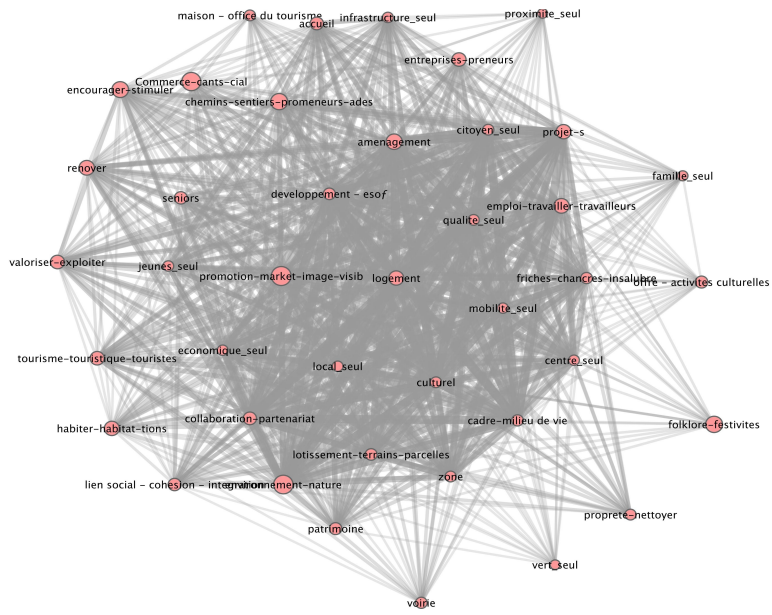




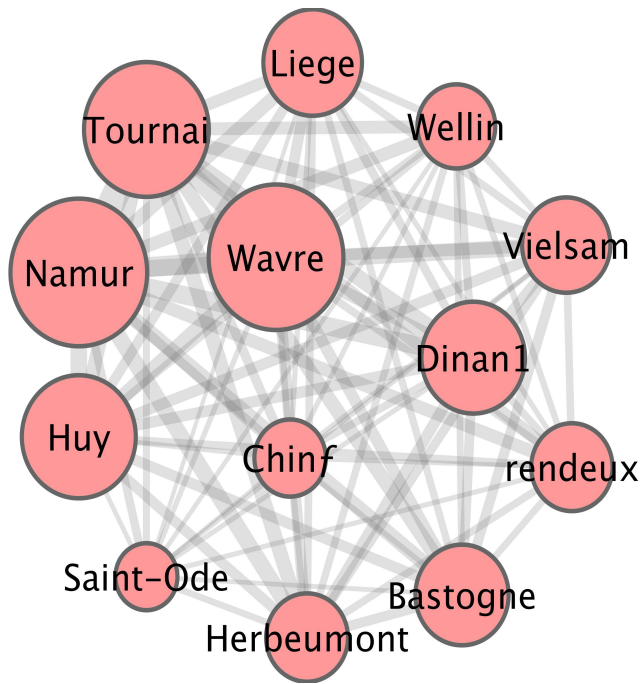
# Des communes de vieille industrialisation

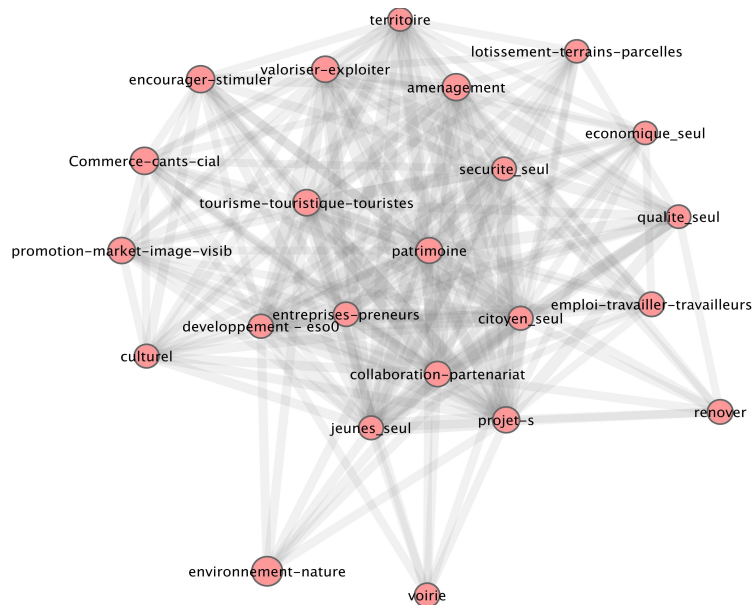
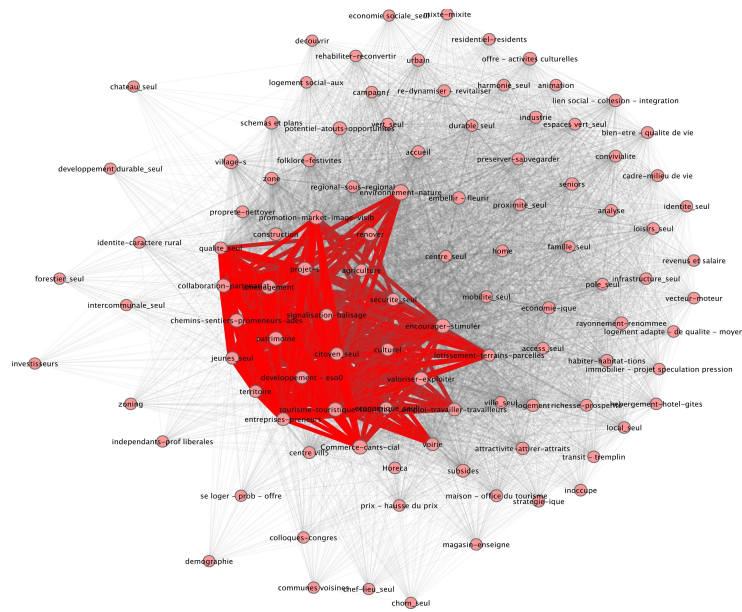






**Les communes touristiques**





## C. Enquête par Internet

Une enquête par Internet a été réalisée auprès de l'ensemble des communes wallonnes. Seules 55 communes ont répondu au questionnaire qui leur a été envoyé, principalement des communes qui se considèrent comme rurales ou semi-rurales, ce malgré deux rappels et un mail d'éclaircissement concernant la confidentialité des données recueillies. Ce mail faisait suite à un contact avec un agent du service urbanisme d'une des communes interrogées, qui nous faisait remarquer que répondre à cette enquête équivalait à un positionnement politique sur des questions délicates, ce que la commune ne souhaitait pas faire.

Le faible taux de réponse rend non-significatif tout traitement de l'enquête, dans la mesure où elle n'était pas conçue comme enquête par échantillon mais bien enquête sur l'ensemble de la population des communes.

Qu'est-ce qui explique l'échec de cette enquête? Plusieurs facteurs ont selon nous joué.

- L'enquête a démarré fin juin pour se terminer fin juillet, en période de vacances scolaires: beaucoup de fonctionnaires dont nous attendions une réponse étaient en congé.
- Elle n'a pas duré assez longtemps: en effet, pour beaucoup de communes une décision politique devait être prise concernant la nature des réponses apportées à l'enquête, ce qui augmente les délais de réponse.
- Les communes sont difficiles à contacter: les adresses mails disponibles sur le site Internet de l'Union des villes et communes sont nombreuses à être erronées, et renvoient souvent à un accueil général, ce qui rend difficile le ciblage de la demande et aléatoire le circuit qui sera suivi par elle. Par ailleurs, il est difficile d'identifier dans les communes le service ou la personnes à cibler.

Pointons pour finir le fait qu'une *commune* est une entité collective, ne fût-ce que d'un point de vue administratif. Les réponses données à un tel questionnaire peuvent donc varier considérablement selon la personne ou le service qui y répond, ce qui d'ailleurs a été le cas d'une commune dans laquelle deux personnes différentes ont répondu au questionnaire, avec un point de vue et des réponses très différentes. Cette remarque nous ramène à la notion de représentation: qui peut légitimement représenter une commune dans de telles circonstances? La légitimité, qu'elle soit administrative ou politique ou autre, assure-t-elle l'objectivité des réponses données. Ne sommes-nous pas toujours en présence d'une perspective particulière sur la commune?

Voici cependant [quelques chiffres issus de l'enquête](#). Rappelons qu'ils n'ont aucune portée statistique et sont présentés à titre purement indicatif.

## Les réponses à l'enquête par questionnaire auprès des communes wallonnes

## Résultats

**Nombre d'enregistrement(s) pour ce filtre : 55**

Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire : 55

Pourcentage du total : 100.00%

### Résumé de champs pour CG0:

#### Quel est le nom de votre commune?

| Réponse      | Décompte | Pourcentage |
|--------------|----------|-------------|
| Réponse      | 55       | 100.00%     |
| Sans réponse | 0        | 0           |

### Résumé de champs pour CG01:

#### Quel est votre statut dans la commune?

| Réponse  | Décompte | Pourcentage |
|--|----------|-------------|
| Bourgmestre de la commune (ST1)  | 8        | 14.55%      |
| Echevin en charge de l'aménagement du territoire (ou de l'urbanisme, de l'économie, etc..) (ST3)       | 4        | 7.27%       |
| Secrétaire communal de la commune (ST2)  | 17       | 30.91%      |
| Fonctionnaire en charge de l'aménagement du territoire (ou de l'urbanisme, de l'économie, etc..) (ST4) | 11       | 20.00%      |
| Autre  | 15       | 27.27%      |

### Résumé de champs pour CG1:

#### Du point de vue de l'urbanisation, votre commune est de type :

| Réponse                                   | Décompte | Pourcentage |
|---|----------|-------------|
| Sans réponse                              | 0        | 0           |
| grande ville (tu1)                        | 0        | 0           |
| ville moyenne ou petite ville (tu2)       | 7        | 12.73%      |
| commune périurbaine (tu3)                 | 5        | 9.09%       |
| commune rurale urbanisée (tu4)            | 22       | 40.00%      |
| commune rurale peu ou pas urbanisée (tu5) | 20       | 36.36%      |

## Conclusions

A l'issue de ces explorations des points de vues des communes sur ce qu'ils considèrent comme des thématiques importantes, leurs enjeux, leurs manières de les décrire, de les aborder et de leurs apporter des réponses, nous aimerions relever quelques éléments qui nous paraissent tout particulièrement importants.

D'abord, l'attractivité n'est pas, loin s'en faut, un enjeu pour toutes les communes. Mais il est très clair que les communes pour la plupart souhaitent se "développer", qu'il s'agisse de se développer plus ou de se redévelopper. Pour cela elles ont des projets, elles agissent. Mais que signifie "se développer"?

L'attractivité, ou le développement, etc... sont moins des états que des processus. Ces processus peuvent être décrits comme travail de mobilisation, d'association et d'alignement d'entités hétérogènes par certains acteurs à des fins déterminées, comme nous l'avons exposé lors de l'analyse de DPC.

Ces processus d'association sont complexes: les communes, comme acteurs, cherchent à équilibrer parfois très difficilement, parfois de manière singulière ou innovatrice, des visées qui paraissent parfois incompatibles. Certaines communes apparaissent ainsi comme de véritables laboratoires d'expérimentation sur les manières possibles d'associer des entités qui a priori le refusent. D'autre part, cependant, nous assistons semble-t-il à une mutation et à une homogénéisation progressive des visées communales, qui s'expriment majoritairement dans les termes de développement, de projet et de qualité de vie ainsi que de cadre de vie. Cette homogénéisation procède selon-nous d'un alignement général des territoires sur les désirs et besoins supposés des personnes et des activités économiques, dans le cadre de leur participation de plus en plus significative au jeu de la compétition pour la richesse.

### 3. Approfondissements théoriques

Il s'agit de répondre à la question suivante : de quelle manière le revenu circule et alimente des territoires pour les développer ?

Parmi les pistes de réponse, la notion de "présence". Celle-ci va beaucoup plus loin que la simple notion de "résidentiel" qui, dans l'expression "économie résidentielle" se focalise sur les résidents et la résidence comme déterminants principaux de la richesse des territoires, se fondant sur l'idée selon laquelle les personnes dépensent principalement où elles résident.

Ors, ce n'est pas le cas...

#### La présence

A la présence, qui en fin de compte est en rapport étroit avec les possibilités effectives de mobilité des personnes et activités de toutes sortes, est associée la problématique qui nous occupe : la circulation des richesses. Notons cependant que la circulation des richesses n'est pas associée à la seule présence, mais aussi à des mécanismes institutionnalisés de redistribution des richesses : salariat, passage de revenus par l'état, assurances, etc...

Ce qui peut-être rend cette notion de présence si importante à nos yeux est notre échelle d'analyse. Alors que les analyses en termes d'économie résidentielle portent surtout sur des régions, notre analyse a d'abord comme échelle la commune. Les éléments en jeu ne sont donc pas tout à fait les mêmes, et notamment la question des mobilités quotidiennes, de travail, scolaires, d'achats.

C'est donc à partir d'une analyse de la présence effective des personnes sur des territoires donnés à des moments donnés qu'il faut poser la question des effets d'entraînement du revenu basique sur le secteur domestique et les économies locales

Ajoutons qu'il serait intéressant de concevoir la présence dans le cadre d'une temporalité étendue : les communes sont affectées et ont été affectées par des phénomènes associés aux cycles de vie des personnes, à l'augmentation des mobilités spatiales des personnes, des entreprises, à des changements d'autre nature sans doute qu'il faudrait nommer.

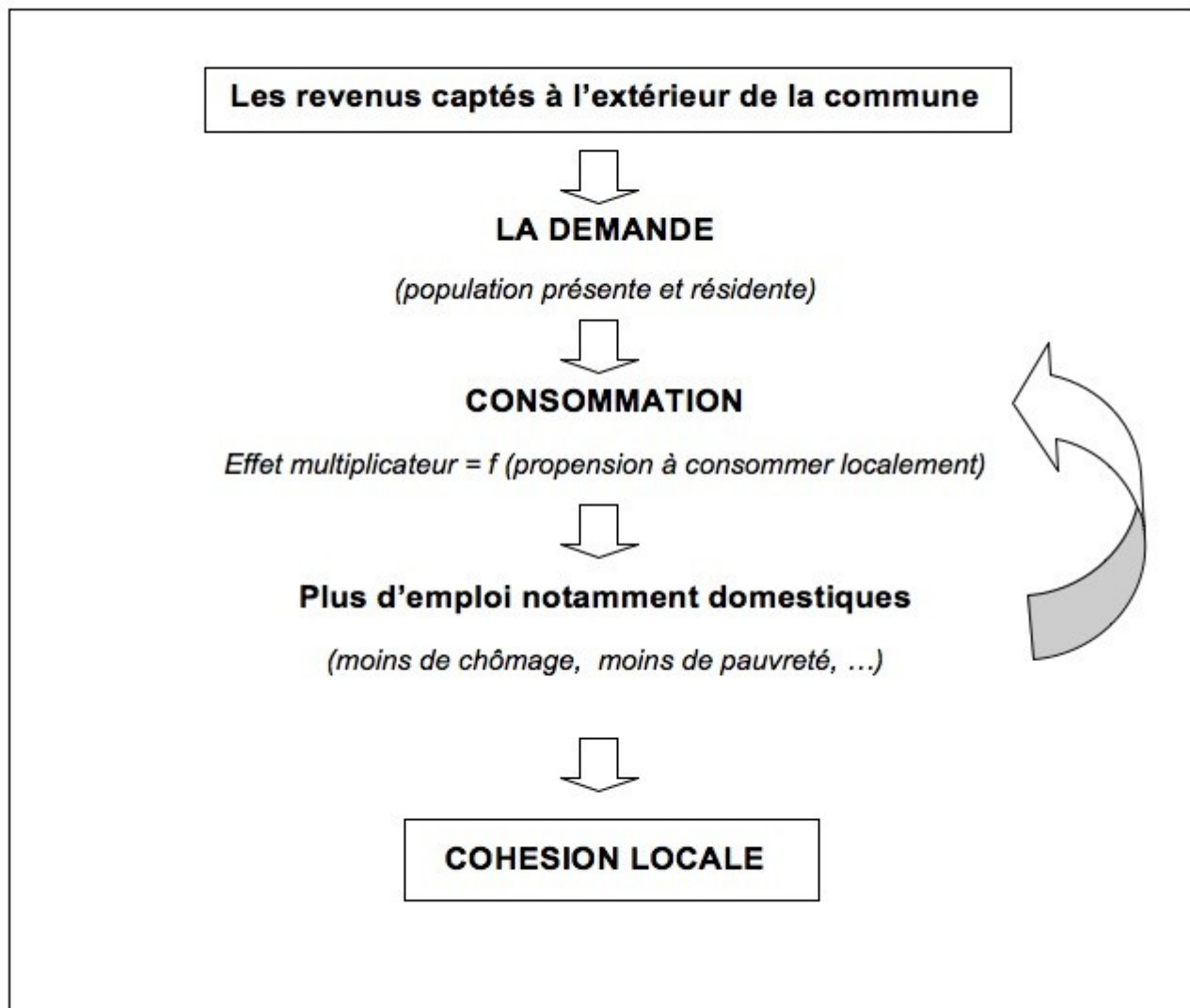
#### Un modèle

D'une manière générale, si on parle de développement d'un territoire on pense souvent à la seule activité productive sur le territoire, mesurée par la valeur ajoutée qui est créée localement. Quand c'est le territoire national, la richesse qui y est produite (en termes de PIB) et qui provient en grande partie des grandes villes ou d'autres centres d'emploi régionaux, va alimenter le revenu de la population de ce pays (soit directement par les rémunérations du travail ou du capital, soit indirectement par les redistributions publiques). Cependant, si on descend au niveau des régions ou plus loin, au niveau des communes, on peut observer que les territoires les plus productifs sont ceux qui s'enrichissent le moins vite.

Autrement dit, le pour comprendre l'économie locale d'aujourd'hui, il faudra élargir l'analyse de la géographie de la production par l'approche des revenus. Pourtant, pour pouvoir examiner l'impact des revenus basiques sur l'économie locale il est important que ces revenus soient réellement dépensés localement. Ainsi l'économie présente peut expliquer mieux des effets liés à la consommation. La deuxième étape c'est donc maximaliser la propension locale à consommer.

Les principes du développement local présenté ci-dessous est simple. Des revenus de l'extérieur alimentent la demande locale exprimée par des personnes résidentes ou présentes qui consomment. Si la demande, localement est relativement importante, l'emploi domestique progresse. Si ces emplois sont occupé principalement par les résidents ils peuvent provoquer la baisse de la pauvreté, du chômage, attirer des actifs, favoriser la natalité. La situation de la population a donc tendance à s'améliorer ce qui provoque l'augmentation de la demande et en conséquence, le cercle recommence.

**Schéma du développement local**



**Classification globale - set des données 1981-2001: types de communes et leur rapport avec des fondamentaux de la Région.**

|  | Relation<br>revenu<br>disponible/hab. | Relation<br>revenu<br>résidentiel/hab.- | Relation<br>revenu<br>basique/hab.- | Relation<br>présence –<br>évolution de |
|--|---------------------------------------|---|-------------------------------------|--|
|--|---------------------------------------|---|-------------------------------------|--|



|                            | <b>– base sociale/hab.</b>   | <b>revenu disponible/hab.</b>   | <b>secteur domestique/hab.</b>  | <b>l'emploi</b>   |
|----------------------------|--|---|---|---|
| <b>Élément théorique :</b> | <p>De point de vue du rapport richesse – pauvreté, des communes peuvent être classifiées en quatre groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Enrichissement</i></li> <li>• <i>Gain de cohésion</i></li> <li>• <i>Perte de cohésion</i></li> <li>• <i>Décrochage</i></li> </ul>   | <p>Le revenu total (RT) d'un territoire est fonction du revenu basique (RB). La relation est de type multiplicateur :</p> $RT=f(RB)$  | <p>Revenu non basique (RNB) dépend de la propension moyenne à dépenser (e) localement le revenu :</p> $RNB = e*RT$  | <p>Selon les principes du développement local, si la demande exprimée par des personnes résidentes ou présentes, qui consomment, est relativement importante, l'emploi domestique progresse.</p>  |
| <b>Groupe 1 :</b>          | <p>La plupart des communes dans ce groupe se trouve dans la phase de l'enrichissement « où le revenu disponible par habitant est supérieur à la moyenne régionale. Au même temps les revenus provenant de la base sociale sont pour l'ensemble du groupe inférieur à ceux dans la Région. Néanmoins, cette situation ne concerne pas certaines communes transfrontalières (Allemagne, Luxembourg) où le revenu sociales sont relativement bas, mais le revenu disponible par</p> | <p>87% des communes dans ce groupe ont les deux, <b>revenus résidentiels</b> et <b>revenus disponibles, très élevés</b>. Ce sont surtout des salaires des travailleurs sortants qui jouent le rôle important (70%) et des pensions qui représentent en moyenne 19,7%.</p> | <p>Dans les revenus basiques c'est la <b>base résidentielle</b> (salaires importés) <b>qui est la plus significative</b>. En conséquence, le solde entre la population présente et résidente est négatif. Les revenus provenant du <b>secteur domestique sont au-dessous de la moyenne régionale</b>. L'emploi domestique sur 100 habitants représente 36%.</p> | <p>Dans ces communes la <b>demande est importante</b>. Ces territoires grâce à son attractivité résidentielle se caractérisent de la grande <b>croissance de la population</b>. La grande partie des revenus de la population provient des salaires importés. Au total dans ce groupe <b>l'emploi progresse le plus vite</b>. L'emploi domestique sur 100 habitants représente 36%. On voit là une confirmation des effets d'entraînement des revenus résidentiels.</p> |

|                 |  |   |  |  |
|-----------------|--|---|--|--|
|                 | habitant se situent en-dessous de la moyenne régionale (type « <b>gain de cohésion</b> »). Le taux de chômage du groupe représente en moyenne 9%.  |   |  |  |
| <b>Groupe 2</b> | Ce groupe des communs est assez <b>mixte</b> de point de vue des revenus sociaux. Grande partie des communes se trouve dans la phase de enrichissement (communes péri-urbaines autour de Bruxelles et grandes villes) et en gain de cohésion. Ceux avec des revenus moyens moins élevés sont situés surtout à l'ouest de la Région et entre les grandes villes, là où des transferts sociaux sont très importants. | De nouveau, le groupe 2 <b>n'est pas homogène</b> . Étant donné qu'il s'agit des communes qui se trouvent autour du sillon, <b>leur base résidentielle est assez importante</b> (salaires des travailleurs sortants).                     | Une <b>grande base résidentielle</b> dans les revenus basiques, surtout dans les communes du Brabant Wallon, provoque <b>augmentation des revenus non basiques</b> . Certaines communes situées près de grandes villes (Liège, Charleroi) dont la <b>base économiques est moins importante, ne connaissent pas des revenus domestiques très élevés</b> . | <b>L'emploi augmente un peu mois vite que</b> dans les communes du groupe 1. Dans certains communes c'est la <b>présence journalière</b> qui est très importante (Ottignies-Louvain-la-Neuve, Nivelles, Waremme). Dans les autres communes c'est la <b>base économique</b> qui joue un rôle essentiel. |
| <b>Groupe 3</b> | On retrouve ici des communes qui risquent de <b>perte la cohésion</b> . Elles connaissent un apport des revenus externes (salaires importés, pensions, dépenses touristiques), mais il ne permet pas de réduire les écarts sociaux. Le revenu disponible de la   | Dans ce groupe on distingue deux types des communes : celles avec la base résidentielle relativement très forte (seulement communes situées près de la frontière avec Luxembourg) et d'autres avec la base résidentielle moins importante | Une grande partie des communes voient ses <b>revenus résidentiels très faibles</b> Les <b>revenus du secteur domestique sont au- dessous</b> de ceux dans la Région.   | Dans ce groupe on retrouve des communes dont <b>l'emploi évolue le moins vite</b> . C'est souvent les centres d'emploi sous-régionaux où la <b>part des revenus basiques est faible</b> et la <b>présence journalière beaucoup mois importante</b> que   |

|                 |   |  |   |  |
|-----------------|---|--|---|--|
|                 | population est inférieur à la moyenne régionale, la base sociale constitue 11% des revenus basiques .Le taux de chômage est relativement bas (9,7%).  | (les communes à l'ouest de la Région). Néanmoins, tous les deux types connaissent leurs <b>revenus moyens de la population assez faibles</b> .   |   | dans les grandes villes.   |
| <b>Groupe 4</b> | L'ensemble des communes se trouve en « <b>décrochage</b> ». La base sociale représente 17% de revenus basiques présents sur le territoire. Revenu moyen est très faible par rapport à la moyenne régionale. Le taux de chômage s'élève à 20,1%. | Presque total de communes dans ce groupes représentent la <b>base résidentielle très faible</b> par rapport a la Région. Les <b>revenus disponibles</b> de la population sont également <b>très bas</b> . Ces sont des communes peu touristiques avec la part moins importante des salaires importés. Cependant les revenus de pensions sont dans ce groupe relativement élevés (32%). | Le groupe connaît une relation suivante : Les <b>revenus basiques faibles</b> n'entraînent pas la progression des revenus non basiques. La population est relativement pauvre par rapport aux autres territoires, donc la <b>consommation</b> est aussi <b>faible</b> . | Ces communes connaissent la <b>demande très faible</b> . D'une côté, les revenus résidentiels et des <b>revenus disponibles</b> de la population sont relativement <b>bas</b> , de l'autre côté la <b>présence journalière</b> est aussi <b>peu importante</b> . L'emploi dans ce groupe <b>recule fortement</b> . |
| <b>Groupe 5</b> | Ces sont surtout des communes en <b>perte de cohésion</b> . Les revenus résidentiels dans ce groupe sont très faibles et les revenus disponibles par habitant sont inférieur à celui dans la Région. Le taux de chômage est égal à 12,2%.       | La majorité des communes voient leurs <b>revenus au-dessous de la moyenne régionale</b> . Cette situation concerne la plupart des communes touristiques qui se trouve au sud de la Région Wallonne. Les <b>dépenses touristiques représentent</b>  | Dans ce groupe des <b>revenus du secteur domestique sont importants</b> . Cela signifie que la population en majorité consomme localement. Grande partie des revenus de la population sont alimentés par les dépenses touristiques et la production locale.             | Il s'agit des communes qui se trouvent au sud de la Région. L'emploi domestique sur 100 habitants s'élève en moyenne jusqu'au 67%. Dans certaines communes <b>l'emploi progresse plus vite</b> que dans les autres. C'est surtout le cas des communes touristiques (Spa, Marche-en –                               |

|                 |   |  |   |   |
|-----------------|---|--|---|---|
|                 |   | 16,7% des revenus basiques.  |   | Famenne, Dinant). Pour la reste des communes la <b>présence est faible</b> ce qui ne provoque pas une consommation importante.  |
| <b>Groupe 6</b> | Les grandes villes qui constituent ce groupe se trouvent dans la phase de « <b>décrochage</b> » ce qui signifie que le revenu moyen est inférieur à celui de la Région et les transferts sociaux sont très élevés. Seulement deux communes (Namur et Tournai) se caractérisent par le revenu plus important (type » <b>perte de cohésion</b> ») Le taux de chômage est égale à 20,8%. | Ce groupe se caractérise par les <b>revenus résidentiels le plus faibles</b> des tous les autres groupes, surtout au niveau des salaires importé. Au même temps les <b>revenus disponibles sont inférieurs à la moyenne régionale</b> . Cela signifie que les autres revenus basique (base public, base productive) qui sont relativement importants dans ce groupe ne suffisent pas à faire augmenter le revenus des la population. | Il s'agit des communes où les <b>revenus basiques par habitant sont plutôt faibles</b> . Néanmoins, la présence importante pendant la journée, les dépenses touristiques et la population locale qui n'a pas de tendance à consommer à l'extérieur de la commune provoque <b>augmentation des revenus domestiques</b> . | Ces communes se caractérisent la <b>plus grande présence journalière</b> . L'emploi intérieur domestique par 100 habitants est important. Pourtant la base économique est relativement faible ce qui n'entraîne pas l'augmentation important de l'emploi. |

[1] Estèbe Ph., Janvier Y., Tievant S., Davezies L., (2007), L'économie résidentielle et le développement locale : conséquence ou levier ?, Paris, pp 27

[2] INSEE (2006), Attractivité résidentielle : résidences secondaires allemands en Lorraine, n°49, pp 8

## 4. Éléments pour un prospective de l'économie résidentielle en Wallonie.

Nous allons présenter ici un certain nombre d'éléments et de pistes pour une prospective de l'économie résidentielle en Wallonie. Notre objectif n'est pas de déterminer des évolutions de l'ordre du probable ou même du possible. Il s'agit plutôt pour nous de rendre visible un certain nombre d'éléments qui nous paraissent importants à prendre en compte dans toute réflexion et de nombreuses décisions impliquant la Wallonie, l'aménagement de son territoire, son urbanisme, son développement, ...

Pour rendre certains de ces éléments visibles, nous avons choisi d'élaborer deux scénarios succincts mais construits pour choquer nos habitudes de pensée et prendre le contre-pied de certaines formulations qui, selon nous, apparaissent trop souvent comme des évidences non questionnables. Pourquoi cette manière de faire? Parce qu'elle a l'avantage de rencontrer ce qui pour nous sont deux des principaux enjeux collectifs à rencontrer aujourd'hui. Il s'agit d'abord d'ouvrir plus largement le champ de ce qui est considéré comme politique et qui donc de ce fait relève du débat démocratique. Il s'agit ensuite de tenter, avec d'autres, de réhabiliter la catégorie de l'utopie, comme projection imaginaire et créatrice, contre les forces qu'on peut dire dominantes qui tendent avec efficacité à fermer les possibilités mêmes de pensées autres, notamment par la mobilisation de l'argument: "c'est irréaliste". Or, si la prospective et de nombreuses pensées, idéologies etc... mais aussi simplement l'ensemble de pratiques que l'on groupe sous le terme d'aménagement du territoire, nous ont appris quelque chose, c'est bien que nous sommes des acteurs de la production de nos sociétés dans toutes leurs dimensions, ce qui signifie que cette production relève en partie au moins de notre volonté collective et que la question de savoir si quelque chose est réaliste ou non peut toujours, en droit, être remise en débat.

Voilà donc deux scénarios de "politique-fiction".

## A. Pourquoi pas une Wallonie "méta-city durable"?

### Le scénario

Tentons d'imaginer la Wallonie dans un siècle, par exemple.

Les anciennes "grandes villes" wallonnes subsistent, mais les tissus urbains et péri-urbain ce sont distendus et de multiples petits "nœuds" dans ces tissus sont apparus, qui sont en partie les héritiers de l'ancienne forme "village".

L'urbanisation de l'espace wallon a abouti, dans les zones anciennement rurales, à la prolifération de petites entités plurifonctionnelles (habitat, services collectifs, commerces, ateliers, entreprises...) fortement interconnectées par des transports collectifs à faible coût fonctionnant à l'électricité. Cette énergie est produite de manière décentralisée, toute bâtiment étant faibles consommateurs d'énergie et générant par ailleurs plus d'énergie que ce qu'ils consomment, grâce à des technologie de captation au rendement élevé issues des premiers moyens "propres" qu'étaient le photovoltaïque, l'éolien, etc... Les surplus d'énergie sont vendus aux services de transport collectifs locaux et à certaines activités industrielles et collectives énergivores, ce qui en diminue les coûts pour chacun. Ces réseaux de transport locaux connectent les petites entités, mais les connectent aussi à des réseaux de transports collectifs à plus longue portée. Cette structuration rends possible de nombreux types de déplacements de personnes, de biens etc..

Cette "néo-urbanisation" s'est faite dans un soucis grandissant pour l'intégration des bâtis dans les espaces existants. Les formes et styles architecturaux et urbanistiques ont évolué, générant parfois des singularités locales qui sont autant de manières de traduire cette volonté d'intégration à l'existant.

Les espace dédiés à l'agriculture ont fortement diminués, et l'activité agricole a parallèlement évolué en une activité très technologique, très productive et très soucieuse, elle aussi, d'intégration à l'existant et aux équilibres écologiques...

Cette esquisse partielle qui pourrait être poursuivie dans de multiples dimensions (économiques, relations avec d'autres régions, éducation, culture, technologies, santé, etc...) ressemble à un fantasme post-moderne. Mais elle nous permet d'émettre un certain nombre de remarques que nous considérons importantes.

### Quelques remarques

La méta-city, ou plutôt un territoire très urbanisé, ne doit pas nécessairement se penser dans les formes habituelles qui servent de repoussoir critique: des noyaux denses et surpeuplés ceinturés de zones périurbaines monofonctionnelles, tantôt dédiées à l'habitat, tantôt à l'industrie, tantôt au commerce ou aux loisirs, parsemées de ghettos et parfois de bidonvilles. Il nous semble qu'il est possible de sortir une fois pour toutes (au moins provisoirement...) du modèle cristallin et de modes de structuration fonctionnels et hiérarchisés, dont nos territoires ont certes hérités, et de rendre pensable des formes différentes, par exemple les petites ou moyennes entités territoriales imaginées dans ce scénario.

Par ailleurs, il nous semble que la question énergétique n'est pas nécessairement bien posée, notamment à travers l'argument de la nécessité de l'indépendance énergétique. Il n'y a clairement plus "d'indépendance" possible sur ces plans, et la question nous semble se poser plutôt dans les

termes: "quelles dépendances souhaitons-nous créer, avec qui et comment?". Plus particulièrement, il nous paraît absurde de proclamer cette indépendance comme une nécessité pour un petit pays, et partant un petite région, qui est en plein mouvement d'intégration dans un espace européen bien plus large, pays et régions qui se veulent notamment carrefours de cette Europe. L'argument de la nécessité de l'indépendance énergétique réaffirme l'état-nation au moment même où il se trouve en dissolution.

Ils nous semble de plus que l'abandon de ce modèle hiérarchisé que nous venons de mentionner au sujet de la structuration spatiale du territoire est vrai aussi de la production énergétique, dont on ne voit plus pourquoi elle devrait continuer à se faire de manière centralisée.

Ce récit, de plus, va à l'encontre du "contre la ville", des formulation qui considèrent la ville comme un espace "inhumain", dangereux, dans lequel les rapports sociaux voient leur qualité diminuer en même temps que leur quantité, leur brièveté et leur caractère stéréotypique augmente. De nombreuses version des notions de "qualité de vie" ou de "cadre de vie agréable et convivial" perpétuent un modèle de sociabilité communautaire et villageois qui décrivent implicitement et parfois explicitement la ville de cette manière. Ce modèle de sociabilité communautaire n'a rien de mauvais en soi, pensons-nous, mais nous proposons de le considérer comme un mode de sociabilité parmi d'autres possibles, et plus comme le mode de référence.

Il n'y a pas nécessairement de contradiction entre étalement urbain et consommation d'énergie. C'est le cas seulement toutes choses égales par ailleurs: voitures individuelle à moteurs à explosion fonctionnant aux énergies fossiles, empruntant de nombreuses voies de circulation rapide, etc... . La manière notamment dont les transport de masse dit "publics" sont organisés, n'a rien de nécessaire. Même remarque en ce qui concerne le routier qui est en fin de compte une forme hybride de transport collectif, qui définit le membre de ce collectif comme un individu "maître" de sa mobilités, ce qui est une douce illusion, dans la mesure déjà où le véhicule dont il est le maître doit nécessairement emprunter les voies de circulation existantes...

Pour finir, nous pourrions dire que l'esquisse de scénario présentée nous permet d'affirmer que souvent le seul pensable pour un futur territoire wallon est: "nous voulons la même chose, mais en mieux". Ce qui nous mène à notre deuxième scénario.

## B. Pourquoi donc une Wallonie "fleurie"?

### Le scénario

Pourquoi donc une Wallonie fleurie, aux villages et espace propres et conviviaux, aux poubelles toujours vidées, aux bâtiments sans lézardes reflétant tous le "caractère" des lieux, à la nature préservée et aux paysages typiques. Une Wallonie dans laquelle tout le monde serait heureux, dont tout le monde serait fier: fier de sa région, fier de sa ville ou son village. Une Wallonie qui attirerait pour ces raisons les touristes, mais un tourisme non-invasif, respectueux lui-aussi des lieux, des personnes, des environnements naturels. Des villes, des villages et des paysages harmonieux, au patrimoine préservé et mis en valeur. Une Wallonie riche, dont les habitants seraient aisés, qui aurait pleinement développé les secteurs économiques porteurs que sont les technologies vertes de pointe et "high-tech". Une Wallonie dans laquelle tout un chacun aurait un emploi, une formation de pointe, une maison avec jardin et une voiture non-polluante...

Ce scénario, plus bref encore que le précédent, pourrait lui aussi être prolongé dans de multiples directions: type de personnes, de caractères habitant ces lieux, type d'économie, mode de transport, etc... Mais il semble qu'au contraire du scénario précédent, il ne relève pas du fantasme mais plutôt du souhaitable. Pourtant il est choquant et, s'il ne l'est pas pour le lecteur, il devrait selon-nous le devenir.

### Quelques remarques

Propreté, respect, harmonie, convivialité, richesse... des espaces, des personnes, des lieux. Voilà qui évoque furieusement ce qui fut appelé "modèle petit-bourgeois" et contre lequel une génération se leva il y a moins d'un demi-siècle.

Nous posons la question: quels sont les coûts de réalisation d'un tel modèle?

La réalisation de ce scénario semble dépendre d'une augmentation du contrôle sur les personnes, leurs comportements, leurs corps, ainsi que sur les espaces de toute nature, contrôle qui vise à expulser tout "autre", à supprimer les zones d'ombre, les failles, les interstices qui sont, nous le savons, les lieux même d'émergence des différences, de ces autres. Autrement dit, le coût est celui de toute normalisation ou toute standardisation: malgré leurs avantages en termes de circulabilité des personnes, des biens, des idées, ce contrôle qui cherche le même dans l'espace et dans le temps, qui cherche la prévisibilité, génère l'inertie dans ses formes les plus graves.

Par ailleurs, la question de la "mise en valeur" des territoires, atouts et autres richesses, conduit nous semble-t-il, à accepter de fait un ou des étalons à cette valeur. Ces étalons renvoient à un ordre de compétition entre entités territoriales, dont les enjeux sont associés à des structures de relations de type "jeux guerriers": il y a des gagnants, des perdants, des stratégies, des atouts, des positions, des ligues, et même des clubs.

Ces deux remarques associées renvoient à ce qui est fréquemment pointé aujourd'hui comme de graves symptômes de civilisation: la perte collective de sens devant la fatalité du réel et la perte des possibilités et des leviers critiques.



## 5. En guise de conclusions : leviers stratégiques et politiques

Quels sont donc les enjeux qui ressortent de cette étude? Il nous faut distinguer les enjeux communaux des enjeux régionaux. Nous ne reviendrons pas sur les enjeux communaux qui ressortent clairement de nos analyse. Certains des principaux enjeux régionaux ressortent clairement nous semble-t-il de notre l'approche prospective esquissée dans le chapitre précédent.

Nous annonçons cependant que deux enjeux nous paraissent essentiel. Revenons brièvement sur ceux-ci.

Nous déclarions qu'il s'agit d'une part d'ouvrir plus largement le champs de ce qui est considéré comme politique, et d'autre part de travailler à réhabiliter la catégorie d'utopie. Nous nous sommes employés à ces deux tâches tout au long de cette recherche, avec quelque effet nous l'espérons. Les chercheurs ne sont cependant pas les seuls à pouvoir y travailler bien que, selon nous, c'est bien cela qui est attendu des chercheurs en sciences humaines que nous sommes par le repérage critique de ce qui se donne comme des fatalité ou des évidences incontournable.

Nous déclarions ensuite qu'il s'agit de poursuivre et d'amplifier le travail de transformation de ce que nous appellerions volontiers nos "modes de concernement". En d'autres mots il s'agit de répondre de manière pratique aux questions: quelles sont les entités concernées par telle question? Comment les repérer? Comment les représenter? Comment impliquer ces représentants? Comme articuler les discours de ces représentant de manière à former un discours qui les représente et qui autorise leur action?

Répondre à ces questions équivaut simplement, pensons-nous, à maintenir nos démocraties vivantes.

# Méthodologie(s)

Nous présentons dans cette section les méthodologies utilisées pour chaque aspect de ce travail.

## A. Méthodologie nouvelle série 2001

Les premiers démarches de l'étude effectués afin d'appliquer la théorie de l'économie résidentielle au territoire de la Région Wallonne a permit d'identifier, d'une manière générale, certains types des communes selon le poids des quatre composantes de la base économique. De plus, grâce aux analyses menées, nous avons pu observer les flux économiques liés à la mobilité des personnes et à leur présence sur un territoire donné (ce qu'on appelle le phénomène de la circulation invisible des revenus entre les communes<sup>1</sup>).

Au moment où les premières statistiques étaient produites<sup>2</sup>, nous ne disposions pas des données de « l'enquête socio-économique générale » de 2001. Les estimations du nombre de travailleurs sortants et entrants pour l'année de référence (2001) étaient basées sur des chiffres du recensement de 1991.

Néanmoins, comme nous désirons étudier l'impact de l'économie résidentielle sur le développement local et de proposer une réflexion prospective pour la Région Wallonne, on cherche à disposer d'un état des lieux le plus net et lisible. Ainsi, d'autres questions sur la méthode de calculs nous avons étudié en profondeur.

**Notre objectif est donc, de présenter des nouveaux éléments méthodologiques appliqués afin d'approfondir l'analyse des données statistiques sur les bases économiques en Wallonie pour l'année 2001.**

Nous souhaitons également mentionner qu'une collaboration avec des chercheurs du Thème 1- Activités économiques et intérêt local est établie pour disposer des analyses sur les flux économiques relatives à l'année 2001.

### Estimation de la base résidentielle

La base résidentielle comprend l'ensemble des revenus que des communes captent à l'extérieur grâce à ses attraits résidentiels. Nos estimations concernent les trois composants: salaires des travailleurs sortants (qui travaillent dans une autre commune mais n'y résident pas), dépenses des touristes, retraites des résidents.

#### 1. Spatialisation des travailleurs et des revenus du travail en Wallonie

Comme mentionné ci-dessus, grâce aux travaux menés par l'équipe du Thème 1<sup>3</sup>, on dispose des données sur la mobilité de la population active occupée et sur les flux des revenus du travail à l'échelle du territoire communal.

Nous considérons ces analyses comme une source des données fiable lorsqu'il s'agit d'utilisation des statistiques de « l'enquête socio-économique générale » de 2001 qui, dans le cas de nos études, sont les données le plus récentes qui sont mises en disposition. Deuxièmement, les résultats obtenus par les chercheurs du Thème 1 constituent des analyses complexes, vu des informations prévenantes

des différentes sources des données, et restent en cohérence avec des statistiques économiques et fiscales de la Région.

Plus précisément, on nous a fourni des analyses suivantes:

### *1) Spatialisation des travailleurs salariés*

### *2) Spatialisation des travailleurs indépendants*

Ces deux analyses rassemblent des données sur le nombre des salariés et des indépendants en fonction de leur secteur d'activité, leur commune de domicile et communes de travail. Les données sont présentées en forme des tableaux qui permettent de connaître le lieu du travail et de résidence de chaque travailleur (la façon de collecter des données par ONSS, INASTI et ONSSAPL, au moment des ces études, ne permet pas d'établir ce lien). Les secteurs d'activité correspondent à ceux présentés dans le recensement de 2001<sup>4</sup>. Au total, le nombre des salariés pris en compte est de 2 893 338 travailleurs et 543 839 des travailleurs indépendants. Ce nombre ne contient pas des personnes travaillant dans un autre pays que la Belgique, mais qui étaient recensées lorsque de l'enquête de 2001.

### *3) Fusion des revenus du travail*

Les revenus du travail se rapportent au total des travailleurs qui étaient pris en compte dans les deux analyses de spatialisation. L'estimation des revenus de travail se base sur les statistiques disponibles auprès des trois institutions : ONSS, ONSSAPL et INASTI.

Il est nécessaire de remarquer que les montants des revenus fournis par les chercheurs du Thème 1 sont des montants nets, vu que, dans le cas de ces études, le revenu disponible des habitants constitue un élément plus important. De nouveau, il s'agit donc, d'un tableau où les revenus du travail au domicile sont répartis, par secteur d'activité, grâce aux tableaux de spatialisation des travailleurs<sup>5</sup>.

Ces trois analyses principales, décrites ci-dessus, concernant la navette domicile-travail des travailleurs et des revenus du travail qui les correspondent, nous permettent d'obtenir des informations importants pour l'année 2001 sur:

1. population active occupée et revenus du travail par commune de travail (par secteur d'activité)
2. population active occupée et revenus du travail par commune de résidence (par secteur d'activité)
3. nombre de travailleurs sortants et entrants par commune et par secteur d'activité
4. flux des revenus du travail dus à la mobilité des travailleurs
5. emploi intérieur et les revenus du travail des personnes travaillant et résidant dans la même commune.

## **2.Revenus de pensions**

Les pensions constituent un des quatre principaux revenus de transfert parmi ceux qui sont estimés par les chercheurs du Thème 1A<sup>6</sup>. Premièrement, nous avons décidé d'utiliser les données du Thème 1 lorsque qu'il s'agit de disposer des chiffres nets (afin de pouvoir les assembler avec les revenus nets du travail). En plus, ces analyses contiennent des informations sur les pensions des différents organismes payeurs ce qui rend nos calculs plus précis.

Les chiffres fournis par l'équipe du Thème 1 concernent des statistiques des pensions de l'ONP, du SDPSP, de l'OSSOM et du SNCB. Des analyses sont basées, au même temps, sur des chiffres

exacts en majorité et sur des estimations.

Nous disposons donc, à présent, des informations sur les revenus de pensions dans chaque commune wallonne.

### 3. Dépenses touristiques

Le tourisme est le secteur important de l'activité économique en Région Wallonne et constitue un facteur influent dans le développement territorial. Dans la littérature, plusieurs méthodes existent pour évaluer le poids économique généré par les activités touristiques. Certaines d'elles ont été testées en Wallonie<sup>7</sup>. Néanmoins, on ne dispose pas, actuellement, des informations précises sur les retombées touristiques à l'échelle locale.

#### 3.1. Choix d'un modèle d'estimation des impacts économiques du tourisme

Afin d'estimer les dépenses liées au tourisme au niveau du territoire communal, nous avons décidé d'utiliser la méthode des taux de touristicité. Cette méthodologie est déjà appliquée au niveau des provinces en Wallonie, dans le cadre d'une étude régionale effectuée par l'Observatoire Wallonne du Tourisme.

Le premier obstacle pour pouvoir quantifier les impacts économiques du tourisme est l'identification des activités qui le composent. Ainsi, il n'existe pas de typologie "officielle" des activités touristiques. Les typologies existantes sont en général basées sur l'offre (type de biens ou de services produits) et non sur la demande. Or c'est la demande qui donne son caractère touristique à un bien ou à un service.

Le poids des dépenses des touristes diffère selon les secteurs d'activités. On distingue certains secteurs dont les biens et services ont entièrement destinée à la clientèle touristique. D'autres, par contre, dépendent pour une part non négligeable de la population locale, relevant des services résidentiels. Dans le cas de ces derniers, on risque de surestimation dans le sens où les biens et services ne concernent pas uniquement le tourisme. La mise en œuvre de la méthode des taux de touristicité permet de prise en compte de l'ensemble des activités liées au tourisme, tout en comptabilisant que les dépenses touristiques. Le taux de touristicité représente, donc cette part de l'offre qui est consommée par les touristes. Pour chaque secteur d'activité, il est établi par des jugements d'experts.

De plus, les communes wallonnes sont classifiées selon leur fonction touristique. On ne peut pas considérer que chaque commune a le même degré d'attractivité touristique. Dans cette méthode les communes sont donc associées à une des groupes suivants :

- communes très touristique (zone 3);
- communes touristique (zone 2);
- communes peu touristique (zone 1);

A côté des taux de touristicité, ces fonctions vont influencer sur notre estimation des dépenses touristiques dans les communes.

#### 3.2. Disponibilité et sources des données

Les secteurs d'activité caractéristiques du tourisme ainsi les taux de touristicité qui les correspondent, nous sont fournis par l'Observatoire Wallonne du Tourisme<sup>8</sup>.

Pour quantifier des retombées touristiques au niveau local nous avons besoin, par commune, des

statistiques sur l'emploi au lieu de travail ainsi des chiffres d'affaires générés par les activités liés au tourisme.

Quant à l'emploi dans les secteurs touristiques, nous disposons des informations fournies par ONSS sur leurs travailleurs au lieu de travail au détail communal pour 2001. Ces statistiques sont ventilées par secteur d'activité dans NACE à 2 chiffres. En plus, l'OTW nous a envoyé leur estimation de l'emploi touristique pour chaque province wallonne.

Les dépenses touristiques sont estimées à partir des données sur le chiffre affaires produites par l'OTW pour l'année 2001 au niveau des provinces. Néanmoins, ces chiffres ne sont pas disponibles par secteur d'activité de NACE. Le principal inconvénient des analyses effectuées par l'OTW est le fait que les données sont réparties selon cinq grandes secteurs d'activité (Commerces, Hébergements, Restaurants, Tourisme d'un jour, Transports). Pourtant, on ne nous a pas fournis des informations supplémentaires sur les secteurs selon NACE que ce groupe des secteurs contiennent.

### **3.3. Estimation des chiffres d'affaires liés au tourisme au niveau des communes**

Afin de répartir les chiffres d'affaires liés au tourisme entre les communes wallonnes, nous commençons par estimer le volume d'emploi dans les secteurs touristiques. Celui-ci nous permettra de connaître, par commune, la part de l'emploi touristique dans l'emploi total.

Parmi des chiffres sur l'emploi au lieu de travail par communes fournis par l'ONSS, nous sélectionnons, premièrement, que des secteurs touristiques et le nombre d'emploi qui les correspondent.

Ensuite, ces données d'emploi sont multipliées par le taux de touristicité en fonction de secteur d'activité et du type de communes lié à leur attractivité touristiques (zone 1, 2 ou 3). Le nombre d'emploi estimé en tant que lié au tourisme dans chaque secteur d'activité est additionné au niveau de chaque commune. Par la suite, nous établissons un rapport entre l'emploi total dans chaque commune et l'emploi touristique.

Le nombre d'emploi touristique estimé est, au niveau des provinces légèrement sous-estimé par rapport aux chiffres fournis par l'OTW. Cela vient du fait que nous avons utilisé uniquement des statistiques provenant de l'ONSS. Néanmoins, au niveau du pourcentage de l'emploi touristique total par province, le rapport reste très proche.

Quand au chiffre d'affaires touristique, nous décidons d'utiliser des données au niveau des provinces estimées par l'OTW. Nous répartissons ces chiffres entre communes au prorata de la part de l'emploi touristique dans une commune dans l'emploi touristique total au niveau de chaque province.

### **Estimation de la base sociale**

Les données sur les revenus de prestations sociales nous sont fournies par l'équipe du thème 1. Comme les revenus du travail et ceux de pensions, il s'agit toujours des chiffres nets, estimés afin d'obtenir des montants de revenu réellement disponibles par population.

A côté de revenus de pensions que nous avons utilisés pour estimer la base résidentielle, nous disposons des données d'allocations sociales suivantes :

- revenus de l'ONEM (l'Office National de l'Emploi);
- revenus du CPAS (Centre Public d'Action Sociale);
- prestations familiales.

Notre base sociale dans les communes wallonnes comprend donc ces trois groupes de données estimés au sein des recherches du Thème 1<sup>9</sup>.

Quant aux statistiques provenant de l'ONEM, elles contiennent des informations sur les chômeurs indemnisés, les travailleurs soutenus par l'ONEM et les travailleurs aménageons leur temps de travail avec le soutien de l'ONEM, ainsi que les montants versés en 2001 dans chaque communes.

Les revenus du Centre Public d'Action Social sont calculés à la base des statistiques disponibles auprès de cette institution, mais également à partir des chiffres publiés par le Ministère de l'intégration Sociale (MIS). Étant donné que le revenu octroyé à un individu par un CPAS est financé par ces deux organismes, ces deux types des statistiques nous donnent des revenus réels des individus qui alimentent les communes wallonnes. La base sociale concerne donc les montants versés aux bénéficiaires de revenu d'intégration sociale, d'aide social, d'une mise au travail et d'une aide médicale.

Les prestations familiales s'adressent surtout aux travailleurs salariés, aux agents des services publics et aux indépendants. Elles concernent les versements relatifs aux primes de naissance ou d'adoption ainsi que d'autres allocations familiales. Il faudra noter que la gestion et le paiement des prestations familiales sont effectués par 27 institutions. Les estimations des montants au niveau des communes wallonnes sont faites en fonction de nombre de naissances par commune de la composition de ménages et du statut socio-professionnel des parents. Les montants des allocations provenant de l'étranger (France et Luxembourg) sont calculés également.

### **Estimation de la base productive-exportatrice-privée**

Les trois bases que nous avons estimées dans les sections précédentes (résidentielle, sociale et publique), nous montrent quel est le potentiel du territoire de « capter » des revenus de l'extérieur grâce à son attractivité résidentielle et récréative. Le dernier élément, la base productive privée, qui est liée aux revenus issus de la vente des biens et des services en dehors du territoire, nous donne des informations sur ce que ce territoire est capable à exporter. Néanmoins, il s'agit également des revenus qui sont dépensés (afin d'acheter des biens ou des services) sur le territoire concerné, mais par les non-résidentes. L'estimation de la base productive privée nous permettra donc de connaître le total des revenus basiques présents sur un territoire au niveau des communes.

### **Identification des activités basiques et de l'emploi basique**

La différenciation de la base productive privée et le secteur domestique est une opération complexe et nécessite une réflexion sur le choix d'une méthode adéquate. Celle-ci permettra d'identifier, à côté des revenus basiques privés, le volume de l'économie non basique, donc les revenus dépensés par les résidents qui circulent à l'intérieur du territoire. Pour rappeler les notions de l'économie résidentielle, les revenus totaux présents sur un territoire comprennent les revenus de la base économique et les revenus non basiques. Ceux derniers vont dépendre de la propension à consommer localement des biens et des services.

$$RT = \sum RB + RNB$$

où:

*RT* - revenu total présent sur un territoire

*RB* – somme des revenus basiques « captés » par un territoire de l'extérieur (base résidentielle, base sociale, base publique et base productive privée)

*RNB* - revenu non basique

Pratiquement, pour déterminer la base productive privée, il faudrait connaître l'origine et la destination de chaque montant dépensé dans un territoire et connaître la part de la production régionale qui répond à une demande extérieure. La littérature présente deux types d'estimation des

revenus basiques privés. Le premier consiste à utiliser des méthodes directes, à savoir basées sur des enquêtes auprès de chaque entreprise. Dans la réalité, ces données sont difficilement accessibles. De plus, dans le cas des nos recherches, où on analyse un territoire plus large (262 communes) l'utilisation de cette méthode devient impossible. L'idée c'est donc d'utiliser une des méthodes indirecte où la base productive privée est calculé en comparant la structure de l'emploi sur un territoire avec la structure de l'emploi dans une région de référence<sup>10</sup>. Nous avons décidé d'appliquer cette méthode en utilisant le Coefficient de localisation (CL).

Le coefficient de localisation nous servira à identifier la spécialisation, donc les principales activités basiques dans chaque commune wallonne par rapport à la Région Wallonne. Ensuite on pourra estimer le nombre de l'emploi dans chaque de ces activités.

$$C_L = (E_{xi} / E_x) / (E_{Ri} / E_R)$$

où:

$C_L$  – coefficient de localisation

$E_{xi}$  – emploi privé dans une activité  $i$  et dans une commune  $x$

$E_x$  – emploi privé intérieur total dans une commune  $x$

$E_{Ri}$  – emploi privé dans une activité  $i$  et une région de référence

$E_R$  – emploi dans la région de référence

La formule du coefficient de localisation est interprétée comme suit :

Pour une commune  $x$  et une activité  $i$ , c'est le % des emplois consacré à l'activité  $i$  dans cette commune rapporté à la part des emplois consacrés à l'activité  $i$  dans le territoire de référence<sup>11</sup>.

Dans le cas des nos recherches, nous calculons le coefficient de localisation pour toutes les commune wallonnes en le comparant avec la Région Wallonne.

Si le coefficient est supérieur à l'unité ( $C_L > 1$ ), l'activité  $i$  a un poids relatif plus important au niveau de la commune  $x$  que dans la Région. En conséquence, le surplus qui est produit (biens et services) doit être exporté en dehors de commune ou être destiné à une demande plus large que la demande locale. Au même temps les emplois qui servent à produire ce surplus sont définis comme basiques.

Le coefficient inférieur à l'unité ( $C_L < 1$ ), signifie que l'activité  $i$  dans une commune  $x$  est moins développée et couvre entièrement ou partiellement que la demande locale. L'offre locale est donc souvent insuffisante et le déficit doit être compensé par la consommation des biens et services provenant de l'extérieur de la commune. Dans ce cas les revenus sort du territoire concerné. Aussi, la parte de l'emploi dans ces activités est considéré comme non basique.

Nous avons calculé le coefficient de localisation pour chaque commune wallonne et pour chaque de l'activité en rapportant l'emploi au niveau des communes à l'emploi régional. Néanmoins, pour le faire nous avons utilisé nos analyses sur l'emploi privé intérieur. Il faut rappeler que ces données (par commune) sont calculées par les 17 secteurs d'activité du recensement 2001. Ces secteurs rassemblent un large nombre des activités, il est donc impossible de déterminer clairement quels activités exactement ont un pois important dans l'économie d'une commune. De même, il faut souligner que dans une activité qui était identifié en tant que basique, on retrouve à la fois des activités dites « spécialisé » qui ont influencés sur nos calculs du coefficient de localisation et des activités qui jouent un rôle moins important dans l'économie d'une commune.

Cependant, l'élément que nous intéresse dans cet étude, c'est le revenu provenant de la base productive privé de l'ensemble de l'économie locale. Nous nous concentrons dès lors à l'estimer l'emploi intérieur privé basique et celui du secteur domestique. Il nous semble qu'il ne sera pas

exacte de considérer que tout l'emploi dans les secteurs basiques sont consacré à produire pour satisfaire la demande extérieure. Une partie de l'emploi dans ces activités dépendent également à la demande locale. Pour cette raison on applique à nos analyses une méthode de **besoin minimal** qui permet d'estimer l'emploi minimal dans chaque commune, nécessaire pour répondre à la demande de la population résidente.

Si pour  $C_L > 1$  dans un secteur d'activité  $i$  on considère qu'on produit un surplus exporté en dehors d'une commune et l'emploi consacré à produire ce surplus est considéré, par conséquence, comme l'emploi basique, on peut supposer que:

pour  $C_L = 1$  (b) l'emploi consacré à l'activité  $i$  dans une commune  $x$  ( $E_{xi}$ ) *constitue l'emploi minimal pour satisfaire la demande locale* ( $E_{Lxi}$ ) (c)

$$C_L = (E_{xi} / E_x) / (E_{Ri} / E_R) \text{ (a)}$$

$$1 = (E_{xi} / E_x) / (E_{Ri} / E_R) \text{ (b)}$$

$$E_{Lxi} = E_x (E_{Ri} / E_R) \text{ (c)}$$

l'équation (b) peut être modifiée afin d'obtenir l'emploi basique  $E_{Bxi}$  (d-e):

$$E_{Bxi} = E_{xi} - E_{Lxi} \text{ (d)}$$

$$E_{Bxi} = E_{Lxi} - E_x (E_{Ri} / E_R) \text{ (e)}$$

Autrement dit:

$$\text{Emploi local } x_i = E_{xi} / C_{Li}$$

$$\text{Emploi basique } x_i = E_{xi} (1 - 1/C_{Li})$$

Au moment où nous connaissons la part d'emploi privé basique et l'emploi du secteur domestique, nous pouvons répartir les revenus privés entre la base productive exportatrice et les revenus non basique par commune au prorata de l'emploi estimé.

La méthode de coefficient de localisation est celle utilisée le plus souvent. Pourtant, à côté des autres méthodes d'identification des activités et l'emploi basiques, son utilité était toujours remise en cause. Plusieurs spécialistes de la géographie économique constatent qu'il n'existe aucun moyen de mesurer correctement les revenus basiques. Des limites liées à la théorie de la base économique et l'application du coefficient de localisation sont les suivants<sup>12</sup>:

- la **consommation est identique** pour chaque commune:
  - problème de différenciation des habitudes de consommation des communes;
  - des communes avec la consommation locale plus élevée, pour certains produits ou services d'une activité, peuvent engager plus d'emploi pour satisfaire la demande locale;
  - le coefficient de localisation peut, dans ce cas, surestimer l'emploi basique.
- la **productivité est identique** pour chaque commune ou pour la commune et la région de référence:
  - des communes avec la productivité de la main-d'œuvre plus élevée peuvent engager moins d'emploi pour satisfaire la demande locale;
  - coefficient de localisation peut sous-estimer l'emploi basique.
- Le coefficient de localisation supérieur à l'unité permet, en général, d'identifier



*correctement* des activités qui produisent un surplus exporté en dehors de la commune. Par contre, dans le cas des activités identifiées comme non basiques ( $CL < 1$ ), on rapproche souvent que la corrélation entre CL et la part des biens ou services exportés est *faible*<sup>13</sup>.

- problème macroéconomique de l'*économie fermée* : il n'a **pas d'exportation** dans aucune des activités dans le territoire de référence (Région Wallonne)

Si on applique à nos analyses l'approche de l'*économie ouverte*, l'existence de l'exportation peut permettre de connaître l'emploi réel du territoire de référence. La consommation locale sur ce territoire peut être réellement inférieure que celle supposée pour l'économie fermée.

Dans la section suivante nous expliquons comment nous avons essayé d'aborder ce dernier problème, en prenant en compte l'exportation et l'importation dans la région de référence.

### Utilisation de coefficient de localisation. L'approche par l'économie ouverte.

Si on parle d'une économie ouverte vers l'extérieur, cela signifie que les agents résidents entretiennent des relations économiques avec les agents non résidents (en dehors de la région). Les échanges des produits et des services entre deux économies permettent de profiter des avantages de la division du travail. Les spécialisations des différentes économies ne sont pas identiques, elles dépendent de l'histoire de ces économies, des coûts de production nationaux relativement à ceux des autres pays, des dotations initiales en facteurs de production, des écarts technologiques, des stratégies commerciales des États et des firmes<sup>14</sup>.

En Belgique cette ouverture a une dimension importante et constitue un véritable enjeu économique. La part des exportations dans le PIB représente 82% en 2001. Cette part représentait déjà plus de 50% en 1981 et était en augmentation constante. La situation est analogue pour les importations, avec la part de 79% dans PIB en 2001 et de 52% en 1981.

Le **degré d'ouverture d'une économie** est un indicateur égal à la moyenne des exportations et des importations rapporté au PIB<sup>15</sup>.

$$\text{Tex} = (X+M / 2) / \text{PIB}$$

où:

Tex – taux d'ouverture d'une économie vers l'extérieur

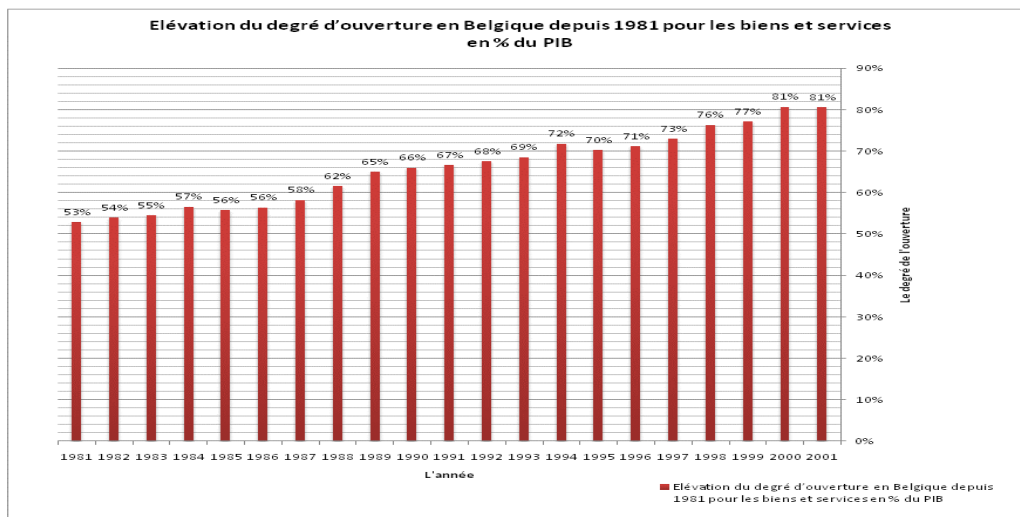
X – exportation totale

M – importation totale

PIB - produit intérieur brut

Le degré d'ouverture dépend de la taille d'une économie. Il est normal que la Belgique soit plus ouverte par rapport aux pays d'une grande économie puisque l'appareil productif belge ne peut pas fournir toute la gamme des produits désirés par les résidents, alors que dans l'économie plus grande il est possible de satisfaire la plus grande partie de la demande exprimée par les résidents de ce pays.

Le diagramme présenté montre le degré d'ouverture de l'économie belge à partir de l'année 1981



Sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique nous consultons des statistiques sur les exportations, les importations et la valeur ajoutée brute par secteur d'activité (A60) au niveau de la Belgique pour 2001. Premièrement, nous avons calculé des exportations nettes. Nous considérons dès lors que la part de l'emploi de la région consacré à produire le surplus d'exportation par rapport aux importations constitue la part de l'emploi basique recherché au niveau du pays. Le nombre de l'emploi basique dans la Région Wallonne est estimé selon le pourcentage de l'emploi en Wallonie par rapport à l'emploi du pays dans chaque secteur d'activité (A60). Pour les valeurs négatives obtenues, nous constatant que l'emploi basique dans ces secteurs d'activité a été sous-estimé dans notre analyse précédente (sans exportation et importation).

Néanmoins, l'approche de l'économie ouverte appliqué à notre analyse pour différencier la base productive privée et le secteur domestique, n'a pas apporté des résultats significatifs. Le pourcentage de l'emploi consacré à produire afin de satisfaire la demande à l'extérieur de la Région Wallonne, que nous avons réparti entre 262 communes wallonnes était trop faible. Nous avons décidé, quand même de garder ces derniers chiffres pour les analyses de l'impact des revenus basique sur l'économie locale.

## B. Méthodologie des séries

### Population active occupée

La méthodologie de production de données concernant la population active par commune et secteur d'activité s'est avérée complexe pour la série 81-01, parce que les données disponibles ne sont pas homogène (changements de classifications) ou simplement pas disponibles à certaines échelles.

En particulier pour 1991 problème de disponibilité d'une clé de répartition en secteurs d'activité par commune (données plus disponibles à l'INS). Différentes sources de données ont été explorées :

- données de la banque nationale, séries clôturées --> pas de données régionales ou provinciales
- séries en cours (SEC-95), emploi par secteur d'activité (+30) permet de descendre jusqu'au niveau des provinces. Mais série démarre en 1995.
- publication bureau du plan --> au niveau régional
- monographie du recensement 1991

## PAO 1981

Données de départ : recensement 1981, tableaux :

--> "Population active occupée au lieu de résidence par division d'activité" (tab. 1981 1)

--> "Population active occupée au lieu de travail par division d'activité"

--> "Population active occupée selon le lieu de résidence et le lieu de travail"

--> "Population active occupée par division et classe d'activité selon la province de résidence"

Données inférées : "Part de la PAO résidente selon le lieu de travail", qui est une simplification du tableau "Population active occupée selon le lieu de résidence et le lieu de travail" et une transformation des chiffres absolus en chiffres relatifs (tab. 1981 2)

Dans un premier temps, deux tableaux ont été utilisés pour estimer la PAO selon la commune de résidence, la division d'activité et la commune de travail. Les données du "tab 1981" ont été réparties selon le "tab 1981 2".

## PAO 2001

- La matrice : "population active occupée par commune de résidence et secteur d'activité selon le lieu de travail", données INS-recensement 2001 (non encore officiellement disponibles...?) a été "splittée" en trois tableaux équivalents à ceux que nous possédons pour 1981 et 1991
  - création de la matrice à partir des deux matrices à notre disposition :
  - Création de trois tableaux simplifiés
    - PAO au lieu de résidence par secteur d'activité
    - PAO au lieu de travail par secteur d'activité
    - PAO selon le lieu de résidence et le lieu de travail

### Population active occupée au lieu de résidence par secteur d'activité

Données : matrice de base 2001 (commune de résidence et secteurs d'activité selon le lieu de travail)

Les totaux lignes donnent l'information. Le tableau a été transformé en tableau carré. (262 communes de résidence wallonnes et 17 secteurs d'activité)

### Population active occupée au lieu de travail par secteur d'activité

Données : matrice de base 2001 (commune de résidence et secteurs d'activité selon le lieu de travail)

les secteurs d'activité ont été totalisés commune de résidence par commune de résidence ( $\text{commune1\_secteur1} + \text{commune2\_secteur1} + \dots + \text{communeN\_secteur1}$ ) pour chaque commune de travail. Le tableau a ensuite été transformé en tableau carré (262 communes de travail wallonnes et 17 secteurs d'activité)

## Population active occupée selon le lieu de résidence et le lieu de travail

Données : matrice de base 2001 (commune de résidence et secteurs d'activité selon le lieu de

travail).

- Les secteurs d'activité ont été totalisés par commune de résidence pour chaque commune de travail. Le résultat est un tableau de 262 communes de résidence X 262 communes de travail.- Ensuite, on a été calculé

- la population active occupée de résidence (total des lignes) (1)
- la population active occupée de résidence travaillant dans la commune de résidence. (commune de résidence=commune de travail) (2)
- la population active occupée de résidence travaillant ailleurs (1)-(2)=(3)
- la population active de travail (total des colonnes) (4)
- la population active de travail venant d'une autre commune (4)-(2)=(5)

## Revenus du travail

### Estimation des revenus du travail pour 1981 et 1991

#### 1. Disponibilité et sources des données

Comme nous l'avons relevé plus haut, grâce aux résultats de l'analyse des revenus basiques pour l'année 2001, la part des salaires importés par des personnes actifs ailleurs que dans leur commune de résidence est très importante et représente en moyenne 64 % du revenu résidentiel des communes.

Afin de bien présenter l'évolution temporelle du phénomène de l'économie résidentielle en Wallonie, nous cherchons d'examiner, dans la façon la plus précise, les montants de revenus du travail qui entrent dans chaque commune, pour l'année 1981 et 1991. Même si nous disposons, pour les années mentionnées, des informations sur la population active occupée au lieu de travail et au lieu de domicile grâce aux recensements, la disponibilité des données historiques concernant les salaires est limitée. Le manque d'informations nécessaires s'effectue non seulement au niveau transversal (données provenant de différentes institutions), mais également au niveau vertical (disponibilité aux différentes échelles territoriales).

Dans la base de données de la Banque Nationale de Belgique nous retrouvons les rémunérations des salariés, ventilées par arrondissement et par secteur d'activité, seulement pour une période de 1995-2006. En ce qui concerne l'ONSS, qui compte la grande majorité des travailleurs en Belgique, cette institution ne dispose pas des chiffres relatifs aux rémunérations antérieures à l'année 1994. Néanmoins, il existe une série de données ONSS sur les rémunérations qui a été traitée dans le cadre d'un projet (HERMREG) réalisé par le Bureau Fédéral du Plan en collaboration avec les services d'études des Régions<sup>16</sup>.

De la part de l'IWEPS nous avons obtenu les données sur les rémunérations et l'emploi au niveau de la Région Wallonne, par code NACE Rev.1<sup>17</sup> à deux chiffres pour l'année 1981, 1982, 1991. Ces chiffres, basés sur les données historiques ONSS, sont les résultats de calculs intermédiaires effectués pour le besoin du projet HERMREG. Grâce à l'évolution des salaires depuis 1980 dans les statistiques centralisées de l'ONSS, les chiffres issus des comptes régionaux de l'ICN ont été réajustés pour obtenir des rémunérations totales à la région du travail (Région Wallonne). L'utilisation de ceux-ci nous permet d'éviter de traiter à nouveau des données ONSS afin de passer de la nomenclature NACE-70 à Rev.1 ou de rendre ces salaires compatibles avec des nombres de salariés « décentralisés » (localisés au lieu d'établissement)<sup>18</sup>.

Étant donné que pour l'année 1981 il manque des chiffres historiques ONSS relatifs à la

rémunération, les calculs étaient réalisés en prolongeant la série débutant en 1982 via la croissance nationale observée au sein de chaque branche d'activité (en NACE à 2 chiffres).

## 2. Estimation du revenu moyen du travail par secteur d'activité

Les salaires moyens par secteur d'activité dans NACE Rev.1 pour l'année 1981 et 1991 nous obtenons par diviser les montants de salaires bruts au niveau de la Région Wallonne par l'emploi (Région Wallonne) dans chacun des secteurs.

## 3. Répartition des revenus du travail entre communes wallonnes

Tout d'abord, nous avons regroupé les secteurs d'activité Rev.1 en divisions et en classes d'activité repris dans les recensements 1981 et 1991<sup>20</sup>. Cela nous permet de connaître l'emploi et les salaires moyens par classes d'activité du recensement.

Pour les années 1981 et 1991 nous disposons des données sur la population active au lieu de résidence et au lieu du travail par commune et par 11 divisions d'activité (présentées en Annexe 3). Comme nous désirons de répartir ces chiffres en secteurs d'activité NACE Rev.1, nous estimons premièrement la part de l'emploi dans chacune des ces divisions on se basant sur les données de l'emploi salarié qui nous a été fourni par l'IWEPS. Ensuite, au nombre de la population active au lieu de résidence dans chaque division du recensement et pour chaque commune nous appliquant le pourcentage de l'emploi calculé. Voici un exemple qui explique une manière de travail :

L'année 1981, commune de Mouscron Dans la division du recensement « Énergie et eau » on retrouve cinq secteurs d'activité du NACE Rev. 1 :

- 10 Extraction et agglomération de combustibles solides
- 11 Extraction d'hydrocarbures, services annexes
- 23 Cokéfaction, raffinage, industrie nucléaire
- 40 Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
- 41 Captage, traitement et distribution d'eau.

Tableau. *Méthode de répartition de la population active occupée dans la division d'activité «Énergie et eau» vers les secteurs du NACE Rev.1*

| PAO <sup>21</sup> dans la division du recensement « Énergie et eau » (en nombre de personnes) | Emploi salarié dans NACE Rev.1 selon données IWEPS (en %) | PAO « Énergie et eau » dans NACE Rev.1 (méthode de répartition) |
|---|---|---|
| 155   | 10 – 0%   | 10 – 155 * 0%   |
|   | 11 – 0%   | 11 – 155 * 0%   |
|   | 23 – 9%   | 23 – 155 * 9%   |
|   | 40 – 75%  | 40 – 155 * 75%  |
|   | 41 – 16%  | 41 – 155 * 16%  |

Notes: 21

Après avoir obtenu l'emploi dans chaque secteur du NACE Rev.1, il nous reste associer à ces chiffres les salaires moyens calculés dans la section I.2.

On construit ainsi des tableaux avec des revenus du travail par secteur d'activité et par commune, séparément pour les travailleurs au lieu de domicile et au lieu du travail.

#### 4. Estimation de revenus du travail de travailleurs sortants et entrants

Les recensements de 1981 et de 1991 nous donnent des informations sur le nombre des personnes au lieu de résidence qui travaillent ailleurs que dans leur commune de domicile. Au même temps, nous y retrouvons également les données sur des travailleurs entrants dans une commune. Nous appliquons à notre estimation de revenus du travail au lieu de résidence le pourcentage de personnes travaillant ailleurs et des travailleurs entrants par secteur d'activité. Cela nous donne la partie de revenus du travail qui entrent et qui sortent de chaque commune.

#### Réestimation des revenus du travail pour 2001

Afin de rendre les données pour l'année 2001 comparables à ceux de 1981 et 1991, il nous faut recalculer les revenus du travail pour obtenir des montants brut par secteur d'activité du NACE Rev.1.

Nous commençons nos estimations par collecter le même type des statistiques sur les salaires et l'emploi. Nous rappelons que les salaires fournis par l'IWEPS pour 1981 et 1991 constituent une rétropolation des statistiques de l'ICN.

On retrouve sur le site de Banque Nationale de la Belgique une répartition par branche d'activité (A60)<sup>28</sup> de la rémunération des salariés pour Région Wallonne en 2001 ainsi que le nombre d'emploi salarié. Néanmoins, dans les statistiques des salaires, certains codes A60 sont regroupés. Nous procédons donc d'abord, pour les répartir en codes du Rev.1 séparés, en fonction du nombre des salariés.

Par la suite, le salaire moyen dans chaque secteur est estimé. Avant d'appliquer ces montants au nombre de travailleurs par commune, il faut rappeler que les divisions et les classes d'activité des recensements de 1981 et 1991 ne correspondent aucunement aux secteurs d'activité de "l'enquête socio-économiques" de 2001<sup>29</sup>. Nous connaissons la population active occupée par 17 branches d'activité et par commune. Afin de passer aux secteurs d'activité du Rev.1, nous utilisons les statistiques sur l'emploi de l'ONSS pour l'année 2001 classées dans NACE à 2 chiffres qui nous servent à estimer les parts de travailleurs dans l'emploi total en commune et dans chaque secteur. Ensuite, nous répartissons la population totale dans communes et par secteur en se basant sur les pourcentages obtenus. A ces données on applique le revenu moyen, séparément à nos estimations de la population active occupée au lieu de domicile et au lieu de travail. En possédons les informations sur la part des travailleurs sortants et entrants de la commune, nous estimons les flux de revenus du travail entre les communes.

#### Problème d'équivalence des revenus...

Faire hypothèse que pouvoir d'achat inchangé entre 1981 et 2001 au niveau du revenu total. Donc exprimer revenus 1981 et 1991 en BEF 2001, puis refaire répartition IN OUT.

En pratique, j'ai calculé le rapport 1981/2001 et le rapport 1991/2001 pour le total des revenus du travail wallon, et j'ai appliqué ce rapport à tous les revenus (inclus tourisme et pensions)

#### Tourisme

L'estimation des revenus du tourisme pour 1991 et 1981 s'est avérée problématique pour plusieurs raisons. L'approche a consisté à produire les données nécessaires à une application des taux de touristicité par secteur d'activité pour les trois années. Dans la mesure où il nous est parfaitement impossible de réfléchir à l'éventuelle nécessité d'une révision des taux en fonction du temps, nous avons assumé que ces taux sont restés stables au cours du temps, ce qui implique que les pratiques

touristiques et donc les secteurs d'activité bénéficiant du tourisme sont restés inchangés pendant la période.

L'application de ces taux s'appuie sur une classification des communes en "très touristiques", "moyennement touristique" et "pas touristique". Nous possédons cette classification (OWT) pour 2001 mais pas pour 1991 ni 1981.

Un des problèmes a donc consisté à trouver des indicateurs qui permettent cette classification des communes pour les trois années concernées.

Un deuxième problème a tenu dans la détermination aussi fine que possible du chiffre d'affaire par secteur d'activité au niveau communal.

Nous avons finalement appliqués les taux aux deux secteurs les plus sensibles au tourisme, qui représentent par ailleurs ensemble environ 80% du chiffre d'affaire touristique des communes en 2001.

Malgré de nombreuses recherches infructueuses pour trouver des indicateurs de tourisme qui soient disponibles pour 2001 mais aussi 1991 et 1981, et malgré de nombreuses tentatives pour tenter d'approcher avec certains indicateurs (comme les capacités d'hébergement par commune, ou la part de l'horeca dans l'emploi au lieu de travail, etc...), nous n'avons pu proposer d'indicateurs satisfaisant.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de conserver pour les trois années la classification de l'OTW. Nous misons sur le fait que la variation de l'emploi dans les secteurs "commerce de détail" et "horeca", ainsi que la variation de leur part dans l'emploi total de la commune aura un impact significatif sur la part du chiffre d'affaire touristique des communes qui reflètera (en partie au moins) les évolutions des communes en termes de tourisme.

Il faudra par ailleurs examiner théoriquement cette question du chiffre d'affaire. L'utilisation d'un multiplicateur des salaires pour obtenir le Chiffre d'affaire donne des résultats assez énormes...

## **Estimations de la PAO dans les principaux secteurs sensible au tourisme, inférence du chiffre d'affaire et application des taux de l'OWT**

### **Classification des communes selon le type de touristicité**

La classification des communes selon trois types qui permettent l'application différenciée des taux de touristicité a été problématique pour deux raisons : 1. Nous ne possédons pas de données sur le tourisme pour l'année 1981. 2. Les efforts de détermination de variables pour 2001 permettant de "rejoindre" la classification de l'OWT n'ont pas été couronnés de succès.

### **Détermination de variables pour 2001**

Nous avons exploré des données disponibles pour 2001 et 1991. Il s'agissait principalement de la capacité d'hébergement touristique par commune pour ces deux années. L'enjeu étant de mettre à jour des corrélations une ou plusieurs variables disponibles pour les trois années qui nous auraient permis d'opérer la classification des communes selon leur type. - la capacité d'hébergement journalière moyenne par commune pour les années en question a été calculée (source Ecodata). Elle a été rapportée à la population de la commune pour chaque année. - Par ailleurs, l'emploi dans le secteur Horeca, a été examiné de près dans la mesure où il apparaît comme le secteur le plus sensible au tourisme. L'emploi intérieur par communes dans ce secteur a été calculé et rapporté à l'emploi intérieur total, rapporté aussi au secteur tertiaire, et rapporté encore à la population totale.

Toutes les tentatives (de scoring notamment) en fonction de ces variables, et de leurs différentes combinaisons se sont avérées insatisfaisantes.

Bien que nous ayons un moment renoncé à serrer au plus près à la classification de l'OWT, dans la mesure notamment où notre définition du tourisme est différente de celle de l'OWT, les tentatives de classification sont restées insatisfaisantes.

Il a finalement été décidé de conserver la classification de l'OWT.

## Pensions

### Estimation des pensions pour 1981 et 1991

Afin d'estimer des revenus de pensions nous cherchons, pour chaque année sélectionnée, à collecter des données dont le poids dans les revenus résidentiels est le plus significatif. Comme on l'a pu observer dans les analyses fournies par l'équipe du Thème 1, les statistiques de pensions sont dans la plus grande partie centralisées par l'Office National des Pensions et le Service de Pensions du Secteur Public<sup>22</sup>. En moyenne, les chiffres provenant de ces deux institutions représentent plus que 91% des revenus totaux de pensions. Nous avons donc décidé de baser notre estimation pour 1981 et 1991 sur les statistiques obtenues de ces deux organismes.

#### 1. Estimation des pensions de l'Office National des Pensions (ONP)

De la part d'ONP nous avons obtenu les statistiques de pensions pour l'année 1981 et 1991. Celles-ci nous donnent une répartition géographique des bénéficiaires de pensions par arrondissement administratifs et des dépenses mensuelles brutes en francs belges correspondantes au 1er janvier. Ces données comportent cinq tableaux : trois tableaux pour chacun des régimes des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants et du revenu garanti subdivisé par combinaison de régimes et deux tableaux récapitulatifs. Les nombres de bénéficiaires et les montants sont, de plus, ventilés en pension de retraite et en pension de survie.

Les statistiques ONP sont indispensables pour notre analyse puisque elles constituent en moyenne 67,4% de revenus de pensions dans la Région Wallonne.

Afin d'obtenir les montants de pensions annuels nous nous basons sur l'observation qui était effectuée par des chercheurs du thème 1, à savoir, nous considérons que le montant au mois de janvier n'est que légèrement supérieur à la moyenne de tous les mois de l'année<sup>23</sup>. Nous multiplions donc ces montants par 12 mois pour chaque de l'année d'analyse (1981 et 1991) pour convertir, finalement, les montants annuels obtenus, des francs belges vers les euros<sup>24</sup>.

Ayant obtenu, grâce à nos calculs, des dépenses annuelles par arrondissement, nous tenons à répartir ces chiffres ainsi que le nombre des bénéficiaires en communes wallonnes. Pour le faire nous utilisons un tableau de Recensement 1981 disponible sur le site d'INS<sup>25</sup> et des statistiques de Ecodata<sup>26</sup> sur des personnes en âge d'être pensionnées, à savoir de 60 ans et plus, ventilés par communes. Étant donné que le nombre des personnes dans la classe d'âge choisie correspond presque parfaitement au nombre des bénéficiaires des pensions, nous avons considéré ces statistiques comme un point de départ fiable pour la répartition souhaitée. Le tableau ci-dessous montre en % une relation entre le nombre des personnes en âge de 60 ans et plus et le nombre des bénéficiaires des pensions pour chaque année d'analyse

Tableau 1. *Relation entre personnes en âge de 60 ans et plus et le nombre des bénéficiaires des*



pensions en Wallonie (nombre 100 = nombre des bénéficiaires des pensions ONP)

| L'année | Personnes en âge de 60 et plus |
|---------|--------------------------------|
| 1981    | 117                            |
| 1991    | 114                            |

Source : Calculs propres

En fonction de nombre des personnes en âge d'être pensionnées nous répartissons le montant de pensions annuel de chaque arrondissement entre les communes.

Les données des pensions estimées pour chaque type du régime au niveau du territoire communal sont assemblées en définitive pour obtenir les dépenses annuelles des pensions ONP par commune wallonne.

## 2. Estimation des pensions du Service des Pensions du Secteur Public (SDPSP)

Avec la moyenne de 24,2% des revenus de pensions en Wallonie, les données SDPSP restent, à côté des pensions ONP, aussi importantes pour nos estimations de la base résidentielle.

Nous avons demandé auprès de SDPSP des statistiques sur le nombre de bénéficiaires et la charge des pensions. Néanmoins, il n'y a pas eu des statistiques pour l'année 1991. On nous a fourni finalement des chiffres relatifs à 1981 et 1990 (en tant que l'année la plus proche du 1991 pour laquelle les statistiques étaient réalisées).

Un inconvénient supplémentaire, concernant les données SDPSP, est le fait que par le nombre de pensions il faut entendre, pas le nombre des pensionnés, mais le nombre des pensions pour lesquelles un titre de paiement est émis. Cela signifie qu'une personne peut être réellement bénéficiaire de plusieurs pensions, ce que va surestimer légèrement nos calculs. Les statistiques publiées par SDPSP se rapportent aux pensions de retraite et de survie et sont divisé en plusieurs catégories avec une différence entre 1981 et 1990. Celles-ci sont présentées dans le tableau au-dessous.

|                             | 1981  | 1990   |
|-----------------------------|---|--|
| <b>PENSIONS DE RETRAITE</b> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Personnel de l'Etat (Ministères et Enseignement) et y assimilés</li> <li>2) Ministres des cultes</li> <li>3) Armée et Gendarmerie</li> <li>4) Enseignement subventionné</li> <li>5) Anciens cadres d'Afrique</li> <li>6) Parastataux</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Personnel de l'Etat (Ministères et Enseignement) et y assimilés</li> <li>2) Ministres des cultes</li> <li>3) Armée et Gendarmerie</li> <li>4) Enseignement subventionné</li> <li>5) Anciens cadres d'Afrique</li> <li>6) Parastataux</li> <li>7) Personnel communal</li> </ol> |
| <b>PENSIONS DE SURVIE</b>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Personnel civil (Ministères, Enseignement, Régie des Postes, Régie des Télégraphes et Téléphones)</li> <li>2) Armée et Gendarmerie</li> <li>3) Parastataux</li> <li>4) Anciens cadres d'Afrique</li> </ol>                                      | <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Personnel civil (Ministères, Enseignement, Parastataux)</li> <li>2) Armée et Gendarmerie</li> <li>3) Nouveau régime</li> <li>4) Anciens cadres d'Afrique</li> <li>5) Personnel communal</li> </ol>   |

Source : Ministre des Finances, Administration des Pension, 1981 et 1990, *Statistique annuelle des pensions des services publics*

Les chiffres de pensions reçus de SDPSP sont les montants mensuels bruts en francs belges, indexés au 1er janvier 1981 et 1990. Ces données, avec le nombre des pensions, sont ventilées par arrondissement administratif. La procédure d'estimation des revenus de pensions annuels par commune (en euro) est identique à celle qui est effectué pour les pensions ONP<sup>27</sup>. Nous obtenons

ainsi une estimation des revenus de pensions SDPSP en répartissant les montants annuels en fonction des personnes à l'âge de 60 ans et plus dans chaque communes.

### Réestimation des pensions pour 2001

Étant donné que pour l'année 2001 nous disposons des revenus des pensions nets, qui nous ont été fourni par l'équipe du Thème1, nous cherchons, dans cette partie, à estimer des pensions brutes de l'ONP et du SDPSP. Celles-ci nous pourrions comparer avec les revenus des pensions obtenus pour 1981 et 1991.

L'ONP et le SDPSP nous ont envoyé des statistiques relatives à l'année 2001. Les montants y repris sont toujours des montants mensuels bruts en francs belges.

Dans le cas de l'ONP nous avons reçu des données sur la répartition du nombre de bénéficiaires d'une pension et de la dépense mensuelle par code postal<sup>30</sup>. Les chiffres des pensions sont, d'abord, associés aux communes wallonnes en fonction des codes postaux qui y correspondent. Ensuite, les montants mensuels par commune sont multiplier afin d'obtenir les revenus de pensions annuels et ensuite convertis en euro.

Quant aux statistiques du SDPSP, nous avons disposé des données sur le montant moyen versé à une personne pensionnée par arrondissement administratif. Premièrement, nous estimons les pensions moyennes totales pour chaque arrondissement. Ces chiffres nous servent à obtenir les montants annuels en euro en utilisant la façon de calculs décrite ci-dessus. Finalement, les pensions sont réparties en communes en fonction du nombre de personnes à l'âge de plus de 60 ans pour 2001<sup>31</sup>.

## C. Enquête par questionnaire

# Les communes et la mobilité des personnes et des activités économiques

On constate depuis quelques décennies une augmentation de la mobilité des personnes. Il en est de même pour les entreprises, les investissements, les biens... Ces mobilités ont des impacts parfois importants sur les communes : augmentation ou diminution du nombre d'habitants, localisation ou délocalisation d'entreprises et d'emplois, impacts sur le territoire et son aménagement, impacts sur la cohésion sociale au sein de la commune, etc...

C'est pour comprendre la perspective des communes wallonnes sur ces questions que la CPDT, soutenue par l'UVCW, organise une enquête auprès des 262 communes. Les informations récoltées à travers cette enquête permettront de constituer une meilleure vision de la Wallonie, des transformations qu'elle affronte, et de l'action des communes, qui sont des acteurs importants de l'aménagement de son territoire.

## La commune en général

Les questions qui suivent concernent la situation générale de la commune

**\* CG0: Quel est le nom de votre commune?**

Écrivez votre réponse ici :

**\* CG01: Quel est votre statut dans la commune?**

Veillez choisir AU PLUS1 réponses :

Bourgmestre de la commune

Echevin en charge de l'aménagement du territoire (ou de l'urbanisme, de l'économie, etc..)

Secrétaire communal de la commune

Fonctionnaire en charge de l'aménagement du territoire (ou de l'urbanisme, de l'économie, etc..)

Autre:

**CG1: Du point de vue de l'urbanisation, votre commune est de type :**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

grande ville

ville moyenne ou petite ville

commune périurbaine

commune rurale urbanisée

commune rurale peu ou pas urbanisée

Autre

**CG2: Du point de vue des résidents et de l'emploi, votre commune est de type :**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
grand centre d'emploi  
centre d'emploi moyen  
plutôt résidentiel  
très résidentiel  
Autre

**CG3: La situation socio-économique globale de la commune est actuellement :**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
très difficile  
plutôt difficile  
plutôt bonne  
très bonne  
Autre

**CG4: La situation financière globale de la commune est actuellement :**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
très difficile  
plutôt difficile  
plutôt bonne  
très bonne  
Autre

**CG5: La "santé" socio-économique et fiscale de la commune dépend selon vous prioritairement:**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
du nombre d'habitants  
des entreprises et de l'emploi dans la commune  
du tourisme  
Autre

**CG7: Quels sont les domaines d'action prioritaires de la commune pour cette législature :**

Veillez choisir AU PLUS4 réponses :

l'emploi  
le logement  
l'aménagement du territoire  
la rénovation urbaine  
la sécurité  
la lutte contre la pauvreté  
la convivialité et la cohésion sociale  
la protection de l'environnement  
l'enseignement  
le sport  
la culture  
Autre:

**CG8: Avez-vous des commentaires à formuler ou des compléments d'information à donner à propos des questions précédentes ?**

Écrivez votre réponse ici :

### **Les habitants**

Les questions qui suivent portent sur les habitants de la commune

**H1: Comment la population de votre commune a-t-elle évolué ces dernières années ?**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

augmentation importante  
augmentation faible mais régulière  
stabilité  
diminution faible mais régulière  
diminution importante  
Autre

**H2: Quelles sont les visées actuelles de la commune concernant son nombre d'habitants ? (*En fonction de votre réponse, une question vous demandant des précisions concernant les moyens mis en oeuvre pourrait apparaître en-dessous de cette question*)**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

attirer de nouveaux habitants  
freiner *l'arrivée* de nouveaux habitants  
freiner le *départ* d'habitants  
conserver le même nombre d'habitants  
actuellement pas de visées à ce sujet  
Autre

---

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'freiner *l'arrivée* de nouveaux habitants' à la question 'H2 ']

**H6: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour freiner l'arrivée de nouveaux habitants ?**

Veillez choisir AU PLUS2 réponses :

- action sur la fiscalité
- action sur la taille des lotissements
- planification contraignante
- action générale sur l'aménagement du territoire
- Autre:

---

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'attirer de nouveaux habitants' à la question 'H2 ']

**H5: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour attirer de nouveaux habitants ?**

Veillez choisir AU PLUS4 réponses :

- promotion de la commune à l'extérieur
- actions sur le logement
- actions d'aménagement du territoire
- actions en faveur de l'emploi
- actions sur la fiscalité
- actions sur les infrastructures (crèches...)
- action sur le cadre de vie et l'urbanisme
- actions de protection de l'environnement naturel
- attraction d'entreprises et commerces
- promotion du patrimoine et du folklore
- Autre:

---

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'freiner le *départ* d'habitants' à la question 'H2 ']

**H7: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour freiner le départ d'habitants ?**

Veillez choisir AU PLUS3 réponses :

- actions en faveur de l'emploi
- actions sur le logement
- actions d'aménagement du territoire
- attraction d'entreprises et commerces
- actions sur la cadre de vie et l'environnement
- actions sur la culture

planification du territoire incitative  
réhabilitation de friches et chancres  
Autre:

**H3: Votre commune s'est-elle fixé un objectif à atteindre en terme de nombre d'habitants ? Si oui, indiquez ce nombre.**

Écrivez votre réponse ici :

**H4: La liste d'enjeux qui suit est en rapport avec les habitants, l'habitat et l'urbanisation dans les communes. Parmi eux, quels sont ceux que vous considérez comme prioritaires pour votre commune?**

Veillez choisir AU PLUS3 réponses :

lutter contre la pression immobilière  
accentuer ou développer un politique de logement social et/ou moyen  
encadrer l'urbanisation de la commune  
préserver l'identité et le caractère de la commune  
préserver ou améliorer le cadre de vie  
préserver l'environnement naturel  
préserver le patrimoine bâti et culturel  
favoriser la cohésion sociale et la solidarité  
Autre:

**H8: Avez-vous des commentaires à formuler ou des compléments d'information à donner à propos des questions précédentes ?**

Écrivez votre réponse ici :

### **Les entreprises et l'emploi**

Les questions qui suivent portent sur l'activité économique dans la commune

**E1: En termes d'activités économiques et d'emploi, votre commune compte actuellement :**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

très peu ou pas d'activités économiques et d'emplois dans la commune  
quelques activités économique et emplois dans la commune  
beaucoup d'activités économiques et d'emplois dans la commune  
Autre

---

**E2: Quelles sont les visées actuelles de la commune en ce qui concerne les entreprises et l'emploi ? (En fonction de votre réponse, une question vous demandant des précisions concernant les moyens mis en oeuvre pourrait apparaître en-dessous de cette question)**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
attirer des activités économiques et de l'emploi dans la commune  
développer et promouvoir les activités et produits locaux  
la commune ne cherche pas à développer l'activité économique et l'emploi dans la commune  
actuellement pas de visées sur ce thème  
Autre

---

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'attirer des activités économiques et de l'emploi dans la commune' à la question 'E2 ']

**E4: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour attirer des activités économiques et de l'emploi dans votre commune ?**

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :  
promotion de la commune à l'extérieur                      actions d'urbanisme et d'aménagement du territoire  
aménagement de zones d'activités                      territoire  
actions incitatives par le biais de la fiscalité              travail sur l'image de la commune  
information et accueil des investisseurs potentiels      Autre:

---

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'développer et promouvoir les activités et produits locaux' à la question 'E2 ']

**E5: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour développer et promouvoir les produits locaux ?**

Veillez choisir AU PLUS3 réponses :  
promotion de la commune à l'extérieur  
aménagement de zones d'activités  
actions incitatives par le biais de la fiscalité  
information et accueil des investisseurs potentiels  
actions d'urbanisme et d'aménagement du territoire  
travail sur l'image de la commune  
Autre:

---

**E3: La liste d'enjeux qui suit est en rapport avec l'activité économique dans les communes. Parmi eux, quels sont ceux que vous considérez comme prioritaires pour votre commune?**



Veillez choisir AU PLUS3 réponses :

lutter contre les nuisances dues à l'industrie

favoriser des activités économiques peu ou pas délocalisables

favoriser l'emploi des habitants

développer ou favoriser le commerce local

favoriser le développement d'activités économiques "durables"

favoriser le développement d'activités économiques de pointe

développer la formation des sans-emplois

limiter l'implantation d'activités économiques pour préserver le cadre de vie

Autre:

**H6: Avez-vous des commentaires à formuler ou des compléments d'information à donner à propos des questions précédentes ?**

Écrivez votre réponse ici :

### **Le tourisme**

face="verdana"> Les questions qui suivent portent sur la thématique du tourisme dans la commune

**T1: Quelle est l'intensité du tourisme dans votre commune ?**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

très peu ou pas de tourisme dans la commune

la commune attire quelques touristes et visiteurs

la commune dépend en partie du tourisme

la commune dépend fortement du tourisme

Autre

**T2: Quelles sont les visées actuelles de votre commune concernant le tourisme ? (En fonction de votre réponse, une question vous demandant des précisions concernant les moyens mis en oeuvre pourrait apparaître en-dessous de cette question)**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

attirer des touristes sans compromettre l'identité de la commune

investir résolument dans le tourisme

maintenir le caractère très touristique de la commune

la commune ne cherche pas à développer le tourisme

actuellement pas de visées à ce sujet

Autre

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'attirer des touristes sans compromettre l'identité de la commune' à la question 'T2 ']

**T4: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour attirer des touristes sans compromettre l'identité de la commune ?**

Veillez choisir AU PLUS3 réponses :

- promouvoir la commune à l'extérieur
- valoriser les produits du terroir
- favoriser un tourisme doux (ballades, visites)
- valoriser le patrimoine et le folklore
- organiser des événements
- Autre:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'investir résolument dans le tourisme' à la question 'T2 ']

**T5: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour investir résolument dans le tourisme ?**

Veillez choisir AU PLUS4 réponses :

- promouvoir la commune à l'extérieur
- valoriser le patrimoine et le folklore
- valoriser les produits du terroir
- valoriser le cadre de vie
- organiser des événements
- investir dans des infrastructures
- attirer des investisseurs potentiels
- valoriser l'offre culturelle
- Autre:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'maintenir le caractère très touristique de la commune' à la question 'T2 ']

**T6: Quels sont les moyens principaux que votre commune met effectivement en oeuvre pour maintenir le caractère très touristique de la commune ?**

Veillez choisir AU PLUS4 réponses :

- promouvoir la commune à l'extérieur
- valoriser le patrimoine et le folklore
- valoriser les produits du terroir
- valoriser le cadre de vie
- professionnaliser le secteur
- organiser des événements
- attirer des investisseurs potentiels

investir dans des infrastructures  
valoriser l'offre culturelle  
Autre:

**T3: La liste d'enjeux qui suit est en rapport avec le tourisme dans les communes. Parmi eux, quels sont ceux que vous considérez comme prioritaires pour votre commune?**

Veillez choisir AU PLUS3 réponses :  
professionnalisation du secteur et des métiers du tourisme  
développement de l'horeca  
promotion de la commune à l'extérieur  
promotion de l'emploi des habitants  
préservation du patrimoine  
préservation du cadre de vie et de la qualité de vie  
préservation de l'identité et du caractère de la commune  
préservation de l'environnement naturel  
Autre:

**H8: Avez-vous des commentaires à formuler ou des compléments d'information à donner à propos des questions précédentes ?**

Écrivez votre réponse ici :

### **Les rapports avec les autres communes**

face="verdana"> Les questions qui suivent portent sur la thématique des rapports entre les communes

**R1: Votre commune est-elle en concurrence, sur certains sujets au moins, avec d'autres communes ? (En fonction de votre réponse, une question vous demandant des précisions concernant les moyens mis en oeuvre pourrait apparaître en-dessous de cette question)**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
Oui  
Non

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question 'R1 ']

**R4: Vous êtes en concurrence avec d'autres communes principalement pour :**

Veillez choisir AU PLUS2 réponses :

attirer des habitants  
attirer des entreprises et des commerces  
attirer des touristes  
bénéficier d'infrastructures  
Autre:

**R2: Votre commune collabore-t-elle, sur certains sujets au moins, avec d'autres communes ? (En fonction de votre réponse, une question vous demandant des précisions concernant les moyens mis en oeuvre pourrait apparaître en-dessous de cette question)**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
Oui  
Non

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question 'R2 ']

**R5: Votre commune collabore avec d'autres communes principalement sur les questions de :**

Veillez choisir AU PLUS3 réponses :  
activités économiques et emploi  
logement  
tourisme  
infrastructures  
aménagement du territoire  
mobilité  
culture  
enseignement  
Autre:

**R3: De manière générale, comment percevez-vous les rapports actuels entre l'ensemble des communes ?**

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse  
les communes sont principalement en *concurrence* les unes avec les autres  
les communes sont principalement en *concurrence* mais *collaborent* parfois  
les communes sont pour l'essentiel indifférentes aux autres communes  
les communes *collaborent* principalement mais sont parfois en *concurrence*  
les communes collaborent principalement les unes avec les autres  
Autre

**R6: Avez-vous des commentaires à formuler ou des compléments d'information à donner à propos des questions précédentes ?**

Écrivez votre réponse ici :

**Envoyer votre questionnaire.**

Merci d'avoir complété ce questionnaire. Veuillez répondre avant le 2009-07-28.

## Notes

1. Davezies L. (2008), *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Seuil et La République des Idées, France
  2. Voir CPDT (2006), *Rapport final de la subvention 2005-2006 Thème 4 -Economie résidentielle*
  3. CPDT 2007, *Rapport final de la subvention 2006-2007, ème 1 A : Activités économiques et intérêt local : mesure des flux économiques*
  4. Il s'agit des 17 secteurs d'activité du recensement 2001. Ces secteurs ne correspondent pas aux 17 secteurs (A17) selon la nomenclature de la Banque Nationale de Belgique.
  5. Pour les détails voir CPDT 2007, *Rapport final de la subvention 2006-2007, Le guide méthodologique de l'estimation et la spatialisation des revenus du travail, Thème 1 A : Activités économiques et intérêt local : mesure des flux économiques*, pp 3-44
  6. Les trois autres type de revenus de transfert seront préciser dans la Section 4 Estimation de la base sociale
  7. OTW (2003), *Le poids économique du tourisme en Région wallonne*, Direction générale de l'Économie et de l'Emploi - Commissariat général au Tourisme
  8. Les fonctions touristiques des communes et les taux de touristicité par secteur d'activité se trouvent respectivement en Annexe 2 et Annexe 3
  9. Pour les détails voir CPDT 2007, *Rapport final de la subvention 2006-2007, Le guide méthodologique pour la quantification des revenus de transferts au niveau communal, Thème 1 A : Activités économiques et intérêt local : mesure des flux économiques*
  10. Dacko M. (2007), *Economic base and gminas functional structure of the malopolskie voivodeship*, Akademia Rolnicza w Krakowie ([www.seria.home.pl/2007\\_zeszyt2/10\\_dacko.pdf](http://www.seria.home.pl/2007_zeszyt2/10_dacko.pdf))
  11. Génau de Lamarlière I., Staszak J-F. (2000), *Principes de géographie économique*, Bréal, Paris
  12. CALZADA Ch., LE BLANC F., (2006) *Attractivité résidentielle : les résidences secondaires allemandes en Lorraine*, Insee Lorraine, France
  13. Leigh R. (1970), *The use of location quotients in urban economic base studies*, Land economics 46, pp 202-205
  14. [www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges.fr](http://www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges.fr)
  15. Marquez J.M.M., (2002), *Ouverture extérieure et disparités territoriales au Maghreb*, Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse, pp 3-16
  16. Le projet HERMREG réunit les trois services d'études régionaux (l'IWEPS, l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse et le Studiedienst van de Vlaamse Regering) et le Bureau fédéral du Plan. C'est un modèle macroéconométrique multisectoriel et multirégional dont l'objectif est de fournir des projections des principaux agrégats de la comptabilité régionale (PIB, valeur ajoutée, emploi, investissements, salaires et productivité) et leurs évolutions depuis 1980.
  17. La nomenclature d'activités NACE Rev.1 nous présentons en Annexe 4.
  18. Les données historiques ONSS fourni au Bureau du Plan contiennent les masses salariales présentées sous forme d'un catalogue « centralisé » (à savoir localisées au siège principal d'exploitation de l'entreprise) sans répartition par chaque établissement. Ces chiffres pour le période de 1982 à 1992 sont ventilés par secteur d'activité en NACE-70. Pour d'autres corrections supplémentaires voir BFP, IWEPS, IBSA, SVR (2006), *Rapport intermédiaire HERMREG - 20/11/2006*, page 17
  19. cf. BFP, IWEPS, IBSA, SVR (2006), *Rapport intermédiaire HERMREG - 20/11/2006*, page 17
  20. Le tableau de conversion se trouve en Annexe 6.
  21. Population active occupée au lieu de résidence
  22. Les chercheurs du Thème 1 nous ont fourni les chiffres sur des pensions réalisés pour 2001 et des informations supplémentaires sur la part de ces montants qui proviennent des institutions suivantes : ONP, SDPSP, OSSOM, SNCB ainsi la part provenant de l'étranger. Ces données sont présentées en Annexe 6.
  23. CPDT 2007, *Rapport final de la subvention 2006-2007, Thème 1 A : Activités économiques et intérêt local : mesure des flux économiques*, page 53
- L'observation est faite sur l'exemple de l'année 2006 où il était constaté que les versements effectués en janvier 2006 sont supérieurs de 0.21 % à la moyenne de tous les mois 2006.
24. 1 euro vaut 40,3399 francs belges. Le taux de conversion officiel du franc belge a été consulté sur le site de SPF Economie ([http://mineco.fgov.be/euro\\_archives/vademecum/3\\_fr.htm](http://mineco.fgov.be/euro_archives/vademecum/3_fr.htm))
  25. Recensement de la population et des logements au 1 mars 1981, tableau 00.04 T Population par groupe et classe d'âges, 53-65

26. [www.ecodata.mineco.fgov.be](http://www.ecodata.mineco.fgov.be)
27. Cf. section 1. Estimation des pensions de l'Office National des Pensions (ONP) du même rapport, page 4
28. Les codes NACE A60 sont identiques que ceux dans la nomenclature Rev.1. Le tableau se trouve en Annexe 4
29. Un tableau de conversion des secteurs d'activité NACE (à 3 chiffres) a été élaboré par les chercheurs du Thème 1. Voir Annexe 4 du Rapport final 2006-2007, CPDT Thème 1A, septembre 2007
30. Nous avons consulté le tableau de codes postaux pour la Région Wallonne sur le site internet de GeoPostcodes (<http://www.geopostcodes.com>)
31. [www.ecodata.mineco.fgov.be](http://www.ecodata.mineco.fgov.be), Tableau sur la population en Belgique par année, commune, nationalité, sexe et classe d'âge.

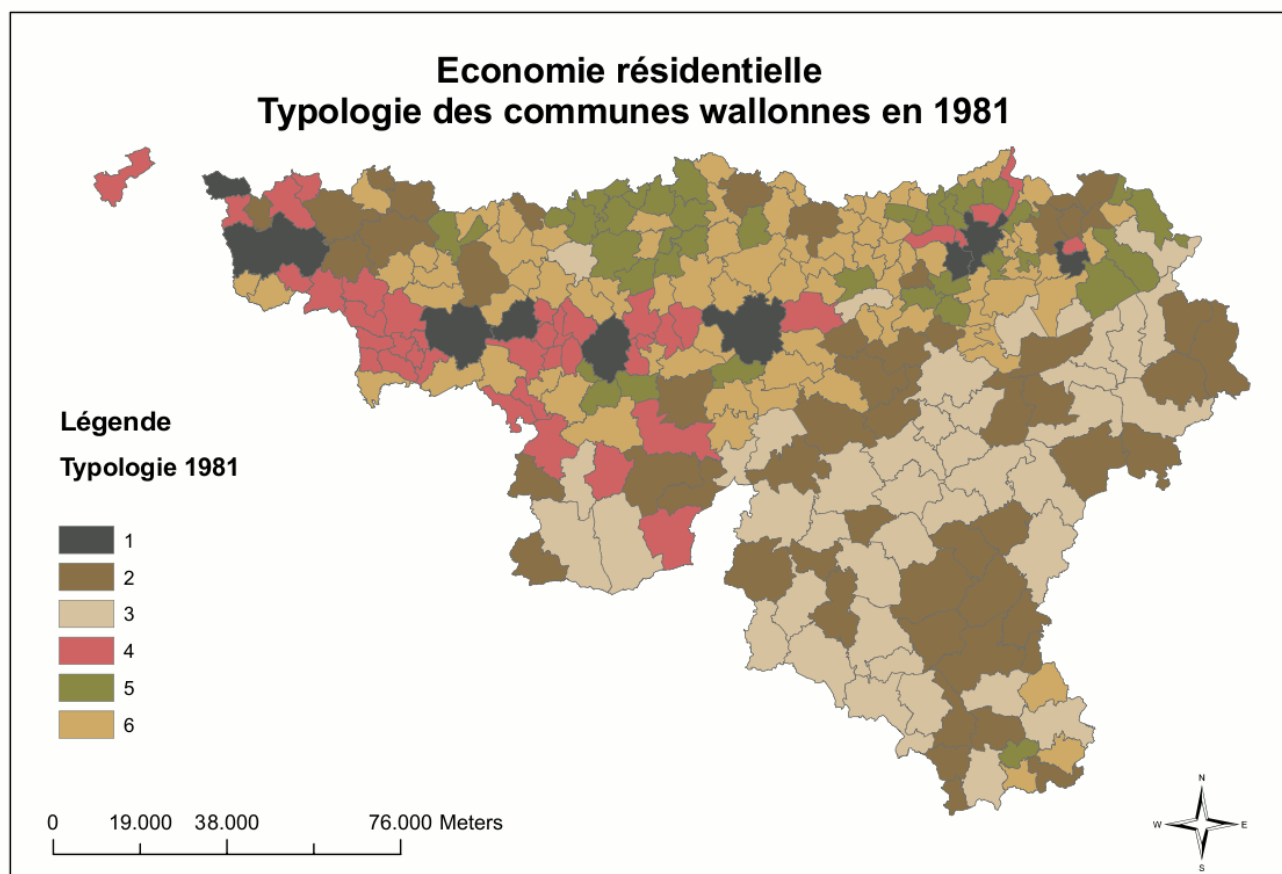
# ANNEXES



# A. Typologies 81-91-01

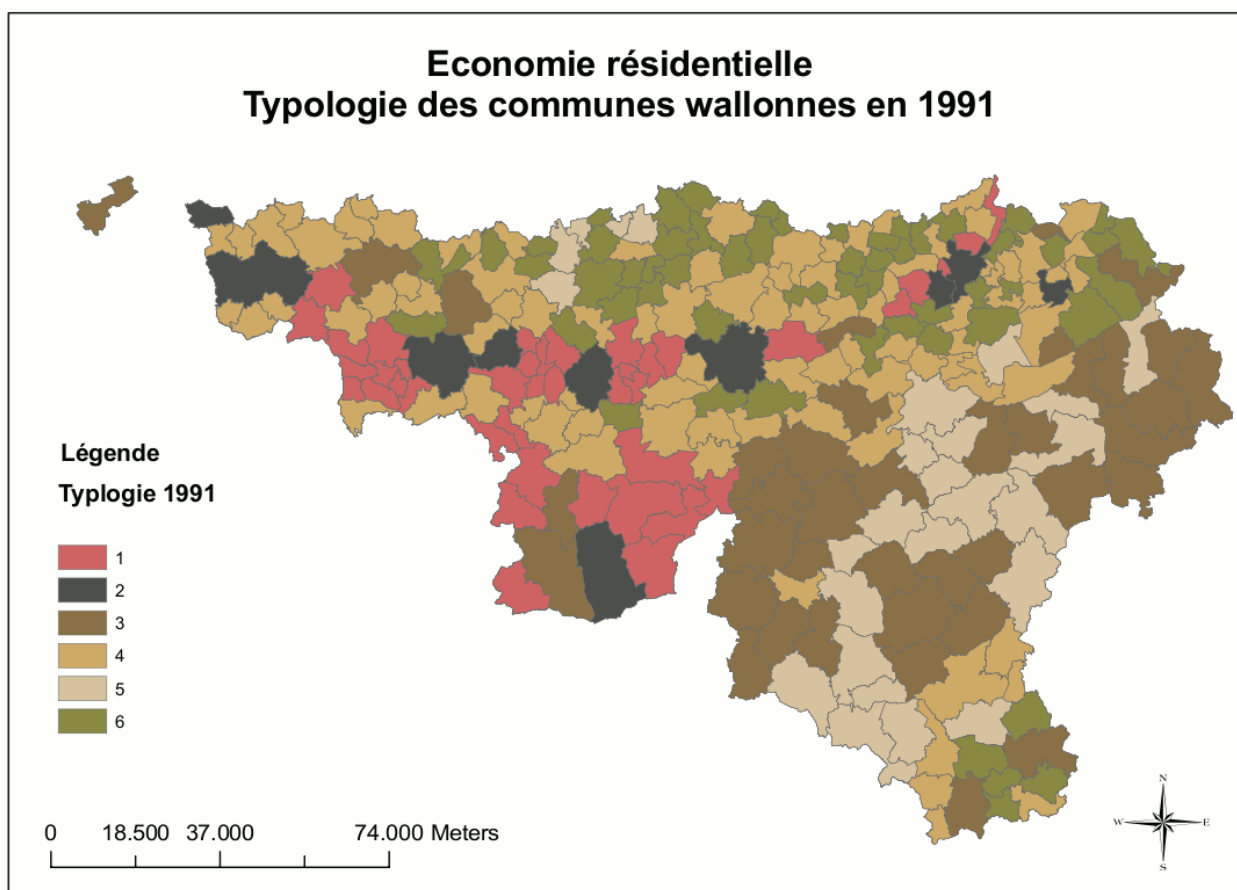
## Typologie 1981

| 1981         | 1                  | 2                 | 3                 | 4          | 5            | 6                | Total             |
|--------------|--------------------|-------------------|-------------------|------------|--------------|------------------|-------------------|
| PAO          | <b>34.599</b>      | <b>2.290</b>      | 2.691             | 5.205      | 3.748        | 2.484            | <b>4.179</b>      |
| TRAVSORT     | <b>9.786</b>       | 1.113             | <b>991</b>        | 3.193      | 2.726        | 1.673            | <b>2.116</b>      |
| RTRSORT      | <b>157.025.329</b> | 16.886.956        | <b>15.128.933</b> | 51.113.984 | 43.630.869   | 26.446.809       | <b>33.485.675</b> |
| REVTRAVSOR   | <b>1.584</b>       | 2.525             | 2.068             | 3.038      | <b>4.335</b> | 3.667            | <b>3.115</b>      |
| CATOURIST    | <b>90.813.462</b>  | 2.233.265         | 8.846.039         | 3.055.169  | 5.042.944    | <b>1.521.235</b> | <b>6.623.780</b>  |
| TOURISMEHA   | 788                | 365               | <b>1.186</b>      | <b>191</b> | 330          | 204              | <b>427</b>        |
| PENSIONS     | <b>88.083.117</b>  | 4.571.681         | <b>5.203.700</b>  | 12.902.772 | 6.645.152    | 5.277.533        | <b>9.330.174</b>  |
| PENSIONHAB   | <b>799</b>         | 700               | 723               | 766        | <b>673</b>   | 753              | <b>730</b>        |
| BASERES      | <b>335.921.908</b> | <b>23.691.901</b> | 29.178.672        | 67.071.925 | 55.318.965   | 33.245.576       | <b>49.439.629</b> |
| BASERESHAB   | <b>3.170</b>       | 3.589             | 3.977             | 3.995      | <b>5.339</b> | 4.624            | <b>4.271</b>      |
| TAUX DE CHOM | 10%                | 5%                | 5%                | 11%        | 5%           | 7%               | <b>7%</b>         |
| POP81        | <b>105.905</b>     | <b>6.555</b>      | 7.553             | 16.819     | 10.055       | 7.170            | <b>12.389</b>     |
| Nombre       | <b>9</b>           | 53                | 41                | 40         | 38           | <b>81</b>        | <b>262</b>        |



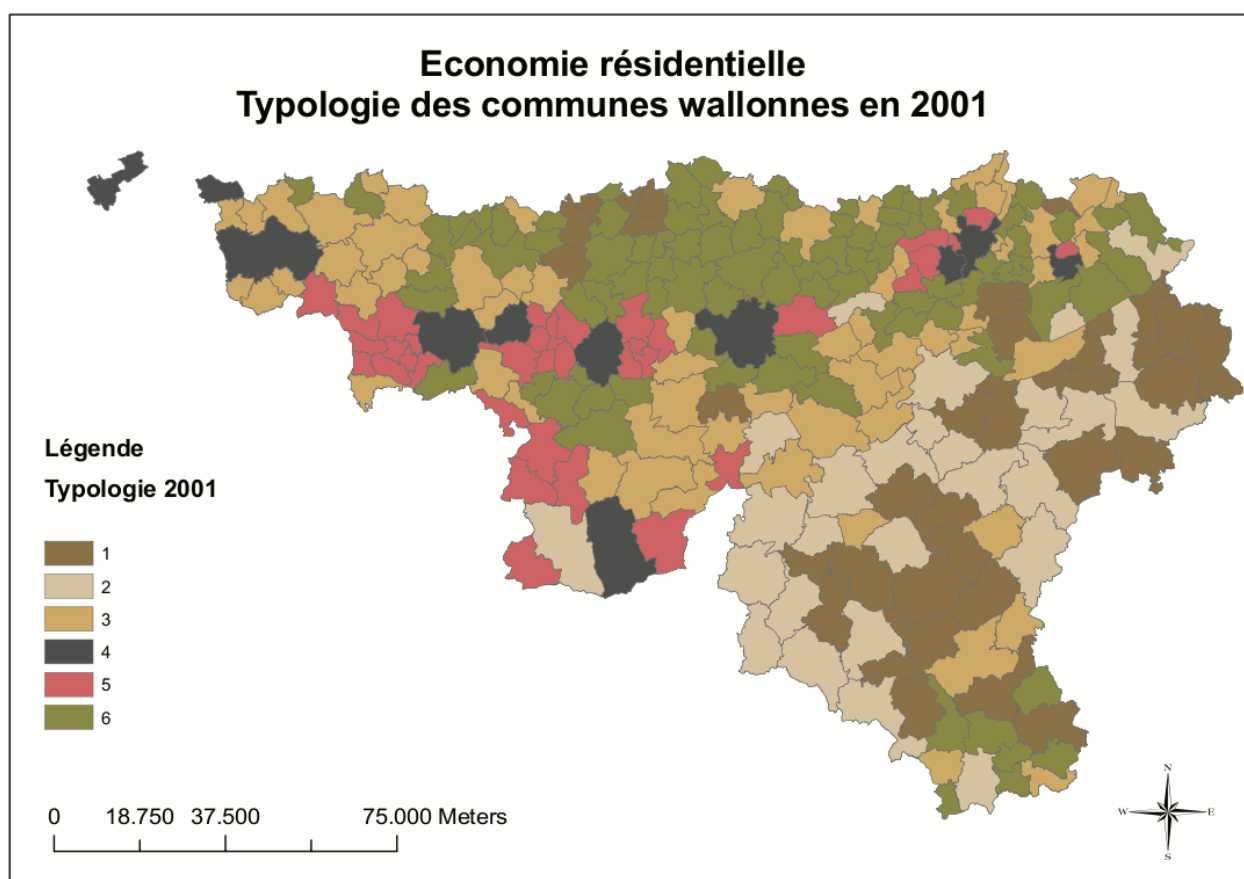
## Typologie 1991

| 1991         | 1           | 2                  | 3                 | 4          | 5            | 6                | Total             |
|--------------|-------------|--------------------|-------------------|------------|--------------|------------------|-------------------|
| PAO          | 4.683       | <b>28.310</b>      | 3.089             | 3.002      | 3.461        | <b>2.440</b>     | <b>4.163</b>      |
| TRAVSORT     | 3.142       | <b>11.343</b>      | <b>1.413</b>      | 2.091      | 2.139        | 1.893            | <b>2.468</b>      |
| RTRSORT      | 82.475.131  | <b>294.762.231</b> | <b>35.567.056</b> | 53.977.060 | 54.405.048   | 48.758.563       | <b>63.756.360</b> |
| REVTRAVSOR   | 5.163       | <b>3.385</b>       | 4.261             | 6.292      | 5.167        | <b>7.595</b>     | <b>5.875</b>      |
| CATOURIST    | 4.015.875   | <b>108.609.875</b> | 10.545.832        | 2.788.914  | 20.014.133   | <b>2.161.895</b> | <b>9.721.045</b>  |
| TOURISMEHA   | <b>290</b>  | 1.084              | 1.206             | 327        | <b>2.218</b> | 291              | <b>660</b>        |
| PENSIONS     | 20.977.721  | <b>127.563.401</b> | 9.957.438         | 10.438.631 | 10.592.122   | <b>7.383.688</b> | <b>15.816.741</b> |
| PENSIONHAB   | 1.312       | <b>1.327</b>       | 1.188             | 1.246      | 1.209        | <b>1.147</b>     | <b>1.226</b>      |
| BASERES      | 107.468.726 | <b>530.935.508</b> | <b>56.070.326</b> | 67.204.606 | 85.011.304   | 58.304.146       | <b>89.294.146</b> |
| BASERESHAB   | 6.765       | 5.797              | <b>6.655</b>      | 7.865      | 8.593        | <b>9.034</b>     | <b>7.761</b>      |
| TAUX DE CHOM | <b>27%</b>  | 24%                | 12%               | 16%        | <b>11%</b>   | 12%              | <b>16%</b>        |
| POP81        | 15.762      | <b>92.374</b>      | 8.490             | 8.479      | 9.213        | <b>6.448</b>     | <b>12.438</b>     |
| Nombre       | 41          | <b>10</b>          | 39                | <b>89</b>  | 26           | 57               | <b>262</b>        |



## Typologie 2001

| 2001         | 1           | 2                 | 3          | 4                  | 5                  | 6                 | Total              |
|--------------|-------------|-------------------|------------|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| PAO          | 3.278       | <b>2.538</b>      | 2.916      | <b>22.394</b>      | 4.378              | 2.596             | <b>3.823</b>       |
| TRAVSORT     | 2.239       | <b>1.201</b>      | 2.077      | <b>9.073</b>       | 3.136              | 2.094             | <b>2.444</b>       |
| RTRSORT      | 82.814.808  | <b>42.147.947</b> | 76.198.623 | <b>329.264.734</b> | 115.018.680        | 78.920.848        | <b>90.102.809</b>  |
| REVTRAVSOR   | 7.794       | 5.136             | 8.255      | <b>4.185</b>       | 6.709              | <b>10.632</b>     | <b>8.292</b>       |
| CATOURIST    | 16.911.274  | 18.977.891        | 3.659.017  | <b>116.478.999</b> | 4.716.431          | <b>2.462.194</b>  | <b>11.429.750</b>  |
| TOURISMEHA   | 1.433       | <b>2.210</b>      | 377        | 1.209              | 298                | <b>293</b>        | <b>700</b>         |
| PENSIONS     | 16.881.178  | 15.511.037        | 17.362.278 | <b>166.188.194</b> | 35.110.171         | <b>12.763.795</b> | <b>24.148.245</b>  |
| PENSIONHAB   | 1.765       | 1.914             | 1.837      | 1.919              | <b>2.017</b>       | <b>1.683</b>      | <b>1.812</b>       |
| BASERES      | 116.607.260 | <b>76.636.876</b> | 97.219.917 | 611.931.927        | <b>154.845.281</b> | 94.146.837        | <b>125.680.805</b> |
| BASERESHAB   | 10.983      | 9.186             | 10.459     | <b>7.262</b>       | 8.978              | <b>12.667</b>     | <b>10.804</b>      |
| TAUX DE CHOM | <b>8%</b>   | 12%               | 12%        | 20%                | <b>21%</b>         | 9%                | <b>12%</b>         |
| POP81        | 9.624       | 8.341             | 9.281      | <b>83.746</b>      | 17.062             | <b>7.492</b>      | <b>12.773</b>      |
| Nombre       | 34          | 27                | 65         | <b>11</b>          | 35                 | <b>89</b>         | <b>262</b>         |



## **B. Statistiques base résidentielle**

### **a. Secteurs d'activité liés au tourisme**

Code NACE Rev 1 & Description

#### **50 COMMERCE ET REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS**

50.50 Commerce de détail de carburants

#### **52 COMMERCE DE DETAIL, A L'EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES**

52.11 Commerce de détail en magasins non spécialisés à prédom.alimentaire

52.12 Autres commerces de détail en magasins non spécialisés

52.21 Commerce de détail de fruits et légumes

52.22 Commerce de détail de viandes et produits à base de viande

52.23 Commerce de détail de poissons

52.24 Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie

52.25 Commerce de détail de boissons

52.26 Commerce de détail de tabac

52.27 Autres commerces de détail alimentaires en magasins spécialisés

52.31 Pharmacies

52.33 Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté

52.41 Commerce de détail de textiles

52.42 Commerce de détail d'habillement

52.43 Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir

52.47 Commerce de détail de livres, journaux et papeterie

52.48 Autres commerces de détail en magasins spécialisés

52.49 Autres commerces de détail en magasins spécialisés (suite)

52.50 Commerce de détail de biens d'occasion en magasins

52.62 Marchés et éventaires

52.63 Autres commerces de détail hors magasins

#### **55 HOTELS ET RESTAURANTS**

55.11 Hôtels et motels avec restaurant

55.12 Hôtels et motels sans restaurant

55.21 Auberges de jeunesse, refuges

55.22 Exploitation de terrains de camping

55.23 Moyens d'hébergement divers

55.30 Restaurants

55.40 Cafés et bars

55.52 Traiteurs

#### **60 TRANSPORTS TERRESTRES**

60.10 Transports ferroviaires

60.21 Transports réguliers de voyageurs

60.22 Exploitations de taxis

60.23 Autres transports terrestres de voyageurs

## **63 SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS**

63.21 Services annexes des transports terrestres

63.30 Agences de voyages et touristique

63.40 Organisation du transport de fret

## **67 AUXILIAIRES FINANCIERS**

67.13 Autres auxiliaires financiers

## **71 LOCATION SANS OPERATEUR**

71.10 Location de véhicules particuliers et de véhicules utilitaires légers

71.21 Location d'autres matériels de transport terrestre

## **74 AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES**

74.84 Autres services aux entreprises

## **75 ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE**

75.12 Organismes publics relatifs à la santé, environnement, enseignement, culture et social

75.13 Activités d'organismes publics relatives aux matières économiques

## **92 ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES**

92.13 Projection de films

92.31 Art dramatique et musique

92.32 Gestion de salles de spectacle

92.33 Fêtes foraines et parcs d'attractions

92.34 Autres activités de spectacle et d'amusement

92.51 Gestion des bibliothèques et archives publiques

92.52 Gestion des musées et du patrimoine culturel

92.53 Jardins botaniques, zoologiques et réserves naturelles

92.61 Gestion d'installations sportives

92.62 Autres activités sportives

92.71 Jeux de hasard

92.72 Autres activités récréatives

*Source : OTW*

### **b. Fonctions touristiques des communes**

| CODE_INS | COMMUNE             | ZONE   | CODE_INS | COMMUNE    | ZONE   |
|----------|---------------------|--------|----------|------------|--------|
| 25005    | BEAUVECHAIN         | ZONE 1 | 63001    | AMBLEVE    | ZONE 3 |
| 25014    | BRAINE-L'ALLEUD     | ZONE 3 | 63003    | AUBEL      | ZONE 2 |
| 25015    | BRAINE-LE-CHATEAU   | ZONE 1 | 63004    | BAELEN     | ZONE 2 |
| 25018    | CHAUMONT-GISTOU     | ZONE 2 | 63012    | BULLANGE   | ZONE 3 |
| 25023    | COURT-SAINT-ETIENNE | ZONE 1 | 63013    | BUTGENBACH | ZONE 3 |
| 25031    | GENAPPE             | ZONE 2 | 63020    | DISON      | ZONE 1 |
| 25037    | GREZ-DOICEAU        | ZONE 2 | 63023    | EUPEN      | ZONE 3 |

|       |                            |        |       |                         |        |
|-------|----------------------------|--------|-------|-------------------------|--------|
| 25043 | INCOURT                    | ZONE 1 | 63035 | HERVE                   | ZONE 2 |
| 25044 | ITTRE                      | ZONE 1 | 63038 | JALHAY                  | ZONE 2 |
| 25048 | JODOIGNE                   | ZONE 1 | 63040 | LA CALAMINE             | ZONE 2 |
| 25050 | LA HULPE                   | ZONE 2 | 63045 | LIERNEUX                | ZONE 3 |
| 25068 | MONT-SAINT-GUIBERT         | ZONE 2 | 63046 | LIMBOURG                | ZONE 1 |
| 25072 | NIVELLES                   | ZONE 2 | 63048 | LONTZEN                 | ZONE 1 |
| 25084 | PERWEZ                     | ZONE 1 | 63049 | MALMEDY                 | ZONE 3 |
| 25091 | RIXENSART                  | ZONE 3 | 63057 | OLNE                    | ZONE 1 |
| 25105 | TUBIZE                     | ZONE 1 | 63058 | PEPINSTER               | ZONE 1 |
| 25107 | VILLERS-LA-VILLE           | ZONE 3 | 63061 | RAEREN                  | ZONE 2 |
| 25110 | WATERLOO                   | ZONE 3 | 63067 | SAINT-VITH              | ZONE 3 |
| 25112 | WAVRE                      | ZONE 3 | 63072 | SPA                     | ZONE 3 |
| 25117 | CHASTRE                    | ZONE 1 | 63073 | STAVELOT                | ZONE 3 |
| 25118 | HELECINE                   | ZONE 2 | 63075 | STOUMONT                | ZONE 3 |
| 25119 | LASNE                      | ZONE 2 | 63076 | THEUX                   | ZONE 2 |
| 25120 | ORP-JAUCHE                 | ZONE 2 | 63079 | VERVIERS                | ZONE 2 |
| 25121 | OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE | ZONE 2 | 63080 | WAIMES                  | ZONE 3 |
| 25122 | RAMILLIES                  | ZONE 1 | 63084 | WELKENRAEDT             | ZONE 2 |
| 25123 | REBECQ                     | ZONE 1 | 63086 | TROIS-PONTS             | ZONE 3 |
| 25124 | WALHAIN                    | ZONE 1 | 63087 | BURG-REULAND            | ZONE 3 |
| 51004 | ATH                        | ZONE 2 | 63088 | PLOMBIERES              | ZONE 2 |
| 51008 | BELOEIL                    | ZONE 2 | 63089 | THIMISTER-CLERMONT      | ZONE 1 |
| 51009 | BERNISSART                 | ZONE 1 | 64008 | BERLOZ                  | ZONE 1 |
| 51012 | BRUGELETTE                 | ZONE 3 | 64015 | BRAIVES                 | ZONE 1 |
| 51014 | CHIEVRES                   | ZONE 1 | 64021 | CRISNEE                 | ZONE 1 |
| 51017 | ELLEZELLES                 | ZONE 2 | 64023 | DONCEEL                 | ZONE 1 |
| 51019 | FLOBECQ                    | ZONE 1 | 64025 | FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER   | ZONE 1 |
| 51065 | FRASNES-LEZ-ANVAING        | ZONE 1 | 64029 | GEER                    | ZONE 1 |
| 52010 | CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT    | ZONE 1 | 64034 | HANNUT                  | ZONE 1 |
| 52011 | CHARLEROI                  | ZONE 2 | 64047 | LINCENT                 | ZONE 1 |
| 52012 | CHATELET                   | ZONE 1 | 64056 | OREYE                   | ZONE 1 |
| 52015 | COURCELLES                 | ZONE 1 | 64063 | REMICOURT               | ZONE 1 |
| 52018 | FARCIENNES                 | ZONE 1 | 64065 | SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE | ZONE 1 |
| 52021 | FLEURUS                    | ZONE 1 | 64074 | WAREMME                 | ZONE 1 |
| 52022 | FONTAINE-L'EVEQUE          | ZONE 1 | 64075 | WASSEIGES               | ZONE 2 |
| 52025 | GERPINNES                  | ZONE 2 | 64076 | FAIMES                  | ZONE 2 |
| 52043 | MANAGE                     | ZONE 1 | 81001 | ARLON                   | ZONE 2 |
| 52048 | MONTIGNY-LE-TILLEUL        | ZONE 1 | 81003 | ATTERT                  | ZONE 1 |
| 52055 | PONT-A-CELLES              | ZONE 1 | 81004 | AUBANGE                 | ZONE 1 |
| 52063 | SENEFFE                    | ZONE 2 | 81013 | MARTELANGE              | ZONE 2 |

|       |                        |        |       |                     |        |
|-------|------------------------|--------|-------|---------------------|--------|
| 52074 | AISEAU-PRESLES         | ZONE 1 | 81015 | MESSANCY            | ZONE 1 |
| 52075 | LES BONS VILLERS       | ZONE 1 | 82003 | BASTOGNE            | ZONE 3 |
| 53014 | BOUSSU                 | ZONE 1 | 82005 | BERTOIGNE           | ZONE 2 |
| 53020 | DOUR                   | ZONE 1 | 82009 | FAUVILLERS          | ZONE 2 |
| 53028 | FRAMERIES              | ZONE 2 | 82014 | HOUFFALIZE          | ZONE 3 |
| 53039 | HENSIES                | ZONE 1 | 82032 | VIELSALM            | ZONE 3 |
| 53044 | JURBISE                | ZONE 1 | 82036 | VAUX-SUR-SURE       | ZONE 2 |
| 53046 | LENS                   | ZONE 1 | 82037 | GOUVY               | ZONE 3 |
| 53053 | MONS                   | ZONE 3 | 82038 | SAINTE-ODE          | ZONE 3 |
| 53065 | QUAREGNON              | ZONE 1 | 83012 | DURBUY              | ZONE 3 |
| 53068 | QUIEVRAIN              | ZONE 1 | 83013 | EREZEE              | ZONE 3 |
| 53070 | SAINT-GHISLAIN         | ZONE 1 | 83028 | HOTTON              | ZONE 3 |
| 53082 | COLFONTAINE            | ZONE 1 | 83031 | LA ROCHE-EN-ARDENNE | ZONE 3 |
| 53083 | HONNELLES              | ZONE 2 | 83034 | MARCHE-EN-FAMENNE   | ZONE 2 |
| 53084 | QUEVY                  | ZONE 1 | 83040 | NASSOGNE            | ZONE 3 |
| 54007 | MOUSCRON               | ZONE 1 | 83044 | RENDEUX             | ZONE 3 |
| 54010 | COMINES-WARNETON       | ZONE 1 | 83049 | TENNEVILLE          | ZONE 3 |
| 55004 | BRAINE-LE-COMTE        | ZONE 2 | 83055 | MANHAY              | ZONE 3 |
| 55010 | ENGHIEN                | ZONE 2 | 84009 | BERTRIX             | ZONE 3 |
| 55022 | LA LOUVIERE            | ZONE 2 | 84010 | BOUILLON            | ZONE 3 |
| 55023 | LESSINES               | ZONE 2 | 84016 | DAVERDISSE          | ZONE 3 |
| 55035 | LE ROEULX              | ZONE 1 | 84029 | HERBEUMONT          | ZONE 3 |
| 55039 | SILLY                  | ZONE 1 | 84033 | LEGLISE             | ZONE 1 |
| 55040 | SOIGNIES               | ZONE 2 | 84035 | LIBIN               | ZONE 3 |
| 55050 | ECAUSSINES             | ZONE 2 | 84043 | NEUFCHATEAU         | ZONE 2 |
| 56001 | ANDERLUES              | ZONE 1 | 84050 | PALISEUL            | ZONE 2 |
| 56005 | BEAUMONT               | ZONE 2 | 84059 | SAINT-HUBERT        | ZONE 3 |
| 56011 | BINCHE                 | ZONE 2 | 84068 | TELLIN              | ZONE 3 |
| 56016 | CHIMAY                 | ZONE 3 | 84075 | WELLIN              | ZONE 3 |
| 56022 | ERQUELINNES            | ZONE 1 | 84077 | LIBRAMONT-CHEVVIGNY | ZONE 1 |
| 56029 | FROIDCHAPELLE          | ZONE 3 | 85007 | CHINY               | ZONE 3 |
| 56044 | LOBBES                 | ZONE 1 | 85009 | ETALLE              | ZONE 2 |
| 56049 | MERBES-LE-CHATATEAU    | ZONE 1 | 85011 | FLORENVILLE         | ZONE 3 |
| 56051 | MOMIGNIES              | ZONE 1 | 85024 | MEIX-DEVANT-VIRTON  | ZONE 1 |
| 56078 | THUIN                  | ZONE 2 | 85026 | MUSSON              | ZONE 1 |
| 56085 | ESTINNES               | ZONE 1 | 85034 | SAINT-LEGER         | ZONE 1 |
| 56086 | HAM-SUR-HEURE-NALINNES | ZONE 1 | 85039 | TINTIGNY            | ZONE 2 |
| 56087 | MORLANWELZ             | ZONE 2 | 85045 | VIRTON              | ZONE 3 |
| 56088 | SIVRY-RANCE            | ZONE 2 | 85046 | HABAY               | ZONE 3 |
| 57003 | ANTOING                | ZONE 1 | 85047 | ROUVROY             | ZONE 2 |

|       |                     |        |       |                    |        |
|-------|---------------------|--------|-------|--------------------|--------|
| 57018 | CELLES              | ZONE 1 | 91005 | ANHEE              | ZONE 3 |
| 57027 | ESTAIMPUIS          | ZONE 1 | 91013 | BEAURAING          | ZONE 3 |
| 57062 | PECQ                | ZONE 1 | 91015 | BIEVRE             | ZONE 3 |
| 57064 | PERUWELZ            | ZONE 2 | 91030 | CINEY              | ZONE 2 |
| 57072 | RUMES               | ZONE 1 | 91034 | DINANT             | ZONE 3 |
| 57081 | TOURNAI             | ZONE 3 | 91054 | GEDINNE            | ZONE 3 |
| 57093 | BRUNHAUT            | ZONE 1 | 91059 | HAMOIS             | ZONE 2 |
| 57094 | LEUZE-EN-HAINAUT    | ZONE 1 | 91064 | HAVELANGE          | ZONE 2 |
| 57095 | MONT-DE-L'ENCLUS    | ZONE 2 | 91072 | HOUYET             | ZONE 3 |
| 61003 | AMAY                | ZONE 2 | 91103 | ONHAYE             | ZONE 2 |
| 61010 | BURDINNE            | ZONE 3 | 91114 | ROCHEFORT          | ZONE 3 |
| 61012 | CLAVIER             | ZONE 1 | 91120 | SOMME-LEUZE        | ZONE 3 |
| 61019 | FERRIERES           | ZONE 3 | 91141 | YVOIR              | ZONE 3 |
| 61024 | HAMOIR              | ZONE 3 | 91142 | HASTIERE           | ZONE 3 |
| 61028 | HERON               | ZONE 1 | 91143 | VRESSE-SUR-SEMOIS  | ZONE 3 |
| 61031 | HUY                 | ZONE 3 | 92003 | ANDENNE            | ZONE 1 |
| 61039 | MARCHIN             | ZONE 2 | 92006 | ASSESE             | ZONE 1 |
| 61041 | MODAVE              | ZONE 2 | 92035 | EGHEZEE            | ZONE 2 |
| 61043 | NANDRIN             | ZONE 1 | 92045 | FLOREFFE           | ZONE 1 |
| 61048 | OUFFET              | ZONE 2 | 92048 | FOSES-LA-VILLE     | ZONE 2 |
| 61063 | VERLAINE            | ZONE 1 | 92054 | GESVES             | ZONE 2 |
| 61068 | VILLERS-LE-BOUILLET | ZONE 1 | 92087 | METTET             | ZONE 1 |
| 61072 | WANZE               | ZONE 1 | 92094 | NAMUR              | ZONE 3 |
| 61079 | ANTHISNES           | ZONE 2 | 92097 | OHEY               | ZONE 1 |
| 61080 | ENGIS               | ZONE 1 | 92101 | PROFONDEVILLE      | ZONE 3 |
| 61081 | TINLOT              | ZONE 2 | 92114 | SOMBREFFE          | ZONE 1 |
| 62003 | ANS                 | ZONE 1 | 92137 | SAMBREVILLE        | ZONE 1 |
| 62006 | AWANS               | ZONE 1 | 92138 | FERNELMONT         | ZONE 1 |
| 62009 | AYWAILLE            | ZONE 3 | 92140 | JEMEPPE-SUR-SAMBRE | ZONE 1 |
| 62011 | BASSENGE            | ZONE 2 | 92141 | LA BRUYERE         | ZONE 1 |
| 62015 | BEYNE-HEUSAY        | ZONE 1 | 92142 | GEMBLOUX           | ZONE 1 |
| 62022 | CHAUDFONTAINE       | ZONE 2 | 93010 | CERFONTAINE        | ZONE 3 |
| 62026 | COMBLAIN-AU-PONT    | ZONE 3 | 93014 | COUVIN             | ZONE 3 |
| 62027 | DALHEM              | ZONE 2 | 93018 | DOISCHE            | ZONE 3 |
| 62032 | ESNEUX              | ZONE 2 | 93022 | FLORENNES          | ZONE 1 |
| 62038 | FLERON              | ZONE 1 | 93056 | PHILIPPEVILLE      | ZONE 2 |
| 62051 | HERSTAL             | ZONE 1 | 93088 | WALCOURT           | ZONE 2 |
| 62060 | JUPRELLE            | ZONE 1 | 93090 | VIROINVAL          | ZONE 3 |
| 62063 | LIEGE               | ZONE 3 |       |                    |        |



|                    |                |        |  |
|--------------------|----------------|--------|--|
| 62079              | OUPEYE         | ZONE 1 |  |
| 62093              | SAINT-NICOLAS  | ZONE 1 |  |
| 62096              | SERAING        | ZONE 2 |  |
| 62099              | SOUMAGNE       | ZONE 1 |  |
| 62100              | SPRIMONT       | ZONE 3 |  |
| 62108              | WISE           | ZONE 1 |  |
| 62118              | GRACE-HOLLOGNE | ZONE 1 |  |
| 62119              | BLEGNY         | ZONE 3 |  |
| 62120              | FLEMALLE       | ZONE 2 |  |
| 62121              | NEUPRE         | ZONE 1 |  |
| 62122              | TROOZ          | ZONE 1 |  |
|                    |                |        |  |
| <i>Source: OTW</i> |                |        |  |

### c. Taux de touristicité

| <b>ZONE 1</b> | <b>NACE</b> | <b>TAUX</b> | <b>ZONE 2</b> | <b>NACE</b> | <b>TAUX</b> | <b>ZONE 3</b> | <b>NACE</b> | <b>TAUX</b> |
|---------------|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|
| zone 1        | 50500       | 0,05        | zone 2        | 50500       | 0,15        | zone 3        | 50500       | 0,25        |
| zone 1        | 52111       | 0,05        | zone 2        | 52111       | 0,15        | zone 3        | 52111       | 0,5         |
| zone 1        | 52112       | 0,05        | zone 2        | 52112       | 0,15        | zone 3        | 52112       | 0,5         |
| zone 1        | 52113       | 0,05        | zone 2        | 52113       | 0,15        | zone 3        | 52113       | 0,5         |
| zone 1        | 52114       | 0,05        | zone 2        | 52114       | 0,15        | zone 3        | 52114       | 0,5         |
| zone 1        | 52115       | 0,05        | zone 2        | 52115       | 0,15        | zone 3        | 52115       | 0,5         |
| zone 1        | 52116       | 0,05        | zone 2        | 52116       | 0,15        | zone 3        | 52116       | 0,5         |
| zone 1        | 52120       | 0,05        | zone 2        | 52120       | 0,15        | zone 3        | 52120       | 0,5         |
| zone 1        | 52210       | 0,05        | zone 2        | 52210       | 0,15        | zone 3        | 52210       | 0,5         |
| zone 1        | 52220       | 0,05        | zone 2        | 52220       | 0,15        | zone 3        | 52220       | 0,5         |
| zone 1        | 52230       | 0,05        | zone 2        | 52230       | 0,15        | zone 3        | 52230       | 0,5         |
| zone 1        | 52240       | 0,05        | zone 2        | 52240       | 0,15        | zone 3        | 52240       | 0,5         |
| zone 1        | 52250       | 0,05        | zone 2        | 52250       | 0,15        | zone 3        | 52250       | 0,5         |
| zone 1        | 52260       | 0,05        | zone 2        | 52260       | 0,15        | zone 3        | 52260       | 0,5         |
| zone 1        | 52271       | 0,05        | zone 2        | 52271       | 0,15        | zone 3        | 52271       | 0,5         |
| zone 1        | 52272       | 0,05        | zone 2        | 52272       | 0,15        | zone 3        | 52272       | 0,5         |
| zone 1        | 52310       | 0,05        | zone 2        | 52310       | 0,15        | zone 3        | 52310       | 0,25        |

|        |       |      |        |       |      |        |       |      |
|--------|-------|------|--------|-------|------|--------|-------|------|
| zone 1 | 52330 | 0,05 | zone 2 | 52330 | 0,15 | zone 3 | 52330 | 0,25 |
| zone 1 | 52410 | 0,05 | zone 2 | 52410 | 0,15 | zone 3 | 52410 | 0,25 |
| zone 1 | 52421 | 0,05 | zone 2 | 52421 | 0,15 | zone 3 | 52421 | 0,25 |
| zone 1 | 52422 | 0,05 | zone 2 | 52422 | 0,15 | zone 3 | 52422 | 0,25 |
| zone 1 | 52423 | 0,05 | zone 2 | 52423 | 0,15 | zone 3 | 52423 | 0,25 |
| zone 1 | 52424 | 0,05 | zone 2 | 52424 | 0,15 | zone 3 | 52424 | 0,25 |
| zone 1 | 52425 | 0,05 | zone 2 | 52425 | 0,15 | zone 3 | 52425 | 0,25 |
| zone 1 | 52426 | 0,05 | zone 2 | 52426 | 0,15 | zone 3 | 52426 | 0,25 |
| zone 1 | 52431 | 0,05 | zone 2 | 52431 | 0,15 | zone 3 | 52431 | 0,25 |
| zone 1 | 52432 | 0,05 | zone 2 | 52432 | 0,15 | zone 3 | 52432 | 0,25 |
| zone 1 | 52470 | 0,05 | zone 2 | 52470 | 0,15 | zone 3 | 52470 | 0,25 |
| zone 1 | 52482 | 0,05 | zone 2 | 52482 | 0,15 | zone 3 | 52482 | 0,25 |
| zone 1 | 52484 | 0,05 | zone 2 | 52484 | 0,15 | zone 3 | 52484 | 0,25 |
| zone 1 | 52485 | 0,05 | zone 2 | 52485 | 0,15 | zone 3 | 52485 | 0,25 |
| zone 1 | 52489 | 0,05 | zone 2 | 52489 | 0,15 | zone 3 | 52489 | 0,25 |
| zone 1 | 52491 | 0,05 | zone 2 | 52491 | 0,15 | zone 3 | 52491 | 0,25 |
| zone 1 | 52492 | 0,05 | zone 2 | 52492 | 0,15 | zone 3 | 52492 | 0,25 |
| zone 1 | 52495 | 0,05 | zone 2 | 52495 | 0,15 | zone 3 | 52495 | 0,25 |
| zone 1 | 52497 | 0,05 | zone 2 | 52497 | 0,15 | zone 3 | 52497 | 0,25 |
| zone 1 | 52498 | 0,05 | zone 2 | 52498 | 0,15 | zone 3 | 52498 | 0,25 |
| zone 1 | 52501 | 0,05 | zone 2 | 52501 | 0,15 | zone 3 | 52501 | 0,25 |
| zone 1 | 52502 | 0,05 | zone 2 | 52502 | 0,15 | zone 3 | 52502 | 0,25 |
| zone 1 | 52621 | 0,05 | zone 2 | 52621 | 0,15 | zone 3 | 52621 | 0,5  |
| zone 1 | 52622 | 0,05 | zone 2 | 52622 | 0,15 | zone 3 | 52622 | 0,25 |
| zone 1 | 52623 | 0,05 | zone 2 | 52623 | 0,15 | zone 3 | 52623 | 0,25 |
| zone 1 | 52630 | 0,05 | zone 2 | 52630 | 0,15 | zone 3 | 52630 | 0,5  |
| zone 1 | 55110 | 1    | zone 2 | 55110 | 1    | zone 3 | 55110 | 1    |
| zone 1 | 55120 | 1    | zone 2 | 55120 | 1    | zone 3 | 55120 | 1    |
| zone 1 | 55210 | 1    | zone 2 | 55210 | 1    | zone 3 | 55210 | 1    |
| zone 1 | 55220 | 1    | zone 2 | 55220 | 1    | zone 3 | 55220 | 1    |
| zone 1 | 55231 | 1    | zone 2 | 55231 | 1    | zone 3 | 55231 | 1    |
| zone 1 | 55232 | 1    | zone 2 | 55232 | 1    | zone 3 | 55232 | 1    |

|        |       |      |        |       |      |        |       |      |
|--------|-------|------|--------|-------|------|--------|-------|------|
| zone 1 | 55301 | 0,25 | zone 2 | 55301 | 0,5  | zone 3 | 55301 | 0,75 |
| zone 1 | 55302 | 0,25 | zone 2 | 55302 | 0,5  | zone 3 | 55302 | 0,75 |
| zone 1 | 55401 | 0,25 | zone 2 | 55401 | 0,5  | zone 3 | 55401 | 0,75 |
| zone 1 | 55402 | 0,1  | zone 2 | 55402 | 0,3  | zone 3 | 55402 | 0,5  |
| zone 1 | 55521 | 0,1  | zone 2 | 55521 | 0,3  | zone 3 | 55521 | 0,5  |
| zone 1 | 55522 | 0,1  | zone 2 | 55522 | 0,3  | zone 3 | 55522 | 0,5  |
| zone 1 | 60100 | 0,05 | zone 2 | 60100 | 0,15 | zone 3 | 60100 | 0,25 |
| zone 1 | 60211 | 0,05 | zone 2 | 60211 | 0,15 | zone 3 | 60211 | 0,25 |
| zone 1 | 60212 | 0,05 | zone 2 | 60212 | 0,15 | zone 3 | 60212 | 0,25 |
| zone 1 | 60220 | 1    | zone 2 | 60220 | 1    | zone 3 | 60220 | 1    |
| zone 1 | 60230 | 1    | zone 2 | 60230 | 1    | zone 3 | 60230 | 1    |
| zone 1 | 63210 | 0,05 | zone 2 | 63210 | 0,15 | zone 3 | 63210 | 0,25 |
| zone 1 | 63301 | 1    | zone 2 | 63301 | 1    | zone 3 | 63301 | 1    |
| zone 1 | 63302 | 1    | zone 2 | 63302 | 1    | zone 3 | 63302 | 1    |
| zone 1 | 63303 | 1    | zone 2 | 63303 | 1    | zone 3 | 63303 | 1    |
| zone 1 | 67130 | 0,05 | zone 2 | 67130 | 0,15 | zone 3 | 67130 | 0,25 |
| zone 1 | 71100 | 0,05 | zone 2 | 71100 | 0,15 | zone 3 | 71100 | 0,25 |
| zone 1 | 71210 | 0,05 | zone 2 | 71210 | 0,15 | zone 3 | 71210 | 0,25 |
| zone 1 | 74842 | 0,1  | zone 2 | 74842 | 0,5  | zone 3 | 74842 | 0,8  |
| zone 1 | 75120 | 0,1  | zone 2 | 75120 | 0,3  | zone 3 | 75120 | 0,6  |
| zone 1 | 75130 | 0,1  | zone 2 | 75130 | 0,3  | zone 3 | 75130 | 0,6  |
| zone 1 | 92130 | 0,1  | zone 2 | 92130 | 0,3  | zone 3 | 92130 | 0,5  |
| zone 1 | 92311 | 0,1  | zone 2 | 92311 | 0,3  | zone 3 | 92311 | 0,5  |
| zone 1 | 92312 | 0,1  | zone 2 | 92312 | 0,3  | zone 3 | 92312 | 0,5  |
| zone 1 | 92313 | 0,1  | zone 2 | 92313 | 0,3  | zone 3 | 92313 | 0,5  |
| zone 1 | 92321 | 0,1  | zone 2 | 92321 | 0,3  | zone 3 | 92321 | 0,5  |
| zone 1 | 92322 | 0,1  | zone 2 | 92322 | 0,3  | zone 3 | 92322 | 0,5  |
| zone 1 | 92331 | 0,15 | zone 2 | 92331 | 0,3  | zone 3 | 92331 | 0,6  |
| zone 1 | 92332 | 1    | zone 2 | 92332 | 1    | zone 3 | 92332 | 1    |
| zone 1 | 92340 | 0,2  | zone 2 | 92340 | 0,5  | zone 3 | 92340 | 0,75 |
| zone 1 | 92510 | 0,1  | zone 2 | 92510 | 0,3  | zone 3 | 92510 | 0,5  |
| zone 1 | 92520 | 1    | zone 2 | 92520 | 1    | zone 3 | 92520 | 1    |
| zone 1 | 92530 | 1    | zone 2 | 92530 | 1    | zone 3 | 92530 | 1    |

|        |       |      |        |       |     |        |       |     |
|--------|-------|------|--------|-------|-----|--------|-------|-----|
| zone 1 | 92613 | 0,05 | zone 2 | 92613 | 0,1 | zone 3 | 92613 | 0,2 |
| zone 1 | 92621 | 0,05 | zone 2 | 92621 | 0,1 | zone 3 | 92621 | 0,2 |
| zone 1 | 92622 | 0,05 | zone 2 | 92622 | 0,1 | zone 3 | 92622 | 0,2 |
| zone 1 | 92623 | 0,05 | zone 2 | 92623 | 0,1 | zone 3 | 92623 | 0,2 |
| zone 1 | 92710 | 0,1  | zone 2 | 92710 | 0,3 | zone 3 | 92710 | 0,5 |
| zone 1 | 92721 | 0,1  | zone 2 | 92721 | 0,3 | zone 3 | 92721 | 0,5 |
| zone 1 | 92722 | 0,1  | zone 2 | 92722 | 0,3 | zone 3 | 92722 | 0,5 |
| zone 1 | 92723 | 1    | zone 2 | 92723 | 1   | zone 3 | 92723 | 1   |
| zone 1 | 92724 | 0,1  | zone 2 | 92724 | 0,3 | zone 3 | 92724 | 0,5 |

#### **d. Table de conversion des divisions et des classes d'activité du recensement 1981 et 1991 (Rec11) vers la nomenclature NACE Rev.1**

DIVISION ET CLASSE D'ACTIVITE / Code NACE

##### **Agriculture, sylviculture et pêche**

Agriculture 01

Sylviculture 02

Pêche 05

##### **Energie et eau**

Extraction et agglomération de combustibles solides 10

Cockéfaction 23

Extraction de pétrole et de gaz naturel 11

Raffinage de pétrole 23

Industrie des combustibles nucléaires 23

Production et distribution d'énergie électrique. de gaz. de vapeur et d'eau chaude 40

Captage, épuration et distribution d'eau 41

##### **Extraction et transformation de minéraux non énergétiques et produits dérivés: industrie chimique**

Extraction et préparation de minerais métalliques 12,13

Production et première transformation des métaux 27

Extraction de minéraux autres que métalliques et énergétiques; tourbières 14

Industrie des produits minéraux non métalliques 26

Industrie chimique 24

Production de fibres artificielles et synthétiques 24

##### **Industries transformatrices des métaux, mécanique de précision**

Fabrication d'ouvrages en métaux (à l'exclusion des machines et du matériel de transport) 28

Construction de machines et de matériel mécanique 29

Construction de machines de bureau et de machines et installation pour le traitement de l'information 30

Construction électrique et électronique 31,32

Construction d'automobiles et pièces détachées 34

Construction d'autre matériel de transport 35

Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires 35

##### **Autres industries manufacturières**

Industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac 15,16

Industrie textile 17

Industrie du cuir 19

Industrie des chaussures et de l'habillement 18,19

Industrie du bois et du meuble en bois 20,36

Industrie du papier et fabrication d'articles en papier, imprimerie et édition 21,22

Industrie du caoutchouc; trans- formation des matières plastiques 25

Autres industries manufacturières 36

Bâtiment et génie civil 45

**Commerce, restauration et hébergement, réparations**

Commerce de gros, sauf récupération 50,51

Récupération 37

Intermédiaires du commerce 51

Commerce de détail 52

Restauration et hébergement 55

Réparation de biens de consommation et de véhicules 50,52

**Transports et communications**

Chemins de fer 60

Autres transports terrestres (urbains, routiers, etc.) 60

Navigation intérieure 61

Transports maritimes et par cabotage 61

Transports aériens 62

Activités annexes aux transports 63

Agences de voyage, intermédiaires de transports, dépôts et entrepôts 63

Activités annexes aux transports 64

**Institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises, location**

Institutions de crédit 65

Assurances, excepté assurances sociales obligatoires 66

Auxiliaires financiers et d'assurances; affaires immobilières (excepté location de biens immobiliers propres), services fournis aux entreprises 67,70,72,74

Location de biens mobiliers 71

Location de biens immobiliers propres 71

**Autres services**

Administration générale, défense nationale et sécurité sociale obligatoire 75

Services d'hygiène publique et administration des cimetières 75

Enseignement 80

Recherche et développement 73

Santé et services vétérinaires 85

Autres services fournis à la collectivité 90,91

Services récréatifs et autres services culturels 92

Services personnels 93

Autres services n .c.a. 95

Activités mal désignées 98

**e. La part de pensions selon des organismes payeurs en 2001**

| COMMUNE             | ETRANGER | ONP   | SDPSP | OSSOM | SNCB | TOTAL  |
|---------------------|----------|-------|-------|-------|------|--------|
| BEAUVECHAIN         | 0,5%     | 61,7% | 33,8% | 2,2%  | 1,8% | 100,0% |
| BRAINE-L'ALLEUD     | 0,5%     | 67,8% | 26,9% | 2,8%  | 2,1% | 100,0% |
| BRAINE-LE-CHATEAU   | 0,2%     | 80,6% | 17,7% | 1,3%  | 0,2% | 100,0% |
| CHAUMONT-GISTOUX    | 0,5%     | 65,0% | 30,2% | 4,2%  | 0,0% | 100,0% |
| COURT-SAINT-ETIENNE | 1,1%     | 69,3% | 25,0% | 2,2%  | 2,3% | 100,0% |
| GENAPPE             | 0,4%     | 70,5% | 25,2% | 2,5%  | 1,4% | 100,0% |
| GREZ-DOICEAU        | 0,7%     | 67,6% | 27,1% | 3,6%  | 1,1% | 100,0% |
| INCOURT             | 0,3%     | 69,4% | 26,7% | 1,2%  | 2,4% | 100,0% |
| ITTRE               | 0,4%     | 75,5% | 21,2% | 1,5%  | 1,4% | 100,0% |
| JODOIGNE            | 0,9%     | 56,1% | 38,9% | 1,3%  | 2,8% | 100,0% |

|                       |      |       |       |      |       |        |
|-----------------------|------|-------|-------|------|-------|--------|
| LA HULPE              | 0,4% | 65,1% | 29,1% | 3,4% | 2,0%  | 100,0% |
| MONT-SAINT-GUIBERT    | 0,0% | 67,8% | 27,2% | 2,7% | 2,3%  | 100,0% |
| NIVELLES              | 0,4% | 61,0% | 32,7% | 2,7% | 3,3%  | 100,0% |
| PERWEZ                | 0,6% | 65,1% | 29,4% | 1,3% | 3,7%  | 100,0% |
| RIXENSART             | 0,4% | 65,7% | 29,2% | 3,7% | 1,1%  | 100,0% |
| TUBIZE                | 0,1% | 84,8% | 12,1% | 1,0% | 2,1%  | 100,0% |
| VILLERS-LA-VILLE      | 0,5% | 71,5% | 23,2% | 2,8% | 2,0%  | 100,0% |
| WATERLOO              | 0,4% | 64,0% | 28,8% | 4,9% | 1,9%  | 100,0% |
| WAVRE                 | 0,3% | 63,2% | 30,3% | 4,1% | 2,1%  | 100,0% |
| CHASTRE               | 0,0% | 66,7% | 27,4% | 1,9% | 4,0%  | 100,0% |
| HELECINE              | 0,3% | 56,5% | 33,7% | 0,5% | 9,1%  | 100,0% |
| LASNE                 | 0,7% | 72,9% | 22,2% | 4,0% | 0,3%  | 100,0% |
| ORP-JAUCHE            | 0,6% | 64,7% | 29,6% | 1,6% | 3,5%  | 100,0% |
| LOUVAIN-LA-NEUVE      | 0,0% | 56,7% | 34,6% | 3,5% | 5,2%  | 100,0% |
| RAMILLIES             | 0,6% | 55,1% | 33,0% | 1,6% | 9,8%  | 100,0% |
| REBECQ                | 0,1% | 79,3% | 16,7% | 0,9% | 2,9%  | 100,0% |
| WALHAIN               | 0,4% | 68,5% | 27,3% | 1,4% | 2,4%  | 100,0% |
| ATH                   | 0,4% | 56,2% | 33,3% | 0,9% | 9,2%  | 100,0% |
| BELOEIL               | 0,6% | 69,7% | 24,1% | 1,0% | 4,6%  | 100,0% |
| BERNISSART            | 2,1% | 75,5% | 17,7% | 0,7% | 4,0%  | 100,0% |
| BRUGELETTE            | 0,3% | 65,3% | 26,0% | 0,6% | 7,9%  | 100,0% |
| CHIEVRES              | 0,1% | 65,1% | 30,3% | 0,4% | 4,0%  | 100,0% |
| ELLEZELLES            | 0,0% | 73,8% | 23,6% | 0,6% | 2,1%  | 100,0% |
| FLOBECQ               | 0,5% | 63,5% | 30,3% | 1,9% | 3,8%  | 100,0% |
| FRASNES-LEZ-ANVAING   | 0,0% | 74,4% | 22,0% | 1,0% | 2,5%  | 100,0% |
| CHAPELLE-L-HERLAIMONT | 0,3% | 77,9% | 15,1% | 0,9% | 5,8%  | 100,0% |
| CHARLEROI             | 0,2% | 78,7% | 16,9% | 1,2% | 3,0%  | 100,0% |
| CHATELET              | 0,3% | 80,1% | 15,9% | 0,7% | 3,0%  | 100,0% |
| COURCELLES            | 0,2% | 74,4% | 17,4% | 1,2% | 6,8%  | 100,0% |
| FARCIENNES            | 0,1% | 84,7% | 12,0% | 0,9% | 2,3%  | 100,0% |
| FLEURUS               | 0,2% | 77,2% | 19,2% | 0,9% | 2,6%  | 100,0% |
| FONTAINE-L'EVEQUE     | 0,1% | 79,6% | 16,3% | 1,0% | 3,0%  | 100,0% |
| GERPINNES             | 0,2% | 67,6% | 29,2% | 1,7% | 1,3%  | 100,0% |
| MANAGE                | 0,3% | 82,8% | 12,6% | 1,0% | 3,4%  | 100,0% |
| MONTIGY-LE-TILLEUL    | 0,7% | 67,0% | 26,9% | 2,2% | 3,2%  | 100,0% |
| PONT-A-CELLES         | 0,1% | 60,6% | 24,6% | 1,2% | 13,5% | 100,0% |
| SENEFFE               | 0,0% | 71,1% | 25,0% | 1,6% | 2,3%  | 100,0% |
| AISEAU-PRESLES        | 0,3% | 79,1% | 17,8% | 1,1% | 1,6%  | 100,0% |
| LES BONS VILLERS      | 0,3% | 69,0% | 24,3% | 1,4% | 4,9%  | 100,0% |

|                        |       |       |       |      |      |        |
|------------------------|-------|-------|-------|------|------|--------|
|                        |       |       |       |      |      |        |
| BOUSSU                 | 1,4%  | 71,7% | 19,3% | 0,7% | 7,0% | 100,0% |
| DOUR                   | 4,3%  | 71,2% | 21,6% | 0,9% | 2,0% | 100,0% |
| FRAMERIES              | 1,3%  | 70,3% | 21,1% | 1,0% | 6,3% | 100,0% |
| HENSIES                | 3,9%  | 70,8% | 19,2% | 0,7% | 5,4% | 100,0% |
| JURBISE                | 0,0%  | 57,8% | 31,1% | 1,4% | 9,7% | 100,0% |
| LENS                   | 0,0%  | 68,2% | 25,0% | 1,0% | 5,8% | 100,0% |
| MONS                   | 0,5%  | 61,3% | 31,5% | 1,5% | 5,2% | 100,0% |
| QUAREGNON              | 0,6%  | 74,8% | 17,9% | 0,8% | 5,9% | 100,0% |
| QUIEVRAIN              | 26,6% | 48,1% | 21,9% | 1,1% | 2,3% | 100,0% |
| SAINT-GHISLAIN         | 0,7%  | 69,9% | 23,4% | 0,8% | 5,2% | 100,0% |
| COLFONTAINE            | 0,8%  | 72,9% | 21,4% | 0,6% | 4,3% | 100,0% |
| HONNELLES              | 17,5% | 54,2% | 22,8% | 1,2% | 4,4% | 100,0% |
| QUEVY                  | 10,1% | 60,2% | 24,9% | 1,1% | 3,7% | 100,0% |
| MOUSCRON               | 24,1% | 59,8% | 14,5% | 0,4% | 1,2% | 100,0% |
| COMINES-WARNETON       | 38,6% | 46,5% | 13,7% | 0,3% | 0,9% | 100,0% |
| BRAINE-LE-COMTE        | 0,3%  | 67,4% | 24,7% | 1,4% | 6,2% | 100,0% |
| ENGHIEN                | 0,3%  | 72,3% | 22,6% | 1,4% | 3,4% | 100,0% |
| LA LOUVIERE            | 0,2%  | 78,7% | 17,3% | 1,0% | 2,8% | 100,0% |
| LESSINES               | 0,3%  | 70,9% | 21,9% | 0,9% | 6,0% | 100,0% |
| LE ROEULX              | 0,1%  | 72,4% | 24,5% | 1,6% | 1,4% | 100,0% |
| SILLY                  | 0,1%  | 69,6% | 24,8% | 1,6% | 3,9% | 100,0% |
| SOIGNIES               | 0,2%  | 68,9% | 27,1% | 1,1% | 2,7% | 100,0% |
| ECAUSSINNES            | 0,2%  | 74,4% | 18,2% | 1,2% | 6,0% | 100,0% |
| ANDERLUES              | 0,3%  | 81,0% | 16,2% | 1,0% | 1,5% | 100,0% |
| BEAUMONT               | 1,3%  | 64,1% | 31,8% | 1,5% | 1,3% | 100,0% |
| BINCHE                 | 1,5%  | 79,9% | 16,1% | 1,0% | 1,5% | 100,0% |
| CHIMAY                 | 0,3%  | 61,7% | 33,5% | 0,7% | 3,8% | 100,0% |
| ERQUELINNES            | 36,0% | 40,8% | 17,0% | 0,8% | 5,4% | 100,0% |
| FROIDCHAPELLE          | 0,0%  | 73,2% | 22,4% | 0,6% | 3,8% | 100,0% |
| LOBBES                 | 3,3%  | 70,7% | 22,6% | 0,6% | 2,7% | 100,0% |
| MERBES-LE-CHATEAU      | 12,3% | 61,5% | 20,6% | 0,9% | 4,7% | 100,0% |
| MOMIGNIES              | 1,7%  | 71,2% | 24,9% | 0,3% | 2,0% | 100,0% |
| THUIN                  | 0,9%  | 66,7% | 28,0% | 1,4% | 3,0% | 100,0% |
| ESTINNES               | 6,9%  | 67,7% | 21,0% | 1,4% | 3,1% | 100,0% |
| HAM-SUR-HEURE/NALINNES | 0,2%  | 70,7% | 24,9% | 2,7% | 1,5% | 100,0% |
| MORLANWELZ             | 0,3%  | 77,4% | 17,9% | 1,4% | 2,9% | 100,0% |
| SIVRY-RANCE            | 3,5%  | 59,3% | 34,0% | 1,0% | 2,2% | 100,0% |

|                     |       |       |       |      |      |        |
|---------------------|-------|-------|-------|------|------|--------|
| ANTOING             | 0,1%  | 68,1% | 26,1% | 0,2% | 5,4% | 100,0% |
| CELLES              | 2,2%  | 77,5% | 18,1% | 0,5% | 1,7% | 100,0% |
| ESTAIMPUIS          | 38,5% | 48,2% | 11,4% | 0,3% | 1,6% | 100,0% |
| PECQ                | 6,3%  | 68,2% | 23,4% | 0,5% | 1,6% | 100,0% |
| PERUWELZ            | 4,5%  | 64,4% | 27,0% | 0,6% | 3,5% | 100,0% |
| RUMES               | 9,4%  | 69,2% | 19,1% | 0,5% | 1,8% | 100,0% |
| TOURNAI             | 3,7%  | 60,6% | 30,7% | 0,8% | 4,2% | 100,0% |
| BRUNEHAUT           | 4,1%  | 69,4% | 23,8% | 0,5% | 2,3% | 100,0% |
| LEUZE-EN-HAINAUT    | 0,3%  | 69,1% | 24,5% | 0,6% | 5,5% | 100,0% |
| MONT-DE-L'ENCLUS    | 0,3%  | 79,8% | 18,6% | 0,3% | 1,0% | 100,0% |
| AMAY                | 0,5%  | 75,8% | 20,8% | 1,1% | 1,7% | 100,0% |
| BURDINNE            | 0,4%  | 69,8% | 24,2% | 2,8% | 2,8% | 100,0% |
| CLAVIER             | 0,3%  | 73,3% | 24,6% | 1,4% | 0,4% | 100,0% |
| FERRIERES           | 0,2%  | 66,4% | 30,5% | 1,4% | 1,5% | 100,0% |
| HAMOIR              | 0,5%  | 65,4% | 27,1% | 1,3% | 5,7% | 100,0% |
| HERON               | 1,0%  | 69,8% | 26,8% | 0,7% | 1,6% | 100,0% |
| HUY                 | 0,4%  | 63,3% | 32,3% | 1,8% | 2,2% | 100,0% |
| MARCHIN             | 0,0%  | 70,6% | 26,8% | 1,0% | 1,6% | 100,0% |
| MODAVE              | 0,0%  | 68,6% | 27,8% | 1,3% | 2,3% | 100,0% |
| NANDRIN             | 0,6%  | 72,8% | 23,1% | 3,4% | 0,0% | 100,0% |
| OUFFET              | 0,0%  | 67,1% | 28,2% | 2,1% | 2,7% | 100,0% |
| VERLAINE            | 0,0%  | 76,6% | 22,2% | 1,2% | 0,0% | 100,0% |
| VILLERS-LE-BOUILLET | 0,0%  | 73,0% | 24,2% | 1,8% | 1,0% | 100,0% |
| WANZE               | 0,2%  | 65,3% | 29,0% | 1,3% | 4,2% | 100,0% |
| ANTHISNES           | 0,6%  | 77,3% | 19,1% | 1,8% | 1,3% | 100,0% |
| ENGIS               | 0,0%  | 85,2% | 13,8% | 0,4% | 0,5% | 100,0% |
| TINLOT              | 0,0%  | 75,4% | 23,8% | 0,8% | 0,0% | 100,0% |
| ANS                 | 0,3%  | 68,5% | 25,8% | 1,3% | 4,1% | 100,0% |
| AWANS               | 0,2%  | 73,0% | 25,1% | 1,3% | 0,4% | 100,0% |
| AYWAILLE            | 0,3%  | 64,9% | 28,7% | 1,9% | 4,2% | 100,0% |
| BASSENGE            | 4,4%  | 71,9% | 21,9% | 0,8% | 0,9% | 100,0% |
| BEYNE-HEUSAY        | 0,5%  | 80,3% | 16,3% | 0,8% | 2,2% | 100,0% |
| CHAUDFONTAINE       | 0,9%  | 66,0% | 28,1% | 2,3% | 2,7% | 100,0% |
| COMBLAIN-AU-PONT    | 0,5%  | 63,5% | 26,7% | 1,3% | 8,1% | 100,0% |
| DALHEM              | 2,3%  | 72,0% | 20,0% | 1,2% | 4,5% | 100,0% |
| ESNEUX              | 0,4%  | 61,2% | 32,9% | 2,3% | 3,2% | 100,0% |
| FLERON              | 0,3%  | 74,7% | 22,1% | 1,5% | 1,5% | 100,0% |
| HERSTAL             | 0,2%  | 82,3% | 15,7% | 0,9% | 0,9% | 100,0% |
| JUPRELLE            | 0,5%  | 66,9% | 29,6% | 1,3% | 1,7% | 100,0% |



|                |       |       |       |      |       |        |
|----------------|-------|-------|-------|------|-------|--------|
|                |       |       |       |      |       |        |
| LIEGE          | 0,6%  | 70,6% | 24,8% | 1,6% | 2,4%  | 100,0% |
| OUPEYE         | 0,8%  | 80,2% | 17,2% | 1,1% | 0,8%  | 100,0% |
| SAINT-NICOLAS  | 0,4%  | 85,3% | 12,3% | 0,5% | 1,5%  | 100,0% |
| SERAING        | 0,2%  | 86,1% | 11,9% | 1,1% | 0,6%  | 100,0% |
| SOUMAGNE       | 0,7%  | 75,6% | 21,2% | 1,0% | 1,5%  | 100,0% |
| SPRIMONT       | 0,6%  | 71,6% | 24,5% | 1,6% | 1,7%  | 100,0% |
| WISE           | 0,9%  | 72,1% | 22,6% | 1,1% | 3,3%  | 100,0% |
| GRACE-HOLLOGNE | 0,6%  | 79,8% | 17,7% | 0,7% | 1,2%  | 100,0% |
| BLEGNY         | 0,4%  | 69,3% | 28,0% | 1,3% | 1,0%  | 100,0% |
| FLEMALLE       | 0,2%  | 83,4% | 13,1% | 0,9% | 2,3%  | 100,0% |
| NEUPRE         | 0,4%  | 71,6% | 24,6% | 3,1% | 0,3%  | 100,0% |
| TROOZ          | 0,4%  | 75,1% | 20,3% | 0,8% | 3,5%  | 100,0% |
| AMBLEVE        | 2,4%  | 82,3% | 14,6% | 0,3% | 0,4%  | 100,0% |
| AUBEL          | 2,4%  | 71,7% | 21,7% | 1,0% | 3,2%  | 100,0% |
| BAELEN         | 1,4%  | 68,0% | 24,6% | 0,8% | 5,3%  | 100,0% |
| BULLANGE       | 6,2%  | 74,9% | 17,6% | 0,1% | 1,2%  | 100,0% |
| BUTGENBACH     | 4,9%  | 65,7% | 26,9% | 0,3% | 2,3%  | 100,0% |
| DISON          | 1,1%  | 77,1% | 17,7% | 0,4% | 3,7%  | 100,0% |
| EUPEN          | 6,2%  | 73,2% | 19,5% | 0,5% | 0,6%  | 100,0% |
| HERVE          | 0,9%  | 75,3% | 22,1% | 0,7% | 1,1%  | 100,0% |
| JALHAY         | 1,2%  | 64,8% | 30,5% | 2,5% | 1,0%  | 100,0% |
| KELMIS         | 24,2% | 47,7% | 22,3% | 0,0% | 5,7%  | 100,0% |
| LIERNEUX       | 0,4%  | 68,0% | 29,2% | 1,3% | 1,2%  | 100,0% |
| LIMBOURG       | 1,5%  | 71,4% | 21,4% | 0,6% | 5,2%  | 100,0% |
| LONTZEN        | 12,9% | 59,2% | 17,4% | 0,1% | 10,4% | 100,0% |
| MALMEDY        | 1,0%  | 67,5% | 29,8% | 1,1% | 0,6%  | 100,0% |
| OLNE           | 0,0%  | 67,7% | 29,1% | 2,2% | 1,0%  | 100,0% |
| PEPINSTER      | 1,0%  | 64,2% | 24,3% | 0,7% | 9,8%  | 100,0% |
| RAEREN         | 36,5% | 48,8% | 12,8% | 0,2% | 1,7%  | 100,0% |
| SAINT-VITH     | 4,4%  | 70,8% | 22,9% | 0,4% | 1,4%  | 100,0% |
| SPA            | 0,8%  | 58,8% | 34,2% | 2,8% | 3,4%  | 100,0% |
| STAVELOT       | 1,5%  | 58,4% | 33,9% | 1,4% | 4,8%  | 100,0% |
| STOUMONT       | 0,4%  | 67,5% | 29,1% | 1,4% | 1,7%  | 100,0% |
| THEUX          | 0,9%  | 66,8% | 26,5% | 2,1% | 3,6%  | 100,0% |
| VERVIERS       | 0,9%  | 69,6% | 25,0% | 1,2% | 3,2%  | 100,0% |
| WAIMES         | 2,3%  | 73,9% | 20,4% | 0,7% | 2,6%  | 100,0% |
| WELKENRAEDT    | 3,1%  | 60,8% | 25,0% | 0,7% | 10,4% | 100,0% |
| TROIS-PONTS    | 0,4%  | 56,2% | 29,4% | 1,8% | 12,2% | 100,0% |

|                       |       |       |       |      |       |        |
|-----------------------|-------|-------|-------|------|-------|--------|
|                       |       |       |       |      |       |        |
| BURG-REULAND          | 28,2% | 60,5% | 10,0% | 0,2% | 1,1%  | 100,0% |
| PLOMBIERES            | 11,0% | 53,9% | 17,0% | 0,2% | 17,9% | 100,0% |
| THIMISTER-CLERMONT    | 2,9%  | 76,1% | 20,1% | 0,3% | 0,6%  | 100,0% |
| BERLOZ                | 0,0%  | 60,8% | 26,8% | 1,2% | 11,2% | 100,0% |
| BRAIVES               | 0,2%  | 67,0% | 28,1% | 1,0% | 3,7%  | 100,0% |
| CRISNEE               | 0,8%  | 73,0% | 24,9% | 0,6% | 0,6%  | 100,0% |
| DONCEEL               | 0,0%  | 75,6% | 21,6% | 0,7% | 2,1%  | 100,0% |
| FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER | 1,6%  | 66,2% | 22,8% | 0,9% | 8,5%  | 100,0% |
| GEER                  | 0,0%  | 71,3% | 25,1% | 0,9% | 2,8%  | 100,0% |
| HANNUT                | 0,9%  | 60,7% | 34,6% | 1,1% | 2,7%  | 100,0% |
| LINCENT               | 0,3%  | 62,9% | 32,1% | 0,2% | 4,5%  | 100,0% |
| OREYE                 | 0,0%  | 76,2% | 22,8% | 0,5% | 0,5%  | 100,0% |
| REMICOURT             | 0,2%  | 69,1% | 25,0% | 1,2% | 4,6%  | 100,0% |
| S-GEORGES-SUR-MEUSE   | 0,1%  | 78,4% | 20,0% | 0,6% | 0,8%  | 100,0% |
| WAREMME               | 0,3%  | 59,2% | 35,4% | 1,0% | 4,1%  | 100,0% |
| WASSEIGES             | 0,0%  | 73,6% | 23,6% | 2,1% | 0,7%  | 100,0% |
| FAIMES                | 0,3%  | 71,5% | 26,7% | 1,0% | 0,5%  | 100,0% |
| ARLON                 | 29,8% | 26,4% | 35,8% | 1,2% | 6,8%  | 100,0% |
| ATTERT                | 36,2% | 32,5% | 26,6% | 1,5% | 3,2%  | 100,0% |
| AUBANGE               | 59,8% | 29,0% | 9,0%  | 0,5% | 1,7%  | 100,0% |
| MARTELANGE            | 45,7% | 30,8% | 22,9% | 0,6% | 0,0%  | 100,0% |
| MESSANCY              | 57,5% | 27,6% | 12,7% | 0,9% | 1,3%  | 100,0% |
| BASTOGNE              | 13,7% | 51,3% | 32,8% | 1,2% | 1,0%  | 100,0% |
| BERTOONE              | 2,5%  | 73,0% | 23,9% | 0,5% | 0,0%  | 100,0% |
| FAUVILLERS            | 20,1% | 56,2% | 21,9% | 1,8% | 0,0%  | 100,0% |
| HOUFFALIZE            | 4,1%  | 67,2% | 26,1% | 1,7% | 1,0%  | 100,0% |
| VIELSALM              | 2,0%  | 49,2% | 37,9% | 1,9% | 9,0%  | 100,0% |
| VAUX-SUR-SURE         | 4,4%  | 72,1% | 21,4% | 0,7% | 1,4%  | 100,0% |
| GOUVY                 | 5,3%  | 50,4% | 25,6% | 1,8% | 16,9% | 100,0% |
| SAINTE-ODE            | 0,0%  | 74,3% | 22,8% | 2,2% | 0,8%  | 100,0% |
| DURBUY                | 1,0%  | 62,9% | 28,9% | 1,1% | 6,0%  | 100,0% |
| EREZEE                | 0,0%  | 64,9% | 31,4% | 3,2% | 0,5%  | 100,0% |
| HOTTON                | 0,5%  | 56,2% | 33,9% | 1,1% | 8,3%  | 100,0% |
| LA ROCHE-EN-ARDENNE   | 0,8%  | 63,5% | 34,4% | 1,3% | 0,0%  | 100,0% |
| MARCHE-EN-FAMENNE     | 0,9%  | 53,3% | 38,7% | 2,1% | 5,0%  | 100,0% |
| NASSOGNE              | 0,2%  | 54,5% | 32,9% | 1,2% | 11,2% | 100,0% |
| RENDEUX               | 1,5%  | 60,2% | 35,5% | 2,2% | 0,6%  | 100,0% |
| TENNEVILLE            | 0,9%  | 70,6% | 27,1% | 1,4% | 0,0%  | 100,0% |

|                    |       |       |       |      |       |        |
|--------------------|-------|-------|-------|------|-------|--------|
|                    |       |       |       |      |       |        |
| MANHAY             | 1,0%  | 68,4% | 28,5% | 1,0% | 1,1%  | 100,0% |
| BERTRIX            | 0,9%  | 52,6% | 32,1% | 1,1% | 13,2% | 100,0% |
| BOUILLON           | 1,7%  | 63,9% | 32,5% | 1,7% | 0,2%  | 100,0% |
| DAVERDISSE         | 3,8%  | 64,4% | 30,0% | 0,9% | 0,8%  | 100,0% |
| HERBEUMONT         | 1,5%  | 56,1% | 32,5% | 0,8% | 9,1%  | 100,0% |
| LEGLISE            | 10,2% | 61,7% | 19,8% | 0,9% | 7,4%  | 100,0% |
| LIBIN              | 0,7%  | 68,3% | 27,3% | 1,8% | 1,8%  | 100,0% |
| NEUFCHATEAU        | 1,9%  | 57,3% | 36,5% | 1,3% | 2,9%  | 100,0% |
| PALISEUL           | 0,9%  | 61,6% | 30,7% | 1,0% | 5,8%  | 100,0% |
| SAINT-HUBERT       | 1,0%  | 50,1% | 42,4% | 1,4% | 5,1%  | 100,0% |
| TELLIN             | 0,0%  | 57,6% | 31,5% | 1,6% | 9,3%  | 100,0% |
| WELLIN             | 0,0%  | 65,6% | 31,2% | 2,1% | 1,0%  | 100,0% |
| LIBRAMONT-CHEVIGNY | 1,7%  | 55,5% | 33,7% | 0,9% | 8,2%  | 100,0% |
| CHINY              | 7,2%  | 53,3% | 33,6% | 2,5% | 3,5%  | 100,0% |
| ETALLE             | 20,4% | 46,7% | 26,8% | 1,3% | 4,7%  | 100,0% |
| FLORENVILLE        | 3,9%  | 57,0% | 34,5% | 1,7% | 2,9%  | 100,0% |
| MEIX-DEVANT-VIRTON | 16,6% | 44,9% | 28,6% | 1,9% | 8,0%  | 100,0% |
| MUSSON             | 47,6% | 31,0% | 16,8% | 0,8% | 3,7%  | 100,0% |
| SAINT-LEGER        | 33,9% | 41,0% | 21,4% | 1,5% | 2,2%  | 100,0% |
| TINTIGNY           | 17,6% | 51,0% | 24,0% | 1,2% | 6,3%  | 100,0% |
| VIRTON             | 20,2% | 39,4% | 29,7% | 1,7% | 9,0%  | 100,0% |
| HABAY              | 28,1% | 36,9% | 26,2% | 1,1% | 7,6%  | 100,0% |
| ROUVROY            | 11,9% | 51,4% | 26,8% | 1,2% | 8,6%  | 100,0% |
| ANHEE              | 0,4%  | 65,5% | 27,1% | 1,3% | 5,7%  | 100,0% |
| BEAURAING          | 11,6% | 47,2% | 36,6% | 1,5% | 3,0%  | 100,0% |
| BIEVRE             | 3,2%  | 65,0% | 27,0% | 1,5% | 3,2%  | 100,0% |
| CINEY              | 1,1%  | 59,0% | 31,5% | 1,3% | 7,1%  | 100,0% |
| DINANT             | 0,6%  | 57,2% | 36,8% | 1,9% | 3,5%  | 100,0% |
| GEDINNE            | 8,6%  | 59,0% | 28,8% | 1,7% | 1,9%  | 100,0% |
| HAMOIS             | 0,4%  | 61,1% | 30,5% | 1,4% | 6,7%  | 100,0% |
| HAVELANGE          | 0,0%  | 68,5% | 27,6% | 1,5% | 2,4%  | 100,0% |
| HOUYET             | 0,6%  | 58,0% | 33,3% | 0,9% | 7,3%  | 100,0% |
| ONHAYE             | 1,6%  | 63,3% | 32,4% | 0,6% | 2,1%  | 100,0% |
| ROCHEFORT          | 0,6%  | 52,6% | 35,9% | 2,6% | 8,2%  | 100,0% |
| SOMME-LEUZE        | 0,5%  | 74,5% | 21,9% | 2,7% | 0,4%  | 100,0% |
| YVOIR              | 0,6%  | 61,2% | 31,0% | 3,5% | 3,7%  | 100,0% |
| HASTIERE           | 6,7%  | 59,5% | 29,1% | 1,9% | 2,7%  | 100,0% |
| VRESSE-SUR-SEMOIS  | 6,5%  | 57,7% | 34,1% | 1,2% | 0,4%  | 100,0% |

|                    |       |       |       |      |       |        |
|--------------------|-------|-------|-------|------|-------|--------|
|                    |       |       |       |      |       |        |
| ANDENNE            | 0,4%  | 67,8% | 27,8% | 0,9% | 3,1%  | 100,0% |
| ASSESE             | 0,0%  | 54,1% | 32,2% | 2,4% | 11,3% | 100,0% |
| EGHEZEE            | 0,6%  | 59,9% | 29,6% | 1,3% | 8,7%  | 100,0% |
| FLOREFFE           | 0,4%  | 62,4% | 26,6% | 1,4% | 9,1%  | 100,0% |
| FOSES-LA-VILLE     | 0,5%  | 68,3% | 26,1% | 1,5% | 3,6%  | 100,0% |
| GESVES             | 0,8%  | 67,4% | 27,6% | 2,2% | 2,1%  | 100,0% |
| METTET             | 0,4%  | 74,2% | 21,0% | 1,0% | 3,4%  | 100,0% |
| NAMUR              | 0,8%  | 51,3% | 37,9% | 2,2% | 7,9%  | 100,0% |
| OHEY               | 0,5%  | 71,1% | 26,6% | 0,5% | 1,2%  | 100,0% |
| PROFONDEVILLE      | 0,8%  | 62,0% | 31,8% | 2,6% | 2,7%  | 100,0% |
| SOMBREFFE          | 0,5%  | 74,0% | 22,0% | 1,2% | 2,3%  | 100,0% |
| SAMBREVILLE        | 0,2%  | 76,9% | 18,7% | 0,9% | 3,3%  | 100,0% |
| FERNELMONT         | 0,3%  | 65,9% | 26,6% | 1,6% | 5,6%  | 100,0% |
| JEMEPPE-SUR-SAMBRE | 0,6%  | 76,7% | 18,3% | 0,7% | 3,7%  | 100,0% |
| LA BRUYERE         | 0,3%  | 59,9% | 29,1% | 1,0% | 9,7%  | 100,0% |
| GEMBLoux           | 0,2%  | 58,6% | 35,2% | 1,9% | 4,1%  | 100,0% |
| CERFONTAINE        | 0,4%  | 61,5% | 27,7% | 0,8% | 9,6%  | 100,0% |
| COUVIN             | 0,7%  | 63,5% | 32,1% | 1,2% | 2,4%  | 100,0% |
| DOISCHE            | 13,1% | 61,2% | 23,9% | 1,4% | 0,4%  | 100,0% |
| FLORENNES          | 0,9%  | 59,4% | 35,7% | 0,9% | 3,2%  | 100,0% |
| PHILIPPEVILLE      | 0,4%  | 60,2% | 36,5% | 1,1% | 1,7%  | 100,0% |
| WALCOURT           | 0,3%  | 66,9% | 23,2% | 1,5% | 8,0%  | 100,0% |
| VIROINVAL          | 11,0% | 57,2% | 27,4% | 1,2% | 3,1%  | 100,0% |
|                    |       |       |       |      |       |        |
| MOYENNE WALLONIE   | 3,4%  | 67,4% | 24,2% | 1,4% | 3,6%  | 100,0% |
|                    |       |       |       |      |       |        |

Source: CPDT 2007, Thème 1: Activités économiques et intérêt local : mesure des flux économiques

## C. Réseau de termes

### Déclarations de politique communales 2007 : nombre de mots et de pages par déclaration.

| COMMUNE           | Nbr mots dans DPC | Nbr Pages |
|-------------------|-------------------|-----------|
| Olne              | 328               | 1         |
| Lierneux          | 481               | 1         |
| Bertogne          | 534               | 1         |
| Verlaine          | 535               | 2         |
| Fleurus           | 602               | 2         |
| Fauvillers        | 623               | 2         |
| Doische           | 756               | 2         |
| Anderlues         | 758               | 2         |
| Donceel           | 767               | 2         |
| Flobecq           | 809               | 3         |
| rouvroy           | 864               | 3         |
| Tellin            | 868               | 2         |
| Tinlot            | 883               | 3         |
| Saint-Ghislain    | 889               | 3         |
| Saint-Leger       | 896               | 3         |
| leglise           | 938               | 3         |
| Neufchateau       | 941               | 2         |
| Comblain-au-pont  | 972               | 3         |
| Faimés            | 980               | 4         |
| Saint-Ode         | 1010              | 2         |
| Modave            | 1016              | 3         |
| rendeux           | 1031              | 3         |
| Braine-le-chateau | 1053              | 3         |
| Fosses-la-Ville   | 1105              | 3         |
| Onhaye            | 1132              | 3         |

|                |      |   |
|----------------|------|---|
| Houyet         | 1140 | 2 |
| Remicourt      | 1159 | 3 |
| Musson         | 1226 | 3 |
| Chiny          | 1229 | 2 |
| Morlanwelz     | 1235 | 4 |
| Havelange      | 1245 | 4 |
| Soumagne       | 1364 | 4 |
| Seraing        | 1410 | 3 |
| Ottignies_LLN  | 1525 | 4 |
| Paliseul       | 1557 | 3 |
| Herbeumont     | 1583 | 4 |
| Brunehaut      | 1655 | 4 |
| Blegny         | 1664 | 4 |
| Enghien        | 1714 | 4 |
| Lasne          | 1774 | 5 |
| Oupeye         | 1824 | 5 |
| Heron          | 1867 | 7 |
| Froidchappelle | 1873 | 6 |
| Trooz          | 1891 | 5 |
| La-Hulpe       | 1924 | 5 |
| Eghezee        | 2026 | 5 |
| Ambleve        | 2036 | 6 |
| Hastiere       | 2067 | 7 |
| Sprimont       | 2067 | 7 |
| Bastogne       | 2182 | 6 |
| Vielsam        | 2185 | 7 |
| Ramillies      | 2274 | 5 |
| Helecine       | 2282 | 6 |
| Braives        | 2355 | 7 |
| Wellin         | 2358 | 6 |
| Dison          | 2365 | 8 |

|                  |      |    |
|------------------|------|----|
| Chatelet         | 2367 | 5  |
| Tintigny         | 2380 | 5  |
| Anthisnes        | 2422 | 7  |
| Fernelmont       | 2719 | 5  |
| Pont-a-Celles    | 2935 | 6  |
| Grez-Doiceau     | 3033 | 5  |
| Rebecq           | 3041 | 6  |
| Esneux           | 3044 | 9  |
| lessines         | 3052 | 7  |
| Genappe          | 3114 | 7  |
| Soignies         | 3189 | 7  |
| Sivry-Rance      | 3248 | 6  |
| Crisnee          | 3342 | 7  |
| Liege            | 3350 | 7  |
| Perwez           | 3489 | 10 |
| Awans            | 3548 | 8  |
| Welkenraedt      | 3563 | 8  |
| Ecaussines       | 3679 | 7  |
| Dinant           | 3969 | 10 |
| Huy              | 3995 | 10 |
| Beauraing        | 4213 | 10 |
| Walcourt         | 4461 | 9  |
| Frameries        | 4961 | 9  |
| Dour             | 5021 | 10 |
| Hannut           | 5047 | 21 |
| Chaumont-Gistoux | 5177 | 9  |
| Braine-le-Conte  | 5228 | 13 |
| Gembloux         | 5372 | 15 |
| Neupre           | 5923 | 19 |
| Herstal          | 6002 | 16 |
| Namur            | 6449 | 14 |

|                 |      |    |
|-----------------|------|----|
| Peruwelz        | 6518 | 17 |
| Tournai         | 7179 | 17 |
| Viroinval       | 7293 | 17 |
| Seneffe         | 7476 | 20 |
| Quaregnon       | 7718 | 16 |
| Sambreville     | 8299 | 15 |
| Braine_1_Alleud | 8808 | 24 |
| Wavre           | 9554 | 23 |

### Déclarations de politique communale 2007: Nombre de DPC citantes et nombre total d'apparitions

| Groupes                        | Nbr DPC citantes | Nbr occurrences |
|--------------------------------|------------------|-----------------|
| projet-s                       | 93               | 167             |
| developpement - esor           | 88               | 116             |
| collaboration-partenariat      | 88               | 145             |
| jeunes_seul                    | 86               | 86              |
| culturel                       | 85               | 93              |
| environnement-nature           | 85               | 253             |
| citoyen_seul                   | 84               | 84              |
| amenagement                    | 84               | 190             |
| logement                       | 82               | 149             |
| qualite_seul                   | 81               | 81              |
| securite_seul                  | 80               | 80              |
| patrimoine                     | 80               | 128             |
| encourager-stimuler            | 79               | 191             |
| voirie                         | 78               | 104             |
| accueil                        | 75               | 125             |
| tourisme-touristique-touristes | 74               | 133             |
| promotion-market-image-visib   | 74               | 183             |
| zone                           | 73               | 88              |



|                                      |    |     |
|--------------------------------------|----|-----|
| lotissement-terrains-parcelles       | 73 | 104 |
| emploi-travailler-travailleurs       | 73 | 124 |
| centre_seul                          | 73 | 73  |
| economique_seul                      | 72 | 72  |
| village-s                            | 72 | 182 |
| proximite_seul                       | 72 | 72  |
| infrastructure_seul                  | 71 | 71  |
| entreprises-preneurs                 | 71 | 116 |
| seniors                              | 69 | 104 |
| mobilite_seul                        | 69 | 69  |
| territoire                           | 68 | 68  |
| construction                         | 62 | 85  |
| valoriser-exploiter                  | 61 | 119 |
| Commerce-cants-cial                  | 61 | 182 |
| chemins-sentiers-promeneurs-ades     | 60 | 145 |
| cadre-milieu de vie                  | 60 | 83  |
| proprete-nettoyer                    | 59 | 70  |
| renover                              | 58 | 96  |
| schemas et plans                     | 57 | 113 |
| lien social - cohesion - integration | 57 | 112 |
| folklore-festivites                  | 56 | 122 |
| convivialite                         | 56 | 66  |
| offre - activites culturelles        | 55 | 98  |
| vert_seul                            | 55 | 55  |
| bien-etre - qualite de vie           | 54 | 69  |
| agriculture                          | 54 | 97  |
| durable_seul                         | 51 | 51  |
| analyse                              | 51 | 65  |
| embellir - fleurir                   | 50 | 93  |
| regional-sous-regional               | 50 | 52  |
| maison - office du tourisme          | 49 | 66  |

|  |    |     |
|--|----|-----|
| subsidies                                | 48 | 96  |
| local_seul                               | 48 | 48  |
| access_seul                              | 48 | 48  |
| habiter-habitat-tions                    | 46 | 104 |
| famille_seul                             | 46 | 46  |
| economie-ique                            | 46 | 65  |
| potentiel-atouts-opportunités            | 45 | 71  |
| ville_seul                               | 44 | 44  |
| identite-caractere rural                 | 43 | 71  |
| attractivite-attirer-attraits            | 42 | 73  |
| developpement durable_seul               | 40 | 40  |
| logement social-aux                      | 38 | 46  |
| artisans                                 | 38 | 44  |
| campagne                                 | 35 | 36  |
| harmonie_seul                            | 34 | 34  |
| preserver-sauvegarder                    | 33 | 36  |
| communes voisines                        | 33 | 42  |
| urbain                                   | 32 | 47  |
| re-dynamiser - revitaliser               | 32 | 40  |
| loisirs_seul                             | 32 | 32  |
| immobilier - projet speculation pression | 32 | 41  |
| animation                                | 32 | 54  |
| developpement - redeploiement economique | 28 | 29  |
| logement adapte - de qualite - moyen     | 28 | 32  |
| revenus et salaire                       | 28 | 29  |
| zoning                                   | 28 | 41  |
| signalisation-balisage                   | 28 | 33  |
| rehabiliter-reconvertir                  | 28 | 34  |
| espaces vert_seul                        | 28 | 28  |
| nouveaux habitants                       | 27 | 32  |
| prix - hausse du prix                    | 27 | 28  |

|                             |    |    |
|-----------------------------|----|----|
| pole_seul                   | 27 | 27 |
| transit - tremplin          | 26 | 26 |
| richesse-prosperite         | 26 | 29 |
| rayonnement-renommee        | 26 | 53 |
| mixte-mixite                | 24 | 26 |
| identite_seul               | 24 | 24 |
| hebergement-hotel-gites     | 24 | 29 |
| decouvrir                   | 24 | 27 |
| investisseurs               | 23 | 24 |
| industrie                   | 23 | 45 |
| espaces publics_seul        | 23 | 23 |
| ravel                       | 22 | 25 |
| inoccupe                    | 22 | 53 |
| Horeca                      | 22 | 25 |
| home                        | 22 | 25 |
| centre ville                | 22 | 25 |
| territoire communal         | 21 | 23 |
| intercommunale_seul         | 21 | 21 |
| independants-prof liberales | 20 | 22 |
| friches-chancres-insalubre  | 20 | 23 |
| economie sociale_seul       | 19 | 19 |
| se loger - prob - offre     | 19 | 21 |
| residentiel-residents       | 19 | 28 |
| candidats                   | 19 | 33 |
| strategie-ique              | 18 | 23 |
| immeubles_seul              | 17 | 17 |
| ADL                         | 17 | 25 |
| pauvrete-precarite          | 16 | 20 |
| visiteurs                   | 15 | 17 |
| fermes                      | 15 | 17 |
| chom_seul                   | 15 | 15 |

|                                 |    |    |
|---------------------------------|----|----|
| nouveaux logements              | 14 | 14 |
| vecteur-moteur                  | 13 | 16 |
| loyer-s                         | 13 | 20 |
| chateau_seul                    | 13 | 13 |
| appartements_seul               | 12 | 12 |
| magasin-enseigne                | 12 | 12 |
| demographie                     | 12 | 12 |
| acquisitif - locatif            | 11 | 16 |
| terroir - produits du           | 11 | 17 |
| forestier_seul                  | 11 | 11 |
| centre_et_place village         | 10 | 10 |
| promotion-potentiel touristique | 8  | 10 |
| terrain a batir                 | 8  | 9  |
| promoteurs                      | 8  | 13 |
| professionnalisation-iser       | 8  | 9  |
| densite-densifier               | 8  | 8  |
| developpement touristique       | 7  | 7  |
| revenus faibles                 | 7  | 9  |
| jeunes menages_seul             | 7  | 7  |
| loger_seul                      | 6  | 6  |
| geographique_seul               | 6  | 6  |
| colloques-congres               | 6  | 8  |
| axes routiers_seul              | 6  | 6  |
| commerce de proximite           | 5  | 5  |
| desaffectes_seul                | 5  | 5  |
| urbanisation_seul               | 5  | 5  |
| fleuve-fluvial                  | 5  | 6  |
| dortoir_seul                    | 5  | 5  |
| chef-lieu_seul                  | 4  | 4  |
| camping_seul                    | 4  | 4  |
| terrils_seul                    | 3  | 3  |

|                      |   |   |
|----------------------|---|---|
| supra communale_seul | 3 | 3 |
| secondes residences  | 3 | 3 |
| attractions          | 3 | 3 |
| augmenter habitants  | 2 | 3 |

### Méta-Groupes: Nombre de DPC citantes et nombre d'occurrences

(Note: Le nombre apparaissent après l'intitulé du méta-groupe représente le nombre de groupe qu'il rassemble)

| Meta-groupe                       | nbr de DPC | nbr Apparitions |
|-----------------------------------|------------|-----------------|
| Projet-2                          | 93         | 167             |
| Amenager-renover-20               | 90         | 420             |
| Developpement-Essor-5             | 88         | 145             |
| Collaboration-partenariat-2       | 88         | 145             |
| Jeunes-1                          | 86         | 86              |
| Environnement-Nature-11           | 85         | 253             |
| Culture-5                         | 85         | 134             |
| Logement-Habitat-18               | 85         | 327             |
| Terrains-Construction-11          | 82         | 198             |
| Qualite de vie-Cadre de vie-10    | 82         | 258             |
| Encourager-stimuler-7             | 79         | 191             |
| Economie – industrie-20           | 79         | 242             |
| Tourisme-17                       | 77         | 205             |
| Figures de l'unite-15             | 77         | 238             |
| Accueil-4                         | 75         | 125             |
| Promotion-visibilite-11           | 74         | 183             |
| Emploi-8                          | 73         | 124             |
| Entrepreneurs – Investisseurs-8   | 72         | 140             |
| Valoriser-Exploiter-Potentiels-16 | 72         | 206             |
| Rural-7                           | 71         | 146             |
| Seniors-4                         | 69         | 104             |
| Animations-Folklore-Festivites-12 | 68         | 176             |

|                                       |    |     |
|---------------------------------------|----|-----|
| Commerce – independants-12            | 68 | 221 |
| Chemins-Promenades-Balisage-14        | 62 | 178 |
| Habitants-Nouveaux habitants-12       | 57 | 109 |
| Activites Culturelles-6               | 55 | 98  |
| Agriculture-4                         | 54 | 97  |
| Urbain-4                              | 54 | 91  |
| Identite-6                            | 52 | 95  |
| Logement social-Transit-4             | 51 | 72  |
| Attractivite-rayonnement-15           | 51 | 126 |
| Embellir-Fleurir-7                    | 50 | 93  |
| Artisanat-Produit Terroir-5           | 43 | 61  |
| Loyer-Prix-11                         | 39 | 69  |
| Rehabiliter-Reconvertir-9             | 39 | 62  |
| Horeca-Hotels-Gites-6                 | 37 | 54  |
| Immobilier-9                          | 33 | 54  |
| Revenus-6                             | 28 | 38  |
| Richesse-Prosperite-2                 | 26 | 29  |
| Centre ville-2                        | 22 | 25  |
| Logements inoccupes-7                 | 22 | 53  |
| Pauvrete-Precarite-2                  | 16 | 20  |
| Chomage-1                             | 15 | 15  |
| Promotion-Developpement touristique-5 | 13 | 17  |
| Centre de village-5                   | 10 | 10  |
| Urbanisation-1                        | 5  | 5   |

### Déclarations de politique communale 2007: Nombre d'occurrences des termes de recherche

| Terme de recherche | nbr occs |
|--------------------|----------|
| developpement      | 88       |
| projets            | 88       |

|               |    |
|---------------|----|
| jeunes        | 86 |
| culturel      | 85 |
| amenage       | 84 |
| logement      | 82 |
| amenagement   | 81 |
| environnement | 79 |
| projet        | 79 |
| collaboration | 79 |
| economique    | 72 |
| logements     | 67 |
| accueil       | 66 |
| partenariat   | 66 |
| emploi        | 66 |
| tourisme      | 64 |
| favoriser     | 64 |
| entreprise    | 63 |
| terrain       | 63 |
| construction  | 58 |
| renovation    | 55 |
| promotion     | 55 |
| proprete      | 55 |
| cadre-de-vie  | 54 |
| convivial     | 52 |
| aines         | 51 |
| soutenir      | 49 |
| encourager    | 49 |
| commerce      | 49 |
| famille       | 46 |
| habitat       | 46 |
| touristique   | 45 |
| naturel       | 45 |

|                     |    |
|---------------------|----|
| ville               | 44 |
| caractere           | 42 |
| personnes-agees     | 42 |
| promouvoir          | 42 |
| commerces           | 39 |
| agricol             | 38 |
| bien-etre           | 37 |
| embell              | 37 |
| valoriser           | 36 |
| centre-culturel     | 36 |
| environnemental     | 36 |
| solidarite          | 36 |
| commercant          | 35 |
| harmonie            | 34 |
| chemins             | 33 |
| campagne            | 33 |
| accueillir          | 32 |
| artistique          | 32 |
| qualite-de-vie      | 32 |
| commerçants         | 32 |
| agriculture         | 31 |
| logements-sociaux   | 31 |
| valorisation        | 31 |
| schema              | 31 |
| nos-villages        | 31 |
| animation           | 30 |
| travailler          | 29 |
| schema-de-structure | 29 |
| habitation          | 28 |
| manifestations      | 27 |
| des-villages        | 27 |



|                          |    |
|--------------------------|----|
| prix                     | 27 |
| artisana                 | 27 |
| pme                      | 26 |
| evenements               | 26 |
| sentiers                 | 26 |
| les-villages             | 26 |
| commercial               | 26 |
| preserver                | 26 |
| habitations              | 26 |
| atout                    | 26 |
| lotissement              | 25 |
| activites-economiques    | 25 |
| la-nature                | 25 |
| revenu                   | 25 |
| richesse                 | 25 |
| developpement-economique | 25 |
| immobilier               | 25 |
| fetes                    | 24 |
| pcdr                     | 24 |
| identite                 | 24 |
| agreable                 | 24 |
| construire               | 23 |
| promenades               | 23 |
| urbain                   | 23 |
| developpement-local      | 23 |
| nouveaux-habitants       | 23 |
| industrie                | 23 |
| de-village               | 23 |
| plantation               | 23 |
| rehabilit                | 23 |
| industriel               | 22 |

|                       |    |
|-----------------------|----|
| urbaine               | 22 |
| environnementales     | 22 |
| image                 | 22 |
| transit               | 22 |
| activites-culturelles | 22 |
| animations            | 21 |
| zoning                | 21 |
| investisseurs         | 21 |
| international         | 20 |
| caractere-rural       | 20 |
| concept               | 20 |
| agriculteurs          | 20 |
| mixite                | 19 |
| signalisation         | 19 |
| economie-sociale      | 19 |
| accueillante          | 18 |
| maison-du-tourisme    | 18 |
| independants          | 18 |
| opportunités          | 18 |
| integration-sociale   | 18 |
| mettre-en-valeur      | 17 |
| cycliste              | 16 |
| circuits              | 16 |
| plan-de-secteur       | 16 |
| attractivite          | 16 |
| decouverte            | 16 |
| inocupe               | 16 |
| artisans              | 15 |
| chom                  | 15 |
| activite-economique   | 15 |
| attractif             | 15 |

|                    |    |
|--------------------|----|
| hotel              | 15 |
| musee              | 15 |
| logement-social    | 15 |
| pauvrete           | 15 |
| centre-ville       | 14 |
| expositions        | 14 |
| naturelles         | 14 |
| cohesion           | 14 |
| restauration       | 14 |
| attirer            | 14 |
| nettoyage          | 14 |
| stimuler           | 14 |
| inoccupes          | 14 |
| loyer              | 13 |
| isolement          | 13 |
| potentialites      | 13 |
| visibilite         | 13 |
| residentiel        | 13 |
| mise-en-valeur     | 12 |
| renover            | 12 |
| voisins            | 12 |
| appartements       | 12 |
| renovation-urbaine | 12 |
| renove             | 12 |
| revitalisation     | 12 |
| theatre            | 12 |
| dynamiser          | 12 |
| attractive         | 12 |
| nouveaux-logements | 12 |
| respectueux        | 11 |
| terroir            | 11 |

|                     |    |
|---------------------|----|
| visiteurs           | 11 |
| potentiel           | 11 |
| encouragerons       | 11 |
| festival            | 11 |
| balisage            | 11 |
| fleurissement       | 11 |
| vitrine             | 11 |
| decouvrir           | 11 |
| touriste            | 11 |
| centre-ville        | 11 |
| offre-de-logements  | 10 |
| pedestre            | 10 |
| vecteur             | 10 |
| travailleurs        | 10 |
| logement-decent     | 10 |
| folklore            | 10 |
| sauvegarder         | 10 |
| rayonnement         | 10 |
| redeploiement       | 9  |
| horeca              | 9  |
| insertion-sociale   | 9  |
| entrepreneurs       | 9  |
| conviviaux          | 9  |
| reffect             | 9  |
| locatif             | 9  |
| embellir            | 9  |
| accueil             | 9  |
| logements-inoccupes | 9  |
| troisieme-age       | 9  |
| residents           | 9  |
| logements-moyens    | 9  |

|                     |   |
|---------------------|---|
| faire-connaître     | 8 |
| générateur          | 8 |
| exploiter           | 8 |
| monde-agricole      | 8 |
| attire              | 8 |
| environnementaux    | 8 |
| promoteur           | 8 |
| lien-social         | 8 |
| festivités          | 8 |
| fierté              | 7 |
| gîtes               | 7 |
| magasin             | 7 |
| étages              | 7 |
| redynamiser         | 7 |
| fleuries            | 7 |
| acquisitif          | 7 |
| type                | 7 |
| vie-économique      | 7 |
| parcelles           | 7 |
| revalorisation      | 7 |
| petites-entreprises | 7 |
| office-du-tourisme  | 7 |
| mixte               | 7 |
| hébergement         | 7 |
| renommée            | 6 |
| itinéraires         | 6 |
| itinéraire          | 6 |
| attraction          | 6 |
| insalubre           | 6 |
| notre-ruralité      | 6 |
| terrains-à-bâtir    | 6 |

|                         |   |
|-------------------------|---|
| produits-du-terroir     | 6 |
| sejour                  | 6 |
| concerts                | 6 |
| zonings                 | 6 |
| insalubrite             | 6 |
| valeur-ajoutee          | 6 |
| essor                   | 5 |
| friches                 | 5 |
| promotion-du-tourisme   | 5 |
| renovee                 | 5 |
| folklorique             | 5 |
| pcdn                    | 5 |
| tourisme-d-un-jour      | 5 |
| urbanisation            | 5 |
| loyer-moderate          | 5 |
| milieu-de-vie           | 5 |
| carnaval                | 5 |
| enseignes               | 5 |
| espaces-de-convivialite | 5 |
| promoteur               | 5 |
| logement-adapte         | 5 |
| promoteurs              | 5 |
| projet-de-ville         | 5 |
| ressources-naturelles   | 5 |
| salle-culturelle        | 5 |
| precarite               | 5 |
| chancres                | 5 |
| politique-economique    | 5 |
| desaffectes             | 5 |
| residentielle           | 5 |
| densite                 | 5 |

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| habiter                        | 4 |
| zone-industrielle              | 4 |
| speculation                    | 4 |
| fleuron                        | 4 |
| liberales                      | 4 |
| fleurir                        | 4 |
| trouver-un-logement            | 4 |
| tout-en-respectant             | 4 |
| respectueux-de-l-environnement | 4 |
| secteur-culturel               | 4 |
| prosperite                     | 4 |
| plan-culturel                  | 4 |
| logement-moyen                 | 4 |
| faibles-revenus                | 4 |
| terrains-communaux             | 4 |
| se-loger                       | 4 |
| role-moteur                    | 4 |
| redeploiement-economique       | 4 |
| Pression-immobiliere           | 4 |
| employeurs                     | 4 |
| developpement-touristique      | 4 |
| commerces-de-proximite         | 4 |
| tremplin                       | 4 |
| nouvelles-constructions        | 4 |
| pourvoyeuse                    | 4 |
| salaire                        | 4 |
| randonnee                      | 4 |
| centres-de-village             | 3 |
| champetre                      | 3 |
| economiquement                 | 3 |
| le-village                     | 3 |

|                           |   |
|---------------------------|---|
| inoccupation              | 3 |
| nouveaux-citoyens         | 3 |
| notoriete                 | 3 |
| promeneurs                | 3 |
| flechage                  | 3 |
| caractere-touristique     | 3 |
| secteur-economique        | 3 |
| nombre-d-habitants        | 3 |
| Pression-fonciere         | 3 |
| offre-culturelle          | 3 |
| animer                    | 3 |
| lotissements-communaux    | 3 |
| zone-economique           | 3 |
| emploi-local              | 3 |
| terrain-a-batir           | 3 |
| promotionnerons           | 3 |
| economie-locale           | 3 |
| zone-artisanale           | 3 |
| pcm                       | 3 |
| developpement-du-tourisme | 3 |
| situation-economique      | 3 |
| investisseur              | 3 |
| creneau                   | 3 |
| marketing                 | 2 |
| stimulation               | 2 |
| restaurants               | 2 |
| valoriserons              | 2 |
| problemes-de-logement     | 2 |
| stimulerons               | 2 |
| zoning-artisanal          | 2 |
| incomparable              | 2 |



|                          |   |
|--------------------------|---|
| revenus-modestes         | 2 |
| pourvoyeuses             | 2 |
| artisanaux               | 2 |
| centres-des-villages     | 2 |
| attractions              | 2 |
| etages-vides             | 2 |
| visiteur                 | 2 |
| revenus-faibles          | 2 |
| voyageurs                | 2 |
| zae                      | 2 |
| logement-de-qualite      | 2 |
| pourvoyeur               | 2 |
| nouveaux-residents       | 2 |
| lotisseurs               | 2 |
| potentiel-touristique    | 2 |
| vecteur-de-developpement | 2 |
| reconvertir              | 2 |
| senior                   | 2 |
| ballade                  | 2 |
| visiter                  | 2 |
| identite-rurale          | 2 |
| logements-nouveaux       | 2 |
| secondes-residences      | 2 |
| places-des-villages      | 2 |
| projets-immobiliers      | 2 |
| carte-de-visite          | 2 |
| parterres                | 2 |
| milieu-urbain            | 2 |
| prix-de-l-immobilier     | 2 |
| attraits                 | 2 |
| batiments-inoccupes      | 2 |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| places-de-village        | 2 |
| densifier                | 1 |
| resider                  | 1 |
| tourisme-daffaires       | 1 |
| seconds-residents        | 1 |
| difficultes-a-se-loger   | 1 |
| bas-revenus              | 1 |
| attraction-touristique   | 1 |
| commerce-de-proximite    | 1 |
| redeploiement-commercial | 1 |
| relations-sociales       | 1 |
| vante                    | 1 |
| poles-economiques        | 1 |
| noyaux-villageois        | 1 |
| prix-des-loyers          | 1 |
| logements-de-qualite     | 1 |
| nettoyer                 | 1 |
| hausse-du-prix           | 1 |
| friche                   | 1 |
| loyers-moderes           | 1 |
| tourisme-d-affaires      | 1 |
| village-de-caractere     | 1 |
| relations-humaines       | 1 |
| speculation-fonciere     | 1 |
| nouveaux-concitoyens     | 1 |
| logements-decents        | 1 |

## Déclarations de politique communale 2007: nombre de termes de recherche par déclaration

| Commune | Nbr Occs |
|---------|----------|
|---------|----------|

|                  |     |
|------------------|-----|
| Namur            | 172 |
| Wavre            | 168 |
| Frameries        | 161 |
| Peruwelz         | 160 |
| Seneffe          | 158 |
| Herstal          | 148 |
| Viroinval        | 148 |
| Tournai          | 148 |
| Braine_1_Alleud  | 146 |
| Sambreville      | 146 |
| Chaumont-Gistoux | 146 |
| Gembloux         | 143 |
| Beauraing        | 133 |
| Rebecq           | 133 |
| Quaregnon        | 130 |
| Dour             | 130 |
| Hannut           | 130 |
| Huy              | 126 |
| Perwez           | 125 |
| Walcourt         | 123 |
| Sivry-Rance      | 121 |
| Ecaussines       | 116 |
| Grez-Doiceau     | 113 |
| Soignies         | 107 |
| Dinant           | 105 |
| Genappe          | 104 |
| lessines         | 103 |
| Awans            | 102 |
| Sprimont         | 100 |
| Ambleve          | 100 |
| Pont-a-Celles    | 100 |

|                 |    |
|-----------------|----|
| Braine-le-Conte | 99 |
| Chatelet        | 96 |
| Anthisnes       | 96 |
| Enghien         | 95 |
| Liege           | 95 |
| Froidchapelle   | 91 |
| Esneux          | 90 |
| Braives         | 90 |
| Neupre          | 89 |
| Dison           | 88 |
| Hastiere        | 86 |
| Crisnee         | 86 |
| Bastogne        | 84 |
| Heron           | 81 |
| Lasne           | 81 |
| Fernelmont      | 78 |
| Paliseul        | 77 |
| Tintigny        | 77 |
| Morlanwelz      | 76 |
| Brunehaut       | 74 |
| Vielsam         | 74 |
| Welkenraedt     | 73 |
| Ottignies_LLN   | 73 |
| Trooz           | 67 |
| La-Hulpe        | 66 |
| Anderlues       | 64 |
| Saint-Ghislain  | 62 |
| Musson          | 62 |
| Herbeumont      | 61 |
| Eghezee         | 60 |
| rendeux         | 60 |

|                   |    |
|-------------------|----|
| Soumagne          | 59 |
| Neufchateau       | 59 |
| Ramillies         | 59 |
| Seraing           | 59 |
| Remicourt         | 58 |
| Modave            | 57 |
| Houyet            | 54 |
| Wellin            | 53 |
| Oupeye            | 52 |
| rouvroy           | 52 |
| Doische           | 49 |
| Tellin            | 48 |
| Faimes            | 47 |
| Helecine          | 47 |
| Fosses-la-Ville   | 47 |
| Donceel           | 46 |
| Blegny            | 45 |
| Tinlot            | 44 |
| Chiny             | 40 |
| Onhayé            | 40 |
| Havelange         | 39 |
| Comblain-au-pont  | 37 |
| leglise           | 34 |
| Braine-le-chateau | 32 |
| Fauvillers        | 28 |
| Fleurus           | 28 |
| Bertogne          | 22 |
| Flobecq           | 21 |
| Olne              | 21 |
| Saint-Ode         | 21 |
| Saint-Leger       | 18 |

|          |    |
|----------|----|
| Lierneux | 18 |
| Verlaine | 14 |

## Déclarations de politique communale 2007: Termes de recherche, groupes et méta-groupes

| Termes                | Groupes                       | Meta-Groupes          |
|-----------------------|-------------------------------|-----------------------|
| accueillante          | accueil                       | Accueil               |
| accueille             | accueil                       | Accueil               |
| accueil               | accueil                       | Accueil               |
| accueillir            | accueil                       | Accueil               |
| activites culturelles | offre - activites culturelles | Activites Culturelles |
| artistique            | offre - activites culturelles | Activites Culturelles |
| offre culturelle      | offre - activites culturelles | Activites Culturelles |
| expositions           | offre - activites culturelles | Activites Culturelles |
| theatre               | offre - activites culturelles | Activites Culturelles |
| musee                 | offre - activites culturelles | Activites Culturelles |
| agricol               | agriculture                   | Agriculture           |
| agriculteurs          | agriculture                   | Agriculture           |
| agriculture           | agriculture                   | Agriculture           |
| monde agricole        | agriculture                   | Agriculture           |
| amenage               | amenagement                   | Amenager-renover      |
| amenagement           | amenagement                   | Amenager-renover      |
| densite               | densite-densifier             | Amenager-renover      |
| densifier             | densite-densifier             | Amenager-renover      |
| dynamiser             | re-dynamiser - revitaliser    | Amenager-renover      |
| redynamiser           | re-dynamiser - revitaliser    | Amenager-renover      |
| redeploiement         | re-dynamiser - revitaliser    | Amenager-renover      |
| revitalisation        | re-dynamiser - revitaliser    | Amenager-renover      |
| renovation urbaine    | renover                       | Amenager-renover      |
| renover               | renover                       | Amenager-renover      |

|                     |                               |                                |
|---------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| renove              | renover                       | Amenager-renover               |
| renovation          | renover                       | Amenager-renover               |
| renovee             | renover                       | Amenager-renover               |
| pcm                 | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| projet de ville     | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| schema de structure | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| pcdr                | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| schema              | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| plan de secteur     | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| pcdn                | schemas et plans              | Amenager-renover               |
| animer              | animation                     | Animations-Folklore-Festivites |
| animations          | animation                     | Animations-Folklore-Festivites |
| animation           | animation                     | Animations-Folklore-Festivites |
| festivites          | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| folklorique         | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| fetes               | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| concerts            | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| manifestations      | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| festival            | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| folklore            | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| carnaval            | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| evenements          | folklore-festivites           | Animations-Folklore-Festivites |
| artisans            | artisans                      | Artisanat-Produit Terroir      |
| artisans            | artisans                      | Artisanat-Produit Terroir      |
| artisans            | artisans                      | Artisanat-Produit Terroir      |
| produits du terroir | terroir - produits du         | Artisanat-Produit Terroir      |
| terroir             | terroir - produits du         | Artisanat-Produit Terroir      |
| attraits            | attractivite-attirer-attraits | Attractivite-rayonnement       |
| attractive          | attractivite-attirer-attraits | Attractivite-rayonnement       |
| attractif           | attractivite-attirer-attraits | Attractivite-rayonnement       |
| attirer             | attractivite-attirer-attraits | Attractivite-rayonnement       |

|                      |                                  |                             |
|----------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| attrait              | attractivite-attirer-attraits    | Attractivite-rayonnement    |
| attraction           | attractivite-attirer-attraits    | Attractivite-rayonnement    |
| attractivite         | attractivite-attirer-attraits    | Attractivite-rayonnement    |
| fierce               | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| renommee             | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| notoriete            | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| international        | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| incomparable         | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| vante                | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| fleuron              | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| rayonnement          | rayonnement-renommee             | Attractivite-rayonnement    |
| centres des villages | centre_et_place village          | Centre de village           |
| noyaux villageois    | centre_et_place village          | Centre de village           |
| centres de village   | centre_et_place village          | Centre de village           |
| places des villages  | centre_et_place village          | Centre de village           |
| places de village    | centre_et_place village          | Centre de village           |
| centre-ville         | centre ville                     | Centre ville                |
| centre ville         | centre ville                     | Centre ville                |
| itineraires          | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| promeneurs           | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| pedestre             | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| chemins              | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| sentiers             | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| promenades           | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| randonnee            | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| itineraire           | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| circuits             | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| cycliste             | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| ballade              | chemins-sentiers-promeneurs-ades | Chemins-Promenades-Balisage |
| flechage             | signalisation-balisage           | Chemins-Promenades-Balisage |
| signalisation        | signalisation-balisage           | Chemins-Promenades-Balisage |



|                          |  |                             |
|--------------------------|--|-----------------------------|
| balisage                 | signalisation-balisage                   | Chemins-Promenades-Balisage |
| chom                     | chom_seul                                | Chomage                     |
| partenariat              | collaboration-partenariat                | Collaboration-partenariat   |
| collaboration            | collaboration-partenariat                | Collaboration-partenariat   |
| commercial               | commerce-□ants-cial                      | Commerce – independants     |
| commercant               | commerce-□ants-cial                      | Commerce – independants     |
| commerce                 | commerce-□ants-cial                      | Commerce – independants     |
| redeploiement commercial | commerce-□ants-cial                      | Commerce – independants     |
| commerces                | commerce-□ants-cial                      | Commerce – independants     |
| commerçants              | commerce-□ants-cial                      | Commerce – independants     |
| liberales                | independants-prof liberales              | Commerce – independants     |
| independants             | independants-prof liberales              | Commerce – independants     |
| enseignes                | magasin-enseigne                         | Commerce – independants     |
| magasin                  | magasin-enseigne                         | Commerce – independants     |
| commerces de proximite   | commerce de proximite                    | Commerce – independants     |
| commerce de proximite    | commerce de proximite                    | Commerce – independants     |
| culturel                 | culturel                                 | Culture                     |
| secteur culturel         | culturel                                 | Culture                     |
| plan culturel            | culturel                                 | Culture                     |
| centre culturel          | salle-centre culturel                    | Culture                     |
| salle culturelle         | salle-centre culturel                    | Culture                     |
| developpement local      | developpement - esor                     | Developpement-Essor         |
| essor                    | developpement - esor                     | Developpement-Essor         |
| developpement            | developpement - esor                     | Developpement-Essor         |
| developpement economique | developpement - redeploiement economique | Developpement-Essor         |
| redeploiement economique | developpement - redeploiement economique | Developpement-Essor         |
| economie locale          | economie-ique                            | Economie - industrie        |

|                       |                                |                      |
|-----------------------|--------------------------------|----------------------|
| activites economiques | economie-ique                  | Economie - industrie |
| activite economique   | economie-ique                  | Economie - industrie |
| poles economiques     | economie-ique                  | Economie - industrie |
| secteur economique    | economie-ique                  | Economie - industrie |
| politique economique  | economie-ique                  | Economie - industrie |
| vie economique        | economie-ique                  | Economie - industrie |
| economiquement        | economie-ique                  | Economie - industrie |
| situation economique  | economie-ique                  | Economie - industrie |
| industriel            | industrie                      | Economie - industrie |
| industrie             | industrie                      | Economie - industrie |
| zoning                | zoning                         | Economie - industrie |
| zae                   | zoning                         | Economie - industrie |
| zoning artisanal      | zoning                         | Economie - industrie |
| zone economique       | zoning                         | Economie - industrie |
| zone artisanale       | zoning                         | Economie - industrie |
| zone industrielle     | zoning                         | Economie - industrie |
| zonings               | zoning                         | Economie - industrie |
| economique            | economique_seul                | Economie - industrie |
| economie sociale      | economie sociale_seul          | Economie - industrie |
| fleurissement         | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| fleurie               | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| parterres             | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| embell                | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| embellir              | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| fleurir               | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| plantation            | embellir - fleurir             | Embellir-Fleurir     |
| emploi local          | emploi-travailler-travailleurs | Emploi               |
| pourvoyeur            | emploi-travailler-travailleurs | Emploi               |
| travailler            | emploi-travailler-travailleurs | Emploi               |

|                       |                                |                               |
|-----------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| pourvoyeuses          | emploi-travailler-travailleurs | Emploi                        |
| generateur            | emploi-travailler-travailleurs | Emploi                        |
| pourvoyeuse           | emploi-travailler-travailleurs | Emploi                        |
| travailleurs          | emploi-travailler-travailleurs | Emploi                        |
| emploi                | emploi-travailler-travailleurs | Emploi                        |
| encourager            | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| favoriser             | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| soutenir              | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| encouragerons         | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| stimulerons           | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| stimulation           | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| stimuler              | encourager-stimuler            | Encourager-stimuler           |
| entrepreneurs         | entreprises-preneurs           | Entrepreneurs - Investisseurs |
| entreprise            | entreprises-preneurs           | Entrepreneurs - Investisseurs |
| tpe                   | entreprises-preneurs           | Entrepreneurs - Investisseurs |
| pme                   | entreprises-preneurs           | Entrepreneurs - Investisseurs |
| employeurs            | entreprises-preneurs           | Entrepreneurs - Investisseurs |
| petites entreprises   | entreprises-preneurs           | Entrepreneurs - Investisseurs |
| investisseur          | investisseurs                  | Entrepreneurs - Investisseurs |
| investisseurs         | investisseurs                  | Entrepreneurs - Investisseurs |
| naturelles            | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| naturel               | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| tout en respectant    | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| environnemental       | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| la nature             | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| environnementales     | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| ressources naturelles | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| environnement         | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| environnementaux      | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| respectueux           | environnement-nature           | Environnement-Nature          |
| respectueux de l      | environnement-nature           | Environnement-Nature          |

|                         |                                      |                              |
|-------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| environnement           |                                      |                              |
| espaces de convivialite | convivialite                         | Figures de l'unite           |
| conviviaux              | convivialite                         | Figures de l'unite           |
| convivial               | convivialite                         | Figures de l'unite           |
| harmonie                | harmonie_seul                        | Figures de l'unite           |
| relations humaines      | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| relations sociales      | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| lien social             | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| isolement               | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| voisins                 | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| integration sociale     | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| solidarite              | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| insertion sociale       | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| cohesion                | lien social - cohesion - integration | Figures de l'unite           |
| mixte                   | mixte-mixite                         | Figures de l'unite           |
| mixite                  | mixte-mixite                         | Figures de l'unite           |
| famille                 | famille_seul                         | Habitants-Nouveaux habitants |
| residentiel             | residentiel-residents                | Habitants-Nouveaux habitants |
| residentielle           | residentiel-residents                | Habitants-Nouveaux habitants |
| residents               | residentiel-residents                | Habitants-Nouveaux habitants |
| resider                 | residentiel-residents                | Habitants-Nouveaux habitants |
| secondes residences     | secondes residences                  | Habitants-Nouveaux habitants |
| seconds residents       | secondes residences                  | Habitants-Nouveaux habitants |
| nouveaux habitants      | nouveaux habitants                   | Habitants-Nouveaux habitants |
| nouveaux citoyens       | nouveaux habitants                   | Habitants-Nouveaux habitants |
| nouveaux concitoyens    | nouveaux habitants                   | Habitants-Nouveaux habitants |
| nombre d habitants      | nouveaux habitants                   | Habitants-Nouveaux habitants |
| nouveaux residents      | nouveaux habitants                   | Habitants-Nouveaux habitants |
| gites                   | hebergement-hotel-g'tes              | Horeca-Hotels-Gites          |
| hebergement             | hebergement-hotel-g'tes              | Horeca-Hotels-Gites          |

|                      |  |                         |
|----------------------|--|-------------------------|
|                      |  |                         |
| hotel                | hebergement-hotel-g"tes                  | Horeca-Hotels-Gites     |
| horeca               | Horeca                                   | Horeca-Hotels-Gites     |
| restaurants          | Horeca                                   | Horeca-Hotels-Gites     |
| restauration         | Horeca                                   | Horeca-Hotels-Gites     |
| identite             | identite_seul                            | Identite                |
| village de caractere | identite-caractere rural                 | Identite                |
| notre ruralite       | identite-caractere rural                 | Identite                |
| caractere            | identite-caractere rural                 | Identite                |
| identite rurale      | identite-caractere rural                 | Identite                |
| caractere rural      | identite-caractere rural                 | Identite                |
| speculation          | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| speculation fonciere | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| prix de l immobilier | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| Pression immobiliere | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| Pression fonciere    | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| projets immobiliers  | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| immobilier           | immobilier - projet speculation pression | Immobilier              |
| promoteur            | promoteurs                               | Immobilier              |
| promoteurs           | promoteurs                               | Immobilier              |
| jeunes               | jeunes_seul                              | Jeunes                  |
| logements sociaux    | logement social-aux                      | Logement social-Transit |
| logement social      | logement social-aux                      | Logement social-Transit |
| transit              | transit - tremplin                       | Logement social-Transit |
| tremplin             | transit - tremplin                       | Logement social-Transit |
| habitations          | habiter-habitat-tions                    | Logement-Habitat        |
| habitation           | habiter-habitat-tions                    | Logement-Habitat        |
| habitat              | habiter-habitat-tions                    | Logement-Habitat        |
| habiter              | habiter-habitat-tions                    | Logement-Habitat        |
| logements            | logement                                 | Logement-Habitat        |

|                        |                                      |                     |
|------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| logement               | logement                             | Logement-Habitat    |
| logements moyens       | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| logements de qualite   | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| logement de qualite    | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| logement moyen         | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| logement adapte        | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| logements decents      | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| logement decent        | logement adapte - de qualite - moyen | Logement-Habitat    |
| acquisitif             | acquisitif - locatif                 | Logement-Habitat    |
| locatif                | acquisitif - locatif                 | Logement-Habitat    |
| appartements           | appartements_seul                    | Logement-Habitat    |
| nouveaux logements     | nouveaux logements                   | Logement-Habitat    |
| logements nouveaux     | nouveaux logements                   | Logement-Habitat    |
| inocupe                | inocupe                              | Logements innocupes |
| batiments innocupes    | inocupe                              | Logements innocupes |
| logements innocupes    | inocupe                              | Logements innocupes |
| inoccupes              | inocupe                              | Logements innocupes |
| inoccupation           | inocupe                              | Logements innocupes |
| etages                 | inocupe                              | Logements innocupes |
| etages vides           | inocupe                              | Logements innocupes |
| loyer modere           | loyer-s                              | Loyer-Prix          |
| loyer                  | loyer-s                              | Loyer-Prix          |
| loyers moderes         | loyer-s                              | Loyer-Prix          |
| prix des loyers        | loyer-s                              | Loyer-Prix          |
| prix                   | prix - hausse du prix                | Loyer-Prix          |
| hausse du prix         | prix - hausse du prix                | Loyer-Prix          |
| difficultes a se loger | se loger - prob - offre              | Loyer-Prix          |
| problemes de logement  | se loger - prob - offre              | Loyer-Prix          |
| trouver un logement    | se loger - prob - offre              | Loyer-Prix          |
| se loger               | se loger - prob - offre              | Loyer-Prix          |

|                           |                                 |                                     |
|---------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| offre de logements        | se loger - prob - offre         | Loyer-Prix                          |
| precarite                 | pauvrete-precarite              | Pauvrete-Precarite                  |
| pauvrete                  | pauvrete-precarite              | Pauvrete-Precarite                  |
| projets                   | projet-s                        | Projet                              |
| projet                    | projet-s                        | Projet                              |
| caractere touristique     | promotion-potentiel touristique | Promotion-Developpement touristique |
| potentiel touristique     | promotion-potentiel touristique | Promotion-Developpement touristique |
| promotion du tourisme     | promotion-potentiel touristique | Promotion-Developpement touristique |
| developpement du tourisme | developpement touristique       | Promotion-Developpement touristique |
| developpement touristique | developpement touristique       | Promotion-Developpement touristique |
| promotionner              | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| image                     | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| promotionnerons           | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| visibilite                | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| faire connaitre           | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| marketing                 | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| promouvoir                | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| concept                   | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| promotion                 | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| vitrine                   | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| carte de visite           | promotion-market-image-visib    | Promotion-visibilite                |
| qualite de vie            | bien-etre - qualite de vie      | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| bien-etre                 | bien-etre - qualite de vie      | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| cadre de vie              | cadre-milieu de vie             | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| agreable                  | cadre-milieu de vie             | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| milieu de vie             | cadre-milieu de vie             | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| preserver                 | preserver-sauvegarder           | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| sauvegarder               | preserver-sauvegarder           | Qualite de vie-Cadre de vie         |
| nettoyer                  | proprete-nettoyer               | Qualite de vie-Cadre de vie         |

|                  |                            |                             |
|------------------|----------------------------|-----------------------------|
| proprete         | proprete-nettoyer          | Qualite de vie-Cadre de vie |
| nettoyage        | proprete-nettoyer          | Qualite de vie-Cadre de vie |
| friches          | friches-chancres-insalubre | Rehabiliter-Reconvertir     |
| friche           | friches-chancres-insalubre | Rehabiliter-Reconvertir     |
| insalubre        | friches-chancres-insalubre | Rehabiliter-Reconvertir     |
| insalubrite      | friches-chancres-insalubre | Rehabiliter-Reconvertir     |
| chancres         | friches-chancres-insalubre | Rehabiliter-Reconvertir     |
| reaffect         | rehabiliter-reconvertir    | Rehabiliter-Reconvertir     |
| rehabilit        | rehabiliter-reconvertir    | Rehabiliter-Reconvertir     |
| reconvertir      | rehabiliter-reconvertir    | Rehabiliter-Reconvertir     |
| desaffectes      | desaffectes_seul           | Rehabiliter-Reconvertir     |
| salaire          | revenus et salaire         | Revenus                     |
| revenu           | revenus et salaire         | Revenus                     |
| faibles revenus  | revenus faibles            | Revenus                     |
| revenus faibles  | revenus faibles            | Revenus                     |
| revenus modestes | revenus faibles            | Revenus                     |
| bas revenus      | revenus faibles            | Revenus                     |
| richesse         | richesse-prosperite        | Richesse-Prosperite         |
| prosperite       | richesse-prosperite        | Richesse-Prosperite         |
| campagne         | campagne                   | Rural                       |
| champetre        | campagne                   | Rural                       |
| nos villages     | village-s                  | Rural                       |
| de village       | village-s                  | Rural                       |
| les villages     | village-s                  | Rural                       |
| des villages     | village-s                  | Rural                       |
| le village       | village-s                  | Rural                       |
| aines            | seniors                    | Seniors                     |
| personnes agees  | seniors                    | Seniors                     |
| senior           | seniors                    | Seniors                     |
| troisieme age    | seniors                    | Seniors                     |
| construction     | construction               | Terrains-Construction       |



|                         |                                |                       |
|-------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| nouvelles constructions | construction                   | Terrains-Construction |
| construire              | construction                   | Terrains-Construction |
| lotissements communaux  | lotissement-terrains-parcelles | Terrains-Construction |
| parcelles               | lotissement-terrains-parcelles | Terrains-Construction |
| terrain                 | lotissement-terrains-parcelles | Terrains-Construction |
| terrains communaux      | lotissement-terrains-parcelles | Terrains-Construction |
| lotisseurs              | lotissement-terrains-parcelles | Terrains-Construction |
| lotissement             | lotissement-terrains-parcelles | Terrains-Construction |
| terrains a batir        | terrain a batir                | Terrains-Construction |
| terrain a batir         | terrain a batir                | Terrains-Construction |
| attractions             | attractions                    | Tourisme              |
| attraction touristique  | attractions                    | Tourisme              |
| decouvrir               | decouvrir                      | Tourisme              |
| decouverte              | decouvrir                      | Tourisme              |
| tourisme d un jour      | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| tourisme daffaires      | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| tourisme d affaires     | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| touristique             | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| touriste                | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| sejour                  | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| tourisme                | tourisme-touristique-touristes | Tourisme              |
| visiteur                | visiteurs                      | Tourisme              |
| visiteurs               | visiteurs                      | Tourisme              |
| voyageurs               | visiteurs                      | Tourisme              |
| visiter                 | visiteurs                      | Tourisme              |
| maison du tourisme      | maison - office du tourisme    | Tourisme              |
| office du tourisme      | maison - office du tourisme    | Tourisme              |
| urbain                  | urbain                         | Urbain                |
| urbaine                 | urbain                         | Urbain                |
| milieu urbain           | urbain                         | Urbain                |

|                          |                               |                                |
|--------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
|                          |                               |                                |
| ville                    | ville_seul                    | Urbain                         |
| urbanisation             | urbanisation_seul             | Urbanisation                   |
| atout                    | potentiel-atouts-opportunités | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| creneau                  | potentiel-atouts-opportunités | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| opportunités             | potentiel-atouts-opportunités | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| potentiel                | potentiel-atouts-opportunités | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| potentialités            | potentiel-atouts-opportunités | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| valorisation             | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| valoriserons             | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| exploiter                | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| revalorisation           | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| valoriser                | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| valeur ajoutée           | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| mettre en valeur         | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| mise en valeur           | valoriser-exploiter           | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| vecteur de développement | vecteur-moteur                | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| role moteur              | vecteur-moteur                | Valoriser-Exploiter-Potentiels |
| vecteur                  | vecteur-moteur                | Valoriser-Exploiter-Potentiels |

## Logiciels libres utilisés

- Weft-Qda (Windows)
- ZIM (Linux)
- Amaya (Linux)
- Quanta Plus (Linux)
- OpenOffice calc et texte (Linux)
- Scilab (Linux)
- Cytoscape (OS X - Linux)